QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12056

DERNIÈRE ÉDITION

– MARDI 1er NOVEMBRE 1983

L'ouverture du congrès libanais de réconciliation nationale

Lire page 6 les articles d'ERIC ROULEAU à Washington, LUCIEN GEORGE à Beyrouth et JEAN-PIERRE LANGELLIER à Jérusalem.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Victoire des radicaux en Argentine

Déroute péroniste

Alors que les sondages accordaient à peu près les mêmes chances aux candidats radicaux et péronistes à la veille des élections générales du 30 octobre en Argentine, c'est une très nette victoire radicale qui émerge des urnes, ce lundi 31 octobre, dans un pays qui fête d'abord avec enthousiasme la fin symbolique de la dictature militaire.

Il s'agit sans doute encore de résultats partiels et officieux, mais l'avance prise par les partisans de M. Raul Alfonsin, le leader d'un radicalisme rénové et tourné vers l'avenir et une authentique réconciliation nationale, est telle que l'issue du scrutin paraît assurée. Selon toute vraisemblance, les six cents grands électeurs élus dimanche désigneront le 30 novembre M. Alfonsin comme le trente-troisième président de l'Argentine. Après avoir, dans un premier temps, tenté de contester les résultats et fait état de certaines irrégularités, les principaux dirigeants d'un péronisme sérieusement étrillé ont finalement admis leur défaite, qui a pris au fil des heures l'allure d'une véritable déroute.

Après huit années d'une dictature militaire totalement discréditée par ses échecs économiques, la cruauté d'une répression hypocrite et sanglante, et le désastre des Malouines, le scrutin historique du 30 octobre traduit en premier lieu le soulagement de tout un peuple humilié par les dirigeants galonnés qui se sont succédé à la Casa Rosada de Buenos-Aires depuis mars 1976. Le taux de participation record du 30 octobre est révélateur de cette volonté profonde de retrouver une « autre Argentine », et la presse de Buenos-Aires salue unanimement ce qu'elle appelle « la fin du cauchemar ». Il reste que l'héritage laissé par des militaires qui ont décidé de s'auto-amnistier pour leurs crimes avant de laisser la place est bien lourd. L'Argentine, dont les richesses potentielles sont pourtant énormes, a le triste privilège d'être l'un des pays les plus endettés de toute l'Amérique latine, après le Brésil et le Mexique. Le quart de la population active est au chômage et le taux d'inflation atteint des sommets qui évoquent la République de Weimar. C'est en outre un appareil d'État complètement désorganisé qui va devoir gérer les affaires courantes pendant un interrègne dangereux.

La victoire des radicaux « nouvelle manière » est d'abord celle de leur dirigeant, M. Raul Alfonsin, qui a su en peu de temps faire la preuve de ses capacités et séduire un électorat composite, mais qui rassemble essentiellement les classes moyennes, durement frappées par la crise, et une petite bourgeoisie rejetant à la fois les inconséquences des militaires et les ambiguïtés du péronisme.

Si la débâcle des orphelins de Peron devait, comme cela semble probable, se confirmer, le 30 octobre marquerait aussi en Argentine un tournant capital. Depuis une quarantaine d'années, le péronisme est resté majoritaire. Il a été, et il est encore, bien qu'amoindri, une force de ralliement, de contestation puissante, passionnelle et explosive. Malgré ses ambiguïtés, son hétérogénéité, ses alliances ponctuelles avec certains militaires dans l'espoir fou et irréaliste de renouveler la « geste de Peron », le justicialisme garde aux yeux de larges secteurs populaires le prestige du premier mouvement politique ayant abordé nettement la « question sociale ». C'est dire que M. Alfonsin ne pourra pas davantage ignorer les « acquis péronistes » s'il veut réussir la réconciliation nationale qu'il promet.

M. Raul Alfonsin devrait être le prochain président

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Une page de l'histoire argentine a été tournée le dimanche 30 octobre. Pour la première fois depuis sa création, il y a une quarantaine d'années, le Mouvement national justicialiste (péroniste) a essuyé une nette défaite électorale, qui, aux premières heures de ce lundi 31 octobre, avait tout l'air d'une déroute.

Après dépouillement d'environ 50 % des bulletins de vote, l'Union civique radicale (U.C.R.), obtenait 54 % des suffrages contre 38 % pour le parti justicialiste. Le parti intransigeant arrivait en troisième position avec seulement 3 % des votes, illustrant ainsi l'extrême polarisation de l'électorat. L'avance du radicalisme était particulièrement nette dans la capitale (65 % des suffrages) et à Cordoba, deuxième ville du pays (56 %). Le parti de M. Raul Alfonsin devançait également le péronisme dans la province de Buenos-Aires, qui rassemble à elle seule quelque 6 600 000 électeurs sur un total de 18 millions.

JACQUES DESPRÈS.

(*Lire la suite page 4.*)

Le P.S. fait taire ses divisions pour mieux soutenir le gouvernement

M. Chevènement s'est incliné, mais considère que ses propositions restent la base d'une politique de rechange

La raison d'Etat

par JEAN-YVES LHOMEAU

Les socialistes ont discuté jusqu'à l'épuisement. La discussion s'est terminée dimanche, à l'heure de la grand-messe, par un accord général, à l'arraché. Il y avait matière. Depuis la publication du plan de rigueur du 25 mars, on savait que deux politiques économiques s'affrontent chez les socialistes.

M. Pierre Mauroy a mis en œuvre la sienne en compagnie de M. Jacques Delors. M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, en a une autre, rentrée, qu'il tient à la disposition du président de la République et de la nation, pour peu que M. François Mitterrand incline un jour vers le « salut public ». La politique de M. Chevènement est en contradiction avec celle de M. Mauroy, dont il pense qu'elle conduit la France à l'échec et la gauche à la défaite politique aux élections législatives de 1986.

Ces deux politiques, l'une pratique puisqu'on en mesure concrètement les effets, l'autre théorique pour l'instant, s'opposent depuis des mois. Il était normal que les socialistes en débattent à Bourg-en-Bresse. Le silence eût été honteux. Dès lors, il est surprenant, à première vue, qu'ils aient réussi une synthèse entre deux thèses inconciliables. Surprenant, mais compréhensible.

Le mariage entre le noir et le blanc aurait pu donner naissance à une motion nègre blanc. Cela n'a pas été le cas. Le texte qui servira de référence au parti socialiste – sa « loi » pour deux ans, jusqu'au prochain congrès – reste pour l'essentiel celui de M. Jospin, à quelques actualisations et précisions près. Il soutient la politique économique du gouvernement. Il choisit celle-là et non pas celle de M. Chevènement.

M. Lionel Jospin, pour s'efforcer à la synthèse, M. Jean-Pierre Chevènement, pour s'y soumettre, ont cédé à ce que l'on appelle la « *raison d'État* ». Elle a pesé sur le comportement des socialistes, cette raison qui conduit à préserver l'Etat des partis vibrionnaires, à placer ceux qui exercent le pouvoir hors d'atteinte des divisions partisanes. M. Chevènement, qui ne veut pas, pour d'autres raisons, que les socialistes soient « *prisonniers de l'État* », a dû accepter, au moins, la détention provisoire.

(*Lire la suite page 8.*)

Les coudées plus franches pour M. Delors

par PAUL FABRA

Ce serait trop dire que les socialistes ont déjà pris goût à leur nouveau rôle de gestionnaires, mais les dirigeants de leur parti leur ont fait admettre que pour réussir, c'est-à-dire pour durer, il ne suffisait pas d'appliquer des réformes, il fallait assurer la vie de l'économie française au quotidien.

M. Jacques Delors a sans doute des raisons d'être satisfait. Car, comme il l'a dit au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche soir, « *le parti ne constitue pas un obstacle à l'action du gouvernement* ».

Si M. Delors est resté muet pendant tout le congrès, c'est que le grand débat de politique économique et sociale auquel on aurait pu s'attendre n'a pas eu lieu. En tout cas, pas devant les congressistes et les journalistes. Pourtant, le chef du courant le plus minoritaire et le plus sacrifié, M. Alain Richard, chef de ceux qu'on appelle les néo-rocardiens, n'a pas hésité à déclarer dimanche matin : « *Ce congrès aura été un congrès de vérité.* » Mais c'était pour ajouter aussitôt : « *Le débat a eu lieu pendant la nuit* », c'est-à-dire entre les trois délégations mandatées pour chercher une synthèse. Comme la synthèse a finalement été réalisée, force est bien de conclure que l'ambiguïté qu'avait relevée M. Lionel Jospin, à propos de l'« *autre politique* » proposée par M. Jean-Pierre Chevènement, est bel et bien levée.

M. Jospin avait dit : « *Je n'ai toujours pas compris si l'orientation qu'on nous proposait constituait une autre politique, auquel cas la synthèse serait plus malaisée, ou bien si elle se bornait à suggérer le choix de quelque moyen différent pour mener la même politique...* » La question a été tranchée dans la nuit de samedi à dimanche : en se ralliant, moyennant quelques amendements, à la motion de synthèse, somme toute mineure, M. Jean-Pierre Chevènement a accrédité l'idée que c'était le deuxième terme de l'alternative présentée par M. Jospin qui doit être retenu.

Devant les congressistes, le chef du CERES n'a pas fait un choix clair. D'un côté, il appelle les Français à l'effort avec des accents et un vocabulaire proche de celui de M. Michel Debré. Mais ce langage de salut public, au nom de l'indépendance nationale, se concilie mal avec les moyens de facilité qu'il préconise. En quoi aurait consisté en effet cette politique de change offensive contenue dans les quarante et une propositions qu'avaient faites les auteurs de la motion 2 et qu'il a reprise à la tribune ? Elle consistait ou bien à quitter le S.M.E. (système monétaire européen) et à laisser filer le franc de telle sorte que les produits français deviennent très compétitifs sur les marchés internationaux, et notamment en Allemagne ; ou bien à rester dans le S.M.E., mais à condition pour la France d'obtenir de ses partenaires le droit de dévaloriser à intervalles fréquents sa monnaie (comme le fait le Brésil, par exemple). M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a très bien répondu en faisant remarquer que dévaloriser le franc, c'est aussi dévaloriser le travail des Français et faire passer leur pays dans le camp des pays faibles.

(*Lire la suite page 8.*)

Visite guidée dans l'île de la Grenade

Enfin, voici les Cubains...

Toute résistance avait pratiquement cessé, ce lundi 31 octobre, dans l'île de la Grenade, où stationnent environ cinq mille soldats américains. M. Bernard Coard, ancien vice-premier ministre de Maurice Bishop, et principal auteur du coup d'État qui coûta la vie à ce dernier, a été capturé par les Américains. Le général Hudson Austin, qui commandait le gouvernement militaire révolutionnaire au moment de l'invasion, aurait également été arrêté.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Point Salines (la Grenade). – Si la Grenade n'était pas une île aussi minuscule, elle serait pour n'importe quelle armée régulière un beau guêpier. Rien que des creux et des bosses. Une végétation à couper au couteau. A supposer que les Américains disent vrai, ils peuvent s'attendre à de nombreux combats d'arrière-garde. Ils affirment en effet que plusieurs centaines de Cubains ont pris le maquis. A Point Salines, au Q.G. des opérations, on parle déjà d'embuscades, de chasse aux francs-tireurs : pas pour s'en inquiéter, d'ailleurs. « *Ils sont encerclés dans la montagne* », déclare en parlant des fugitifs le vice-amiral Joseph Metcalf III, commandant de la force d'intervention. « *On va les refouler le plus loin possible, ils ne pourront plus recevoir d'armes et ils auront faim.* »

L'aéroport de Point Salines était celui que construisaient les Cubains. Depuis cinq jours, les Américains y campent. Des silhouettes en armes se profilent sur des carcasses de béton. A l'atterrissage, les Hercules soulèvent de la poussière, car les pistes ne sont pas entièrement recouvertes. On marche entre des échafaudages et sur des gravats. Des soldats passent avec des brouettes. D'autres ouvrent leurs rations assis sur des blocs de ciment. Le sol est jonché d'emballages de rations de combat. On entend une fantasia incessante d'avions de chasse et d'hélicoptères.

Une trentaine de journalistes ont été admis samedi 29 octobre à mettre le pied sur l'île. C'est la troisième visite guidée depuis le début des opérations. Nous savons d'avance que notre itinéraire sera soigneusement balisé. Il s'agit de nous convaincre en effet de la réalité de la « *menace cubaine* » : les Cubains étaient ici plus nombreux qu'on avait cru au départ ; ils s'apprêtaient à l'être davantage et ils avaient l'intention, selon le vice-amiral, de faire de la Grenade « *une base d'exportation du terrorisme en Amérique centrale* ». Le vice-amiral est monté sur une chaise pour donner ses explications. Avec sa casquette à la McArthur à large visière, son profil aquilin, il a l'air d'un aigle de combat. De temps en temps, pour mieux se faire entendre, il met les mains en porte-voix. Après l'interrogatoire des prisonniers, il est en mesure d'affirmer que les Cubains n'étaient pas six cents, comme on a dit, mais près du double (onze cents). Six cents est le chiffre des prisonniers. Comme il y a eu une quarantaine de tués, il en reste environ quatre cents dans la nature. Le vice-amiral sait d'ailleurs où ils sont : sur les collines à l'est du pays. Samedi, à l'heure où il parle, il n'y a pas encore de contacts aves eux. Mais il compte sur la faim pour les faire sortir du bois.

Un camion nous emmène pour la deuxième partie de la démonstration. Il passe sur une piste construite au-dessus du bras de mer. Des soldats de la 82ème division aéroportée ont pris position partout en tenue de camouflage, le visage barbouillé d'un vert semblable à celui des arbres. Sur un talus, ils ont planté le drapeau des Etats-Unis. Un soldat au repos se talque les pieds. D'autres sont assis dans des fauteuils de jardin au fond de leur tranchée. Ils fument des cigares. Décidément l'Amérique en guerre n'a pas changé.

(*Lire la suite page 3.*)

Comment les Français ont-ils payé leurs impôts ?

Lire les premières réponses à notre enquête dans « le Monde de l'économie » (pages 11 à 13)

MILES DAVIS ET SUN RA DE BERLIN A PARIS

La gaieté du jazz

Après un concert mémorable au Jazz Jamboree de Varsovie le 23 octobre, le nouveau groupe de Miles Davis vient de se produire au Jazz Fest de Berlin, le 29. Ce lundi 31, il donne deux concerts à Paris, au Palais des congrès. Le 1er novembre, au Châtelet, Sun Ra clôture le Festival de jazz de Paris avec son Arkestra (à 14 heures) et un all stars comprenant Archie Shepp et Philly Joe Jones (à 21 heures).

Parmi les concerts de Miles Davis depuis son fameux retour à la scène (juin 1981), ceux du Jazz Fest de Berlin ont frappé par leur plénitude. Le groupe, où ne figure plus qu'un guitariste (John Scofield), comprend un synthétiseur et un nouveau bassiste. Comme d'habitude, celui-ci a vingt ans, le trompettiste pourrait être son grand-père, et il semble jouer avec plus de présence encore que les précédents... Avec Bill Evans aux saxophones, la machine pousse très loin le paradoxe de l'individualité et de l'ensemble : le paradoxe de la liberté qui la fait tourner. Peu de musiciens de jazz, on le sait, arrivent à concentrer tant de mystère et de fascination sur leur propre nom. Miles se sert d'ailleurs du vedettariat avec gaîté – ce qui n'est pas, on s'en doute, le point de vue des organisateurs de ses concerts.

Mais, en retour, la musique semble si pleinement installée dans le groupe que chacun s'en joue comme au second degré. Les répétitions, que l'on dit très nombreuses, n'ont servi qu'à intérioriser des schémas et des rôles. Ce n'est pas souvent le cas. Sur scène, avec une aisance totale, comme délivré de la peur de se tromper, chacun brode non seulement sur le canevas et le climat convenus (ce qui est la règle), mais encore sur sa propre fonction, sur la mémoire du jazz et sur les accidents provoqués de la musique du leader. Au beau milieu de sa splendide rengaine, *Jean-Pierre*, saluée maintenant comme un tube, Miles retrouve soudain les échos de son style le plus pur. Ou encore, quand se développe un blues qu'il a lui-même lancé, il le casse d'un accord au piano qui le transfigure.

Au fond et sur le côté gauche de la scène, les deux percussionnistes, Al Foster et Mino Cinelu, enfermés dans leurs carrés de peaux, de cuivre et de bois, imperturbables mais attentifs aux moindres mouvements de cet art consommé de la digression, le sourire aux lèvres et le geste souverain, assurent à l'ensemble une carrure et une dynamique à toute épreuve.

FRANCIS MARMANDE.

(*Lire page 14 les entretiens avec Miles Davis et Mino Cinelu.*)

Le Monde

idées

Europe et sécurité

Le début de déploiement des euromissiles n'est plus qu'une question de jours. Les Soviétiques n'auront pas réussi à l'empêcher. S'agit-il pour autant pour eux d'un échec majeur ? Jean François-Poncet n'en est pas convaincu dans la mesure *où le ralliement du parti* social-démocrate aux thèses pacifistes implique un danger majeur de dérive de la République fédérale. *Pour le conjurer*, à son avis, une seule méthode : provoquer à l'occasion des élections européennes un bond en avant de l'Europe, *y compris* dans le domaine de la défense. Jacques Chirac a lancé, l'autre jour, des suggestions à cet effet. Pour Pierre Lefranc, il s'agit là d'une chimère, que le général de Gaulle, disparu le 9 novembre il y a très exactement treize ans, aurait certainement écartée.

Certitudes et incertitudes allemandes

(Suite de la première page.)

La cause paraît donc entendue : les missiles seront déployés. La détermination du gouvernement — il faut le souligner et lui en rendre hommage — n'a jamais fléchi. Celle de sa majorité C.D.U.-F.D.P. non plus, comme on le verra lors du débat au Bundestag le 21 novembre prochain. Les avances faites par M. Genscher au cours de l'été en direction des positions soviétiques et les initiatives prises par M. Strauss, qui ont conduit à l'octroi d'un prêt de 1 milliard de deutschemarks à l'Allemagne de l'Est, traduisaient non une hésitation sur le fond, ni même la tentation d'obtenir un report de la date de déploiement, mais une double et légitime volonté : celle de convaincre l'opinion allemande que le gouvernement ne laissait inexplorée aucune possibilité d'accord ; celle de persuader l'U.R.S.S. et la R.D.A. que Bonn restait, nonobstant l'affaire des missiles, fermement attaché à la détente.

Voici donc l'incertitude qui pesait sur l'installation des fusées américaines virtuellement levée. L'événement vaut d'être salué. Il permet d'éviter une crise grave entre les Etats-Unis et leurs partenaires européens. Il consolide, en tout cas, pour l'immédiat, l'attelage atlantique.

Rapports Est-Ouest : un refroidissement mais sans doute pas une crise

Mais le déploiement des Pershing-2 et des Cruise débouche aussi — mieux vaut en être conscient — sur deux inconnues de première grandeur : l'une concerne l'avenir des relations Est-Ouest ; l'autre intéresse *l'évolution interne de la République fédérale.*

Comment l'U.R.S.S. réagira-t-elle à l'échec des efforts qu'elle déploie inlassablement depuis 1979 ? S'accommodera-t-elle, avec le réalisme dont elle a si souvent fait preuve, du fait accompli, ou provoquera-t-elle une crise analogue à celles qui marquèrent certains épisodes de la guerre froide ? Personne n'en sait rien. Mais c'est à Bonn qu'on scrute l'horizon avec le plus d'anxiété.

Les responsables allemands, qui ont pris grand soin de maintenir d'étroits contacts tant avec Moscou qu'avec les autres pays de l'Est, pensent — ou cherchent à se persuader — que les réactions du Kremlin seront mesurées.

Le déploiement de nouveaux missiles nucléaires SS-21, 22 *et* 23, *dont* la portée va de 90 à 900 kilomètres, a commencé. Mais les Pershing-2 et les Cruise ne lui servent que de prétexte.

La suspension par Moscou des pourparlers sur les euromissiles paraît probable. Elle pourrait s'étendre à la négociation START (1) et marquer, pour un temps, l'arrêt de toute discussion stratégique entre Américains et Soviétiques. Mais beaucoup pensent, et c'est en tout cas ce que l'on croit à Bonn, que l'intérêt comme le désir des Soviétiques est d'arriver à un accord sur la limitation des armements nucléaires avec les Etats-Unis et que les négociations, même si elles étaient interrompues, reprendraient non pas peut-être, comme on l'a affirmé un peu légèrement, après le déploiement, mais après les prochaines élections présidentielles américaines.

Aussi est-ce sur *le terrain des* rapports entre les deux Allemagnes que la réaction soviétique est attendue avec le plus d'inquiétude. C'est le point où la République fédérale est vulnérable. C'est *là* que *l'U.R.S.S.* peut chercher à faire pression sur elle. Le fera-t-elle ? Ce n'est pas certain. Une crise à Berlin créerait une atmosphère d'extrême tension ; elle rendrait impossible toute négociation avec l'Occident ; elle ressusciterait des craintes et ferait renaître un climat de guerre froide, ce qui n'est peut-être pas dans l'intérêt de l'U.R.S.S.

Mais il existe mille façons moins dramatiques de compliquer les contacts qui, en vingt ans de détente, se sont noués entre les deux Allemagnes. Le président de la R.D.A., M. Honecker, a averti le chancelier Kohl que l'installation des fusées américaines ouvrirait *« une nouvelle ère glaciaire »* dans les rapports entre les deux Etats. Mais on se demande si la menace doit être prise au pied de la lettre alors que, simultanément, les responsables de Berlin-Est frappent à la porte de Bonn pour y solliciter de nouveaux subsides. Au crédit de 1 milliard de deutschemarks obtenu cet été, la R.D.A. demande deux rallonges du même montant. Si la situation financière de l'Allemagne de l'Est a suscité moins de commentaires que celle de la Hongrie ou de la Roumanie, elle n'est guère plus brillante. De sorte qu'en « congelant » les rapports interallemands ou en remettant en cause ceux qu'elle n'a pas cessé de développer elle-même avec Bonn l'U.R.S.S. se punirait d'abord elle-même.

C'est pourquoi, tout en marquant, par un refroidissement de ses relations avec l'Ouest, son refus d'accepter le fait accompli, l'U.R.S.S., estime-t-on à Bonn, peut être tentée de préserver le climat de ses relations *avec les pays européens, y compris* avec la R.F.A. Une stratégie plus souple, se donnant plus de temps pour refaire le terrain perdu, paraît, en définitive, plus conforme *aux intérêts soviétiques*. L'objectif de l'U.R.S.S. reste éternellement le même : séparer l'Europe des États-Unis. Une crise rassemblerait l'alliance autour de Washington et irait *à l'encontre de cet objectif*. Si l'U.R.S.S. veut infliger une riposte aux États-Unis, c'est ailleurs — en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique centrale — qu'elle pourrait *être tentée de le faire.*

On ne saurait se dissimuler que l'analyse allemande comporte plus de paris que de certitudes. Ce qui lui donne sa vraisemblance, c'est que, si *l'évolution future* de l'Allemagne est le véritable enjeu de toute l'affaire, l'U.R.S.S., avec l'installation des Pershing-2 et des Cruise, perd une « bataille », mais ne perd pas la « guerre ». Cette évolution lui laisse, en effet, plus de cartes entre les mains qu'à aucun moment depuis 1950.

Du pacifisme social-démocrate au national-neutralisme

L'échec des pacifistes masque, en réalité, leur succès : celui que représente le ralliement de la social-démocratie à leurs thèses. La répudiation par le S.P.D. de la « double décision » de l'OTAN, dont un chancelier sorti de ses rangs était pourtant le père, paraît désormais inévitable, comme vient de le confirmer la participation de Willy Brandt à la grande manifestation pacifiste de Bonn. Les fédérations régionales basculent les unes après les autres, et c'est à une quasi-unanimité que le congrès du parti se prononcera contre le stationnement des fusées le 19 novembre prochain. La voix solitaire de Helmut Schmidt n'aura guère d'écho.

Le pacifisme a conquis la base du *parti, et cette conversion reflète une* triple et durable mutation : celle qui résulte de l'arrivée d'une génération nouvelle qui n'a connu ni la guerre ni les problèmes de la reconstruction ; celle *qui a peu à peu* transformé un parti ouvrier en une organisation dominée par des professeurs, des fonctionnaires, des employés et des cadres ; celle, enfin, qui tend à substituer *aux objectifs* historiques du socialisme allemand, que la crise économique met hors de portée, les valeurs nouvelles forgées dans l'atelier des pacifistes, des écologistes et des « alternatifs ». *Livrés* à eux-mêmes, ces mouvements n'ont qu'une importance limitée, ne représentent qu'une force marginale, mais reprises par la social-démocratie, leurs thèses acquerront droit de cité et créeront outre-Rhin une division dont on peut craindre qu'elle ne modifie profondément le paysage politique allemand.

Depuis le ralliement des socialistes aux orientations définies par Adenauer, la politique étrangère de la République fédérale bénéficiait, en effet, d'un soutien bipartisan. Elle faisait l'objet d'un consensus national que l'alternance des deux grands partis ne remettait pas en cause. Ce consensus renforçait l'OTAN et la Communauté européenne. Le virage du S.P.D. les affaiblit. On peut redouter que le parti de Willy Brandt ne se contente pas de combattre le déploiement des missiles, mais que, de proche en proche, il conteste la dissuasion nucléaire, la politique de sécurité et même, en dépit de l'attachement que lui témoignent une immense majorité d'Allemands, les liens de la République fédérale avec l'OTAN. Le pacifisme allemand est une émotion, une peur, un refus. Mais il porte en lui un objectif, l'indépendance, et une politique, le neutralisme. La question est désormais de savoir si le S.P.D. reprendra cet objectif et cette politique et si c'est en leur nom que l'opposition ira aux urnes en 1986.

On peut penser, il est vrai, qu'en changeant aussi fondamentalement de cap, et en faisant au gauchisme la part si belle, la social-démocratie, à l'instar du travaillisme britannique, s'exclut elle-même du pouvoir pour longtemps. Mais l'Allemagne n'est pas l'Angleterre. La division du pays change profondément les choses et pourrait favoriser l'éclosion d'un nationalisme de gauche, fort différent de celui dont nous eûmes à souffrir, mais qui n'en serait pas moins dangereux pour l'Europe et donc pour la France.

La nécessaire renaissance de l'Europe

Il faut prendre clairement conscience de la situation singulière qui est celle de la République fédérale. Champ de bataille immédiat de tout affrontement entre l'Est et l'Ouest, elle accueille sur son territoire un fantastique arsenal d'armes conventionnelles et nucléaires. Or l'utilisation de ces armes dépend pour l'essentiel de la décision d'un pays étranger, les Etats-Unis, dont les intérêts ne coïncident pas forcément avec les siens. Quant à la France, à laquelle le territoire de la *République fédérale et son armée* — la première d'Europe — servent de bouclier, elle s'interdit, au nom de sa doctrine stratégique, d'indiquer à l'avance ce qu'elle ferait dans l'hypothèse d'un *conflit*. Si l'on veut bien considérer, enfin, que l'installation d'armes nouvelles dresse entre les deux Allemagnes autant de barrières supplémentaires qui approfondissent *la division du pays*, on comprendra pourquoi le pacifisme prolifère, en dehors et au sein de la social-démocratie.

Il est probable que la seule façon que nous ayons de détourner l'Allemagne des sirènes pacifistes et du national-neutralisme qu'elles finiront par engendrer, que le seul moyen à notre disposition pour tenter de la dissuader de jouer sa propre carte en reniant les solidarités édifiées depuis la guerre, est de renforcer radicalement ces mêmes solidarités, de leur donner une réalité, une dimension, une force nouvelle.

Ne comptons pas sur les procédures, les égoïsmes et la bureaucratie de l'Europe des Dix pour y parvenir. C'est d'un bond en avant qu'il doit s'agir, d'une mutation, d'une renaissance de la construction européenne qui, sans ignorer les communautés existantes, ne doivent pas se laisser enfermer dans les sables mouvants bruxellois.

L'Europe, dans les domaines qui engagent réellement l'avenir, y compris la défense, est-elle capable d'apporter à la République fédérale des réponses crédibles aux questions qu'elle se pose ? Est-elle capable de lui ouvrir une voie qui lui permette *d'échapper au choix entre* l'allégeance à l'égard des Etats-Unis, que répudient un nombre croissant d'Allemands, et l'aventure d'un destin national qui scellerait sa perte en *même temps que celle de l'Europe* ? Ce sont les questions auxquelles les Européens, et d'abord les Français, ne pourront plus se soustraire très longtemps. Les élections européennes *nous invitent à élaborer et à* soumettre au corps électoral des propositions concrètes. L'occasion est propice : il serait coupable et dangereux de la laisser passer.

JEAN FRANÇOIS-PONCET.

(1) Rappelons que la *négociation* START a pour objet la conclusion d'un nouvel accord soviéto-américain sur la limitation des armements stratégiques, autrement dit des fusées intercontinentales, des sous-marins nucléaires et des bombardiers à long rayon d'action.

Chimères européennes et défense de la France

par PIERRE LEFRANC

L'éventualité de l'installation en Allemagne fédérale de nouveaux missiles de l'OTAN provoque de nombreuses déclarations sur la *défense européenne auxquelles la* pensée du général de Gaulle est parfois associée (1).

De Gaulle s'est d'abord préoccupé de la défense de la France, persuadé qu'il était que cette défense devait être française (2) et que son autonomie commandait l'indépendance de notre pays et, par conséquent, sa politique étrangère.

Ce souci premier du fondateur de la Vᵉ République s'exprima dans le mémorandum du 17 septembre 1958 sur les conditions de notre appartenance à l'OTAN et qui fut adressé au *président des États-Unis* et au premier ministre de Grande-Bretagne. Le texte annonçait la sortie de la France de l'organisation militaire du traité de l'Atlantique nord si celle-ci ne se réformait pas. Sans réponse de ses partenaires, la France quitta l'alliance à la date prévue de son renouvellement, c'est-à-dire en 1966.

Ces années furent consacrées à la fabrication de notre armement nucléaire, expression de notre volonté d'autonomie, et la première explosion eut lieu en *février 1960*. Ensuite, de Gaulle s'employa à porter ces moyens nucléaires au niveau de technicité le plus élevé en augmentant la puissance des engins et *en œuvrant à la mise au point des* vecteurs indispensables à la stratégie de dissuasion. L'on peut considérer qu'en *1969*, au moment du départ de de Gaulle, l'autonomie de *la défense de la France était un fait* acquis.

Quant à la défense de l'Europe occidentale, l'on se souvient que de Gaulle fut opposé dès sa genèse à l'entreprise de création d'une Communauté européenne de défense et que ce furent, notamment, les parlementaires élus sur son nom qui provoquèrent l'abandon du projet en *1954. L'on n'a pas oublié* aussi que furent signés aussitôt après les accords de Paris, aux termes desquels l'Allemagne fédérale renonçait à tout armement nucléaire. Enfin, l'on sait qu'en septembre 1958, lors des entretiens entre Conrad Adenauer et de Gaulle posant les bases d'une alliance franco-allemande, le chancelier reconnaissait quels dangers pour la paix représenterait la possession pour son pays d'un armement nucléaire — les Soviétiques en faisaient un *casus belli* — et confirmait le renoncement définitif de l'Allemagne à ce redoutable moyen (3).

Enfin, dans le projet de construction politique de l'Europe de 1962, plus connu *comme* le *« Plan Fouchet »*, il est certes prévu la création d'une commission pour l'étude des moyens de coordination en matière de défense, mais les partenaires de la France prenaient soin de préciser que cette coordination ne pouvait se concevoir que « dans le cadre de l'alliance atlantique » et pour « contribuer au renforcement de cette alliance ». C'est dire que l'on demeurait fort éloigné d'une défense européenne indépendante.

En fait, depuis le dernier conflit, il n'y eut jamais de commencement à la mise sur pied d'une défense qui fût proprement européenne, et cela pour la raison simple et déterminante que l'introduction de l'arme nucléaire plaçait les protagonistes dans des situations foncièrement différentes. L'Italie ne voulait pas de ce type d'armes, l'Angleterre n'en disposait que sous contrôle américain, et sa possession était interdite à l'Allemagne ; la France seule en possédait une en toute propriété. Comment, dès lors, constituer un attelage équilibré ?

Périodiquement, à chaque tension, on reparle d'une formule de coopération plus étroite, mais l'on bute sur les *mêmes réalités*, qui sont les suivantes :

Tout d'abord les démocraties *d'Europe occidentale*, quel que soit l'effort qu'elles consentiraient, se trouvent dans l'incapacité de réunir — y compris les divisions américaines de l'OTAN — des forces conventionnelles suffisantes pour s'opposer valablement aux moyens du pacte de Varsovie. (Le rapport serait de trois contre un en notre défaveur.) Quant à l'aide en forces classiques que pourraient fournir les Etats-Unis, il paraît bien problématique que ceux-ci puissent en assurer le transport en temps utile, et encore faudrait-il qu'ils en disposent dans l'instant en quantité suffisante, ce qui paraît plus qu'improbable. Un conflit classique se terminerait donc inévitablement par une très rapide défaite des nations libres.

Pour ce qui est de l'éventuelle intervention des moyens stratégiques des Etats-Unis, le président Reagan nous a bien fait comprendre qu'il ne fallait pas compter dessus et que la nation américaine ne risquerait pas la destruction de New-York et de San-Francisco *pour sauver* Hambourg. Peut-on le lui reprocher ?

Dernière hypothèse : la mise en commun des forces nucléaires européennes. Outre que, mis à part celle de la France, il n'en existe pas d'autonome, il n'est pas imaginable qu'un pays européen quelconque risque la mort totale pour venir en aide à un voisin ! Pas plus que les Etats-Unis à notre égard, nous ne pouvons prendre, et surtout respecter, un engagement aussi terrible.

C'est pourquoi les discours comme celui de M. Chirac proposant qu'*« une dissuasion européo-américaine garantisse la sécurité de l'Europe occidentale »* (4) ne correspondent à rien de vraiment sérieux.

Alors ? Et qu'aurait pensé de Gaulle ? Personne ne peut le dire avec certitude, mais essayons de *répondre, puisque d'autres utilisent* sa référence.

Si l'on s'efforce de donner une suite logique à ce qu'il a toujours exprimé, on peut supposer que, ne *comptant pas sur l'intervention américaine*, conscient du déséquilibre flagrant des potentiels classiques susceptibles d'être engagés, constatant l'échec de l'Europe politique et refusant de livrer une bataille perdue d'avance, *il* eût, en repoussant les chimères, concentré la défense de la France sur la France.

Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais qui me paraît plus solide que celle *prétendant qu'il* aurait accepté que notre sort demeurât lié à l'issue d'une bataille classique de l'avant dont l'issue ne laisse aucun doute. Précisons que le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, seul moyen de lancement vraiment dissuasif, ne fut opérationnel qu'un an après le départ du général et que les capacités de ce système créaient un rapport de forces entre la France, ses alliés et l'Union soviétique totalement nouveau.

Sans doute de Gaulle *se serait-il* réjoui que l'Allemagne de l'Ouest accueille, pour augmenter sa protection, des armes nucléaires américaines de moyenne puissance, mais il aurait *certainement perçu qu'en* cas de conflit le sort de cette Allemagne se présentait sous des perspectives très sombres. Sans doute aussi aurait-il déploré le neutralisme *d'une partie de l'opinion allemande*, mais je crois qu'il l'aurait compris. Est-il possible de demander à une génération d'accepter de jouer le rôle de valets d'armes voués à la *mort au bénéfice d'une alliée* qui refuse le risque suprême ?

Si la jeunesse française échappe à cette désespérance, c'est bien parce qu'un de Gaulle lui a donné les moyens de croire aux chances de survie de sa liberté.

(1) M. Chirac, *le Monde* du 28 octobre.

(2) Charles de Gaulle, allocution à l'I.H.E.D.N., 3 novembre 1959.

(3) Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome I, *l'Europe* (1971).

(4) *Le Monde* des 20 et 21 octobre 1983.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

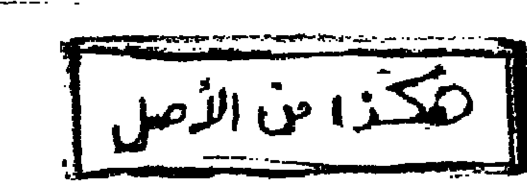
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE CONFLIT DU LIBAN ET LA SITUATION DES PALESTINIENS

Les Forces libanaises, branche militaire du Front libanais, dirigé par M. Pierre Gemayel, père du président libanais, ont rejeté, le mardi 8 novembre, la résolution de la conférence de réconciliation nationale libanaise de Genève concernant l'arabité du Liban. *« Tout ce que le Liban et son peuple ont subi en neuf années de guerre illustre sans doute les bienfaits de l'arabité du Liban »,* déclare un communiqué publié à l'issue d'un conseil de commandement des Forces libanaises.

Les Forces libanaises estiment, d'autre part, que les tentatives pour obtenir une révision de l'accord libano-israélien du 17 mai, qui a été l'une des questions au centre du congrès, visent à *« soumettre une fois de plus le Liban à la domination syrienne ».* Elles remarquent à ce sujet que le congrès a insisté sur la nécessité d'un retrait israélien *« sans mentionner les occupations syrienne et palestinienne ».*

D'autre part, les habitants des villes et des villages du Sud-Liban ont très largement suivi le mot d'ordre de grève générale lancé par les principaux responsables politiques et religieux de la région pour protester contre la fermeture des passages sur le fleuve Awali et l'occupation par les forces israéliennes du serail (gouvernorat) de Saïda. Tous les magasins, les établissements de commerce, les écoles et les administrations publiques sont restés fermés. Les chefs religieux ont dénoncé, au moyen des haut-parleurs des mosquées, les pratiques israéliennes contre la population du Sud-Liban. Ils ont demandé la réouverture des passages sur l'Awali, le retour des fonctionnaires libanais expulsés du sérail et la fin des campagnes d'arrestations contre les habitants du Sud-Liban.

La décision, annoncée lundi soir par les autorités israéliennes, d'entrouvrir les passages sur l'Awali n'a été que partiellement appliquée. Les soldats israéliens ont laissé partir les habitants désireux de quitter le secteur qu'ils contrôlent. Les voyageurs désireux de rentrer au Sud-Liban ont pour leur part été autorisés, après une longue attente, à passer, mais uniquement à pied.

La R.D.A. réaffirme son soutien à M. Yasser Arafat

Les événements de Tripoli continuent à susciter dans le monde de nombreuses réactions dénonçant l'attitude de la Syrie. A Tunis, notamment, pour la première fois, des voix se sont élevées mardi pour accuser le régime syrien. Celles du parti communiste d'abord, affirmant qu'*« aucun peuple arabe ne peut admettre que la Syrie se laisse aller à cette orientation étrange, contraire aux intérêts vitaux de la nation arabe »,* consistant à *« liquider l'autonomie de l'O.L.P. »* ; celles de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme ensuite, *« récusant l'argument syrien de la non-intervention, car nul n'ignore que le pouvoir à Damas, en alliance avec d'autres régimes, a sa part de responsabilité dans l'escalade entre les factions palestiniennes ».*

D'autre part, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a reçu mardi soir dans la capitale tunisienne l'ambassadeur est-allemand, qui lui a transmis un message verbal du chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, à l'attention de M. Yasser Arafat, dans lequel le dirigeant est-allemand réaffirme *« le soutien de son pays à l'O.L.P., aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien et à l'indépendance de décision de la centrale palestinienne ».* A Bruxelles, le groupe communiste français du Parlement européen a demandé mardi soir au conseil des ministres de la C.E.E. d'intervenir *« immédiatement auprès des autorités syriennes de façon humanitaire pour éviter un nouveau massacre et faire cesser l'agression contre la résistance et les camps palestiniens ».* A Damas même, le parti communiste syrien présidé par M. Khaled Bagdache (prosoviétique) a lancé mardi un appel *« pressant »* à *« l'arrêt des combats au Nord-Liban »* et a invité *« tous ceux qui y participent, responsables et combattants, à mettre un terme à ce drame sanguinaire ».*

M. Cheysson : le drame de Tripoli

A Paris, M. Claude Cheysson a appelé, mardi, à l'Assemblée nationale, à *« l'arrêt des hostilités à Tripoli »,* affirmant que l'existence de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) était nécessaire pour la recherche d'une solution pacifiste au Proche-Orient.

Le ministre a pris la parole au cours du débat sur le budget de son ministère pour évoquer *« le drame, le mot n'est pas trop fort, de l'étranglement, de l'étouffement de Tripoli prise à terre dans la pince blindée syro-libyenne, bloquée en mer par le jeu conjugué des navires israéliens et syriens ».* M. Cheysson a apporté son soutien à M. Yasser Arafat et estime que l'O.L.P. est *« une organisation dont la paix a besoin dans la région ».*

Le ministre a précisé que deux cents Français vivaient à Tripoli — essentiellement des professeurs et des personnes âgées ayant la double nationalité, — où, a-t-il poursuivi, M. Arafat est *« personnellement menacé — cet homme que le président de la République, il y a quelques jours, disait intelligent et courageux, qui a cherché et parfois réussi à donner à son organisation une valeur diplomatique et un caractère historique, — oui, une organisation dont la paix a besoin dans la région ».*

Il a poursuivi : « Peut-il y avoir un Liban indé*pendant, souverain, uni, si un avenir n'est pas donné aux trois cent mille ou quatre cent mille Palestiniens qui y vivent ? Et vis-à-vis d'Israël, même j'affirme que cette organisation* [l'O.L.P.] *est nécessaire. »*

« Il faut qu'Israël, notre ami, à qui nous reconnaissons ses droits d'Etat et de peuple dans la région, trouve sa place dans la coopération avec les peuples de la région, et le peuple palestinien n'est pas le moindre », a encore dit M. Cheysson.

« La France pense que le Conseil de sécurité devrait se saisir (...) de cette affaire », a-t-il affirmé, indiquant que Paris *« n'a pas ménagé ses efforts »,* a fait *« des démarches dans toutes les capitales arabes, dans toutes les capitales des pays du monde qui peuvent avoir une influence ». « A Damas même, l'intervention de la France,* a expliqué le ministre, *se fait conjointement et à côté de ses neuf partenaires de la C.E.E. et des pays arabes amis. »*

Le ministre a fait part de l'*« inquiétude »* de la France *« face à l'accumulation des menaces »,* au lendemain *« des horribles attentats »* de Beyrouth contre la force multinationale, mentionnant en particulier des *« mouvements de flottes et déclarations singulièrement agressives ».*

On indique de bonne source à Paris, qu'un bateau militaire français était prêt à évacuer les ressortissants français de Tripoli au cas où les combats menaceraient leur sécurité.

Israël s'accommoderait volontiers d'une O.L.P. soumise à Damas

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Nous ne versons aucune larme sur Arafat. »* Ces propos d'un haut fonctionnaire israélien n'ont rien pour surprendre. La défaite du président de l'O.L.P. ne suscite, c'est le moins qu'on puisse dire, aucune compassion dans les milieux politiques israéliens. Pourquoi en serait-il autrement ? Et pourtant, le coup de grâce porté à M. Arafat et à ses fidèles ne risque-t-il pas, avant tout, de « radicaliser » la centrale palestinienne en relançant le cycle de la violence aveugle qui, naguère, fit connaître au monde la cause des fedayin.

Les dirigeants israéliens refusent de partager cette crainte, du moins publiquement, car ce serait admettre que M. Arafat pouvait représenter à leurs yeux un « moindre mal ». Pas question, bien sûr, de lâcher pareil aveu. *« Il n'y a, au sein de l'O.L.P., ni modéré, ni extrémistes. Arafat n'est qu'un terroriste »* : telle a toujours été et telle reste la position d'Israël.

« Je ne vois pas pourquoi l'O.L.P. sans Arafat serait une pire chose pour nous », observe un haut fonctionnaire. De fait, la mise hors jeu de l'homme qui incarne depuis quatorze ans la légitimité palestinienne présente, au contraire, pour Jérusalem un double avantage. *« Le problème avec Arafat,* reconnaît notre interlocuteur, *c'est qu'il avait acquis une stature internationale. Son successeur, quel qu'il soit, ne pourra prétendre au même rôle. Il dirigera une organisation sous tutelle et passera pour un mandataire de la Syrie. »* Autrement dit, Damas, en privant l'O.L.P. d'un chef crédible, rendrait un fier service à Jérusalem.

Et puis, Israël saura désormais à qui s'en prendre lorsque des Palestiniens commettront au Liban des actes hostiles à son endroit. Tutrice de l'O.L.P., la Syrie sera jugée complice, ou du moins coresponsable, de ses agissements. D'éventuelles représailles israéliennes contre Damas n'en paraîtront que plus légitimes.

Les actuels déchirements entre Palestiniens, souligne-t-on avec fierté à Jérusalem, sont *« une des conséquences directes »* de l'intervention israélienne au Liban en juin 1982, qui se solda par le départ de l'O.L.P. de Beyrouth. On laisse entendre que le président Assad et ses alliés « dissidents » ne font que parachever l'entreprise de destruction d'une O.L.P. indépendante largement amorcée l'an dernier par Israël.

Il est une autre raison pour laquelle Israël s'accommoderait volontiers d'une O.L.P. plus intransigeante et soumise à Damas : les chefs de la rébellion tiennent, en effet, toute négociation avec l'Etat hébreu pour une trahison. Le gouvernement de M. Shamir pourrait poursuivre la colonisation des territoires occupés sans trop se soucier d'éventuelles critiques à l'étranger puisqu'il n'y aurait, de toute façon, plus personne pour souhaiter négocier avec lui.

C'est sans doute parce qu'elle a senti ce danger que la population des territoires, principale intéressée, manifeste chaque jour son soutien au chef élu de l'O.L.P., en dénonçant le complot syrien. Mardi 8 novembre, à Gaza, un millier d'étudiants et de lycéens ont exprimé leur appui à celui que la radio israélienne présente comme *« un chef en fin de course, vieilli et usé ».* Lundi, l'université de Bir Zeit, principal établissement d'enseignement supérieur de Cisjordanie, avait été le théâtre d'une réunion similaire. Selon une enquête réalisée auprès de deux cents notables des territoires occupés (maires, élus locaux, responsables syndicaux) et publiée mardi par *El Awda,* hebdomadaire de Jérusalem-Est, proche de l'O.L.P., neuf personnes interrogées sur dix conservent leur confiance à M. Arafat. Jusqu'au bout, les Palestiniens de Palestine lui restent fidèles.

Pour l'instant, Israël s'emploie à faire retomber la tension. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a mis à profit, mardi 8 novembre, une *« tournée des popotes »* au Sud-Liban pour rassurer la Syrie voisine. Cette visite surprise était la première du genre depuis celle de M. Begin il y a dix-sept mois, juste après l'entrée des troupes israéliennes.

« Nous entendons parler, a déclaré M. Shamir, de *mobilisation générale en Syrie. Nous entendons aussi des bruits de bottes. Nous sommes habitués à vivre sous la menace. Ne nous affolons pas. Je ne vois aucun motif spécial d'inquiétude. Nous n'avons intérêt à faire la guerre à personne et j'espère que la Syrie ne désire pas non plus nous affronter. »* Le ministre de la défense, M. Moshé Arens, qui accompagnait M. Shamir, a renchéri sur un ton apaisant : *« Nous ne voyons rien de nouveau sur la ligne de cessez-le-feu. Les Syriens y sont nombreux, mais ça fait bien longtemps. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La résistance acharnée du camp de Baddaoui

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Contre toute attente, le camp de Baddaoui était encore, mardi soir 8 novembre, aux mains des Palestiniens loyalistes de M. Yasser Arafat. Pourtant, la veille, tout laissait prévoir que les derniers défenseurs et les quelques dizaines de familles qui s'y trouvaient encore plieraient bagage à la faveur de la nuit pour aller chercher, dans Tripoli même, un abri plus sûr, ne serait-ce que provisoirement.

Autre sujet d'étonnement : le silence inhabituel de l'artillerie des deux adversaires qui dura jusqu'aux environs de 10 heures, les tirs repartant ensuite crescendo jusqu'à reprendre, pour ne plus le quitter, le rythme infernal des cinq journées précédentes.

Cette surprenante accalmie signifiait-elle que les adversaires de Yasser Arafat après lui avoir infligé une cuisante défaite avaient décidé de se borner à l'enfermer dans la nasse ? Ou indiquait-elle déjà l'approche d'un cessez-le-feu ? Tout au long de la journée, de très nombreux avant-postes avaient été installés sur l'axe nord-sud menant aux faubourgs tripolitains les plus rapprochés de Baddaoui, tandis que le gros de l'artillerie du Fath prenait position dans les vastes orangeraies qui séparent Tripoli du faubourg portuaire d'El-Mina.

Les miliciens sunnites intégristes du mouvement Towhid, alliés jusqu'ici fidèles de l'O.L.P., contrôlent entièrement cet unique accès à la mer, ce qui leur a valu d'essuyer déjà quelques volées d'obus des Syriens. Il y avait mardi matin au port, comme tous les jours précédents depuis le début des affrontements, une petite centaine de personnes en partance. Des Libanais alaouites volontiers soupçonnés ici de nourrir des sentiments pro-syriens (1), préféraient gagner, après quatre à cinq heures de traversée, le port syrien de Tartous moyennant 100 livres libanaises par personne.

Ces départs ne vont pas sans risque : mardi vers midi, une barcasse qui s'apprêtait à quitter son mouillage à quai pour conduire une quinzaine de passagers vers l'un des quinze à vingt bateaux ancrés au large — plutôt que de se risquer dans le bassin du port — en a été empêchée par un tir de semonce de cinq ou six obus, qui ont soulevé des gerbes d'eau à quelques mètres de sa proue... Peut-être ce regain de surveillance tient-il à l'intention qu'on prête à M. Yasser Arafat de s'éclipser par la mer ?

Eviter le pire

Un quotidien libanais se référant à des *« sources policières »* faisait état mardi de la présence, près du port, d'un navire battant pavillon grec tout spécialement dépêché pour embarquer M. Arafat. Une rumeur plus surprenante mit les journalistes en émoi. M. Yasser Arafat, assurait-elle, avait quitté Tripoli en fin d'après-midi en hélicoptère pour aller chercher refuge... à bord d'un navire français.

Vers 11 h 30, cédant aux instances d'un porte-parole de l'O.L.P., qui voulait à tout prix mener les journalistes jusqu'à Baddaoui pour y montrer que les défenses du camp « *tenaient ferme* » et que *« la population civile* [n'avait] *pas abandonné les lieux »,* nous y étions retournés en évitant la route habituelle, désormais tenue en permanence sous le feu des assaillants, qui ont investi la raffinerie de pétrole, en empruntant un autre chemin.

Notre cicérone avait raison sur le premier point. Les artilleurs du Fath s'en donnaient à cœur joie, tirant sans discontinuer, et ceux d'en face ne se faisaient pas prier pour répondre avec une égale générosité.

Toutefois, nous ne vîmes que quatre ou cinq familles, soit une trentaine de personnes, rassemblées dans la cave d'une maison. Si les femmes, jeunes ou âgées, montraient une fière assurance; semblant ne pas même entendre les explosions qui secouaient les murs et faisaient vaciller la flamme de l'unique lampe à pétrole, les enfants faisaient peine à voir, serrés les uns contre les autres dans la semi-obscurité de ce refuge qu'ils n'ont guère dû quitter depuis maintenant six jours. N'en déplaise à notre guide, en dehors de ce petit groupe, il n'y avait pas âme qui vive dans ce camp, où, par instants, les projectiles s'abattaient à raison de quarante à la minute...

Vers 13 heures, la bonne quarantaine d'envoyés spéciaux présents chaque jour sur le terrain se présentaient devant l'hôtel de ville de Tripoli. Le bruit avait couru qu'« il » était là, et pour une fois c'était vrai... Le chef de l'O.L.P. venait, en effet, de participer à une réunion de travail avec le gouverneur, le président de la municipalité, le chef du Mouvement d'unification islamique (Towhid) et des représentants des diverses formations politiques et religieuses locales. Une séance de travail qui aura eu au moins pour résultat de décider de la création d'une *« commission de crise ».*

Celle-ci a été chargée de prendre toutes dispositions utiles pour assurer au mieux la sécurité et la sauvegarde de Tripoli si la ville — où l'on édifie sans relâche des murets de sacs de sable et des postes de tir — devait en arriver, ce qui n'est pas exclu, aux combats de rue. A sa sortie, M. Arafat, s'il a souri aux caméras comme aux plus beaux jours, s'est toutefois montré fort peu loquace : *« C'est à ceux avec qui je viens de m'entretenir, et non à moi, qu'il appartient de décider s'il faut ou non se battre jusque dans la ville »,* a-t-il dit.

Peut-être parviendra-t-on à éviter le pire ? Déjà, le cheikh Saïd Chaabane chef, du Towhid, pourtant partisan convaincu de l'O.L.P., a demandé à M. Arafat, à ses adversaires et aux alliés de ces derniers de convenir au plus tôt d'un cessez-le-feu, de l'appliquer et de se réunir autour d'une table de négociations. *« Il faut en appeler au président syrien,* a dit le cheikh Chaabane, *pour qu'il fasse cesser la bataille, et qu'il réconcilie les frères de manière qu'ils puissent travailler ensemble à lutter contre notre seul ennemi : Israël. »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le président Assad appartient à la communauté musulmane alaouite.

Accord pour un cessez-le-feu au Nord-Liban

(Suite de la première page.)

Les participants au sommet de Doha ont, dès lors, insisté pour que leurs représentants — les ministres des affaires étrangères du Koweït et de Qatar — se rendent sans tarder à Damas. Ces derniers ont présenté, d'abord à M. Khaddam, ensuite au président Assad, un projet de règlement susceptible de les rassurer : le cessez-le-feu serait suivi de la convocation d'une session extraordinaire du Conseil national palestinien (le Parlement de l'O.L.P.) qui procéderait à des nominations à des postes-clés de personnalités acceptables par les dissidents du Fath et les dirigeants de Damas.

Compte tenu de la volonté de ces derniers d'éliminer purement et simplement M. Yasser Arafat et ses amis, l'accord conclu à Damas paraît, à première vue, surprenant. D'autant que les chefs d'État du Golfe n'auraient, à aucun moment, menacé d'avoir recours à des sanctions. Il est vrai que le Parlement du Koweït a adopté, mardi, à l'unanimité une résolution recommandant la suppression des subsides versés à la République baasiste, mais il était peu probable, disait-on dans les couloirs de la conférence, que le gouvernement de l'Emirat assume la lourde responsabilité de porter atteinte au potentiel de guerre d'un pays *« frère ».* En tout cas, l'Arabie Saoudite, principal bailleur de fonds de la Syrie, était d'emblée opposée à une mesure qui aurait eu pour effet d'entamer l'influence qu'elle exerce à Damas, voire de compromettre la mission de médiation qu'elle a assumée pour rétablir la paix civile et l'intégrité territoriale du Liban.

Le président Assad aurait cédé, en réalité, à des pressions internationales convergentes. On apprend de bonne source ici que l'Union soviétique, en particulier, a entrepris ces derniers jours des démarches pressantes, bien que discrètes, auprès du chef de l'Etat syrien, l'incitant instamment à renoncer à un projet qui *« servirait au premier chef les intérêts des Etats-Unis et d'Israël ».*

La France, pour sa part, a adressé aux chefs d'État du Golfe réunis à Doha un message faisant état de son intention de porter l'affaire devant le Conseil de sécurité. Malgré le démenti de Paris, on continue d'assurer ici qu'un bateau de guerre français s'est approché des rivages de Tripoli pour évacuer les dirigeants palestiniens assiégés, si ceux-ci en exprimaient le souhait.

En recevant la délégation arabe, dans la nuit du mardi au mercredi, le président Assad savait déjà qu'il avait virtuellement perdu la partie. La défaite militaire des fedayin n'aurait pas servi à grand-chose puisqu'il n'avait pas réussi à scinder l'O.L.P. ou à susciter une direction de rechange. A l'exception des groupes d'obédience syrienne, les principales organisations membres de la centrale des fedayin — y compris celles qui ne ménagent pas leurs critiques à l'égard de M. Arafat — ont serré les rangs autour du président de l'O.L.P. : MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, respectivement chef du Front populaire et du Front démocratique, bien que favorables aux options politiques de la Syrie, ont renouvelé cette semaine leur soutien à M. Yasser Arafat qui demeure à leurs yeux *« le chef légitime et le symbole de la résistance palestinienne ».* Le péril d'une prochaine confrontation avec les Etat-Unis et Israël a peut-être achevé de convaincre le président de la République baasiste de la nécessité de mettre un terme aux combats de Tripoli.

Le recul de Damas n'est sans doute que provisoire. On connaît, en effet, la détermination obstinée du président Assad, l'antipathie tenace qu'il nourrit à l'égard du président de l'O.L.P. Cependant, beaucoup dépend de l'issue politique du conflit. Si l'O.L.P. devait remanier sa direction et renoncer partiellement à son autonomie à l'égard de la Syrie, la collaboration pourrait reprendre, à terme, entre les deux parties antagonistes.

ÉRIC ROULEAU.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. CHADLI BENDJEDID

« Il faut laisser le passé à l'histoire, nous construisons l'avenir »

a déclaré le président à ses compatriotes

Le deuxième temps fort de la visite du chef de l'État algérien — après l'hymne national *Kassaman*, joué pour l'accueillir, lundi — devait avoir lieu ce mercredi matin 9 novembre avec la cérémonie de la flamme à l'Arc de triomphe. Pourtant, un troisième temps fort, que les organisateurs n'avaient pas prévu ou dont ils n'avaient, en tout cas, pas prévu l'intensité, s'est produit mardi matin lorsque le président Chadli a accueilli quelque deux mille membres de la communauté algérienne en France. (Lire notre encadré).

L'accueil enthousiaste réservé par la foule à leur chef d'Etat, mais aussi à M. Mitterrand, qui l'avait rejoint, a été l'événement marquant de la journée. Il est des circonstances où l'émotion devient un fait politique ; ce fut le cas. En ovationnant comme ils l'ont fait le chef de l'Etat français, les quatre fois où le président Chadli a parlé de *« mon ami François Mitterrand »* et les deux fois où, lui prenant la main, il a levé son bras en l'air comme il l'avait déjà fait à Alger, les Algériens présents ont spontanément manifesté leur volonté de réconciliation.

Dans la bousculade, le président Chadli avait perdu ou oublié le texte — à vrai dire assez académique — du message, distribué à l'entrée, qu'il devait adresser à la communauté. Plus vivante, plus directe, plus politique aussi, son improvisation a fait impression et a contribué à transformer l'émotion en délire. *« Je suis très heureux de ma visite. Je suis très heureux d'être là avec l'ami François Mitterrand. Je suis très heureux d'être avec vous »*, a-t-il dit très simplement, avant d'expliquer : *« Il faut laisser le passé à l'histoire. Nous construisons l'avenir. »* Et il a rappelé que l'Algérie avait légitimement lutté pour son indépendance, il a insisté sur les liens créés *« par une histoire de cent trente-deux ans »*.

Évoquant la sécurité des citoyens algériens, il a souligné que les autorités françaises *« ont fait ce qu'il fallait »*, avant d'ajouter : *« Vous êtes tous des ambassadeurs de l'Algérie. Il faut respecter les lois françaises, mais le but de chacun doit être le retour définitif au pays. »* Passage fort remarqué lorsqu'il lance un avertissement indirect aux activistes de Ben Bella et aux intégristes inspirés par des puissances étrangères : *« L'islam, ce n'est ni la violence, ni le fanatisme, ni la réaction. L'islam, c'est la justice sociale. »* Et puis encore un vibrant appel en faveur de l'*« édification maghrébine »* et, une nouvelle fois, le thème de la réconciliation franco-algérienne.

Chaleureusement acclamé, M. Mitterrand a expliqué qu'il était venu *« pour associer le peuple français à cette réception, qui est un témoignage d'espoir »*. Parlant de la visite, qui a une *« immense signification »*, il a souligné qu'elle *« marque une choix courageux et décisif pour que le passé cède devant le présent et l'avenir »*. Présentant sa présence comme un *« témoignage de volonté politique »* et un *« témoignage d'amitié »*, il a appelé à faire *« reculer le racisme et les intolérances »*, avant de lancer : *« Comme il serait bon de parler en frères, chacun dans le respect des lois, des usages et des mœurs... »*

Alors qu'opposants et « ultras » algériens se rejoignaient, paradoxalement, pour reprocher au président Chadli d'avoir entrepris cette visite à quelques semaines du cinquième congrès du F.L.N., alors que s'est développé en France, en raison de la crise économique, un climat d'intolérance à l'égard des immigrés, le chef de l'Etat aura fait la preuve de son incontestable popularité et démontré que la réconciliation et l'amitié sont la façon la plus efficace de faire accepter une communauté étrangère dans le pays d'accueil.

Cette atmosphère d'amitié devait se manifester sur un autre registre au déjeuner offert par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, qui a présenté au président Chadli — après un entretien en tête à tête — ses invités, plus de deux *cent personnalités du monde de la* politique, des arts, du spectacle, de la littérature et des affaires qui, toutes, ont, à un moment de leur vie, eu une relation particulière avec l'Algérie.

Les toast échangés ont, comme lors du dîner offert par le chef de l'Etat à l'Elysée, mis l'accent sur l'amitié retrouvée et la nécessité d'édifier une *« coopération d'un type nouveau »*. M. Mitterrand, que l'accueil du matin avait manifestement touché, a improvisé la conclusion de son toast pour lui donner une note plus personnelle, plus chaleureuse, à laquelle les Algériens ont été très sensibles. *« Le président Chadli incarne bien la noblesse du peuple algérien, qui a su tendre la main à l'adversaire d'hier pour restaurer l'amitié »*, a-t-il dit notamment, avant de rappeler les valeurs de la civilisation arabo-musulmane, qui magnifie la raison par rapport à la passion. Lui faisant écho, le président Chadli a déclaré : *« Tournée vers l'avenir, nos relations tireront force et consistance de l'affirmation de nos indépendances et de l'égalité de nos rapports. »*

PAUL BALTA.

LES MÉDIAS ALGÉRIENS ACCORDENT A L'ÉVÉNEMENT UNE PLACE EXCEPTIONNELLE

(De notre correspondant.)

Alger. — Revue de la presse française, publication intégrale par *El Moudjahid* des interviews accordées par le président Chadli au *Monde*, au *Figaro* et à Antenne 2, titres en rouge sur toute la largeur de la « une », les médias algériens accordent une place exceptionnelle à la visite du chef de l'Etat.

Al Chaab, le quotidien en arabe, écrit : *« Cet important événement signifie que la période de plus de vingt et un ans écoulée constitue suffisamment de temps — du moins du côté algérien — pour dépasser et surmonter les sensibilités du passé et ouvrir une nouvelle page. »*

El Moudjahid, le quotidien en français tiré à 300 000 exemplaires, analyse ainsi la portée de la visite : *« Au lieu des relations, naguère en dents de scie, où peuvent alterner l'espoir et la déception, le moment est sans doute venu de concevoir des relations dynamiques et stables, à l'abri des humeurs et des conjonctures. Entre l'Algérie et la France, il ne peut être question d'une coopération limitée aux nécessités du moment ou par des critères mercantiles. C'est un vaste dessein que cette coopération doit embrasser dans une vision globale et indivisible, une vision à long terme. »*

Dans l'ensemble, les médias mettent l'accent sur les problèmes et les espoirs des immigrés.

Lundi, le journal télévisé en langue arabe s'était ouvert sur la cérémonie d'accueil et la retransmission des deux hymnes nationaux, suivis de séquences au cœur de la capitale pavoisée. L'agence A.P.S. évoque *« des milliers de Français et Algériens immigrés en France massés sur le parcours qu'allaient emprunter les deux chefs d'Etat entre les Invalides et le palais de Marigny »*.

Les téléspectateurs algériens étaient cependant déçus de n'avoir pas vu de grandes foules lundi. *« C'est peu, comparé à l'accueil qui avait été fait à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand »*, avons-nous entendu. Ces deux visites avaient été effectivement un triomphe populaire. Si familier de la France soit-il, l'Algérois moyen a du mal à concevoir qu'il est difficile de mobiliser le Parisien d'aujourd'hui pour acclamer des cortèges officiels.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les « you-you » de la réconciliation

D'un coup d'œil, les policiers des « voyages officiels » (V.O.) avaient jugé la salle trop exiguë et les convives trop nombreux. On allait tout droit à une mémorable catastrophe. *« Ça va tanguer »*, avertissait un commissaire parisien en constatant que les Algériens résidant en France, étaient décidés, avec ou sans carton, à embrasser le président Chadli. Mais les policiers avaient plus urgent à faire — déjouer l'attentat, placer les tireurs d'élite — que de filtrer cette foule endimanchée, impatiente comme pour la fête, et que les lustres et les lambris de l'hôtel Intercontinental impressionnaient.

Les mille cinq cents invités algériens du président Chadli, sélectionnés dans toute la France et parmi toutes les classes sociales, se retrouvaient bientôt à plus de deux mille, serrés à craquer, sous les ors d'un salon d'apparat. Et, en fait de houle, c'est une formidable tempête de cris, de « you-you » de bienvenue et de bras levés qui salue les deux chefs d'État.

L'Algérien, seul, malmené par un premier coup de tabac d'ovations. Son épouse, coincée contre le buffet, les policiers noyés au point qu'il fallut ordonner très vite un repli précipité avant que la nasse ne se referme tout à fait.

Après ce bref répit, et l'arrivée de M. François Mitterrand, il fallut bien y retourner. Mais même à deux, surtout à deux, l'Algérien et le Français succombèrent. Chauffée à blanc, la foule des Algériens de France hurlait son plaisir. Plus rien ne protégeait le président français du cyclone. *« Mitterrand ! Mitterrand ! »* Des vieux pleuraient sous l'étreinte. Des filles de vingt ans, jeunes « stars du Maghreb » habillées à la dernière mode « beur », glissaient, légères, pour un baiser et n'avaient plus pour se rattraper que le secours des mains présidentielles.

Cinq, dix mètres, c'est tout ce que les deux chefs d'Etat purent parcourir dans la salle archicomble. Les V. O. ployant sous le nombre recommandaient, commandaient presque, avec tout le respect possible, aux deux naufragés de faire demi-tour. Ce succès de popularité en chambre, risquait de tourner à la menace physique.

« Chadli ! Mitterrand ! » La salle tonnait, mais les deux présidents étaient désormais hors d'atteinte, sauvés par la présence d'une galerie surplombant la salle. Mains jointes, bras tendus, ils offrirent l'image de la réconciliation définitive entre la France et l'Algérie, du haut d'un fragile balcon. Trombes d'applaudissements et de « you-you » quand le président Chadli fit acclamer à plusieurs reprises le nom de son *« ami François Mitterrand »*. Hourras sanglottés, approbations à fond de gorge lorsque le chef de l'Etat français, *en réponse, forma le vœu que* s'estompent *« les racismes et les intolérances »*.

Puis, prudemment, comme s'il y avait dans cette salle de quoi *faire sauter le vieux palace, on* referma les portes du salon pour laisser s'échapper, un peu sonnés, les deux présidents et leur cortège de policiers exténués.

PHILIPPE BOGGIO.

Plus de huit cent mille résidents algériens en France

L'immigration constitue l'un des axes principaux des rapports franco-algériens, tant par le volume numérique de la communauté algérienne en France que par les liens particuliers qui, à travers vents et marées, se sont tissés entre les deux peuples.

Avec 805 355 résidents, familles comprises, recensés à la fin de 1982, l'immigration algérienne occupe aujourd'hui la deuxième place en France, derrière les 866 000 Portugais. Elle accuse une diminution de quelque 11 500 personnes par rapport à l'année 1981 et de près de 10 % depuis 1975, année où elle comptait 884 320 résidents, alors que le nombre total d'étrangers installés en France a augmenté de près de 15 % au cours de la même période.

Cette diminution s'explique surtout par la décision prise par l'Algérie, en septembre 1973, d'interdire l'émigration vers la France à la suite des incidents raciaux de Marseille. De son côté, la France a suspendu toute immigration sur son territoire depuis juillet 1974.

Mais les Algériens n'en représentent pas moins quelque 18 % des 4 459 068 immigrés résidant en France. Et, du fait de la forte immigration des années 60, ils restent deux fois plus nombreux qu'ils n'étaient en 1962, au moment de l'indépendance. A ces statistiques, on pourrait ajouter un nombre presque égal d'Algériens ayant acquis la nationalité française : 450 000 personnes constituant les familles d'anciens harkis, et plus de 300 000 immigrés de la deuxième *génération* — enfants nés en France après le 1er janvier 1963, — sans parler d'un certain nombre de clandestins.

Au-delà des statistiques, les hasards de l'histoire, et surtout les avatars de la période coloniale, ont donné à cette communauté une importance particulière. Les premières arrivées de travailleurs algériens remontent au début du siècle avec l'apport d'un grand nombre de « travailleurs coloniaux » durant la guerre de 1914-1918. De 1922 à 1924, le nombre des immigrés algériens atteint quatre-vingt-dix mille et ce flot ne sera interrompu que pendant la grande crise des années 30 et au cours de la guerre de 1939-1945. Après la libération, la reconstruction puis l'expansion réclament une immigration plus massive encore qu'en 1918. Le recensement approximatif de 1954 dénombre deux cent douze mille Algériens en France : dix fois plus qu'en 1946, un vingtième de la population algérienne (*un vingt-cinquième aujourd'hui*).

Un phénomène structurel

Après l'indépendance, l'émigration, devenue un phénomène structurel des relations franco-algériennes, survivra à sa cause première. D'ailleurs, l'exode vers la France sera d'autant plus considérable et d'autant plus anarchique qu'après les troubles de l'immédiat après-guerre, précurseurs de l'insurrection, Paris avait accordé aux Algériens, considérés comme citoyens français, une liberté totale de circulation entre leur patrie et la France. En 1962, les accords d'Evian, qui garantissent également la libre circulation entre les deux pays, donnent le signal d'une immigration familiale massive. Puis se concluront une série d'accords entre Paris et Alger.

Malgré tous les obstacles, la communauté algérienne en France a *continué de progresser*. Elle est passée de 350 000 personnes en 1961 à 755 000 personnes dix ans plus tard (contre 685 000 Portugais et 589 000 Italiens), avec plus de la moitié d'actifs (plus de 40 % dans le bâtiment et les travaux publics, plus 23 % dans les industries mécaniques et électriques, environ 15 % dans le textile et la chimie).

La deuxième génération

Les problèmes posés par la deuxième génération sont particulièrement aigus. Sur quelque 2,3 millions de jeunes étrangers ou enfants de familles étrangères de moins de vingt-six ans, plus de 500 000 mille sont d'origine algérienne.

Un grand nombre d'entre eux subissent le double handicap du racisme et des difficultés d'insertion des jeunes dans la vie socio-professionnelle. Sur le plan juridique, la situation est singulièrement compliquée pour les jeunes d'origine algérienne nés en France après le 1er janvier 1963, et qui acquièrent automatiquement la nationalité française, puisque leurs parents sont nés en Algérie, territoire français à l'époque. S'ils se refusent à demander la carte d'identité française, ils ne peuvent non plus recevoir, en tant que Français, une carte de séjour d'étranger : le risque est grand, dès lors, qu'ils soient confondus, dans le travail ou sur la voie publique, avec les « sans-papiers ».

Il est devenu banal de montrer les jeunes immigrés d'origine maghrébine écartelés entre la culture de leur famille d'origine et la modernité, dans les grandes villes tentaculaires d'Occident. Les incidents de Vénissieux, de Nanterre et d'autres cités relèvent plus, il est vrai, du problème social des grands ensembles que de celui de la deuxième génération.

Au lieu d'accepter la tentation d'un double rejet — celui du milieu familial et celui du milieu urbain, — beaucoup de jeunes Algériens revendiquent aujourd'hui leur originalité, manifestent aux yeux de tous un style de vie et une culture propres. Qu'il s'agisse du langage avec l'*extension du verlan, de la mode*, du rock arabe avec le groupe Carte de Séjour ou Zaama d'banlieue, de la littérature avec le jeune romancier Mehdi Charef, ou encore du journalisme, avec *Sans Frontière*, fondé en 1979, et des radios libres comme Radio-Beur, la jeunesse d'origine algérienne joue un grand rôle aujourd'hui dans une floraison d'activités culturelles qui créent peut-être la meilleure charnière entre la population française et le milieu immigré.

Autre problème épineux : celui du service militaire, l'Algérie appelant les garçons à leur majorité pour un service national de deux ans, et la France pour un service d'un an... L'accord qui vient d'aboutir devrait régler une fois pour toutes cette question.

JEAN BENOIT.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PREMIER MINISTRE CANADIEN

M. Trudeau a exposé à M. Mitterrand son projet de « bons offices » entre l'Est et l'Ouest

M. Pierre Elliott Trudeau a été reçu le mardi 8 novembre par M. Mitterrand. Le premier ministre canadien commençait à Paris le voyage qui doit le mener dans différentes capitales d'Europe occidentale et lui permettre de préciser le projet de « mission de bons offices » entre l'Est et l'Ouest qu'il avait récemment lancé au cours d'une conférence à l'université de Guelph, dans l'Ontario (*le Monde* du 29 octobre et du 4 novembre). Une telle mission permettrait, selon lui, de rétablir une certaine confiance entre les deux blocs et contribuerait à rouvrir le dialogue entre Moscou et Washington en dépit des tensions actuelles.

Après son entretien avec le chef de l'Etat, M. Trudeau a assuré qu'il partageait avec son hôte *« l'espoir de faire progresser la paix et de trouver les moyens de réduire la course aux armement »*. Du côté français, on observe que le premier ministre canadien, dans sa démarche, ne remet pas en question le soutien de son pays à la décision de l'OTAN en faveur de l'installation des euromissiles en cas d'échec des pourparlers de Genève et qu'il *adhère par ailleurs à la position de* Paris et de Londres, hostiles à la prise en compte de leurs arsenaux nucléaires dans la négociation américano-soviétique.

M. Trudeau a gagné La Haye dans la soirée et s'y est entretenu avec le premier ministre néerlandais, M. Lubbers. Après avoir été reçu en audience ce mercredi par la reine Beatrix, il devait se rendre à Bruxelles, puis, les jours suivants, à Rome, à Bonn et à Londres.

● *M. Couve de Murville et la force de frappe.* — A l'occasion du débat sur le budget des relations extérieures à l'Assemblée nationale, le mardi 8 novembre, M. Maurice Couve de Murville (R.P.R., Paris) a souligné *« la situation particulière de la France, à la fois directement concernée par la défense de l'Europe occidentale et étrangère aux décision prises, en 1979, par l'OTAN, puisqu'elle ne participe pas à son commandement intégré et qu'aucune force alliée n'est plus établie sur son sol »*.

L'ancien premier ministre a ajouté : *« Une situation particulière dominée, aussi, par la possession d'une arme nucléaire nationale, dont, à aucun prix, la sauvegarde, en tant que telle, ne doit être compromise. »*

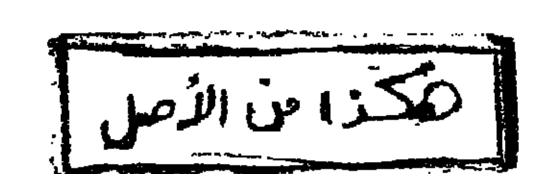
Pérou

Les élections municipales ... difficiles pour

Relations

Paris-Annecy
Paris-Besançon
Paris-Chalon-sur-Saône
Paris-Chambéry
Paris-Dijon
Paris-Genève
Paris-Lyon
Paris-Marseille
Paris-Montpellier
Paris-Saint-Etienne

TGV



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Pérou

Les élections municipales du 13 novembre seront difficiles pour le gouvernement

Le parti du président Belaunde, Action populaire, est en mauvaise position pour les élections municipales qui doivent avoir lieu dimanche 13 novembre. Le scrutin risque, en outre, d'être perturbé par l'organisation de guérilla maoïste Sentier lumineux.

Lima. – *« Non au vote. La rébellion se justifie... »* Les consignes du Sentier lumineux, appelant au boycottage des élections municipales, couvrent plusieurs murs de la capitale. Au cœur du pays, dans leur bastion qui comprend trois provinces, les guérilleros ont décrété la grève générale pour les 12, 13 et 14 novembre. Portant cagoules et armés de mitraillettes, ils ont pris d'assaut deux radios locales pour diffuser leur message. D'autres ont intercepté des véhicules en pleine campagne pour distribuer des tracts aux passagers et confisquer leurs cartes d'électeur.

Le chantage à la terreur a redoublé ces dernières semaines, dans la capitale comme dans les Andes. Un local d'Action populaire, le parti du président Fernando Belaunde, le Congrès, la centrale syndicale C.G.T.P. et plusieurs commissariats de police ont été attaqués à la dynamite. Depuis la mi-octobre, les attentats terroristes ont fait une centaine de victimes, parmi lesquelles une dizaine de policiers et de soldats. A Huanta, un guérillero d'une quinzaine d'années a déchargé son arme, à bout portant, sur le candidat gouvernemental à la mairie.

De notre correspondante

Le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich, a affirmé que le Sentier lumineux se préparait à frapper un grand coup afin de créer la panique. Les forces armées et la police ont prévu un dispositif pour permettre le bon déroulement des opérations de vote. Dans les trois provinces, où est déclaré l'état d'urgence depuis décembre dernier, le général Noël a, notamment, interdit toute manifestation sur la voie publique.

Ces mesures suffiront-elles à décourager les guérilleros ? On peut en douter. Le Sentier lumineux a lancé la consigne de boycottage pour *« démontrer sa force au pays »*. Il mettra tout en œuvre pour créer le chaos parce que, si les élections ont lieu normalement, il se verrait infliger une sévère défaite morale. Cette défaite pourrait être le coup de grâce pour un mouvement subversif qui, depuis le début de l'année, a déjà perdu de nombreuses batailles.

En déposant son bulletin de vote dans l'urne, la population va non seulement désigner ses autorités locales mais aussi choisir son camp : « pour » ou « contre » le Sentier lumineux, « pour » ou « contre » le terrorisme. Ce caractère plébiscitaire est double car les électeurs se prononceront aussi sur la politique du gouvernement au pouvoir depuis le 28 juillet 1980.

« Le 13 novembre, nous battrons dans les urnes le gouvernement et les terroristes », ont assuré, chacun de son côté, les deux principaux candidats de l'opposition, M. Alfredo Barnechea pour l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA) et M. Alfonso Barrantes pour la Gauche unie. Ils sont actuellement en tête des sondages, le premier avec 32 % des intentions de vote, le second avec 25 %. Le candidat officiel, M. Alberto Grados, ne viendrait qu'en troisième ou quatrième position.

Ces sondages ont été accueillis sans surprise. Le gouvernement est conscient de la baisse de sa popularité, due à l'usure du pouvoir et à une politique économique néolibérale qui a réduit le pouvoir d'achat et lésé, en même temps, les intérêts de la bourgeoisie. C'est pour prévenir une défaite qu'Action populaire a choisi comme candidat, à Lima, un indépendant. Malgré une brillante campagne électorale, M. Grados n'est cependant pas parvenu à faire oublier qu'il représente le gouvernement.

NICOLE BONNET.

Argentine

M. Alfonsin a fait appel exclusivement à des radicaux pour constituer son cabinet

Buenos-Aires. – M. Raul Alfonsin met les bouchées doubles. Après avoir obtenu des militaires que le pouvoir lui soit remis, le 10 décembre et non le 30 janvier 1984, comme cela avait été prévu à l'origine, le président élu, a annoncé mardi 8 novembre la composition de son gouvernement.

Deux constatations s'imposent. En premier lieu, l'homogénéité du nouveau cabinet. Les huit ministres désignés par le vainqueur des élections du 30 octobre appartiennent au radicalisme et sont tous, à l'exception du ministre de l'intérieur, des « alfonsinistes » qui à partir de 1972 ont collaboré étroitement avec le fondateur du Mouvement de rénovation et changement. En plaçant à la tête du ministère de l'intérieur M. Antonio Troccoli, chef de file du courant « national », le nouveau président a choisi un homme connu

De notre correspondant

pour son habileté politique, son sens de la négociation et surtout ses bonnes relations avec les dirigeants justicialistes. M. Troccoli a déjà annoncé la couleur. Son ministère sera celui *« de la liberté, de la défense des droits individuels et du respect du fédéralisme »*.

Deuxième constatation : les affaires étrangères, la défense et les relations avec les syndicats constitueront le « domaine réservé » du président. M. Dante Caputo, nouveau ministre des relations extérieures, est un jeune technocrate de trente-neuf ans qui exerce pour la première fois des fonctions publiques. Titulaire d'un doctorat en sociologie politique de l'université de Paris, chercheur associé au C.N.R.S., il est depuis 1976 le conseiller politique de M. Alfonsin. M. Dante Caputo a joué un rôle déterminant dans la transformation du vieux parti radical en un mouvement de masse moderne, malgré les réticences des barons du radicalisme.

Celui qui aura à charge, selon sa propre expression, de *« placer les forces armées au service de la démocratie »* et qui devra reprendre en main les redoutables services de renseignement des trois armes avoue ne rien connaître... aux questions militaires. Destiné d'abord au ministère du travail, le nouveau ministre de-la défense, M. Raul Borras, a fait une longue carrière politique au sein de l'Union civique radicale. Il fut sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture durant le gouvernement de M. Arturo Illia.

C'est un dirigeant syndical « indépendant » qui aura la délicate mission de mener l'offensive contre la bureaucratie syndicale péroniste. Le nouveau ministre du travail, M. Antonio Mucci, après avoir milité au sein du parti socialiste, adhéra à l'Union civique radicale en 1958. Secrétaire général adjoint de la Confédération générale du travail au début des années 60, M. Antonio Mucci est un partisan convaincu de la démocratisation des syndicats.

En plaçant M. Bernardo Grispun à l'économie, M. Carlos Alconada Aramburu à la tête d'un grand ministère regroupant l'éducation et la justice, M. Roque Carranza aux travaux publics et M. Aldo Neri à la santé publique, M. Raul Alfonsin n'a pas voulu prendre de risques. Tous les quatre ont une solide expérience dans leurs domaines respectifs. Le premier fut directeur de la Banque centrale sous M. Arturo Illia et est bien connu des milieux financiers internationaux. M. Alconada Aramburu dirigea le ministère de l'éducation et de la justice entre 1963 et 1966. M. Roque Carranza fut durant la présidence de M. Arturo Illia secrétaire du conseil national de développement. M. Aldo Neri, enfin, est un médecin spécialisé dans les problèmes de santé publique.

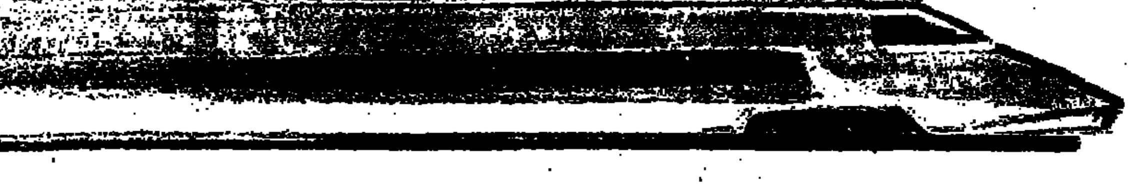
A l'évidence, le nouveau président a voulu s'entourer d'une équipe de collaborateurs bien soudée et facile à diriger. Un gouvernement ouvert à d'autres formations politiques aurait sans doute compliqué sa tâche, mais lui aurait donné une assise plus large.

JACQUES DESPRÉS.

Gagnez encore du temps sur le temps à bon prix.

Relations	Meilleur temps de parcours à partir du 25 septembre 83	Prix réservation TGV incluse			
		Prix plein tarif		Avec 50 % de réduction	
		1re	2e	1re	2e
Paris-Annecy	3 h 33	354 F	239 F	182 F	124 F
Paris-Besançon	2 h 30	235 F	160 F	122 F	85 F
Paris-Chalon-sur-Saône	2 h 17	225 F	153 F	117 F	81 F
Paris-Chambéry	3 h 17	338 F	228 F	174 F	119 F
Paris-Dijon	1 h 38	187 F	128 F	98 F	69 F
Paris-Genève	3 h 30	354 F	239 F	182 F	124 F
Paris-Lyon	2 h 00	295 F	200 F	152 F	105 F
Paris-Marseille	4 h 52	483 F	325 F	246 F	167 F
Paris-Montpellier	4 h 47	472 F	318 F	241 F	164 F
Paris-Saint-Etienne	2 h 49	295 F	200 F	152 F	105 F

Prix au 1er septembre 1983. Un supplément est perçu sur certains TGV.



TGV. Gagnez encore du temps sur le temps SNCF

AMÉRIQUES

LA VISITE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS AU JAPON ET EN CORÉE DU SUD

Washington veut encourager Tokyo à étendre ses responsabilités stratégiques

Le président Reagan est arrivé ce mercredi 9 novembre à Tokyo, où il a été aussitôt reçu par l'empereur Hirohito avant de s'entretenir, dans l'après-midi, avec le premier ministre japonais, M. Nakasone. M. Reagan quittera le Japon samedi pour la Corée du Sud, où il doit séjourner jusqu'au 14 novembre.

De notre correspondant

Tokyo. — *Japon et Corée du Sud*, M. Nakasone et M. Chun Doo Hwan : voilà, dans une région jugée vitale pour les intérêts des États-Unis face à l'influence soviétique, des alliés, des amis remarquables, accommodants et hospitaliers, à même de fournir au président les *succès diplomatiques dont lui-même* et l'Amérique semblent avoir grand besoin actuellement. Et peut-être de donner une nouvelle dimension à l'interdépendance militaire et aux responsabilités stratégiques des trois nations en Asie du Nord-Est, dans le contexte du dessein régional et global des États-Unis.

Le succès est prévisible à Tokyo comme à Séoul. Chaque partie y a, en effet, le plus grand intérêt — *national et personnel. M. Reagan entre* dans une année électorale, M. Nakasone et son parti (libéral démocrate) vont eux-mêmes affronter l'électorat nippon en décembre. Enfin, un surcroît de considération et de légitimation internationales ne peut nuire au président Chun, surtout après les moments tragiques que vient de connaître la Corée du Sud.

Les trois dirigeants — nationalistes, *anticommunistes et réputés* militaristes, partisans sinon de l'usage systématique, du moins de la possession d'une bonne dose de force armée — *s'entendent particulièrement* bien sur le plan personnel comme sur celui des idées. Tout indique qu'ils chercheront à conforter *leurs positions respectives et*, partant, la collaboration bilatérale, sinon trilatérale, de leurs pays.

Les prévisions initiales étaient *toutefois plus ambitieuses. A l'origine*, en effet, il était question d'illustrer l'influence bénéfique des États-Unis en Asie, les succès politiques, la *prospérité économique et* les bonnes relations des membres de la « communauté du bassin du Pacifique », ou du moins de certains d'entre eux, *en enchaînant* symboliquement les visites en Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande et Philippines) à celles de l'Asie du Nord-Est (Japon et Corée du Sud).

Mais l'assassinat de l'opposant philippin Benigno Aquino à son retour d'exil au mois d'août dernier, les *soupçons pesant sur le régime du* président Marcos et la colère populaire ont finalement incité les États-Unis, malgré l'importance de leurs intérêts et de leur *présence militaire* aux Philippines, à annuler l'escale de Manille. Pour ne pas donner l'impression d'un désaveu trop précis, celles de Bangkok et de Djakarta ont également été supprimées — ce qui n'a pas manqué de froisser certaines susceptibilités.

C'est dans ce contexte régional réduit qu'il convient de replacer la visite asiatique de M. Reagan. Le président américain est annoncé au Japon et en Corée du Sud plutôt sous les couleurs du « gendarme du Pacifique », allié militaire, protecteur nucléaire et croisé antisoviétique, que sous celles du voyageur de commerce ou du courtier financier.

L'intendance a précédé, ou elle suivra, selon les cas. Mais pour l'essentiel, ce n'est pas de cela, ni du dynamisme parfois douloureux des exportations *made in Japan*, qu'il sera d'abord question.

Partager le fardeau américain

En public, on parlera d'abord politique, diplomatie et coopération internationale. Mais, pour ne pas effrayer *une opinion qui* demeure malgré tout attachée aux principes pacifistes inscrits (par les Américains eux-mêmes) dans la Constitution *et pour ne pas provoquer une* gauche militante, c'est en aparté que l'on devrait parler canons et canonnières (japonaises), missiles (soviétiques), *budgets militaires et* partage de responsabilités stratégiques.

Le vœu que le Japon, deuxième puissance économique du camp occidental, partage le fardeau militaire américain et cesse de vivre en allié timoré et parasitaire est une constante de la politique américaine *depuis des années. Mais* la Maison Blanche a fait savoir que l'un des objectifs principaux du voyage était d'encourager un premier ministre japonais, *qui ne paraît demander que* cela, à augmenter encore l'effort budgétaire pour renforcer le potentiel militaire nippon.

En outre, la gravité de la situation internationale, et plus particulièrement le brusque regain de tension en Asie, se prête plus que jamais à ce *genre de considérations.*

Ni à Tokyo ni à Séoul, M. Reagan ne devrait avoir à se plaindre. Il trouvera là des alliés selon son cœur : anticommunistes, pragmatiques, disciplinés et coopératifs au point que leur diplomatie et leurs forces armées donnent parfois l'impression *d'être commandées depuis* Washington — ce qui n'est certainement pas le cas de leur économie. Le Japon ne vient-il pas de le montrer : *d'une part, dans l'affaire du Boeing* des Korean Airlines, où la coopération de ses dirigeants et de ses services d'écoutes militaires a beaucoup *aidé les États-Unis à constituer* le dossier d'accusation contre Moscou ; d'autre part, en déclarant « *déplorer mais comprendre* » l'intervention américaine à la *Grenade et* en s'abstenant, à l'ONU, de voter sur ce point.

Ce sont là les indices les plus récents d'*une évolution qui a* commencé avec l'accession au pouvoir de M. Nakasone et qui, au moins sur les plans militaire, stratégique et diplomatique, va dans le sens souhaité par Washington du renforcement d'une alliance dont une composante (le Japon) n'osait guère jusqu'à l'an dernier reconnaître l'aspect militaire pourtant évident.

D'emblée, le nouveau premier ministre a changé de ton. Il s'est prononcé en matière de *défense* pour une plus grande coopération avec Washington et s'est dit prêt, le cas échéant, à transformer le Japon « *en porte-avions incoulable* » face à l'U.R.S.S. Il a fait accepter par la Diète un texte sur les transferts de technologie à usage militaire au pro*fit des États-Unis. On le sait parti*san d'une réforme constitutionnelle qui débarrasserait le gouvernement de contraintes pacifistes — pourtant *devenues bien formelles*.

Un autre sujet de satisfaction pour les Américains est l'évolution de l'opinion japonaise. On peut s'attendre certes à des critiques et à quelques manifestations. Mais, ici comme dans le cas des escales de plus en plus fréquentes de porte-avions nucléaires américains dans les ports nippons, à rien de comparable à ce qui se passait il y a dix ou vingt ans.

Pour toute une série de raisons, locales et internationales, le pragmatisme, la résignation ou la peur semblent l'emporter désormais dans l'opinion sur le besoin de dénoncer l'impérialisme de son propre allié. La notion d'interdépendance entre le commerce, la diplomatie et la défense commence à être perçue et admise — comme l'est, au moins par les autorités, celle d'une solidarité politique nécessaire avec les partenaires occidentaux, Américains et Européens.

Depuis Williamsburg

On a d'ailleurs commencé à percevoir clairement cette évolution nippone à Williamsburg. La menace *soviétique de transférer un supplément* de SS-20 de l'Europe vers l'Asie en cas d'accord avec Washington sur les forces nucléaires inter*médiaires explique en partie* cette prise de conscience. C'est, avec la prise en charge par la marine nippone de la protection de ses voies *maritimes, l'un des sujets qui sera* au cœur des entretiens.

Sous l'égide de M. Nakasone et sous l'influence des variations de *l'environnement — américain, soviétique*, chinois — le Japon apparaît plus que jamais comme le point d'ancrage indispensable de la politi*que et des intérêts américains en* Asie.

Le terrain paraît donc favorable à la reconfirmation par les deux par*ties des principes et des buts d'une* alliance *qu'ils veulent aussi exemplaire* qu'efficace. D'autant plus que le terrain a été momentanément déblayé *du contentieux commercial* par une série de compromis et de concessions apaisantes : maintien des réductions volontaires d'exportations de voitures, baisse des tarifs sur les semi-conducteurs, « paquet » varié supposé faciliter la pénétration du marché nippon, harmonisation de procédures financières, etc.

Il n'est pas sûr, toutefois, que ces gestes *suffisent* à désarmorcer durablement un déséquilibre structurel qui pourrait se traduire cette année par un trou de *quelque 20 milliards* de dollars dans la balance américaine. Paradoxe qui n'est pas nouveau mais qui empoisonne quand même les relations : le meilleur allié militaire est aussi le principal rival économique, pour ne pas dire l'adversaire numéro un.

Triangle de fer

Dans la seconde phase du voyage, le vol de Tokyo à Séoul symbolisera, par *le biais* américain, *les liens* politiques, stratégiques et militaires que Washington souhaite voir se développer entre les deux voisins asiatiques afin de constituer en Asie du Nord-Est, avec les bases américaines dans les deux pays et la VIIe flotte dans les parages, une *sorte de triangle de fer face au ren*forcement des positions soviétiques.

Si un geste anticommuniste spectaculaire — mise en garde ou défi, ou *encore profession de foi du type* de celle de J.-F. Kennedy devant le mur de Berlin — devait advenir, c'est plutôt lors de l'escale de Séoul, *et surtout à l'occasion de la visite le* long de la « zone démilitarisée » qui divise la péninsule coréenne depuis trente ans, qu'il faudrait l'attendre. *Le Japon tient trop, malgré tout*, à ménager son voisin soviétique et à respecter les usages diplomatiques pour souhaiter être associé à ce qui *pourrait passer pour une provocation.*

Le régime sud-coréen, militaire sous un habillage civil, à l'image de *son président, n'y verrait pas quant à* lui d'inconvénient diplomatique, n'ayant pas de relations formelles avec l'Union soviétique. Il pourrait *même souhaiter, après les deux* drames qui l'ont frappé (ceux du Boeing et de Rangoon), que le ton du président Reagan soit au même *diapason que celui du président* Chun, c'est-à-dire violemment anticommuniste.

Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre *que* le président *américain* donne à la Corée du Sud toutes les assurances du soutien diplomatique et militaire de l'Amérique. La tour*née des popotes américaines le long* de la zone démilitarisée (Washington maintient 40 000 soldats et d'importantes forces aériennes en République de Corée) *est avant tout* destinée à cela : montrer et dramatiser la détermination de M. Reagan en première ligne face à l'adversaire communiste. *Avec plusieurs centaines* de journalistes, l'aide de la Corée du Nord et la tension qui règne un peu partout, cela ne devrait pas être trop difficile.

R.-P. PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Pologne

- VERS UN REPORT DE LA DATE LIMITE DE REDDITION POUR LES CLANDESTINS. — Un projet proposant le report au 31 décembre prochain de la date limite fixée par les autorités polonaises pour la reddition des clandestins a été approuvé le mardi 8 novembre au cours d'une réunion commune de la commission pour les questions intérieures et de justice et de la commission législative de la Diète (parlement). Le délai imparti aux clandestins pour se rendre avait expiré le 31 octobre, *date à laquelle, selon les chiffres* officiels, six cent quarante-huit personnes s'étaient rendues aux autorités. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

- LA DÉTENTION DE L'ÉVÊQUE MUZOREWA. — M. Philémon Muzorewa, fils de l'ancien premier ministre rhodésien, qui est détenu depuis le 31 octobre, a été *interpellé, lundi 7 novembre*, à Harare, et détenu pendant vingt-quatre heures. Il a déclaré que la police politique l'avait « *menacé et maltraité* ». Les autorités ont, d'autre part, annoncé qu'elles envisageaient d'alimenter de force l'évêque Muzorewa, qui poursuit une grève de la faim. Un médecin a cependant été autorisé à rendre visite à l'évêque, dont la santé n'inspirerait pas d'inquiétude. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ronald Reagan superstar

Washington. — Une fois n'est pas coutume, le *Washington Post* s'incline, ce mercredi 9 novembre, devant M. Reagan. A la « une », à la rubrique *de politique* intérieure et à la page des éditoriaux, un seul constat : le président a eu raison d'intervenir à la Grenade, *et pour lui-même*, c'est tout bénéfice. Dressé avec *fair play*, mais sans joie aucune, ce constat est d'autant plus frappant que le quotidien libéral n'aime pas *M. Reagan, qui le lui rend bien.*

Le speaker démocrate de la Chambre des représentants, M. O'Neill, pourtant un des principaux opposants à M. Reagan, vient, lui aussi, d'approuver l'intervention à la Grenade. Après s'être abstenu dans un premier temps de tout *commentaire pour* ne pas se désolidariser des soldats américains qui risquaient leur vie, M. O'Neill avait vertement condamné, il y a *quelques jours*, la décision du *président*. « *M. le président, votre politique est mauvaise* », avait-il dit. Le speaker estime *maintenant* qu'il était « *justifié d'envoyer au combat les forces américaines* ».

Raison de ce retournement : le *rapport que lui ont présenté*, après quatre jours passés à la Grenade, les membres démocrates d'une mission d'enquête *envoyée par la Chambre des représentants*. Il en ressort notamment qu'il y avait « *une réelle menace potentielle pour les citoyens américains présents* » *dans* l'île. M. O'Neill s'étant vigoureusement battu en septembre pour que les représentants autorisent M. Reagan *à maintenir les « marines » à* Beyrouth, le moins que l'on puisse dire est que les candidats démocrates à *l'élection présidentielle* vont manquer de munitions contre la politique étrangère du président.

De notre correspondant

De la fin septembre au début de novembre, les Américains sont 13 % de plus à approuver la conduite de la politique étrangère (55 % contre 42 %) et 8 % de plus à approuver la gestion de l'économie (56 % contre 48 %). Conséquence logique : M. Reagan, donné battu il y a six semaines contre M. Mondale (de peu) et contre M. Glenn (largement), devance maintenant aussi bien le premier (50 % contre 44 %) *que le second* (48 % contre 45 %). Mieux : 63 % des Américains approuvent la manière dont M. Reagan remplit ses fonctions de *président*.

Approbation « à contre-cœur »

M. Barnes, représentant démocrate du Maryland et membre de *la* commission d'enquête à la Chambre, écrit, dans le *Washington Post*, sous le titre « L'invasion était à faire » : « *Je suis arrivé à contre-cœur à la conclusion que le président était justifié dans son action.* » L'un des critiques les plus durs de la politique latino-américaine de *M.* Reagan estime ainsi que les étudiants américains, évacués de la Grenade, avaient « *toutes les raisons* » *de craindre pour leur sécurité* ; que Washing*ton s'était lourdement trompé en* refusant le dialogue avec Maurice Bishop, mais qu'il n'y avait plus d'autre solution que le débarquement après son assassinat ; que tout a été fait pour éviter des victimes parmi la population civile ; que l'invasion, enfin, aurait sans doute eu lieu sans la requête des États caraïbes, mais que cette requête était réelle et que ces États sont « *naturellement pro-américains et ont une forte tradition démocratique* ».

Tout cela est dit « *à contre-cœur* », car M. Barnes craint que les États-Unis ne cèdent, encouragés, souligne-t-il, par les habitants de la région eux-mêmes, à la tentation de rester dans l'île et n'oublient que, avant le « *triomphe militaire* », il y avait eu une « *faille diplomatique* ». En d'autres termes, M. Barnes redoute, comme le *Washington Post* dans *son éditorial, que, en ne tirant pas* les leçons des erreurs commises à la Grenade du temps de M. Bishop, M. Reagan envisage d'autre « Grenade ».

C'est exactement là le sentiment des Américains, qui désapprouvent par 48 % contre 30 % *l'idée d'un renversement par la* force du gouvernement sandiniste, au Nicaragua, et estiment (57 % contre 30 %) que la *conduite présidentielle de la politi*que étrangère augmente les risques de guerre plus qu'elle ne les diminue. M. Reagan inquiète *d'autant plus qu'il a eu raison*... Mais c'est tout de même un président superstar qui s'est envolé vers le Japon et la Corée du Sud.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

Turquie

Les militaires devront partager le pouvoir avec un premier ministre assez éloigné de leur idéologie

Les milieux européens de Bruxelles ont accueilli favorablement les résultats des élections législatives du dimanche 6 novembre en Turquie, qui donnent 45,1 % des voix au Parti de la mère patrie de M. Ozal, 30,5 % au Parti du peuple et 23,2 % à la Démocratie nationaliste. Des personnalités ont toutefois indiqué que la future Assemblée turque ne pouvait être considérée comme tout à fait représentative par le Conseil de l'Europe et, d'autre part, que le gel de l'aide économique de la C.E.E. à la Turquie serait maintenu, les institutions européennes attendant le rétablissement des droits de l'homme dans ce pays.

De notre envoyé spécial

Ankara. — Le général Evren, qui a reçu mardi 8 novembre le vainqueur des élections, *semble être résolu* à désigner M. Ozal comme premier ministre. « *Nous n'aurions pas organisé ces élections si nous avions considéré que leur résultat pourrait nous ennuyer* », a-t-il déclaré. Quel type de coexistence peut-il y avoir pour les cinq années à venir entre le général Evren, président de la République jusqu'en 1989, et l'autorité militaire, d'une part, et M. Ozal, dont le mandat de premier ministre pourrait théoriquement durer jusqu'en 1988, d'autre part ?

Conscient sans aucun doute des tensions provoquées par sa victoire *dans une partie au moins* de l'appareil militaire, M. Ozal s'est en tout cas gardé de tout triomphalisme. Le général Evren a, de son côté, at*tendu ce mardi matin pour annoncer* qu'il appellerait M. Ozal à former un gouvernement.

Dans un discours prononcé samedi, *le chef de l'État avait* clairement accusé l'ancien ministre de l'économie d'avoir beaucoup trop tiré la couverture à lui durant sa *campagne électorale*. « *Certains vous disent qu'ils sont les seuls responsables des succès obtenus durant leur passage au gouvernement après le 12 septembre 1980, oubliant l'existence et les activités du Conseil national de sécurité et du gouvernement* », avait déclaré le président. *Le général Evren avait* encore ironisé sur ceux qui estiment avoir « *tout obtenu, la connaissance, la compétence, le talent et les capacités par la seule grâce de Dieu* ». Il avait finalement appelé ses concitoyens à « *porter au pouvoir un gouvernement qui prolongerait la ligne d'action du Conseil national de sécurité* » : autrement dit, le Parti de la démocratie nationaliste.

Un tournant

La cuisante défaite du général Sunalp, vieil officier blanchi sous le harnais, a donc dû être amère. Une interprétation contradictoire est cependant parfois avancée : le général Evren n'aurait *pas été accablé par* la défaite du général Sunalp, un intime de l'actuel « patron » de l'armée de terre et peut-être futur chef d'état-*major*, le *général* Uru, dont la rumeur disait, à une époque, qu'il ne partageait pas en tous points les vues du chef de l'État. La victoire de M. Ozal *donnerait* ainsi au *général* Evren davantage de marge de manœuvre pour arbitrer entre le nouveau pouvoir civil et les tuteurs galonnés de la République.

Quoi qu'il en soit, la probable installation de M. Ozal comme premier ministre marquera un tournant dans l'histoire de la Turquie : un régime militaire va consacrer l'accession au pouvoir d'un gouvernement dont les principes sont presque point par point à l'opposé de ceux du kémalisme, dont se réclame presque obsessionnellement l'armée.

Certes, les gouvernements conservateurs d'Adnan Menderes puis de M. Demirel ont déjà encouragé la libre entreprise contre les préceptes dirigistes d'Atatürk. Le recours aux capitaux étrangers, souvent ressenti ici comme une atteinte à l'honneur *national parce qu'il rappelle les « capitulations »* de jadis (1), avait sensiblement progressé ces dernières années. Le retour en force dans la vie publique de l'islam banni par Atatürk avait été encouragé par M. Demirel : de l'instruction religieuse obligatoire dans les écoles primaires et secondaires au rétablissement de l'Ezan, l'immémorial appel du muezzin à la prière du haut des minarets. Mais au moins tout cela avait-il eu lieu alors que les militaires étaient dans leurs casernes.

Cependant, même si M. Ozal devra composer avec ses principes *pour adapter son hyperlibéralisme à* l'existence d'un secteur public important où les forces armées ont leurs propres intérêts (2), les militaires *turcs* ont déjà, eux aussi, beaucoup changé.

Ils avaient dès septembre 1980 repris à leur compte le programme libéral dit « du *24 janvier* » de M. Ozal qui, après avoir été le principal conseiller économique de M. Demirel de décembre 1979 à septembre 1980 devenait avec eux ministre de l'économie jusqu'en juillet 1982... Durant toute cette période, c'est bien une politique économique hyperlibérale qui a été menée. Puis il y eut un certain retour en arrière après le krach des « bankers » (3) qui avait provoqué le départ de M. Ozal et son remplacement par un ministre plus classiquement dirigiste.

S'agissant de l'islam, dont M. Ozal est un discret zélateur, il peut aussi y avoir des accommodements. Les militaires ont été amenés ces trois dernières années à faire des concessions à l'air du temps ou à entériner celles qui avaient été faites par leurs prédécesseurs civils. On peut imaginer d'autre part que les idées modernistes, technocratiques et quasiment saint-simoniennes du chef de l'État et du futur premier ministre n'auront guère de mal à s'accorder.

En toute hypothèse, il y aura un partage des tâches au sommet : à *M. Ozal la conduite de l'économie* ; aux militaires, par le truchement du Conseil national de sécurité, les questions de défense et de sécurité. *Le président de la République normalement* placé en position d'arbitre entre pouvoir civil et pouvoir militaire sera sans doute plus particuliè*rement actif en matière internationale.*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Les « capitulations » étaient des conventions réglant le statut des étrangers dans l'Empire ottoman. Elles leur accordaient en particulier les privilèges commerciaux.

(2) Les forces armées ont, par le biais des avoirs d'une caisse de prévoyance mutuelle (OYAK), réalisé de *très importants investissements industriels* et commerciaux en Turquie.

(3) En vue de collecter plus facilement l'épargne, M. Ozal avait autorisé *après 1980 la création d'intermédiaires financiers*. Des faillites en série parmi ces « bankers » avaient mis sur la paille de nombreux petits épargnants.

Belgique

M. Martens réaffirme devant la Chambre que le gouvernement prendra seul la décision sur l'implantation des euromissiles

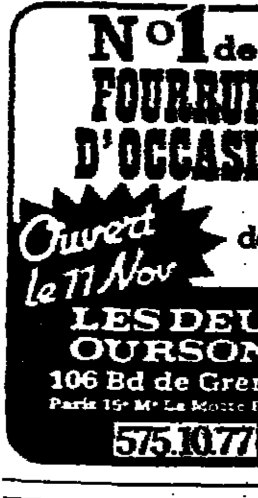
De notre correspondant

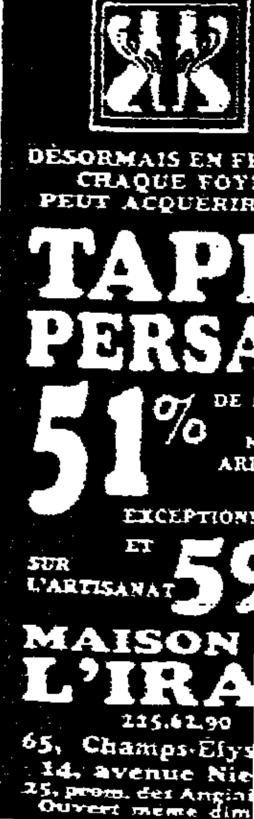
Bruxelles. — Le débat sur l'implantation des euromissiles s'est ouvert mardi 8 novembre à la Chambre belge dans une atmosphère *passionnée. Dans la rue*, des centaines d'étudiants qui manifestaient contre l'implantation éventuelle de missiles de croisière se sont heurtés *violemment aux forces de l'ordre.*

Les manifestants ont investi le siège des deux partis chrétiens-sociaux (francophone et flamand), qui, dans cette affaire, passent pour le maillon faible de la coalition gouvernementale. Une trentaine de députés du parti social chrétien flamand avaient pris part à la grande manifestation du 23 octobre. Tout indique cependant qu'au terme du débat parlementaire les chrétiens-sociaux flamands maintiendront leur confiance au premier ministre, *M. Martens, le chef de file de leur* parti.

L'opposition a soutenu que le gouvernement n'est pas en mesure de *décider l'implantation des missiles* sans l'approbation préalable du Parlement. M. Martens a répondu, avec force arguments juridiques et constitutionnels, qu'il était du seul ressort du gouvernement de décider, avec les alliés, des troupes et armements devant être stationnés en Belgique. Après avoir évalué le résultat des négociations de Genève, le gouvernement prendra une décision qu'il « *présentera* » au Parlement. Ce dernier pourra certes refuser sa confiance au gouvernement et le contraindre à donner sa démission, mais la décision prise ne s'en imposera pas moins.

J. W.





هكذا من الأصل

Le Monde

politique

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

La fuite

Ce n'est pas parce qu'elle refuse à Aulnay-sous-Bois de s'allier au deuxième tour avec le Front national – d'autant plus aisément que ce dernier n'a pas franchi la barre fatidique des 10 % – que l'opposition U.D.F.-R.P.R. pourra faire l'économie d'un débat sur ses alliances. Ne serait-ce qu'en raison de la vigilance dont font preuve en son sein quelques personnalités, notamment au C.D.S., mais surtout Mme Simone Veil.

Quand l'ancienne présidente de l'Assemblée des communautés européennes reproche à l'opposition de *« banaliser »* l'extrême droite, elle manifeste clairement sa volonté de ne pas abandonner un combat dont elle avait pris la tête au moment des élections *municipales* de Dreux. Elle répond ainsi à ceux qui ne voulaient voir, dans ses premières prises de position en faveur de l'abstention, qu'une *« réaction morale »*.

Il y a ceux qui, comme M. Jacques Chirac, rejettent la responsabilité d'une résurgence de l'extrême droite sur la gauche ; le président du R.P.R. ajoute qu'il vaut mieux que cette *« exaspération »* à l'égard du gouvernement actuel s'exprime par la voie du suffrage universel. Au reste, pour lui, *« l'internationale fasciste n'est pas brune, elle est rouge ; c'est là que se situe le danger et pas ailleurs »*.

Il y a ceux qui reconnaissent que cette résurgence est un phénomène grave qui appelle la plus grande vigilance, la plus grande rigueur. Ils sont nombreux à dénoncer une collusion, même occasionnelle, entre une opposition républicaine et un parti qualifié d'extrême droite.

De fait, l'opposition a manifesté une grande hésitation. Dans un premier temps, elle a feint l'indignation en insistant sur l'alliance bien plus intolérable, à ses yeux, du parti socialiste et du parti communiste. Elle s'est appuyée sur les résultats du deuxième tour de Dreux pour remarquer que les électeurs avaient clairement montré qu'ils préfèrent une alliance tactique avec un « diablotin » – le Front national – qu'une entente de longue durée avec de « vrais diables » – les communistes.

Dans un deuxième temps, après avoir mesuré la division qu'entraînait, au sein même de ses instances dirigeantes et de ses militants, une telle attitude, les responsables de l'opposition se sont laissés aller à reconnaître – comme M. François Léotard, président du P.R. – qu'ils avaient été pris de court et n'avaient peut-être pas suffisamment réfléchi aux conséquences qu'entraînerait une telle alliance, même locale.

Dans un troisième temps, l'opposition a manifesté à nouveau une vive irritation en soulignant qu'en aucun cas elle ne saurait recevoir de leçon de morale de la gauche – responsable de tous ces maux – et qu'elle devait absolument arrêter cette *« entreprise de culpabilisation »* menée par la majorité à son égard.

Enfin, l'opposition a commencé à respirer après le premier tour de l'élection municipale d'Aulnay et, parce qu'elle ne s'est pas alliée au Front national, elle se sent dédouanée. Il n'est déjà presque plus question d'organiser un débat sur les alliances. Il sera sans doute toujours temps de le faire quand apparaîtra un parti qui *«prônera ouvertement la haine raciale, pratiquera l'antisémitisme ou n'aura pas une attitude républicaine»*.

En attendant, souligne M. Léotard, tout parti régulièrement organisé doit être présumé innocent, et la loi est là pour réprimer tout manquement aux règles républicaines. Oui, mais Mme Veil ne semble pas se satisfaire d'une telle attitude et manifeste sa détermination de ne pas laisser une opposition dans laquelle elle veut encore se reconnaître *«amorcer un changement de stratégie fondamental»* sans que soit organisée une discussion approfondie.

«On ne contrariera pas la montée de l'extrême droite en fuyant devant le problème», remarquait mardi M. Bariani, président du parti radical. Soit. Mais le même M. Bariani estimait, il y a quelques semaines, que l'alliance avec l'extrême droite à Dreux était peut-être une *«mauvaise solution»* mais donnerait de *«bons résultats»*. Aulnay, cette fois épargne à l'opposition une nouvelle entorse à ses principes et lui permet de finir le débat. Jusqu'à quand ?

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Le Pen dénonce les « infamies » de M. Chirac mais appelle à « faire barrage » aux communistes

Présentant à la presse les décisions du bureau politique de sa formation après le refus du R.P.R. de faire alliance avec ses représentants locaux au deuxième tour de l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a dénoncé, mercredi matin 9 novembre, ce qu'il a appelé les *« infamies »* de M. Jacques Chirac, mais il a estimé que *« l'élection de politiciens médiocres serait de toute façon préférable, dans l'intérêt exclusif de la population, à la victoire des communistes »*. L'ancien député estime donc qu'*« au-delà de cette péripétie »* l'essentiel est de *« faire barrage »* au P.C.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a lancé un *« appel au rassemblement et au vote »*.

Dans une déclaration faite mardi, le chef de file de l'opposition à Aulnay-sous-Bois, M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.), a contredit, pour sa part, les propos tenus la veille au soir sur Antenne 2 par M. Jacques Chirac. Alors que le président du R.P.R. avait réaffirmé que son mouvement laisse à ses représentants locaux le soin d'apprécier l'opportunité de s'allier ou non, ici ou là, avec le Front national, M. Abrioux a affirmé, en effet : *« Il ne m'appartient pas, pas plus qu'à mes colistiers, de trancher la question de savoir si une alliance avec le Front national est souhaitable, possible ou convenable. Ce que je sais, c'est que les responsables nationaux des partis de l'opposition ont exclu formellement l'éventualité d'un accord national sous quelque forme que ce soit (...). En obtenant moins de dix pour cent, le Front national n'a pas acquis le droit d'être présent au deuxième tour. Je n'ai ni à m'en féliciter ni à le regretter, c'est la loi électorale telle que nous l'a concoctée le gouvernement socialo-communiste. »*

Selon M. Le Pen, ce hiatus traduit le désir de M. Abrioux de se concilier les électeurs aulnaysiens du Front national en rejetant sur l'état-major du R.P.R. la responsabilité de son refus d'une fusion entre les deux listes.

● *M. Chirac : l'expression d'un ras-le-bol.* – M. Jacques Chirac a participé mardi 8 novembre, à Rennes, à un dîner-débat organisé par *Bretagne-Magazine*, nouvel hebdomadaire d'opposition. Il a évoqué les progrets de l'extrême droite dans les élections partielles en disant : *« L'incompétence, l'incohérence, le sectarisme de ceux qui nous gouvernent sont à l'origine de ces résultats. Tous ceux qui votent ainsi ne sont pas de redoutables fascistes mais simplement des citoyens qui expriment leur ras-le-bol de façon démocratique. Et cela vaut mieux ainsi. »* M. Chirac a ajouté : *« L'internationale fasciste, aujourd'hui, elle n'est pas brune, elle est rouge ; c'est là que se trouve le danger, et nulle part ailleurs. »*

● *Le treizième anniversaire de la mort du général de Gaulle.* – M. François Mitterrand a fait déposer, mercredi 9 novembre, une gerbe sur la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, à l'occasion du treizième anniversaire de la mort de l'ancien président de la République.

LES RÉSULTATS DE L'EXTRÊME DROITE AU PREMIER TOUR

M. Gaudin (U.D.F.) : Ouf !

Aulnay-sous-Bois après Dreux : l'extrême droite acquiert une réalité électorale, à laquelle elle semblait avoir renoncé depuis longtemps. *« Coïncidence »*, observait M. François d'Aubert, député (U.D.F.) de la Mayenne, mardi 8 novembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. *« C'est sous un gouvernement socialiste-communiste*, expliquait-il, *que se produit cette résurgence. »*

Analyse ? *« Le langage gouvernemental sur les immigrés est mal compris »*, estime M. d'Aubert. *« Quand on aura résolu le problème de la sécurité et celui de l'immigration, on aura réglé le problème de l'extrême droite »*, déclarait M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., exprimait, bien entendu, le même point de vue que M. Jacques Chirac, la veille, à la télévision. *« A Aulnay*, disait-il, *l'extrême droite a gagné un électorat exaspéré, qui vient de la gauche. »* Mais M. Labbé ajoutait : *« Il n'est pas sûr que cet électorat ne retourne pas en partie à gauche au second tour. »* Le vote d'extrême droite traduirait donc une réaction de rejet provoquée par la politique de la gauche. L'opposition ne peut que « comprendre » une telle réaction, mais certains s'en méfient.

« Inquiétant », disait M. Roland Nungesser (R.P.R., Val-de-Marne), maire de Nogent-sur-Marne. *« Il s'agit*, expliquait-il, *d'un mouvement animé par des gens qui jugent insuffisantes les réactions de l'opposition vis-à-vis du pouvoir et qui sont prêts à verser dans l'illégalité. »* L'opposition doit-elle prendre garde, comme le dit Mme Simone Veil, de ne pas légitimer l'extrême droite ? *«Sûrement»*, disait M. Nungesser, tout en comprenant qu'on ait pu, dans certaines municipalités, vouloir *«rassembler l'opposition»* contre la gauche.

A Aulnay, la question ne se pose pas, puisque le Front national n'a pas atteint, au premier tour, les 10% des suffrages exprimés nécessaires pour se maintenir au second tour. *«Ouf!»*, avouait M. Gaudin, qui juge que 9,32% des voix, *«c'est quand même inquiétant pour l'avenir du pays et pour la démocratie»*. D'autant que, selon le président du groupe U.D.F., la base de l'opposition est moins réservée vis-à-vis de l'extrême droite que les états-majors. Alors, s'il avait fallu compter avec le Front national à Aulnay, aurait-on pu résister à la pression de la base ?

«Nous aurons dans le dos un Front national actif à chaque élection, c'est sûr», constate M. Georges Gorse (R.P.R., Hauts-de-Seine), maire de Boulogne-Billancourt. Le président de l'Association France-Algérie ne s'en inquiète pas trop, cependant, pourvu que les responsables algériens comprennent, comme il l'a dit au président Chadli, que l'immigration *«ne doit pas devenir un élément de politique interne en France»*. Pour M. Gorse, le phénomène d'extrême droite, *«comme le poujadisme, se dégonflera»*.

P. J.







POLITIQUE

POINT DE VUE

RÉPONSES A M. CHIRAC

Quand il s'agit de dénigrer...

par JEAN PRONTEAU (*)

JACQUES CHIRAC annonce que la coalition de l'opposition promet, si elle revient un jour au pouvoir, de diminuer les prélèvements obligatoires d'un point chaque année, pendant une législature. Cet objectif ne fait que renchérir sur celui du président de la République. Mais les moyens proposés replongeraient l'économie française, au moment où s'organise son redressement, dans des voies sans issues. Incohérence ou incompétence ? Ou les deux ?

Jacques Chirac se propose de ne remplacer, durant cinq ans, que la *moitié des fonctionnaires partant en retraite*. S'agit-il de diminuer le nombre des enseignants, celui des personnels hospitaliers, celui des P.T.T. ? Est-ce compatible avec la lutte contre le chômage ? Vaut-il *mieux conserver ceux qui assurent* l'indispensable fonctionnement des services publics ou indemniser des *chômeurs* ?

Jacques Chirac propose de supprimer les aides à l'économie. S'agit-il de supprimer les aides au logement, aux P.M.I., certains soutiens à l'exportation, *l'aide aux économies d'énergie* ? Dans ce domaine aussi, Jacques Chirac a-t-il chiffré le *nombre de chômeurs en plus* ? Cette politique pratiquée par Mme Thatcher lui a permis, chacun le sait, de crever tous *les plafonds de chômage* en Europe.

Jacques Chirac se propose de dénationaliser. On le savait. A qui *vendrait-il les entreprises industrielles* et les banques récemment nationalisées ? Aux multinationales étrangères, sans *doute*...

Dans le domaine plus directement politique, Jacques Chirac continue ses clins d'œil à l'extrême droite à propos des élections municipales partielles et justifie les courants xénophobes qui s'expriment ici ou là par *« le sectarisme et la méchanceté de la politique actuelle »*. On ne saurait plus grossièrement plaisanter *avec le vrai problème que posent* certaines concentrations d'immigrés dans un urbanisme et un environne*ment que Chirac et les siens ont* depuis longtemps largement contribué à dégrader.

Toujours *sabre au clair*, Jacques Chirac déclare qu'il aurait entrepris des représailles massives au Liban. *Où ? Sur qui ? Comment ? Et à quel* prix ? Il préfère ne pas répondre, *« faute d'informations »*, dit-il. Son *admiration sans nuance pour* Ronald Reagan lui fait regretter la réprobation de la France après l'invasion de *la Grenade. Il ne comprend pas comment* on peut refuser de laisser les mains libres aux entreprises soviéti*ques en Europe sans s'aligner*, partout dans le monde, sur la politique des Etats-Unis. Quand on se réclame du gaullisme, c'est un comble d'opposer l'une à l'autre deux démarches qui ont défini la politique *étrangère de la France en son temps* et gardent aujourd'hui toute leur valeur.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.

Alliance et diversité

par FRANÇOIS LÉOTARD (*)

L'IMAGE que l'opposition donne *d'elle-même aujourd'hui préfigure à l'évidence* le visage du nouveau pouvoir si demain l'alternace devait jouer à *nouveau*.

Même si l'opposition n'y pense pas, elle doit savoir qu'elle est jugée par l'opinion, non pas uniquement dans sa fonction nécessaire de contestation ou de critique, mais également dans son aptitude à se définir, à se construire, à se comporter. Notre succès à venir, s'il doit venir, ce n'est pas uniquement affaire de programme, c'est au moins autant affaire d'attitude.

Parmi les conditions d'un succès durable figure au premier rang notre capacité à dire la vérité sur nous-même : c'est-à-dire nous écarter tout autant du compromis avec nos adversaires que de l'alignement sur nos partenaires. Notre démarche doit être authentique. Ceux qui nous regardent — y compris et surtout les déçus du socialisme — n'attendent pas de nous un langage qui serait fait de concessions envers l'idéologie qui règne dans les allées du pouvoir.

Ils veulent de l'audace dans la pensée et dans le projet, une démarche véritablement *nouvelle* et forte : les drapeaux pris sur l'« ennemi », ce sont ceux de leurs défaites et non pas ceux de leurs idées. *On ne gouverne pas* avec les habits de ceux que l'on a battus.

Etre libéral — et non pas conservateur — c'est donc le meilleur moyen d'introduire entre le socialisme et la France le divorce de demain, qui succédera à l'allergie d'aujourd'hui. Si nous raisonnions autrement, nous pourrions conquérir le pouvoir sans avoir véritablement gagné.

Il doit donc y avoir un débat fort entre la majorité et nous, et nous ne devons pas nous fixer comme objectif de gagner « à tout prix », mais par la victoire d'une idée sur une autre, d'une logique sur une autre.

Cette espérance passe par un débat à l'intérieur de l'opposition. Ce débat est vital. L'opposition ne doit pas être *« frappée d'alignement »*, bloquée dans une attitude d'exaspération qui consisterait uniquement à dire « non ».

Il n'y a pas une armée de l'opposition, avec un seul mot d'ordre qui *défilerait* en rangs serrés. Certains, peut-être, la souhaitent comme cela.

Personne n'est propriétaire des 55 % de Français qui, actuellement, sont contre le pouvoir. Si, d'ailleurs, on demande à ces Français quel est leur tropisme, vers quoi ils se tournent, la réponse est ouverte. Ne la fermons pas.

De même que le monde occidental n'est pas dans une situation d'unité *mais d'alliance, de même l'opposition doit se référer à cette notion* d'alliance plus que d'unité. Cela sup*pose loyauté, équilibre et pluralisme.* Cette alliance doit refuser la tentation de l'hégémonisme. Elle doit refu*ser également l'uniformité d'où viendrait* l'ennui de l'opinion, puis, peu à peu, la recherche d'autres formules, *d'autres idées, d'autres hommes.* Elle doit enfin vivre sa diversité comme une chance et non comme un appauvrissement ou une querelle.

Dans la crise économique et morale que traversent aujourd'hui les Français, personne ne peut être, au pouvoir ou dans l'opposition, *« sûr de lui et dominateur »*. Ni l'opposition tout entière ni chacune de ses composantes ne doit donner d'elle-même cette image. Si nous étions dans ce cas, nos compatriotes découvriraient déjà un mode de gestion de la France dont ils ne veulent pas dans leur grande majorité.

(*) Secrétaire général du parti républicain, vice-président de l'U.D.F.

● *M. Jospin critique M. Chirac.* — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, *mardi 8 novembre, devant la presse* : *« Depuis 1981, les thèmes de la sécurité et de l'immigration avaient été systématiquement attisés par l'opposition, qui a fait l'amalgame entre les deux. C'est là un des éléments d'explication de la poussée de l'extrême droite. S'il y a utilisation trouble de certaines questions, ne nous étonnons pas qu'il puisse y avoir trouble dans la tête de certains électeurs. »*

M. Jospin a critiqué *« le sens de l'esquive »* de M. Chirac, ajoutant : *« Il a suffisamment d'informations pour condamner le gouvernement, mais pas assez pour définir une politique. »* M. Jean Pronteau, secrétaire national aux études du P.S., a ajouté : *« Le président du R.P.R, en continuant ses clins d'œil à l'extrême droite à propos des municipales partielles, plaisante grossièrement avec le vrai problème que posent certaines concentrations d'immigrés, dans un environnement que lui et les siens ont largement contribué à dégrader. »*

● *M. Gaudin : M. Chirac prend nos thèmes.* — M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a jugé que le président du R.P.R. s'est montré *« tout à fait libéral »* à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 lundi soir 7 novembre. *« Il prend nos thèmes, il fait exactement ce que nous voulons ; tant mieux »*, a-t-il noté avant d'ajouter : *« M. Chirac dit que la guerre des chefs n'aura pas lieu ; moi, je veux bien... »*

LE PROJET DE RÉFORME UNIVERSITAIRE

Les sénateurs ont refusé un premier cycle « fourre-tout »

Le rythme d'examen des articles du projet de loi sur l'enseignement supérieur est plus soutenu au Sénat qu'il ne l'avait été à l'Assemblée nationale. Il n'est pas, pour autant, rapide. Commencée les 26 et 27 octobre, la discussion de la réforme universitaire a repris mardi 8 novembre. La plupart des seize articles étudiés (deux d'entre eux étant réservés) ont fait l'objet d'amendements et de sous-amendements proposés par la commission des affaires culturelles — dont le rapporteur est M. Paul Séramy (Un. centr., Seine-et-Marne), — qu'ont souhaité, à leur tour, modifier les porte-parole des autres groupes de la majorité sénatoriale. Quant aux modifications qu'entendaient apporter au texte, adopté par l'Assemblée nationale, d'une part le gouvernement, d'autre part le groupe communiste, elles ont été assez systématiquement refusées.

● Par une nouvelle rédaction de l'article 11, la commission a voulu renforcer et garantir l'autonomie pédagogique des universités que contrarie à ses yeux le principe de la division en cycles des études supérieures *posé par le* projet. Au nom de l'autonomie, le Sénat a décidé de laisser à chaque université le soin de déterminer sa politique de recherche et de formation, de définir les diplômes qu'elle délivre et de fixer les critères d'accès des étudiants.

● Le débat sur la sélection s'est poursuivi avec l'examen de l'article 12 (conditions d'accès et contenu du premier cycle). D'une part, le Sénat a approuvé la commission, qui condamnait un premier cycle *« fourre-tout »*, *« coûteux »* (d'autant, a observé M. Séramy, qu'aucune loi de programmation financière n'est prévue), dans lequel elle voyait un prolongement des études secondaires. Sur ce point, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a assuré que rien, dans le texte, ne permet de redouter la *« secondarisation »* du premier cycle. D'autre part, la commission n'a retenu qu'un seul point de l'article, à savoir la garantie d'accès de tout bachelier à l'enseignement supérieur, accordée dans le cadre de contrats d'établissement.

● A l'article 15, à la demande de M. Adolphe Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, une disposition a été ajoutée afin d'assurer le maintien du régime actuel des conventions entre universités et établissements privés, qui garantit aux étudiants de l'enseignement supérieur privé la possibilité d'obtenir certains diplômes nationaux.

A été, ensuite, approuvé un amen*dement de la commission tendant* à reconnaître l'autonomie et la spécificité des unités de formation de médecine, d'odontologie et de pharmacie qui concluront directement des contrats avec le ministère de l'*Education et celui de la santé*.

● Comme précédemment, le gouvernement s'est opposé — sans succès — aux nouvelles rédactions d'articles proposées par la commission. Il a critiqué, notamment, la substitution, du mot *« établissement »*, à celui, plus restrictif, d'*« université »*. A l'article 21 (relatif au recteur chancelier), le Sénat a supprimé l'obligation faite de transmettre au recteur les délibérations du conseil d'administration.

Toujours par souci de ne pas permettre une quelconque uniformisation de l'enseignement supérieur, le Sénat, suivant ainsi sa commission, a supprimé l'article 22, qui organise le régime juridique applicable aux divers types d'*E.P.S.C.P.* Sur ce point, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'État, a affirmé que, *au contraire, la loi, en organisant* la pluralité, évitera le régime des dérogations et que le gouvernement n'entend pas procéder à des changements de classification, sauf si les établissements le demandent.

● *A l'article 25 (relatif au président d'université)*, le Sénat, là aussi, a approuvé la commission, qui entend que le président soit choisi parmi les professeurs en exercice, de nationalité française, dans l'université, et que le bureau soit élu sur sa proposition (le projet prévoit que la composition du bureau est fixée par les statuts de l'établissement). Sur proposition de M. Guy Cabanel (R.I., Isère), le Sénat a décidé que le président sera élu non pas par les membres des trois conseils, mais par un collège électoral, comprenant les membres du conseil d'administration et ceux du conseil scientifique, à la majorité absolue des membres de ce collège.

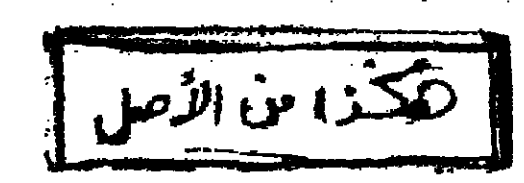
ANNE CHAUSSEBOURG.

LA DISCUSSION BUDG…

M. Cheysson estime … « n'est pas toujours …

LE C.N.I.P. ET L'EXTRÊME DROIT…

Une mise au point de M. Philippe M…



هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Cheysson estime que la formation des diplomates « n'est pas toujours adaptée aux réalités actuelles »

L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 8 novembre, les crédits du ministère des relations extérieures et ceux du ministère de la coopération. Les crédits de ces deux ministères s'élèvent à 15,566 milliards de francs, en augmentation de 13,99 % par rapport à 1983 (*le Monde* du 9 novembre). Avec ceux du ministère des affaires européennes, également adoptés mardi, les crédits de ces trois ministères atteignent 19 miliards de francs.

Aux yeux de l'opposition et d'une partie au moins du corps diplomatique, la gauche s'est rendue coupable d'une double faute : d'une part, en leur imposant de sévères mesures d'austérité, elle a entraîné les ambassades sur la voie de la « clochardisation », selon l'expression de M. Alain Peyrefitte (R.P.R., Seine-et-Marne) ; d'autre part, en rompant avec la politique des personnels en vigueur jusqu'alors au Quai d'Orsay, le gouvernement a instauré un mode de recrutement pervers, fondé en partie sur des critères non professionnels, et notamment politiques.

Ces deux accusations ont suscité de la part de M. Claude Cheysson une mise au point très nette, s'adressant à la fois au ministre des finances et aux personnels du Quai d'Orsay. En premier lieu, M. Cheysson a indiqué à l'intention des services de M. Jacques Delors que la « *lacune principale* » de son budget est que « *l'interdiction de tout recrutement, conjuguée avec la recherche de postes qui pourraient être supprimés, amène (...) à l'interdiction de certains redéploiements pourtant bien nécessaires* ». On aimerait, au Quai d'Orsay, être sûr que, malgré la rigueur, la Rue de Rivoli a bien compris que le redéploiement géographique de la représentation diplomatique comporte deux aspects : la fermeture de certains postes, mais aussi l'ouverture d'autres postes.

Quant à la nouvelle politique des personnels, elle a fait l'objet, de la part du ministre des relations extérieures, d'un long développement. « *La formation*, a déclaré M. Cheysson, *n'est pas toujours adaptée aux réalités actuelles. Trop de chiffreurs n'ont pas les compétences techniques correspondant à la sophistication de nos appareils, trop d'énarques viennent chez nous faute d'avoir pu aller ailleurs. Bien des secrétaires d'Orient, brillants linguistes, n'ont pas eu une formation complémentaire suffisante. Les secrétaires adjoints, dont les connaissances administratives sont excellentes, n'ont pas suffisamment reçu de connaissances politiques (...).* »

Le ministre a souligné : « *Nous avons surtout eu une volonté d'ouverture. Les esprits étant ouverts par la diversification des expériences, nos agents doivent tous passer par l'administration centrale et par des postes à l'étranger. Encore ne doivent-ils pas, à l'étranger, se limiter à des pays industrialisés, mais connaître des expériences plus ou moins difficiles mais formatrices. Ouverture, aussi, par la formation professionnelle avec une information constante, des cycles, des stages, des visites, des contacts (...). Ouverture, encore, par de larges échanges entre le ministère et le reste de la vie française.* »

M. Cheysson a rappelé, enfin, que « *onze chefs de poste ont été pris à l'extérieur du ministère* ». « *De plus*, a-t-il dit, *le tour extérieur des ministres plénipotentiaires – un sur sept, je le rappelle, est choisi de l'extérieur – a été ouvert, pour la moitié des postes, à du personnel ne venant pas de l'administration mais ayant acquis ailleurs une expérience internationale* ».

La pratique socialiste de la diplomatie a été à l'origine d'un accrochage entre M. Cheysson et M. Peyrefitte, celui-ci ayant mis en cause la compétence professionnelle de certains ambassadeurs ou agents du Quai d'Orsay, clairement, sinon nommément, désignés. « *C'est une mauvaise action*, a répliqué le ministre, *que d'attaquer à la tribune de l'Assemblée nationale des fonctionnaires qui ne peuvent pas se défendre.* »

Dans la suite du débat, M. Cheysson a notamment répondu à M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) qui l'interrogeait sur l'« *appartenance politique affichée* » de certains nouveaux conseillers culturels. Le ministre a affirmé : « *Le devoir de réserve a été fixé par la loi : il (...) sera strictement respecté.* »

J.-L. A.

LE C.N.I.P. ET L'EXTRÊME DROITE

Une mise au point de M. Philippe Malaud

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), nous adresse la mise au point suivante en invoquant le droit de réponse :

Pris à parti personnellement une nouvelle fois par *le Monde* du 28 octobre 1983 au sujet de la réunion du comité Chrétienté solidarité et des propos antisémites qui y auraient été tenus, je tiens à préciser que je ne suis nullement « embarrassé », comme l'indique votre journal.

J'ai fait savoir tout à fait clairement :

1) Que le C.N.I.P., conformément à la tradition d'Antoine Pinay, est et reste un parti de droite libéral et modéré, dont la référence – s'il en était besoin – est le parti conservateur britannique. Il réunit des catholiques, des protestants, des israélites et des non-croyants, et rejette vigoureusement l'accusation de fanatisme religieux, plus encore de racisme. Plusieurs de ses dirigeants font partie de France-Israël.

Par ailleurs, il n'a cessé de militer pour l'intégration des anciens harkis – l'un d'eux figurait en 1979 sur ma liste aux élections européennes – et de critiquer les gouvernements successifs pour l'insuffisance de leur action à leur égard. Enfin, il défend l'appartenance des DOM-TOM, et en particulier de Mayotte, à la République, et ne cessera de s'élever contre les tentatives de braderies ouvertes ou sournoises de la gauche ;

2) Que les propos antisémites mis par *le Monde* dans la bouche d'orateurs des Journées de l'amitié, lesquels n'ont rien à voir avec le C.N.I.P., sont, au surplus, des citations extraites de *Tribune juive*. Ils ne peuvent donc en aucune façon être imputés au C.N.I.P.

En ce qui concerne M. Romain Marie, qui a fait justice de toute accusation d'antisémitisme en ce qui le concerne et dont j'ai appris avec intérêt par *le Monde* que son cas figurait à l'ordre du jour du 9 novembre, le principal point à débattre sera la compatibilité de son appartenance d'une part au C.N.I.P., d'autre part à une association susceptible d'être amenée à prendre des positions politiques ;

3) Que le caractère outrancier de la campagne menée par la gauche contre la prétendue pénétration de l'extrême droite au sein de l'opposition, le recours permanent à l'amalgame, à la diffamation, voire à la calomnie pure et simple, s'expliquent aisément par la panique qui saisit le gouvernement et la majorité socialo-communiste devant l'exaspération des Français.

Plus choquant est l'acharnement mis par un journal de la qualité du *Monde* à orchestrer les thèmes de la gauche sans jamais évoquer l'« entrisme » de l'extrême gauche au P.S. On est amené à se demander si *le Monde* lui-même n'est pas victime de cet « entrisme » gauchiste. »

[Nous prenons acte que M. Philippe Malaud, qui n'était pas pris à parti personnellement dans l'article qu'il incrimine, dit n'être « nullement embarrassé » par la perspective de « débattre » de la « compatibilité » de l'appartenance de M. Bernard Antony, alias Romain Marie, « d'une part au CNIP, d'autre part à une association susceptible d'être amené à prendre des positions politiques ». Dans l'article en question, *le Monde* rapporte simplement, à ce sujet, des extraits d'une prise de position de M. Romain Marie publié dans le numéro d'octobre du mensuel *Chrétienté-Solidarité* : Ni Veil ni Chirac ni Barre ni Giscard. – A.R.]

LA « BATAILLE » DE LA CULTURE

Une mise au point de M. Michel de Rostolan

Nous avons reçu de M. Michel de Rostolan, secrétaire national du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), la mise au point suivante :

Votre article du jeudi 3 novembre 1983 intitulé « Les nouveaux chouans » m'amène à faire usage de mon droit de réponse puisque je me trouve mis en cause d'une façon totalement inexacte. En particulier, vous indiquez que je suis « *connu pour mon militantisme nationaliste* », ce qui est une affirmation totalement gratuite, et surtout vous précisez que je suis « *un ancien membre d'Ordre nouveau* », ce qui est rigoureusement faux. Vous indiquez par ailleurs que j'ai fait partie, « *le 12 janvier 1967, à la faculté de Rouen, de ce commando d'Occident dont plusieurs membres connurent ensuite des fortunes politiques diverses* ».

J'étais effectivement à Rouen le 12 janvier 1967 pour la bonne raison que je suivais les cours de l'Ecole supérieure de commerce de cette ville. Mais je vous mets au défi de prouver ma participation à une bagarre qui, au demeurant, a été différemment ressentie par des étudiants exaspérés d'être quotidiennement mis en demeure, par une extrême gauche « musclée » (Ligue communiste révolutionnaire), de verser leur obole dans des drapeaux vietcongs déployés à l'entrée du restaurant universitaire ou d'être tenus d'acheter « *des bijoux confectionnés dans des épaves d'avions américains abattus au Vietnam* » (*sic*).

Sans porter de jugement de valeur, j'ajouterai que cette bagarre a été suivie d'un procès ayant donné lieu à des inculpations, ce qu'il vous est aisé de vérifier. Pour ma part, je n'ai été, ni à ce moment ni plus tard, condamné, ou même poursuivi.

Dans votre article, vous évoquez mon appartenance « *aujourd'hui au CNIP* ». Cet « aujourd'hui » est de trop, car il révèle que cet article s'inscrit dans le droit fil d'une campagne de dénigrement du CNIP, commencée le 7 octobre, et tendant à faire accroire que le CNIP était actuellement l'objet d'une O.P.A. de l'extrême droite.

Sur ce dernier point, le président Philippe Malaud s'est exprimé dans vos colonnes avec son honnêteté coutumière, soulignant qu'il n'a jamais été une tare d'avoir appartenu à des mouvements estudiantins de droite, et précisant qu'il n'avait pas fermé les portes du CNIP à des hommes ou à des femmes qui avaient montré leur désir de faire œuvre utile au sein de l'actuelle opposition, et précisant même que cet apport était en nombre largement inférieur à ceux des nouveaux adhérents venus d'autres formations de l'opposition.

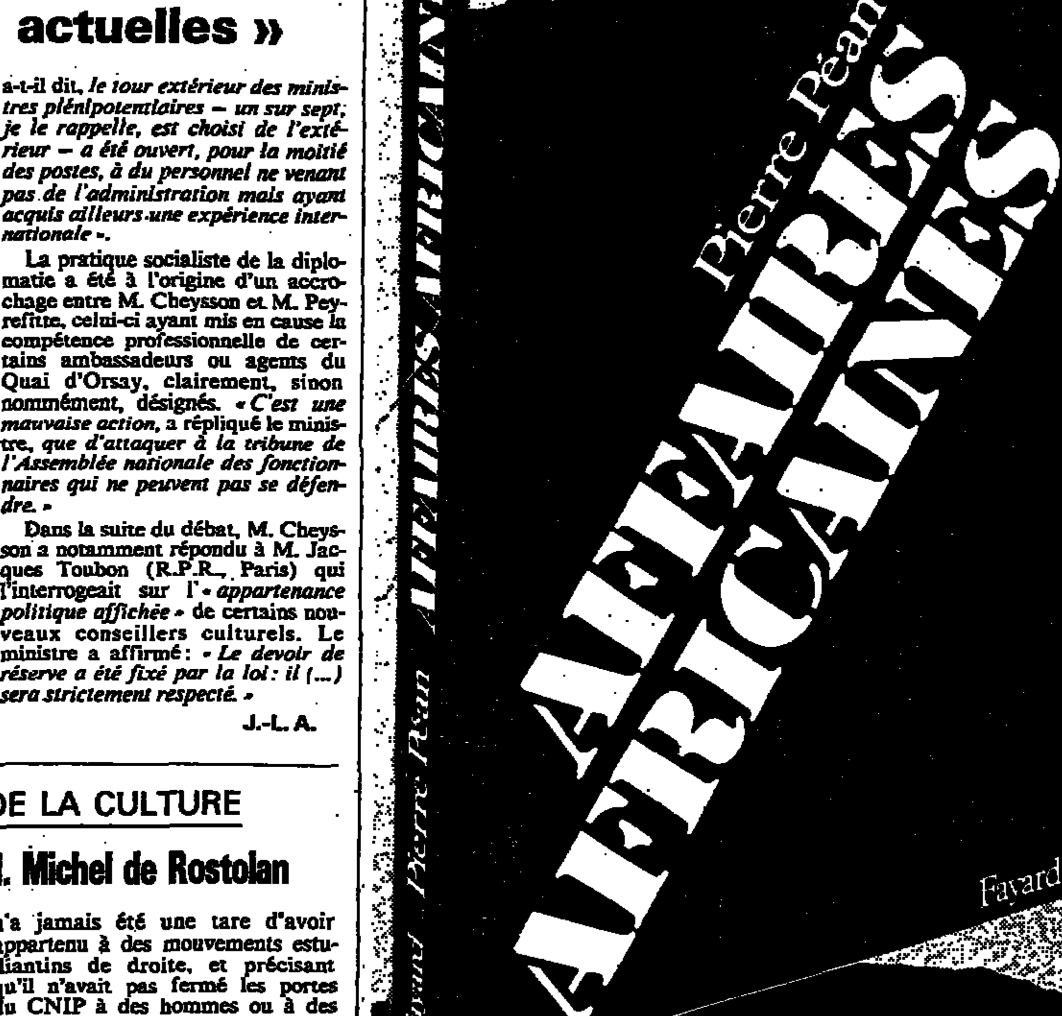
Cet « aujourd'hui » est également de trop dans votre article, car il y a exactement dix ans que j'ai adhéré à cette formation politique, et que j'ai commencé à y exercer des responsabilités dès 1974. J'ai collaboré successivement avec MM. Camille Laurens, Bertrand Motte et Philippe Malaud, et j'y exerce les fonctions de secrétaire national chargé des affaires culturelles et de la vie associative d'une part, de secrétaire général du centre départemental de Paris d'autre part. Mon entrée au CNIP ne date donc pas d'aujourd'hui et ne s'inscrit pas dans le cadre d'une O.P.A. de je ne sais quelle « peste brune ». Quant au CNIP, qui semble déranger beaucoup de monde, il est et demeurera fidèle à ce qui a toujours été sa ligne de conduite : modéré dans le ton et ferme dans les principes.

Après ces remarques qui donnaient réponse à un article d'affirmations calomnieuses pour lesquelles il me semblait y avoir une presse spécialisée, je terminerai sur l'aspect plaisant – car il y en a un – de votre propos, qui me semble plus tenir de la presse pour midinettes : je suis flatté que *le Monde* me reconnaisse le titre de comte, que je ne renie nullement, mais dont je ne fais pas un usage courant, et j'apprends avec un très grand intérêt que je suis « *héritier d'une vieille famille vendéenne* », alors que je m'ignorais une ascendance dans cette région. Mais il est vrai qu'il vous fallait illustrer de façon hardie votre titre « Les nouveaux chouans ».

[Nous prenons acte que M. Michel de Rostolan n'a pas appartenu à Ordre nouveau. Il a appartenu, alors qu'il était étudiant à Rouen, au mouvement Occident, qui fut dissous en 1968 et auquel succéda Ordre nouveau, dissous en 1973.

Nous n'avons jamais écrit que M. Michel de Rostolan avait participé à la bagarre du 12 janvier 1967 entre militants d'Occident et militants d'extrême gauche. Bien entendu, *le Monde* ne mène aucune « campagne » contre qui que ce soit. Dans notre article sur « la bataille de la culture entre la gauche et la droite », nous avons simplement précisé, entre autres informations, que M. Michel de Rostolan, outre ses fonctions de membre du bureau national du CNIP, assumait la charge de trésorier de l'Alliance pour une nouvelle culture. Son engagement politique et culturel s'exprime aussi au cercle Renaissance, dont il est le président. C'est d'ailleurs à ce titre que M. Michel de Rostolan assistait, en septembre dernier, à la seizième conférence de la Ligue anticommuniste mondiale. – A. R.]

● *Les élections législatives partielles.* – Le *Journal officiel* du 9 novembre annonce que les deux élections législatives partielles consécutives à l'élection de deux députés au Sénat, le 25 septembre dernier, auront lieu les 11 et 18 décembre prochain. Il s'agit de remplacer M. Maurice Faure (M.R.G.) dans la première circonscription du Lot, et M. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.) dans la deuxième circonscription du Morbihan.



Le Monde

société

LES ÉVÊQUES FRANÇAIS ET LA MENACE NUCLÉAIRE

La dissuasion peut être « moralement acceptable »

Voici des extraits du long texte adopté le 8 novembre par l'assemblée plénière de l'épiscopat français réunie à Lourdes.

● Entre la guerre et le chantage

La menace d'un conflit nucléaire n'est pas chimérique. Le caractère suicidaire d'*un tel* conflit le rend improbable, mais pas impossible. Les experts doutent de la possibilité de le contrôler et de le limiter s'il était déclenché. Personne ne gagnerait une guerre nucléaire. Ce serait *le suicide de l'humanité* : les deux Super-Grands ont de quoi anéantir sept fois l'autre (...).

Aucune cause ne saurait justifier le déclenchement d'une telle conflagration puisqu'il y va de la survie de l'humanité. Il en va de même pour les autres formes de guerre suicidaire dont on parle moins, même si on les prépare : la guerre bactériologique et la guerre chimique. Cependant que, à trop centrer l'attention sur la guerre nucléaire, on risque de minimiser les guerres « conventionnelles » modernes (...). Et chacun sait que, dans un affrontement direct par les armes conventionnelles entre deux puissances nucléaires, les armements classiques risqueraient d'être un détonateur pour des engins nucléaires tactiques. (...)

A vrai dire, personne ne veut la guerre. Et *moins que quiconque les* spécialistes, plus informés des risques. Le « vainqueur » (?) se trouverait lui-même ruiné et l'avantage de régner sur un adversaire « vitrifié » n'est pas évident. Mais certains pays entendent bien tirer les avantages de la guerre sans payer le prix de son déclenchement : en agitant simplement la menace, ils exercent un chantage permanent. (...)

Cependant que d'anciennes démocraties sont maintenues de force dans le giron de l'Est, un pression constante s'exerce sur les démocraties occidentales pour les neutraliser et les faire entrer si possible dans la *sphère d'influence de l'idéologie* marxiste-léniniste. Persuadée qu'elle détient le secret de la libération totale des hommes et des peuples, celle-ci se croit autorisée à imposer à tous ce qu'elle pense être leur plus grand bien.

Il ne s'agit pas d'alimenter une conception manichéenne du monde : tout le mal d'un côté, tout le bien de l'autre ! L'Occident est malade lui aussi. Le matérialisme — qu'il soit théorique comme à l'Est ou pratique comme à l'Ouest — est une maladie mortelle pour l'humanité, et les Etats marxistes-léninistes n'ont pas le monopole de l'impérialisme. Ils font même école parfois jusque dans les systèmes qui leur sont les plus opposés. Mais il serait injuste de renvoyer tout le monde dos à dos et de fermer les yeux sur le caractère dominateur et agressif de l'idéologie marxiste-léniniste. Pour celle-ci, tout, même l'aspiration des peuples à la paix, doit être utilisé pour la conquête du monde.

Dans ces conditions, la condamnation absolue de *toute* guerre ne met-elle pas les peuples pacifiques à la merci de ceux qu'anime une idéologie de domination ? Pour échapper à la guerre, ces peuples risquent de succomber à d'autres formes de violence et d'injustice : colonisation, aliénation, privation de leur liberté et de leur identité. A la limite, la paix à tout prix conduit une nation à toutes sortes de capitulations. Un désarmement unilatéral peut même *provoquer* l'agressivité des voisins en nourrissant la tentation de saisir une proie trop facile. (...)

L'alternative non violente

(...) La non-résistance du Christ, le pardon qu'il prône, est le sel qui, seul, peut sauver la Terre de la corruption de la violence. La non-violence demeure comme un appel pour chaque homme et même pour les communautés humaines. Mais la non-violence est-elle transposable telle quelle aux Etats ? L'Église a toujours reconnu au pouvoir politique le droit de repousser la violence par la force. (...) La non-violence est un risque que peuvent prendre les personnes. Les Etats qui, par fonction, doivent défendre la paix, peuvent-ils prendre ce risque ?

Dans le monde de violence et d'injustice qui est le nôtre, les hommes politiques ont le devoir de sauvegarder le bien commun de la cité dont ils ont la charge. (...) *Celui-ci est fait de paix, mais, inséparablement*, de justice, de solidarité, de liberté. Pour ce faire, ils doivent avoir les moyens de décourager, autant que possible, un agresseur éventuel.

L'Etat a le monopole de la force sur son territoire. Il vaut mieux la montrer pour n'avoir pas à l'exercer. En cas de nécessité, cependant, l'Etat peut y recourir. Un recours *justifié et mesuré sert encore la paix* et le bien commun, car il dissuade les citoyens de se faire justice eux-mêmes : on sait en effet à quelles injustices et à quels désordres on arrive quand l'état de droit fait place à *la loi du plus fort* (...).

Dans les relations internationales, malheureusement, aucune instance n'est encore assez puissante et efficace pour imposer cet état de droit. On *ne peut donc refuser à chaque* pays le droit à la légitime défense contre les menaces extérieures comme devant les périls intérieurs (...).

● La dissuasion nucléaire

Nous n'entrerons pas ici dans les débats techniques des spécialistes sur la crédibilité de notre défense (...). *Dans ces problèmes très tech*niques à retentissement éthique, il faut se garder de deux excès :

1) L'évacuation du jugement éthique comme si l'on devait abandonner des choses aussi lourdes de signification humaine à la seule logique technique ;

2) Les jugements péremptoires de type déductif qui feraient bon marché des composantes techniques.

La question centrale qui se pose alors est la suivante : dans le contexte géopolitique présent, un pays menacé dans sa vie, dans sa liberté ou son identité a-t-il moralement le droit de parer à cette menace radicale par une contre-menace efficace, même nucléaire ?

Jusqu'ici, tout en soulignant le caractère limite de cette parade et l'*énorme risque qu'elle nourrit*, l'Église catholique n'a pas cru devoir la condamner.

Cette logique est, bien sûr, une logique de détresse : elle ne peut cacher sa faiblesse congénitale. Certes, c'est pour n'avoir pas à faire la guerre qu'on veut se montrer capable de la faire. C'est encore servir la paix que de décourager l'agresseur en le contraignant à un commencement de sagesse par une crainte appropriée. La menace n'est pas l'emploi. C'est la base de la dissuasion et on l'oublie souvent en attribuant à la menace la même qualification morale qu'à l'emploi.

Toutefois, l'on voit tout de suite le danger de la logique de la dissuasion. Pour ne pas laisser à l'agresseur *éventuel* des illusions sur la crédibilité de notre défense, il faut qu'on se montre résolu à passer à l'action si la dissuasion échoue.

Or la légitimité morale de ce passage à l'acte est plus que problématique. *D'autant plus que*, en France, notre dissuasion « du faible au fort », la dissuasion du pauvre, ne fait pas le détail : faute de moyens très diversifiés, elle repose encore sur une stratégie anticités... condamnée, elle, clairement et sans appel par le concile (...).

Mais la menace n'est pas l'emploi. L'immoralité de l'usage rend-elle immorale la menace ? Ce n'est pas évident. Car nous ne pouvons « *pas faire abstraction de la complexité des choses telles qu'elles sont* », disait le concile. Dans la situation de violence et de péché qui est celle du monde, les politiciens et les militaires ont un devoir de justice de désamorcer les chantages auxquels la nation pourrait être soumise (...).

Affronté à un choix entre deux maux quasi imparables, la capitulation ou la contre-menace..., on choisit le moindre sans prétendre en faire un bien !

Il est clair que le recours à la dissuasion nucléaire suppose, pour être moralement acceptable :

● qu'il s'agisse seulement de défense ;

● que l'on évite le surarmement : la dissasion est atteinte à partir du moment où la menace formulée rend *déraisonnable* l'agression d'un tiers ;

● que toutes les précautions soient prises pour éviter une « erreur » ou l'intervention d'un dément, d'un terroriste, etc. ;

● que la nation qui prend le risque de la dissuasion nucléaire poursuive par ailleurs une politique constructive en faveur de la paix.

● Construire la paix

L'Église n'encourage point le pacifisme à outrance. Elle n'a *jamais prôné un désarmement* unilatéral sachant bien qu'il peut être une prime à la violence d'un agressif complexe militaire, politique et idéologique. Mais elle reconnaît le message évangélique dans les appels à la non-violence : c'est un rappel prophétique du caractère destructeur de la violence (...).

Le désarmement : une tâche commune

En même *temps* qu'elle reconnaît cette nécessité présente d'une défense armée, l'Église invite constamment à la dépasser.

Ces efforts vers le désarmement n'incombent pas seulement à quelques responsables et experts. Tous les citoyens sont concernés comme « *payeurs* », d'abord au titre des impôts... et ensuite comme victimes éventuelles ! (...)

France, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?

Un peuple ne peut vivre longtemps les yeux rivés sur les écrans radars de la surveillance du territoire. Ni sur les tableaux statistiques de *ses économistes*. Tout *cela* est important, mais reste de l'ordre des moyens. Au-delà des moyens de vivre se pose la question des raisons de vivre. Pour les personnes. Mais aussi pour les nations et pour l'*humanité tout entière*. Et *c'est une* question de culture, c'est-à-dire une question spirituelle.

Les Etats ne peuvent pratiquer la « non-violence évangélique »

(Suite de la première page.)

Or, ajoutente-ils, « *la légitimité morale de ce passage à l'acte est plus que problématique* ». Et c'est pourquoi ils assortissent ce choix, la mort dans l'âme, d'une liste de conditions qui rendent la dissuasion nucléaire « *moralement acceptable* » : qu'il s'agisse de la défense ; que l'on évite le sur armement ; que toutes les précautions soient prises pour éviter une « *erreur* » ; qu'on poursuive par ailleurs une politique constructive en faveur de la paix...

C'est sur ce dernier point que le texte des évêques français est sans doute le plus novateur. Ils étudient, en détail et à deux reprises, l'alternative non violente, qu'ils qualifient de « *porte de sortie*, « *porte étroite* » *comme celle du Royaume, mais praticable* ». Tout en soulignant que le pacifisme non-violent est pour les individus et non pour les Etats, car « *les hommes politiques ont le devoir de sauvegarder le bien commun de la cité dont ils ont la charge* », les auteurs du texte ne traitent pas les non violents à la légère, et posent même la question : « *N'ont-ils pas raison à long terme ?* » Et encore : « *Le temps ne serait-il pas venu, sans renoncer bien sûr à la défense armée, d'examiner soigneusement le rôle et l'efficacité des techniques non violentes ?* »

Dans la dernière partie du document, enfin, les évêques, plus à l'aise dans le domaine spirituel, posent la question esentielle : au-delà des moyens, quelles sont les raisons de vivre ? Renvoyant dos à dos le matérialisme pratique occidental et le matérialisme théorique de l'Est, les auteurs se demandent à quoi peut servir la défense d'une civilisation coupée de ses sources spirituelles.

Quant à la genèse du texte, et son adoption à la dernière heure par l'assemblée de Lourdes, on peut s'étonner que la commission sociale de la conférence épiscopale, qui est présidée par Mgr Jacques Ménager et dont dépend le comité « *Justice et Paix* », ait été absente des délibérations. Etait-ce parce qu'elle a une position sensiblement moins « gouvernemntale » et plus prophétique sur la question ?

Le texte adopté par les évêques français — à l'unanimité moins deux voix — est un exposé honnête du dilemme nucléaire et un pladoyer lyrique pour s'en sortir.

ALAIN WOODROW.

Vers un document œcuménique

L'Eglise catholique sort d'un long silence en matière d'armement et de dissuasion nucléaires. Elle a longtemps estimé qu'il n'y avait pas urgence à prendre position au sujet d'une force de frappe bien admise par l'opinion publique et par les partis politiques. Elle était également tiraillée entre des désirs contradictoires : elle qui proclame un *message d'amour ne pouvait pas* rester insensible au cri des pacifistes et des non-violents ; d'un autre côté, la menace militaire et le totalitarisme idéologique situés à l'est du rideau de fer lui inspiraient une crainte certaine. L'Eglise de France vient de surmonter cette difficulté.

Que dit-elle par la plume de Mgr Jacques Jullien, évêque de Beauvais et du Père Gérard Defois, ancien secrétaire général de l'Episcopat ? Que le monde soviétique est menaçant et qu'il convient de résister à son chantage, car, « *dans un monde où l'homme est encore un loup pour l'homme, se transformer en agneau, ce peut être provoquer le loup* ». Ainsi est légitimée la dissuasion nucléaire, dans certaines conditions.

Mais les évêques ne sont pas des va-t'en-guerre qui montent au front la fleur au fusil. Pour eux, tout comme pour leurs pairs d'Allemagne fédérale, la dissuasion est une réponse de détresse à une situation de détresse. Avec Jean-Paul II, ils ne croient pas que l'on puisse très longtemps se tenir sur le fil du rasoir. L'arme atomique est « *encore* » moralement acceptable, mais il faut se dépêcher d'entendre le message prophétique des non-violents, de préparer les voies de la justice entre les nations et d'établir les bases d'un dialogue universel.

Au premier abord, l'Eglise catholique de France paraît ainsi prendre une position en flèche qui la distingue des autres confessions pratiquées en France. A l'examen, il n'en est rien. Les orthodoxes et les juifs préfèrent se taire sur ce délicat sujet de l'équilibre de la terreur. Ils estiment que la séparation doit être totale entre les domaines temporel et spirituel. Ils préfèrent surtout rester au large d'une polémique qui diviserait leurs fidèles, car on se souvient, chez les Grecs orthodoxes, que l'envahisseur nazi a été combattu, dans le Péloponnèse, les armes à la main et on estime, chez les juifs, qu'Israël doit défendre son existence par tous les moyens.

Les protestants semblent plus tentés par la non-violence. L'Eglise *réformée* de France a, dès le début, condamné le principe même de la force de frappe nationale. La délégation française au Conseil œcuménique des Eglises, réuni à Vancouver au mois d'août dernier, *a demandé* aux habitants des pays baignés par l'océan Pacifique pardon pour les essais nucléaires entrepris en Polynésie par la France. Il est vrai que ce prophétisme est plus facile pour une confession minoritaire qui n'a jamais été étroitement liée avec le pouvoir temporel.

Reste que le pasteur Jacques Maury, *président* de la Fédération protestante de France, s'est toujours refusé à condamner la détention d'armes nucléaires : « *Nous ne pouvons tout de même pas envoyer à la casse les sous-marins atomiques séance tenante !* déclare-t-il. *Il faut auparavant dire par quoi on remplace cette force de frappe.* »

Malgré leur sensibilité et leur point de départ très différents, catholiques et protestants français se retrouvent écartelés, de la même façon, entre prudence et prophétisme. En définitive, ils sont d'accord pour rechercher une voie médiane. D'ici quelques mois, ils essaieront de parler de paix d'une seule voix à l'opinion publique comme au chef de l'Etat, à travers un document élaboré en commun.

ALAIN FAUJAS.

● *Décès du cardinal Mozzoni.* — Le cardinal italien Umberto Mozzoni est mort, le lundi 7 novembre, à Rome, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Né à Buenos-Aires le 29 juin 1904, il fut ordonné prêtre en 1927 et évêque en 1954. Il occupa successivement les postes de nonce apostolique en Bolivie (1954), en Argentine (1958) et au Brésil (1969). Paul VI le nomma cardinal en 1973. Ce décès réduit les effectifs du Sacré Collège à cent vingt-neuf cardinaux dont cent six seulement sont âgés de moins de quatre-vingts ans et peuvent prendre part aux votes d'un éventuel conclave.]

EN BREF

Clandestin : le S.M. contre la « législation d'exception »

Malgré l'abolition de la peine de mort, la disparition de la Cour de sûreté de l'État et l'abrogation de la loi « anti-casseurs », il subsiste encore une « *législation d'exception* » en France. Cette accusation est lancée par le Syndicat de la magistrature et vise les nouveaux textes applicables aux immigrés.

Ancré à gauche, ce syndicat compte dans ses rangs de nombreux membres de cabinets ministériels. Cela ne l'empêche pas de critiquer les dispositions du code pénal qui permettent de renvoyer les immigrés clandestins chez eux en les privant de leur droit suspensif d'appel, après les avoir fait comparaître selon la nouvelle procédure de flagrant délit. Le prochain congrès du Syndicat de la magistrature, qui aura lieu à la fin du mois, sera consacré à l'immigration.

Imbroglio généalogique

(De notre correspondant régional)

Lyon. — Stéphane, un jeune Lyonnais de huit ans, est officiellement devenu, à la suite d'un arrêt de la cour d'appel de Lyon, le frère de sa mère. Cette curiosité juridique n'est qu'un aspect marginal d'une délicate affaire d'adoption. En fait, Stéphane est surtout devenu le fils adoptif de son grand-père.

Le petit garçon, alors âgé de deux mois, avait été abandonné par sa mère naturelle. Né de « père inconnu », Stéphane sera très vite accueilli par ses grands-parents maternels. Depuis cette adoption de fait, la mère ayant été déchue de ses droits parentaux et la garde provisoire accordée aux grands-parents, ces derniers souhaitaient voir Stéphane reconnu légalement comme leur fils.

En première instance, le tribunal de Lyon avait refusé cette adoption insolite, en invoquant notamment la différence d'âge entre les grands-parents et l'enfant, le fait que ces derniers aient déjà été « *liés par le sang* » et enfin qu'une telle décision conduirait à « *supprimer un degré de parenté* ». La cour d'appel est revenue au code civil. Un de ses attendus est très clair : « *Aucun texte ne fait obstacle à l'adoption du jeune Stéphane.* » — C. R.

● *M. Siméoni a été opéré du cœur.* —Le docteur Edmond Siméoni, 48 ans, président du groupe « U.P.C. » (autonomiste) à l'Assemblée régionale corse, a été opéré du cœur, mardi 8 novembre, à Marseille. Ses médecins traitants ont qualifié les résultats de l'intervention chirurgicale de « *satisfaisants* ».

M. Badinter dans « l'Ane » et « Télé 7 Jours »

M. Robert Badinter a choisi de s'exprimer cette semaine dans l'hebdomadaire *Télé 7 Jours*, le plus gros tirage de la presse française (deux *millions sept cent mille* exemplaires vendus). Mais il a aussi accordé une interview à *l'Ane*, « le magazine frendien » dont la diffusion est de quinze mille exemplaires tous les deux mois.

Dans l'un et l'autre, le garde des sceaux explique qu'il n'envisage pas, après son départ du ministère de la justice, de faire une carrière politique. Mais il cherche aussi à s'adapter à chacun de ses publics. Dans *Télé 7 Jours* daté 12-18 novembre, il affirme que c'est par souci pédagogique qu'il refuse les face-à-face télévisés : « *J'aime bien l'affrontement direct. Mais pour se faire comprendre, je ne crois pas au débat télévisé.* »

Dans *l'Ane* (1), il explique sa « théorie du châtiment » : « *Je crois aux interdits et je crois au châtiment (...). Un être humain qui n'a pas en lui une ligne du bien et du mal, du permis et du défendu, est perdu, déboussolé, il tourne en rond dans la nuit comme un chat à qui on a coupé les moustaches. Quel est le vrai problème pour la justice ? Exprimer le bien et le mal, le permis et l'interdit. La difficulté est d'arriver à faire respecter les interdits, sans céder à toutes les commodités politiques ou psychologiques de la répression.* »

(1) Numéro de novembre-décembre 1983. En vente dans les librairies. Diffusé par Le Seuil, 38 F.

Sanction contre le directeur de la prison de Bastia

Le directeur de la maison d'arrêt de Bastia, M. Pierre Cortesi, a été suspendu de ses fonctions, le 7 novembre. Cette sanction a été décidée après l'évasion au mois de juillet d'un malfaiteur, Daniel Casanova, qui repris peu après, s'évada à nouveau le 30 octobre et court toujours (*le Monde* des 23 août et 2 novembre).

M. Cortesi, dans l'attente d'une nouvelle affectation, nous a déclaré qu'il n'était pas chargé de surveiller les détenus mais de « *surveiller les surveillants* ». Il ne s'estime pas fautif et met en cause les conditions de sécurité à la maison d'arrêt de Bastia, « *l'une des plus vieilles de France* ».

Le Monde

ECONOMIE

Apparence et réalité de la fiscalité

I. – Comment un impôt sur le revenu a été transformé en T.V.A.

Avant de devenir banquier – il fut successivement, de 1960 à 1982, directeur du Crédit national, administrateur de la B.F.C.E., directeur général, puis président de la Société générale, – M. Maurice Lauré a fait une carrière de haut fonctionnaire et de membre de divers cabinets ministériels. Directeur adjoint des impôts au début des années 50, il a été l'inventeur de la T.V.A., une formule qui a connu le succès que l'on sait en France et à l'étranger. Dans une série de deux articles dont nous publions ci-dessous le premier, il conteste plusieurs des analyses les plus généralement admises sur le système fiscal français. L'idée selon laquelle les contribuables de la plupart des autres pays industriellement les plus développés paieraient plus d'impôts directs que les contribuables français lui paraît en grande partie due à une illusion statistique. Il en est de même du caractère prétendument peu progressif du système français.

J'ai demandé, il y a quelque temps, à l'administration fiscale de m'aider à rafraîchir mes souvenirs sur la petite histoire d'un remaniement législatif que j'avais contribué à mettre en place il y a trente-cinq ans. Il a fallu constater, après bien des recherches, que la trace des circonstances dans lesquelles s'était déroulé cet épisode n'existait plus dans les dossiers de la Rue de Rivoli. Cependant, le remaniement de l'impôt sur le revenu en 1948 – c'était là le sujet de mes préoccupations – intéresse au plus haut point les contribuables d'aujourd'hui, car son historique permet de mieux évaluer le poids de la charge réelle que nous supportons actuellement sur nos revenus.

Puique je suis à même de témoigner, je vais mettre mes souvenirs à la disposition de la doctrine, ce qui est, finalement, le moyen de perpétuer la mémoire des faits. 1948 fut une année terrible, du point de vue économique et financier : le niveau des prix doubla presque entre le début et la fin de l'année. Aussi, à la rentrée des vacances, le gouvernement se trouvait-il devant le problème de décider une nouvelle augmentation de salaires, *et de 15 %*. Il y était tout à fait disposé, mais il cherchait le moyen de contenir l'augmentation dans les limites qu'il édicterait. En effet, l'expérience des augmentations antérieures montrait qu'un dérapage dans l'application bouleversait toujours, finalement, les prévisions.

Or les salariés supportaient, *sous forme de retenue à la source*, un impôt cédulaire sur le revenu de 15 %, avec un abattement à la base de 96 000 F par an, et cela inspira au gouvernement l'idée de réaliser l'augmentation des salaires en faisant abandon de l'impôt cédulaire aux salariés. Comme, cependant, cet abandon ne pouvait (à cause de l'abattement à la base) produire ses effets qu'au-dessus de 96 000 F de salaire annuel (c'est-à-dire de 96 000 : 12 = 8 000 F par mois), les employeurs furent invités à verser à chaque salarié un supplément mensuel uniforme de 15 % sur ces 8 000 F, soit 1 200 F. Bien entendu, l'Etat ne pouvait pas prendre à sa charge l'abandon d'impôt qui avait financé cette augmentation de salaires : aussi exigea-t-il des employeurs, en compensation, un versement de 5 % du montant des salaires payés par eux.

Du point de vue de la politique salariale, l'opération fut un succès : l'ensemble des salariés s'imaginaient qu'ils avaient été augmentés de 15 % tout en continuant à supporter une retenue à la source de 15 % avec abattement à la base de 96 000 F (abattement désormais indexé en fait sur le niveau général des salaires par le mécanisme même de la réforme). Pourtant l'apparence juridique était qu'ils avaient été déchargés, en tant que contribuables, d'un impôt sur le revenu. Toujours du point de vue de l'apparence juridique, les employeurs paraissaient avoir été soumis à un nouvel impôt de 5 % sur les salaires, impôt qui est, juridiquement, un impôt indirect.

Et, comme c'est le droit qui gouverne les classifications fiscales internationales, la France a paru, à partir de ce moment, être un pays fiscalement encore plus « rétrograde » qu'auparavant. En effet, le pourcentage de nos impôts réputés assis sur le revenu avait diminué, au bénéfice du pourcentage de nos impôts réputés indirects. *Tous les autres grands pays industriels, pourtant, continuaient à tirer une large fraction de leurs impôts sur le revenu des retenues à la source qu'ils pratiquaient sur les salaires*, et inscrivaient (et inscrivent toujours) ces recettes dans la catégorie des produits des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Cela montre bien qu'il est douteux qu'un impôt sur le revenu, surtout de taux proportionnel, soit vraiment prélevé sur le revenu lorsqu'il est retenu à la source. C'est, en effet, alors un réflexe commun à tous les contribuables soumis à la même pression que de rejeter, par des demandes d'augmentation, la charge de l'impôt sur ceux qui leur versent leurs rémunérations. Il y a donc de grandes chances pour que au moins l'impôt correspondant au taux de la première tranche d'un système de retenue à la source soit en fait un impôt indirect plutôt qu'un impôt sur le revenu.

C'est bien ce que prouve merveilleusement l'expérience française, car les choses n'en sont pas restés là, et les événements ont apporté, en quelque sorte, la preuve par neuf de ce qui précède. En effet, fin 1968, le problème s'est posé de compenser, sans pratiquer pour autant une dévaluation, le différentiel d'inflation qui s'était accumulé, dans la concurrence internationale, au détriment de nos entreprises. Le gouvernement eut alors l'idée de supprimer le versement de 5 % sur les salaires en remplaçant cette ressource par une augmentation de trois points du taux de la T.V.A. : cette dernière taxe est en effet compensée aux frontières (à l'importation et à l'exportation), tandis que le versement forfaitaire ne l'était pas. Tel fut l'objet de la loi du 29 novembre 1968.

La succession des réformes intervenues dans la fiscalité française avait donc abouti à cette espèce de grande œuvre d'alchimiste consistant à transmuter un impôt sur le revenu en T.V.A. sans que les principaux intéressés (les assujettis à cet impôt sur le revenu) aient ressenti quoi que ce soit.

Or si les grands pays industriels autres que la France perçoivent – en apparence – une fraction élevée de leurs impôts au titre de l'impôt sur le revenu, c'est qu'ils pratiquent des retenues à la source dont le taux effectif de la tranche de démarrage est élevé, pour un abattement à la base faible :

	REVENUS DE 1981 (célibataires)	
	Taux %	Abatt. (en FF) approximativ.
Etats-Unis ..	15	15 000
R.F.A.	22	9 500
G.-B.	30	15 000

Si l'on tient compte de ce que le pouvoir d'achat d'un ancien franc en 1948 n'était pas très éloigné de 0,1 NF de 1981, il apparaît qu'avec un taux de 15 % et un abattement à la base de 96 000 × 0,1 = 9 600 NF de 1981, l'ancien impôt cédulaire français retenu à la source, qui est juridiquement transformé en T.V.A., mais qui continue toujours, en fait, à peser sur l'évolution des salaires français nets d'impôt, présentait des caractéristiques du même ordre que ceux en vigueur aux Etats-Unis, en R.F.A. et en Grande-Bretagne.

C'est un rendement de 67 milliards qu'aurait eu, appliqué aux salaires de l'année 1980, le versement forfaitaire de 5 %, et donc l'impôt cédulaire de 15 %, s'il avait été maintenu. Or le montant total de l'I.R.P.P. perçu sur les revenus de l'année 1980 a été de 132 milliards de francs. Autrement dit, si la transformation juridique qui vient d'être retracée n'était pas intervenue en 1948, la France *apparaîtrait*, dans les comparaisons internationales, accomplir, en matière d'impôt sur le revenu, un effort de 50 % plus important que celui qu'elle donne actuellement l'apparence de faire.

MAURICE LAURÉ.

Prochain article :

L'impôt français : l'un des plus progressifs qui soient

(Lire page 12.)
Comment les Français ont-ils payé leurs impôts.

Cinq constructeurs automobiles dans cinq ans ?

Née en Europe, l'automobile a, longtemps, été un moteur de la croissance. En France n'estime-t-on pas encore à près de 11 % de la population active la proportion d'emplois induits par l'automobile ? Aussi la crainte existe-t-elle, alors que la concurrence s'exacerbe et s'internationalise, de voir l'automobile européenne comme la sidérurgie, le textile ou la chimie lourde être rangée parmi les activités déclinantes.

On n'en est pas là. Mais les mutations que traverse « le système automobile », sur un plan tant social que technique, seront déterminantes pour l'avenir de ce secteur. Dans *l'Industrie automobile* (1), Géraldine de Bonnafos, Jean-Jacques Chanaron et Laurent de Mautort décrivent bien cette mutation : aux critiques de plus en plus radicales de l'organisation du travail par les O.S. s'ajoute une incapacité de l'appareil de production à concilier gains de productivité et flexibilité de l'offre. L'automatisation des moyens de production devrait remédier à cela. Les progrès des matières plastiques et des matériaux composites et l'introduction de l'électronique nécessitent en outre de nouveaux fournisseurs, une division internationale du travail accrue, qui peuvent amoindrir la maîtrise des constructeurs sur la filière.

Dans cet état manifeste de crise, sur un marché qui ne progresse plus guère, les Européens semblent bien mal placés. Les Japonais, dont la part dans la production mondiale est passée de 2,9 % en 1960 à 29,6 % en 1982, bénéficient d'un outil de production jeune qui n'a pas à supporter les conversions lourdes et coûteuses financièrement et socialement de leurs concurrents.

Les Etats-Unis ont, pour leur part, vigoureusement réagi au défi nippon : General Motors, Ford et Chrysler, qui se partagent plus de 90 % de la production américaine, ont, par une adaptation violente (baisses des salaires, licenciements massifs), réussi à dégager – la protection de leur marché aidant – des bénéfices impressionnants (18 milliards de francs sur neuf mois pour General Motors). Cela leur permet de développer un programme d'investissement de grande ampleur.

L'Europe, en revanche, avec ses neuf constructeurs, est bien faiblement intégrée, et ce ne sont pas quelques accords sur des organes mécaniques communs qui créent une Europe de l'automobile. Il n'est donc guère étonnant que les principaux constructeurs du Vieux Continent annoncent des pertes. Lorsqu'un ouvrier japonais produit 35 voitures par an un Européen n'en fabrique que 12.

Dans ces circonstances, l'avertissement de M. Daniel Gœudevert, président de Ford Allemagne, dans un entretien accordé à l'A.F.P., ne doit pas être pris à la légère. Il n'y aura plus, dit-il, que cinq ou six grands groupes automobiles dans le monde dans cinq ans, produisant chacun cinq à six millions de voitures. Ce qui ne signifie nullement que les autres disparaîtront, mais qu'il y aura des regroupements et que certaines sociétés, comme actuellement Mercedes Benz, B.M.W. ou Volvo, seront spécialisées sur un segment du marché.

Et M. Gœudevert de prédire la fusion inéluctable de Peugeot et de Renault. Ce tournant, ajoute le président de la filiale américaine, ce sont les groupes les plus puissants sur le plan financier qui réussiront à le prendre. Il est décidément urgent que les firmes européennes retrouvent leur compétitivité.

B. D.

(1) Collection « Repères » aux Editions Maspero.

Diversification agricole en Côte-d'Ivoire

Les paysans encadrés et les autres

Sylla Mamourou est un vieux moderne. Une barbiche de faune, le regard toujours en mouvement sous un curieux chapeau violet, il est vêtu d'une sorte de caftan orange et d'un pantalon noir bouffant serré aux chevilles. Il descend de sa 4 L parce qu'il est un planteur moderne, avec une machette moins lourde que l'outil traditionnel, parce qu'il est âgé : la carte d'identité dit « né en 1922 », mais lui pense que c'était en 1915, au Mali.

Il exploite 40 hectares dont 4 de café et peut-être autant de cacao – *« Je ne sais pas combien. Je n'ai pas mesuré »* – à Ayenona, près de la sous-préfecture d'Aboisso, non loin de la frontière ghanéenne. Fameuse frontière qui fait dire à certains observateurs que toute la production ivoirienne ne serait pas entièrement nationale : *« Que voulez-vous, la limite est artificielle. De chaque côté, on trouve la même ethnie... »*

Le planteur suit aujourd'hui les conseils de la société d'encadrement, la SATMACI : recépage des caféiers et plantation de semences améliorées de cacao. Il travaille avec son fils et de six à dix Maliens immigrés, qu'il paie entre 15 000 et 20 000 francs C.F.A. par mois (300 à 400 francs). Il a construit une terrasse de béton pour le séchage du café et une sorte de four pour sécher les fèves de cacao.

Il suit les conseils, mais pas tous, et, en vrai paysan, les adapte : ce qui fait que son cacao aura peut-être un goût de fumée, qu'il persiste à avoir des champs mixtes (café-cacao), qu'il ne se résout pas à abattre un grand kolatier qui fait trop d'ombre à la cacaoyère, parce que les noix de kola rapportent sur un seul arbre 40 000 francs C.F.A.

Par contre, Sylla Mamourou est en harmonie avec la société d'encadrement lorsqu'il accorde aux cultures vivrières, et même à l'élevage, une attention égale à celle de ses cultures de rente. Combien sont-ils, à l'inverse, à s'être reposés sur ces seules cultures, estimant pouvoir se nourrir avec la plus-value dégagée ?

Il y a peu de fèves à expédier ; la saison est en retard pour cause de sécheresse, ce qui, avec les feux de brousse, conduira pour cette année – d'octobre 1983 à septembre 1984 – à une petite récolte en Côte-d'Ivoire : 350 000 tonnes seulement, dit-on officiellement. Les cacaoyers, des arbres de 2 à 2,5 mètres, plantés en ligne pour les plus récents, au tronc argenté comme des bouleaux, ont triste mine. Les feuilles, longues comme la main, vertes pour les jeunes, d'un rose violacé pour les plus anciennes, manquent d'eau.

Nous sommes dans le sud de la boucle du cacao d'Abengourou. Dans les zones d'extension, celle du centre, autour de Diwo, et les nouvelles marches de l'Est qui débouchent sur le port de San-Pedro, la situation est peut-être moins difficile. D'où des incertitudes sur le volume exact de la future récolte.

La faute du soleil

Les rendements de Sylla Mamourou sont faibles. C'est la faute du soleil. Chez son voisin et ami, Fatagoma Bamba, d'origine malienne lui aussi, les champs sont plus propres et, l'an passé, il récolta 2,5 tonnes de fèves sur 2,5 hectares : 1 tonne à l'hectare, c'est un bon rendement. Fatagoma Bamba a commencé comme manœuvre pendant deux ans chez Sylla Mamourou. Puis l'ancien préfet lui a donné la terre qu'il travaille aujourd'hui, 9 hectares de forêt réservée appartenant à la communauté autochtone.

Selon le principe *« la terre à celui qui la travaille »*, les planteurs allogènes sont maintenant plus ou moins intégrés dans les ethnies d'accueil. Longtemps, le droit à cultiver une terre a été considéré comme un moyen de rémunérer le travail. Mais dans l'Est il n'y a plus de terres disponibles et, s'il y en a dans l'Ouest, on se heurte aujourd'hui à la nouvelle politique agricole ivoirienne, à savoir l'arrêt de l'extension de la cacaoyère. Pourtant, Fatagoma Bamba, comme ses voisins, aimerait s'agrandir.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 12.)

Difficile industrialisation en Egypte

Beaucoup de bureaucrates, peu de techniciens

Comment n'être pas frappé, dans cette ville du Caire à l'urbanisme incertain, par le nombre d'immeubles inachevés dont les chantiers sont déserts ? Il ne s'agit pourtant pas, comme dans les pays voisins du Golfe, de l'arrêt brutal des travaux faute d'argent ; ni de la décision des architectes de revoir leurs plans après l'effondrement spectaculaire de deux grands immeubles encore inhabités ces mois derniers. *« Un texte en préparation est particulièrement défavorable aux propriétaires et risque de décourager la location*, explique un investisseur privé. *On attend donc de voir le sort qui lui sera réservé. »*

Deux ans après son arrivée au pouvoir, M. Moubarak continue d'hésiter entre l'interventionnisme nassérien et le libéralisme du président Sadate. Mais peut-il en être autrement quand de 1977 à 1981 – période libérale s'il en fut – pour 81,7 % l'ensemble de l'investissement a été assuré par le secteur public ? L'hypertrophie de ce secteur a pour corollaire l'inertie d'une bureaucratie trop lourde et une instabilité de la réglementation qui freine les investissements productifs.

Pourtant, à une époque où tant de pays du tiers-monde sont pratiquement en état de cessation de paiement, l'Egypte ne fait pas aussi mauvaise figure que ne le laissaient penser quelques prises de position récentes. L'annonce au début de l'été du refus de l'Eximbank – l'équivalent américain de la Coface – de garantir le financement des deux premiers réacteurs nucléaires dont l'Egypte veut se doter, au prétexte que le projet n'était pas *« financièrement viable »*, a alerté la communauté internationale. D'autant qu'à peu près au même moment la République arabe d'Egypte ne remboursait pas 16 millions de dollars du service de sa dette.

Allait-il falloir ajouter Le Caire à la longue liste des capitales sinistrées ? Toutes les grandes banques en tout cas devenaient réticentes. Un éditorial du journaliste Ibrahim Nafea dans le quotidien semi-officiel *Al-Ahram*, au mois de septembre, affirmant que le pays était au bord d'une crise des paiements par insuffisance de ses avoirs en devises et n'était en conséquence pas capable de payer ses importations ni d'assurer le service de sa dette, n'était pas fait pour les rasséréner.

En fait, traditionnellement prudente financièrement, l'Egypte – qui n'a pratiquement pas eu recours au marché des eurocrédits et est aidée, pour des raisons politiques, par toutes les grandes puissances occidentales – a un service de la dette qui représente moins de 20 % de ses recettes courantes en devises. Et quelque 4 milliards de dollars de possibilités d'emprunts à conditions avantageuses n'ont pas été utilisés.

Le déclin du pétrole

Aussi ne manque-t-il pas d'ambassades sur les rives du Nil pour expliquer la position de l'Eximbank par d'autres raisons, dont la première serait la préférence de cet organisme pour le financement de trois Boeing-767. Une lettre d'intention pour ce marché vient d'être signée au nez et à la barbe des responsables d'Airbus. Une deuxième pourrait être une clause non publiée du traité de Camp David qui exigerait, dans le domaine nucléaire, une égalité de traitement de la part des Américains à l'égard des autres signataires, l'Egypte et Israël.

Paradoxalement, plusieurs experts étrangers jugent même que cette prudence du Caire a été excessive et qu'elle a retardé des projets industriels qui auraient réduit les nécessités d'importation, notamment de produits alimentaires ou de ciment. Car, si la situation financière n'est pas, à l'heure actuelle, aussi inquiétante que dans certains pays latino-américains par exemple, la crise ne se fait pas moins sentir au Caire qu'ailleurs. Pour l'année budgétaire qui s'est achevée le 30 juin, les revenus pétroliers – principale source de devises du pays – ont chuté par rapport à l'année précédente. Si la production a augmenté de 6 %, les prix ont suivi l'évolution à la baisse des cours mondiaux, et la consommation locale de produits pétroliers a progressé de 12 %.

Pour le gouverneur de la Banque centrale, M. Mohamed Amin Chalabi, cette évolution de l'économie pétrolière explique principalement que l'objectif de croissance prévu par le plan quinquennal 1982-1983/1986-1987 n'ait pas été respecté. Selon lui, au lieu des 8,5 % espérés – en moyenne le taux annuel a atteint 9 % les cinq années précédentes, – le produit intérieur brut n'aurait augmenté que de 7,6 %. Mais, à en croire certains experts occidentaux, ce chiffre lui-même serait trop optimiste.

On assiste à une dégradation continue des conditions d'exploitation de l'agriculture ; les prix d'enlèvement à la ferme découragent la production de produits comme le riz, le blé et le maïs, fortement subventionnés à la vente au détail. Cela explique que les résultats de ce secteur seraient en retrait de 2,5 % en volume. Comme l'industrie n'a guère progressé, la croissance pourrait ne pas dépasser 2 ou 3 %. Les investissements ont d'ailleurs régressé de l'ordre de 5 %. Le maintien d'un fort taux d'inflation, proche de 16 %, selon les données officielles – dont certains ministères *« oublient »* de tenir compte, – expliquerait cette différence dans un pays où les statistiques sont toujours incertaines.

Le ralentissement de l'activité, accompagné de mesures destinées à restreindre les achats à l'étranger de produits non indispensables (les droits de douane sur les automobiles et tous les produits de luxe ont été massivement relevés), a provoqué une réduction des importations (– 2 % en valeur). Mais comme les exportations, du fait principalement des ventes de pétrole, ont diminué de 4,8 %, le déficit commercial est resté élevé (4,3 milliards de dollars contre 4,6 l'année précédente).

Le déficit de la balance des paiements, en revanche, est moindre (2,1 milliards de dollars). Il est vrai que pour compenser le déclin des recettes pétrolières le gouvernement a autorisé les Egyptiens vivant à l'étranger – ils seraient entre deux et trois millions – à convertir leurs devises au taux du marché libre (1). En année pleine, cette mesure pourrait rapporter près de 600 millions de dollars. Une légère augmentation des recettes touristiques et le maintien des revenus du canal de Suez (+ 4,5 %) ont consolidé cette évolution.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 12.)

(1) Sur le marché, la livre égyptienne est en fait dévaluée de 30 % environ par rapport à un taux officiel – appliqué notamment aux touristes – qui n'a plus guère de sens.



ÉDUCATION

APPEL A LA SOLIDARITÉ ET AUX RETRAITÉS

Le recteur d'Aix-Marseille propose des formules révolutionnaires pour le remplacement des maîtres absents

Des retraités pour remplacer les maîtres malades ? Une circulaire de M. Claude Lombois, *recteur de l'académie d'Aix-Marseille, à propos du* remplacement des personnels en congé, adressée aux chefs d'établissement, provoque des remous *parmi les organisations d'enseignants* et *de parents* d'élèves. Cette circulaire précise, d'une part, *« que les services rectoraux enverront en priorité des remplaçants pour les absences de plus d'un mois »* et, d'autre part, *« qu'il pourra être fait appel si le besoin s'en fait sentir, à l'esprit communautaire des enseignants »*, qui sont invités à abandonner la politique du *« tout ou rien »* et à diminuer s'il le faut le nombre d'heures de cours dans une classe pour en faire profiter une autre momentanément privée de professeurs.

***Les chefs d'établissement sont invités, pour leur* part, à faire appel en cas d'urgence aux retraités qui pourraient venir *« dépanner »* leurs collègues en *difficulté en dispensant bénévolement* quelques heures d'enseignement. Aussitôt on a crié au *« système D »*, au *« bricolage »*, à la *« désorganisation pédagogique »* dans une académie où deux cents maîtres auxiliaires ne sont pas réemployés. M. Lombois explique ici les raisons et les principes *qui l'ont guidé dans la rédaction de cette circulaire*, qui, précise-t-il, *« ne contient que des propositions et non des obligations »*.**

Marseille. – « Il n'y a pas là un texte de pure conjoncture, *affirme M. Lombois*, qui m'amènerait à chercher des expédients en période de crise. Actuellement, le problème des remplacements ne se pose pas de façon aiguë. Mais, à la lumière de l'expérience, j'ai pu constater que l'on est souvent guidé par la loi du « tout ou rien ». Si un professeur qui doit dix-huit heures est absent, on attend quelqu'un qui fera dix-huit heures à sa place, faute de quoi on laisse les élèves sans professeur. Les principes de ma circulaire permettent, comme le renouveau projeté du système éducatif le souhaite, une prise de responsabilité de l'ensemble de la communauté éducative des problèmes qui se posent à l'établissement.

» Le principe fondamental est une idée de coresponsabilité de l'établissement dans lequel se produit l'absence et des services rectoraux de l'académie. Je dispose de moyens permanents (postes de remplacement et maîtres auxiliaires en surnombre) qui représentent le tiers des besoins estimés. Je les mets à la disposition des établissements afin qu'ils puissent redéployer les moyens qui leur sont propres en intégrant ce renfort et en répondant aux aléas de la conjoncture.

– *Mais il existe d'autres moyens ?*

– Oui, le crédit en heures supplémentaires, par exemple, est illimité. Mais l'idée qu'il faut remplacer un enseignant absent en épousant exactement ses besoins est à mon avis trop rigide. Ma circulaire donne des exemples de ce que l'on peut faire : lorsqu'on ne possède pas le potentiel d'heures suffisant pour les cours qui manquent, plutôt que de laisser tout un groupe d'élèves à l'abandon, il faut faire autre chose. Par exemple, je pense que deux heures d'enseignement au lieu de cinq, c'est tout de même mieux que zéro. Quelquefois, une légère diminution de l'horaire des autres professeurs de l'établissement est préférable à l'horaire complet pour les élèves qui ont un professeur et à l'absence totale de cours pour les autres.

– *Cela oblige à une remise en cause permanente des services de l'établissement ?*

– C'est vrai, mais le rectorat peut fournir des conseils et des appuis aux chefs d'établissement.

Coup de main

– *Quelle est la part d'initiative de l'établissement dans votre projet ?*

– Il profite, bien sûr, des crédits en heures supplémentaires, mais il y a également les ressources du bénévolat. C'est une nouveauté, et jusqu'ici on l'a caricaturée. Mais je pense que les enseignants retraités, dont la compétence ne peut pas être contestée, peuvent très bien venir donner un coup de main à leurs collègues provisoirement en difficulté. J'affirme qu'il ne s'agit pas d'un expédient. Je ne nie pas que cela rende service, mais le service est rendu également à tous ceux que je vois dans mon bureau au moment du départ en retraite et qui me disent : *« Ne nous oubliez pas, nous restons à votre service. »* S'il s'agit de venir *« faire quelques heures »* pour que des gosses ne soient pas tout à fait à l'abandon, ils seront les premiers à se proposer.

– *Ne craignez-vous pas qu'on vous accuse de constituer un corps de supplétifs ? Un fichier de retraités ?*

– Non. Je n'ai pas un « volant de jaunes » si c'est ce que vous voulez me faire dire. Je demande simplement aux chefs d'établissement de garder le contact avec les enseignants qui partent en retraite, et de ne pas hésiter à les appeler en renfort. C'est tout.

– *Pensez-vous faire appel également à des non-enseignants ?*

– Pourquoi pas, s'ils sont compétents ? Il n'y a pas que le français ou les maths dans l'enseignement. Dans un établissement professionnel, un boulanger de quartier serait au moins aussi compétent qu'un professeur.

– *Etes-vous le seul recteur à avoir eu ces idées ?*

– J'ai peur que oui. Je n'ai pas reçu de consignes, mais je suis sûr de n'être pas hétérodoxe. Je n'ai été jusqu'ici ni blâmé ni réprimandé. Je suis persuadé d'être en avance. Dans deux ou trois ans, vous trouverez sous des plumes ministérielles des recommandations de ce genre dans les circulaires de rentrée. »

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

SPORTS

CYCLISME

Mercier : la fin d'une grande équipe

L'une des plus anciennes et des plus prestigieuses marques de cycles français disparaît des pelotons. Le dépôt de bilan de Mercier (*le Monde* du 9 novembre) met en effet un terme à cinquante ans d'activités sportives de la firme stéphanoise. Cette formation justement célèbre, dirigée successivement par Pierre Pierrard, Antonin Magne, Louis Caput et Jean-Pierre Danguillaume, avait accueilli un grand nombre de champions : Louison et Jean Bobet, Raymond Poulidor, Bernard Gauthier, Joop Zoetemelk, mais aussi Rik Van Steenbergen, Raymond Impanis, Jean Stablinski, Albert Bouvet, Henry Anglade, Cyrille Guimard. Sans oublier André Leducq, Roger Lapébie, Georges Speicher, Maurice Archambaud et Marcel Kint, qui portèrent le fameux maillot violet avant la guerre de 1939.

Survenant après la faillite de France-Loire et le renoncement de Wolber, le retrait de Mercier résulte de la crise profonde qui menace l'ensemble des constructeurs français. Victimes de la saturation du marché, Peugeot, Motobécane et Gitane vendent de moins en moins de bicyclettes depuis deux ans, et leurs exportations sont en baisse. Mercier, qui avait produit 135 000 vélos en 1980 et qui bénéficiait pourtant d'une excellente image, n'a pu surmonter de lourdes difficultés budgétaires malgré l'apport de son associé, Coop, qui, avec l'aide de Mavic, finançait l'équipe cycliste professionnelle à 75 %. Quand on se souvient qu'il y a trente ans, plus de trente marques de cycles supportaient les frais d'une écurie de course sans avoir recours à un commanditaire et quand on constate que l'effectif est aujourd'hui réduit à quelques équipes déficitaires, on peut voir combien la situation s'est dégradée sans que l'espoir d'une relance se manifeste dans l'immédiat.

Un partenaire italien

Quel sera le sort des seize coureurs appartenant à l'ancienne équipe Mercier-Coop-Mavic ? La réponse est fournie par M. Michel Mairal, porte-parole de Coop : *« Après avoir tout tenté pour éviter le dépôt de bilan de Mercier, nous avons décidé de poursuivre notre effort la saison prochaine. Cependant, cette obstination obéissant à la volonté de servir le sport cycliste et d'assister des coureurs professionnels liés par contrat au groupe Coop-Mercier pose des problèmes délicats. L'impossibilité de conclure un nouvel accord avec une marque de cycles française, nous oblige à rechercher un partenaire étranger. »*

M. Mairal va donc se rendre à Milan afin de négocier avec un constructeur et un accessoiriste italiens. Sa démarche constituera une défaite supplémentaire pour l'industrie française du cycle. Il le sait, il le déplore, mais il n'a pas le choix.

JACQUES AUGENDRE.

UN TOUR DE FRANCE FÉMININ EN 1984 ?

M. Félix Lévitan, codirecteur du Tour de France cycliste, a annoncé, mardi 8 novembre, qu'il avait l'intention d'organiser, en 1984, un Tour de France féminin. Il a soumis son projet à la Fédération française de cyclisme ; il ne lui reste plus qu'à recevoir l'approbation de l'Union cycliste internationale.

Ouvert à toutes les nations, ce tour de France serait couru par équipes nationales de cinq à six athlètes. Il serait organisé, du 30 juin au 22 juillet, aux dates de son grand frère, et emprunterait les 60 derniers kilomètres du même parcours.

Jean Leulliot, organisateur de la course Paris-Nice, en avait déjà eu l'idée dans les années 50. Une expérience qui n'eut pas de lendemain !

AUTOMOBILISME. – *Le pilote italien Andrea de Cesaris, qui portait, cette saison, les couleurs de l'écurie italienne Euroracing (ex-Alfa Romeo), a signé, mardi 8 novembre, un contrat avec Guy Ligier. Pour leur part, l'Italien Riccardo Patrese (Brabham) et l'Américain Eddie Cheever (Renault) piloteront en 1984 les monoplaces d'Euroracing.*

FAITS DIVERS

LA FUMÉE DIABOLIQUE DE MARSEILLETTE

La magie est une cuisine décidément sophistiquée. Pour que ses pratiquants obtiennent des « abracadabra » suivis d'effets certains, il y faut des ingrédients rares et de qualité, un décor, de préférence nocturne et des chandelles toujours allumées.

M. et Mme Dubois (trente et un et vingt-cinq ans) du village de Marseillette (Aude), un couple de maçons, ne savaient plus à quel saint se vouer. Tout allait mal dans la maison, plus de travail, des disputes sans fin, les objets qui leurs échappaient, la maladresse qui s'installait... Tellement persécutés qu'ils se crurent bientôt victimes d'un envoûtement. Ils allèrent donc consulter une « sorcière » de Carcassonne. Après avoir identifié au tarot les auteurs des maléfices, Mlle Michèle Forissier (vingt-trois ans) ouvrit le grand Albert et mit le doigt sur une recette difficile à réussir mais aux résultats prometteurs. Pour ne rien gâcher, Mlle Forissier offrit ses services et son apprenti, son ami, M. Aït Touaret Akli (vingt-cinq ans) prêta main-forte.

Un ragoût magique

Les Dubois s'appliquent alors pour fabriquer ces indispensables petits cercueils qu'on doit livrer par la poste aux envoûteurs. Sous la – presque – pleine lune du 6 novembre, Aït trouve un mouton dans un enclos. Il l'égorge et récupère le sang (il met les excréments de côté). Cette même nuit, ils se rendent au cimetière le plus proche où ils savent que gît un mort de fraîche date. Ils l'exhument et l'emportent dans une camionnette jusqu'à Marseillette où Mme Dubois les attend. Elle a préparé le cérémonial dans la cave. A la lumière des bougies, toujours d'après l'Albert, ils scient en morceaux le fémur du cadavre qu'ils mélangent « à proportion » aux reliefs du mouton agrémentés de photographies des envoûteurs détournés dans l'album de famille. Ils garnissent copieusement et referment les petites boîtes. Mais l'aube point déjà. Ils placent les restes dans des sacs de plastique pour vite les jeter sur une décharge publique et y mettre le feu.

Une telle fumée à une heure si matinale inquiète un paysan qui passe par là et plus encore le pied du mort qui ne s'est pas consumé. Les gendarmes, alertés, retrouvent l'album découpé que les flammes n'ont pas davantage dévoré. On y reconnaît les Dubois en train de sourire. Ils sont confondus, poursuivis avec leurs complices pour « viol de sépulture et vol de cadavre », tout à fait convaincus, après cet échec d'Albert le grand, du pouvoir réellement diabolique de leurs ennemis. « La preuve, a dit M. Dubois, c'est que je suis doux comme un mouton et que j'ai pu découper un cadavre. C'est sûr, on m'a jeté un sort. »

هكذا من الأصل

ont-ils payé leurs impôts ?

Privilégier les revenus du travail

La fiscalité actuelle n'est sans doute pas à l'origine de la crise que nous traversons. Les causes sont en effet bien plus profondes et, à nos yeux, tiennent à une logique de gestion pour le profit, qui, désormais, se retourne contre la croissance, le progrès, et plus globalement contre l'homme.

Par contre, l'impact de la fiscalité n'est pas neutre. Son évolution au cours des trente dernières années démontre assez largement qu'elle a de plus en plus été façonnée par une conception qui fait du profit le moteur du développement. Mais, d'un profit lié à la production de richesses, on a peu à peu glissé vers un profit beaucoup plus marqué par la spéculation, sa forme financière et monétaire.

L'essentiel des « dépenses fiscales », c'est-à-dire des dérogations par rapport aux règles communes d'imposition, concerne les revenus du capital. De ce point de vue, comment admettre qu'un titulaire de revenus d'obligations puisse bénéficier d'un taux d'imposition réduit à 25 %, alors que l'ouvrier hautement qualifié, le technicien ou le cadre, qui chaque jour vend sa force de travail, se voit imposé marginalement à 35 %, 40 % ou 45 % ?

Les aides fiscales aux entreprises souffrent du même défaut. Leur efficacité est incertaine parce que les critères *actuels* d'attribution n'offrent aucune garantie quant à leur usage. N'a-t-on pas vu ainsi des entreprises solliciter des prêts bonifiés et d'ailleurs les obtenir, alors que, dans le même moment, elles utilisaient d'importantes disponibilités de trésorerie à des placements à court terme hautement rentables, voire des spéculations ?

Ensuite, nous devons constater un affaiblissement relatif des impositions sur les patrimoines et le capital en général, alors que nombre d'économistes reconnaissent qu'une taxation forfaitaire assise sur ces bases est un facteur puissant de productivité et d'efficacité à l'image des impôts fonciers à la fin du dix-neuvième siècle. Cet affaiblissement est tel qu'il s'est répercuté sur la simple connaissance de ces éléments que les services fiscaux sont désormais incapables d'appréhender globalement pour chaque contribuable, ce qui a handicapé la direction générale des impôts lors de la mise en place de l'I.G.F. (impôt sur les grandes fortunes).

Enfin, la fraude, ce prétendu « sport national », on le sait, favorise les revenus non salariaux dans des proportions à peine imaginables. Dans nombre de professions, elle permet d'éluder en moyenne le tiers, voire la moitié des impôts directs réellement dus.

La fiscalité est donc venue d'un côté conforter la logique du profit sous ses différents aspects, tout en pénalisant de l'autre le travail vivant, qualifié, créateur et ce qui lui est lié : la formation et la recherche. Ce n'est pas le progrès technique qui tue le travail, mais le poids des prélèvements financiers sur l'entreprise, les gâchis de capital et la stérilisation de centaines de milliards de francs dans des emplois non efficaces. Au contraire, *aujourd'hui*, les *technologies nouvelles* nous permettraient d'envisager un type de développement économe en capital, relativement aux richesses créées, mais nécessiteraient un bond en avant dans l'utilisation du travail qualifié.

Il faut donc renverser les données. La taxation doit être plus lourde pour tout ce qui relève des patrimoines et des revenus du capital. Certes, non pas de manière aveugle, c'est-à-dire qu'elle doit être modulée en fonction de l'utilisation, limitée voire supprimée pour la création efficace de richesses matérielles, mais lourde et croissante lorsque ces sommes sont distraites et utilisées à des spéculations, des investissements non rentables socialement, à des exportations de capitaux injustifiées.

Au contraire, le poids pesant sur les revenus du travail doit être allégé pour les plus bas revenus, mais aussi pour les moyens et hauts revenus lorsqu'ils correspondent à un travail réel et à la qualification acquise. La justice fiscale ne peut pas être une simple notion abstraite et morale. Il est donc nécessaire de la comprendre en fonction des enjeux de la crise et de la nécessité impérative de valoriser le travail, l'emploi, la qualification et la recherche, qui sont autant de domaines en passe d'être étouffés par la loi du profit.

C'est en ce sens qu'il est important de privilégier les revenus du travail et les dépenses qui contribuent à en accroître l'efficacité.

J.-C. LE DUIGOU,
secrétaire général de la fédération C.G.T. des finances.

Prêt au sacrifice

Je suis professeur d'université. Mon traitement mensuel brut est actuellement de 22 000 F. En 1982, je disposais, avec mes revenus accessoires (cours complémentaires, droits d'auteur, honoraires, revenus de valeurs mobilières), d'un peu plus de 280 000 F de revenu. Bien que mes trois enfants soient majeurs, ils poursuivent leurs études et j'ai droit à quatre parts (...)

Après les multiples déductions opérées sur mon revenu brut, mon revenu imposable se trouve ramené à 149 000 F et l'impôt sur mes revenus de 1982 à 18 000 F (soit moins de 7 % de mon revenu brut). Je crois qu'il n'existe pas un seul autre pays développé dans le monde où je paierais aussi peu d'impôt sur le revenu.

Cet exemple personnel confirme tout à fait l'étude d'Antoine Coutière analysée dans *le Monde* du 15 octobre. Si l'on veut accroître l'importance de l'impôt sur le revenu dans le système fiscal français, ce n'est pas du côté des hauts revenus qu'il faut se tourner. C'est en remettant en cause le système du quotient familial et, surtout, les multiples déductions qui ont été autorisées par le législateur.

LOIC PHILIP.
(Puyricard.)

L'imposition du mariage

A l'époque du précédent septennat, une réforme hardie avait vu le jour : la prise en charge du concubin non salarié sur le plan de la Sécurité sociale. Cette meilleure adéquation évolution des mœurs/réglementation sociale allait dans le sens de la justice. Mais le législateur n'avait pas voulu élargir cette reconnaissance au plan fiscal.

Pour mémoire, un contribuable ayant pris la charge financière totale d'une jeune femme (sans activité externe) et de l'enfant de celle-ci (n'ayant pas de lien juridique avec le contribuable en question) aura, d'après la loi en vigueur, un quotient familial de 1 au lieu de 2,5 s'il était marié.

Ne serait-il pas temps de mettre les pendules à l'heure ? Les socialistes seraient-ils dans ce domaine en retard d'un siècle ?

M. MOTTANT.
(Bar-le-Duc.)

GÉRARD DEBREU, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

Un orfèvre franco-américain de la valeur

par BERTRAND MUNIER (*)

On prêterait volontiers à ce natif de Calais une ascendance britannique. Pourtant, derrière ce flegme actif, cette réserve qui confine parfois à la timidité, se cachent des *traits qui rattachent sans ambiguïté* Gérard Debreu à la France (1). Son goût pour l'architecture ancienne de la Provence, une curiosité intellectuelle à la fois profonde et espiègle, très Normale-Sup (il a écrit, à la fin des années 40, une théorie mathématique du bridge), sans oublier une connaissance savante des ressources culinaires les plus rares de l'Hexagone, sont autant de signes qui ne trompent pas.

Bien qu'il revienne périodiquement en France, notamment à Paris, à Aix, à Marseille et à Strasbourg, Gérard Debreu est, depuis 1962, professeur d'économie mathématique à Berkeley. Ses étudiants lui vouent un respect admiratif. Il impressionne un peu. Une jeune Américaine m'a dit : *« Parler de préférences sur des marchandises futures lui va bien. C'est l'homme le plus organisé que j'aie vu. »*

Sur sa table de travail, au département de mathématique, rien, sinon quatre crayons parfaitement affûtés et quelques feuillets impeccablement rangés. C'est l'image de ses cours et de ses travaux : *pas une phrase, pas une idée n'y est en trop ; pas une ne manque ; chacune est exactement à sa place.*

Entré à l'Ecole normale supérieure en 1941, il acquiert vite auprès de ses condisciples la forte réputation de *« lire Bourbaki comme les autres lisent des romans »*. Engagé volontaire en 1944, il reviendra en 1945 passer une session spéciale de l'agrégation de mathématiques, à laquelle il sera reçu premier.

C'est peu après, en 1946, qu'il *découvre « par un très grand hasard »* le magistral ouvrage du professeur Allais *A la recherche d'une discipline économique*, publié en 1943. Il devait écrire deux ans plus tard à propos de cette étude décisive pour son œuvre : *« Empoigné par la conviction de l'auteur* (...), *je trouvais assez de courage pour m'imposer* (...) *l'assimilation de l'ouvrage. J'en sortis passionné pour l'économie* (...). » Et un peu plus loin, à propos des schémas mathématiques : *« J'ai [assez] souvent imaginé l'incertitude et le désarroi dans lesquels je me serais trouvé au bout de quelques mois d'incursion dans les écrits économiques exclusivement littéraires, pour croire, je l'avoue pour parachever cette confession, que j'aurais été amené à abandonner l'étude de l'économie* (2). »

Il n'abandonnera donc pas cette discipline. En 1950, bénéficiant d'une bourse Rockefeller, Gérard Debreu part pour la Fondation Cowles, aux Etats-Unis. Il n'en reviendra qu'en 1956, pour soutenir à Paris une thèse d'Etat de mathématiques. Cette thèse inspirera, trois ans plus tard, une publication en langue anglaise qui rendra l'auteur célèbre et deviendra un « classique » : *la Théorie de la valeur* (3), analyse axiomatique de l'équilibre économique.

Le langage des ensembles

Résumer le contenu de l'œuvre de Gérard Debreu serait téméraire. Deux questions pourtant relient entre elles les principales contributions :

1° Comment établir *de façon logiquement fondée* la notion de « prix d'équilibre de marché » ? C'est le problème du fondement des valeurs relatives des biens et des services, dit problème de « l'existence d'un équilibre », en univers parfaitement concurrentiel. Debreu a donné des solutions de généralité croissante à cette question en 1954, 1956, 1972 et 1981 notamment.

2° Quelle est *l'interprétation précise* à retenir de cette notion d'équilibre de marché, définie de façon apparemment arbitraire par les néo-classiques ? Debreu a pu montrer le premier – avec H. Scarf – que, si l'application pratique du concept recouvre incontestablement des approximations, la notion elle-même, loin d'être arbitraire, s'impose comme *résultat* de l'activité économique lorsque les agents de chaque catégorie deviennent infiniment nombreux. Ici encore, il a généralisé progressivement ses premières contributions, qui datent de 1962. En outre, il a procédé à une étude approfondie *de la question de l'unicité ou non de* l'équilibre de marché.

Ainsi, Gérard Debreu, en introduisant le *langage des ensembles* dans le modèle d'équilibre général, en a donné de nouvelles formulations, à la fois plus rigoureuses et plus générales. En utilisant de façon originale des techniques telles que topologie générale, topologie différentielle, théorie de la mesure, il a abouti à renouveler la conception proprement néo-classique de ce modèle d'interdépendance générale.

On ne peut pas dire, en revanche, qu'il ait élaboré un modèle fondamentalement nouveau d'économie concurrentielle. Sans doute s'agit-il là d'une limite posée intentionnellement par l'auteur à ses travaux, que l'Association américaine des économistes a couronnés l'an dernier, avant que le jury Nobel ne le fasse tout récemment.

Mais les questions que Debreu a soulevées, les conditions de cohérence interne qu'il a poussées dans leurs ultimes retranchements concernant ce modèle d'équilibre général, sont autant de portes ouvrant sur des domaines d'investigation nouveaux. Ces derniers appellent et appelleront des modélisations renouvelées – mathématiques ou non – de l'activité socio-économique.

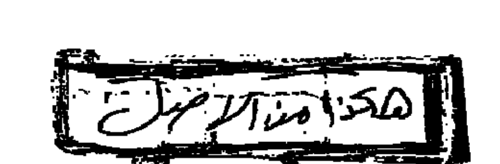
En honorant Gérard Debreu, le choix de l'Académie suédoise a couronné une œuvre dont la portée auprès de l'ensemble des économistes est déjà multiple et sera certainement durable.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université d'Aix-Marseille-III, directeur du GRASCE (Groupe de recherche en analyse de système et calcul économique (C.N.R.S.).

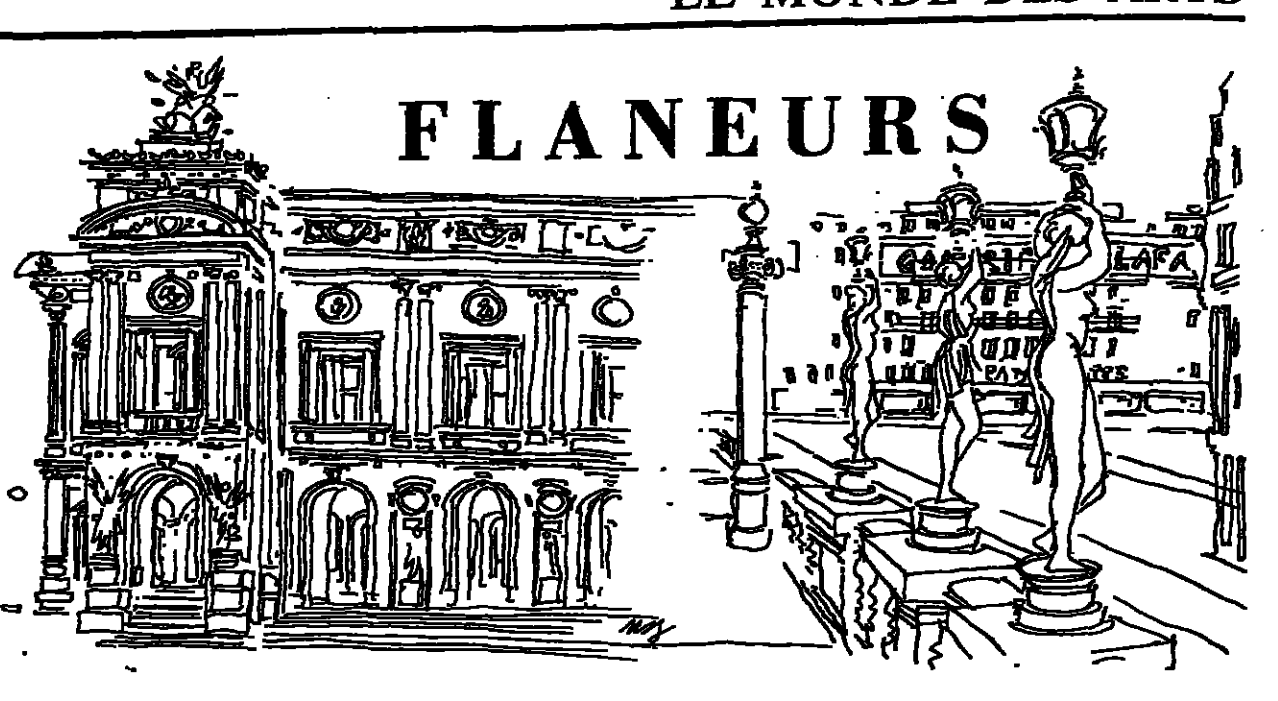
(1) Dont il reste d'ailleurs citoyen, puisque l'acquisition en 1975 de la nationalité américaine ne lui fait pas perdre pour autant sa nationalité d'origine.

(2) Lettre de 1948 au professeur Maurice Allais, reproduite dans la préface du *Traité d'économie pure*, 1952, Imprimerie nationale.

(3) *Theory of Value*, Cowles Foundation Monograph, 17, Wiley, New-York, 1959. Traduction française en 1966 dans la collection des monographies de l'AFCET (nº 5), Paris, Dunod.



FLANEURS



PARIS

Le temps clair de novembre a jeté, à la fin de la semaine, une foule inhabituelle dans les rues de Paris. L'occasion, pour les commerces du samedi, de mesurer la passion économique des promeneurs. Dimanche, la chance de faire le plein pour les musées, les salons de thé de l'île Saint-Louis ou le Jardin d'acclimatation, qui vient de se faire offrir un ara, transfuge de la rue Au Maire : il s'ennuiera moins là que le psittacidé de Félicité, la nouvelle création du Français.

Samedi et dimanche, les édiles de la ville auront pu vérifier le fonctionnement des parcs et jardins, ou de cette promenade balisée de barrières métalliques qui permet, sans trop de périls, de passer du Trocadéro à la place des Vosges, *via* les Invalides, Saint-Germain et les quais de la Seine, pour la rive gauche ; *via* les Tuileries et les quais de la Seine pour la rive droite. La jonction par la passerelle des Arts n'est toujours pas achevée, la dernière arche pendouillant depuis des semaines vers un inaccessible Institut. On traverse alors par le Pont-Neuf dont les deux branches paraissent attirer les hideux bateaux-mouches, bleu-vert de monde. Ou bien par le pont au Double, le pont Saint-Louis et le pont Louis-Philippe, aux alentours de 17 h 45, heure du concert d'orgue, le dimanche, dans Notre-Dame.

Le jeu, c'est d'éviter le quartier des Halles, qui a désormais perdu toute trace de romantisme, s'achève dans une apothéose de béate platitude. Sauf si l'on y va par esprit documentaire. Par exemple, on peut aller voir l'exposition Balthus, ou bien compter les pièces de mobilier urbain sur la piazza Beaubourg, côté quartier de l'Horloge : une sanisette, une cabine téléphonique, une gigantesque poubelle, un kiosque à journaux design, une colonne Morris, faux kiosque à balais à l'ancienne, une petite poubelle, une bouche d'aération, un atelier d'artiste, une sculpture, un panneau lumineux Decaux, un fleuriste en lumière noire, des bancs et plein d'autres choses saugrenues entre lesquelles passent fièrement les motos ramasse-merde de la ville, montés par des héros vert et blanc. Paris fait beaucoup pour son animation.

Le samedi, il faut aller voir les expositions, moins investies que les marchands de vêtements. Mais du Trocadéro à la place des Vosges l'abondance est telle qu'il est recommandable de choisir, ou d'imaginer, son parcours à l'avance. Chaque saison suggère ses ensembles. Cet automne, par exemple, l'affiche, qu'elle soit de cinéma ou d'opéra, ou de Suède ou de Pologne, du genre précurseur ou du genre avant-garde, a suscité, suscite ou s'apprête à le faire un grand nombre de manifestations. L'architecture et l'archéologie ont leur parcours. La nouvelle peinture figurative ou, pour les gens vraiment branchés, la « trans-avanguardia » ont les leurs.

Un excellent et pittoresque parcours repose sur le mélange des genres. On le commence à la cinémathèque avec « Dior (le couturier) et le cinéma », exposition qui n'appelle pas de commentaires spéciaux. Masson (le peintre) et le théâtre, en revanche, au théâtre du Rond-Point, chez le couple Renaud-Barrault, mérite un arrêt d'autant plus prolongé qu'il n'y avait pas âme qui vive ce dimanche. Exposition bien servie par un catalogue de haut vol, signé Leiris, Masson, et plein de textes éventuellement inédits dus à Dullin, Fellini, Barrault ou Duthuit. On y suit, avec des hauts et des bas picturaux, il faut dire, les liaisons, et les liens complexes du peintre avec la scène. Côté peinture ici, côté théâtre là, jusqu'au geste unificateur du plafond de l'Odéon. Il y a comme un dressage mutuel. Du théâtre par le peintre dans une première période, puis du peintre par le théâtre, avant l'équilibre d'une familiarité.

Rue des Beaux-Arts, la galerie Albert Loeb, enfin, fait écho à la Galerie Proscenium et à l'exposition qui y commémore la mort de Jean Cocteau. Albert Loeb montre les portraits de Christian Bérard, dont le souvenir, avec quelques raisons, s'est davantage cristallisé sur les décors et les costumes de théâtre que sur l'œuvre peint. Il avait exposé chez Pierre Loeb en 1925, bien que la facilité mondaine de Bérard semble, avec la distance, bien éloignée des autres protégés du grand marchand de l'avant et de l'immédiat après-guerre.

Et comme Paris est décidément une petite ville, on retrouve Bérard (qui avait failli acheter la maison de Masson près d'Aix-en-Provence), chez Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault : le jour de sa mort, en 1949, il venait assister à la présentation de son décor pour *les Fourberies de Scapin*, mises en scène par Jouvet. Un même théâtre, deux peintres aux antipodes. Mais c'est une autre histoire.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

A L'OPÉRA

Wagner, made in France

ENTRE 1839 et 1867, Wagner fit une dizaine de séjours en France, dans des conditions difficiles au début mais qui s'améliorèrent notablement au fil des années, tant il est vrai qu'en dépit de scandales mémorables, soigneusement orchestrés et dont les causes ne furent jamais musicales c'est à Paris que sa pensée eut le plus de retentissement dans les milieux artistiques et les cercles aristocratiques. Wagner ne disait-il pas d'ailleurs lui-même que les Français étaient les plus à même de le comprendre ? C'est dans cette perspective qu'il faut regarder ses efforts pour s'imposer et son amertume de se voir barrer la route par une poignée d'opposants qui font l'opinion à coups de pamphlets ou d'injures.

On sait la force de l'opinion en France et la ténacité des préjugés puisqu'on ne dispute jamais tant que de ce qu'on ne connaît pas directement. Jusqu'en 1870, il était donc entendu que la musique de Wagner était inécoutable, bien que les occasions aient été de plus en plus nombreuses de voir applaudir ses fragments symphoniques aux concerts populaires. A cette époque, Wagner succédant à Berlioz faisait le bonheur des caricaturistes, ce qui était, au fond, la rançon d'un succès grandissant.

C'est après la défaite de 1870 que le « cas Wagner » allait prendre une tournure exclusivement politique. Il faut reconnaître que l'auteur d'*Une capitulation de Paris* s'était donné des verges pour se faire battre et que si certaines de ses déclarations ont été exploitées outre mesure il aurait pu s'en dispenser. Ainsi une certaine partie de la presse gronda de plus belle jusqu'à ce qu'il devînt évident que le wagnérisme, qui sortait peu à peu des cénacles pour toucher l'ensemble du monde musical, était devenu une mauvaise cible : la musique de Wagner était à la mode, on la jouait de plus en plus, et, en France, la mode et l'opinion marchent toujours main dans la main.

Le 4 janvier 1914, la première représentation de *Parsifal* à l'Opéra, en présence du président de la République, apparaît comme le point culminant d'une ascension irrésistible : à l'exception du *Vaisseau fantôme*, tous les ouvrages de Wagner, y compris la *Tétralogie* (qu'on n'y reverra pas avant 1955), ont été présentés au Palais Garnier avec un faste exceptionnel. La troisième vague d'antiwagnérisme, suscitée par la guerre de 1914-1918, sera aussi éclatante qu'éphémère. En revanche, l'avènement du nazisme, qui fera de Wagner un musicien officiel, et l'antisémitisme manifesté par l'auteur de *Parsifal* à partir d'un certain moment ont pesé beaucoup plus lourd jusqu'au début des années 60.

Depuis le succès, de ce côté-ci du Rhin, du *Ring* de Patrice Chéreau et Pierre Boulez, Wagner est redevenu une sorte de spécialité française et, si on n'y avait mis bon ordre, la colline de Bayreuth serait aujourd'hui entièrement colonisée. En mettant au programme de sa première saison *Tannhaüser* tel qu'il fut sifflé à Paris en 1862 (1), Massimo Bogianckino ferme la boucle en quelque sorte. C'est dans cette ligne qu'il faut placer l'exposition organisée à l'Opéra, en collaboration avec la Bibliothèque nationale, conçue et réalisée par Martine Kahane et Nicole Wild, sous la direction de François Lesure.

Muettes par définition, les expositions n'ont guère de sens lorsqu'il s'agit de musique. Si celle-ci en a un, c'est qu'à travers le titre « Wagner et la France » elle traite naturellement du wagnérisme et de l'antiwagnérisme, sujets qui débordent sur la peinture et la caricature, le journalisme et la littérature, la politique et la religion de l'art. Les documents abondent et ceux qu'on a retenus parlent d'eux-mêmes.

Mais il y a également les dessins ou les photos de scène, les maquettes construites, les projets de dragon avec les machinistes à l'intérieur, les images-cadeaux offertes par Liebig représentant les héros (ou la vie) de Wagner, et même le menu d'un « Dîner Crépuscule des dieux » chez Paillard, spécialement conçu pour l'issue des représentations... Les interprètes successifs ne sont pas oubliés, les premiers surtout, dans des costumes qui feront sourire les uns et réfléchir les autres. Pour la fin de la visite il faut garder les parures et les bijoux (fantaisie) dont on nous dit qu'ils sont devenus trop lourds pour les mises en scène actuelles, ce qui fait rêver lorsqu'on se souvient du danger qu'ont représenté pour le plateau les tonnes de sable en sac exigées par une récente mise en scène de *la Walkyrie*... Ces pièces, qui constituent une partie du « trésor » de l'Opéra, forment peut-être l'ensemble le plus évocateur de cette exposition : ils sont si réels qu'ils font exister les personnages auxquels ils étaient destinés. Rien qu'à les voir on entend le bruit métallique qui devait accompagner les gestes des chanteurs tandis que scintillaient les ors et les pierreries. Le vrai et le faux, l'artifice permettant d'accéder à une réalité supérieure, l'illusion wagnérienne, tout est là, dans ces quelques mètres carrés ; ailleurs on regarde par curiosité, ici l'émotion l'emporte... comme à l'Opéra.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Mais en allemand (neuf représentations entre le 26 juin et le 18 juillet).

★ *WAGNER ET LA FRANCE.* Jusqu'au 26 janvier, tous les jours, de 11 à 17 heures, entrée par la façade (15 F). Le livre-catalogue de l'exposition, contenant de nombreuses illustrations (25 en couleurs, 150 en noir et blanc) ainsi que des témoignages et des textes d'époque, est en vente à la librairie de l'Opéra. On y trouvera en outre la liste de toutes les exécutions wagnériennes à Paris en concert jusqu'en 1914 et de toutes les représentations (avec les distributions) au Palais Garnier (176 pages, 195 F). Coédition Herscher-Bibliothèque nationale-Théâtre national de l'Opéra de Paris.

AUX GALERIES LAFAYETTE

Snoopy sous toutes les coutures

NOËL commence le 3 novembre, cette nuit où s'achève la décoration des grands magasins. Sur les trottoirs, le long du boulevard Haussmann, scintille la poussière des globes rutilants écrasés. Ils sont tombés des feuillages en boule qui font des guirlandes devant les vitrines encastrées dans du rouge granité, cadres de gemmes qui retiennent et émiettent les lumières nocturnes.

Les grands magasins exposent des tableaux animés sous vitrine – retour du Jedi, goûters des petites filles sages, westerns, cosmonautes, un ours noir fait semblant de jouer aux jeux vidéo, les Schtroumpfs s'agitent, ignorant la pesanteur. Un village alsacien, tout en Lego gris et jaunes avec cigognes et chouette, en appelle aux paisibles fêtes, et on croirait, à cause des lignes sèches, qu'il est dessiné à l'ordinateur. Le monde se rassemble devant l'arche de Noé. Trois singes se balancent maladroitement. Noé, d'une voix sonore, répète inlassablement sa petite histoire. C'est un mannequin de cire, il n'est pas articulé ; mais, entre les cheveux et la barbe grise, vit un visage humain, aux chairs souples, aux yeux bleus, mobiles, qui savent regarder, aux lèvres capables de sourire. Le contraste entre la rigidité des bras qui sortent d'une robe monacale et ce visage malléable – illusoire, c'est un hologramme – fascine.

Les vitrines alternent une suite de rêves, jouets et fourrures somptueuses, tenues par un large anneau et une chaîne, qui, des mannequins, font des esclaves de luxe. Et voilà que les tissus précieux et les jouets s'assemblent. A la demande de ses managers, Snoopy, le chien blanc aux longues oreilles noires, est doté d'une épouse, et le couple est habillé Paris Fashion International, mieux, bien mieux, que la poupée Barbie.

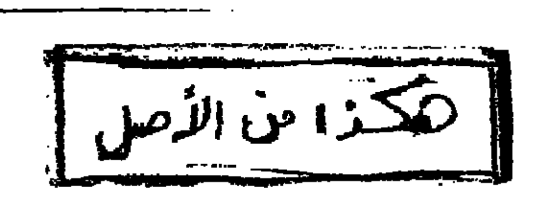
Style en miniature

Dix-huit créateurs ont répondu (et d'autres encore à l'étage du rayon jouets aux Galeries Lafayette), ont miniaturisé leur style : Mary Quant – mode « poseur » ; Cacharel, paysan ; Daniel Hechter joue les dissonances avec un blouson vert et des salopettes madras ; Dorothée Bis pense aux longues marches de la chasse en tricot kaki ; Cerrutti, au contraire, très lumineux, fait de Snoopy un tennisman et de « madame » une aérobicienne en rouge ; Castelbajac les emmène à la montagne avec des blousons verts, jaunes, rouges, à grande poche kangourou ; Jean-Rémy Daumas reste fidèle aux pulls trompe-l'œil façon smoking plus la large ceinture de ciré ; Chantal Thomass fait du Snoopy-sexy : monsieur est vêtu d'un seul slip noir, madame est en bustier-guêpière sous un manteau de faille noire glissant négligemment de l'épaule ; chez Paco Rabanne, elle étincelle dans un fourreau en maille d'argent, elle est Veuve joyeuse en paillettes noires bordées de strass avec juste un collier (de chien) chez Louis Azzaro.

Thierry Mügler fait du chic en gris double boutonnage et faux revers, un bleu marine et un rouge ; la dame Snoopy d'Angelo Tarlazzi retient le décolleté qui dénude son épaule de trois rangs de jais ; Carlos Tivoli enveloppe le couple de fausse fourrure prune ; Carlos de la Renta le pare de dominos de carnaval ; Givenchy rêve d'un mariage kitsch à la campagne avec demoiselle d'honneur à petits volants, et Balmain domine – géographiquement – avec son couple royal, tiare, couronne, traîne constellée de diamants, manteau bordé d'hermine, et ils se marièrent et eurent beaucoup de chiots.

Le vrai miracle, c'est que les créateurs ont donné une ligne élégante aux petites bêtes bedonnantes. L'expérience est à renouveler : enfin un vrai jeu éducatif, apte à former le goût dès la petite enfance...

COLETTE GODARD.



DES DEUX RIVES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Stendhal, le célibataire intensif

(Suite de la première page.)

Dans le cas de Stendhal, certes, les documents ne manquent pas que l'on regarde avec intérêt et piété : les éditions originales, l'invraisemblable grimoire de ses manuscrits avec tous ces petits dessins qui lui permettaient de sauter l'ennui des descriptions et qui montrent le caractère quasiment obsessionnel de l'anamnèse, de la volonté de se connaître et de se récupérer intégralement dans le passé qui est une des sources de son œuvre.

Mais les tableaux italiens font défaut : le seul prévu, l'*Abraham et Agar* du Guerchin, n'était d'ailleurs pas arrivé de Milan le jour de l'ouverture. Et si l'on voit assez bien les amies et les conquêtes du *« gros bêta »*, de la brave Mélanie Guilbert à Angela Pietragrua, *« la catin sublime »*, et à l'inaccessible Métilde, deux ou trois bicornes, le portrait de Pierre Daru (qu'il était vilain !), un fond sonore et un petit train de vitrines assez maussades ne parviennent pas à illustrer l'ordinaire et l'extraordinaire de cette vie, de ce regard, de ce cœur.

Anglomanie de rigueur

Pas plus que les charmantes aquarelles de Pagetti ou les lavis de Benjamin Zix consacrés au passage du Grand-Saint-Bernard et à la campagne d'Autriche ne sont à la dimension de l'épopée dont Stendhal a été le témoin modeste mais convaincu, et qui est à l'origine de sa vocation européenne.

Nommé en 1800 sous-lieutenant dans l'armée d'Italie, il suit en 1806 Martial Daru en Allemagne, où il est adjoint aux commissaires de guerre avec résidence à Brunswick. Il entre à Berlin, à Vienne et, promu auditeur au Conseil d'Etat, part en 1812 pour la Russie. Il pleure sur les ruines de Moscou, *« cette ville charmante, un des plus beaux temples de la volupté »* (?), fait bravement toutes les retraites, participe à la défense de Grenoble, *« tombe avec Napoléon en avril 1814 »*.

Finies les espérances d'une grande carrière mais aussi les contraintes de l'ambition, l'Europe devient pour lui champ d'une liberté qu'il explore en célibataire intensif et voyageur jamais lassé. Commence alors *« la chasse au bonheur »* qui le conduit à Milan, à Rome, à Naples, en Allemagne, en Hollande, à Londres, fait de lui en Italie un amateur passionné d'opéra et, en France, un « touriste » consciencieux et disert qui se plaît aux tables d'hôte et que son ami Mérimée a converti aux charmes de l'archéologie et de l'architecture médiévale. Même si on ne le dit pas assez, Stendhal fut à peu près le premier de nos écrivains qui se soit réellement intéressé à l'urbanisme, ait vraiment regardé les monuments des villes et les campagnes qu'il traversait, des menhirs de Dol aux églises de Rouen, cette *« Athènes du gothique »*.

Européen par ses voyages et les hasards de sa vie, ayant passé une bonne partie de son existence en chaise de poste, Stendhal l'était aussi presque naturellement et par situation historique. La guerre est partout au début du siècle. Mais les tensions nationales sont beaucoup moins fortes qu'elles ne le deviendront après 1850, et il n'est guère d'homme cultivé autour de 1800 qui ne parle et lise l'anglais et l'italien, n'ait été plus ou moins marqué par le cosmopolitisme des Lumières. Stendhal lui-même est une *« tête de tous pays »*, comme disait Voltaire, et l'on n'imagine rien de plus international que ses admirations et ses amitiés.

Alfieri et Canova sont à ses yeux, avec Napoléon, les plus grands hommes de leur temps. Il place Shakespeare au-dessus de tout, respecte Goethe autant qu'il déteste Chateaubriand, écrit une *Vie de Rossini* (qui paraît, s'il vous plaît, dans la *Paris Monthly Review)*, s'enthousiasme de rencontrer à la Scala lord Byron *« une figure céleste »*, *« un joli jeune homme de génie »*, *« le premier poète de l'Angleterre et peut-être du monde »*.

N'oublions pas qu'il s'est choisi un pseudonyme allemand (du nom de la petite ville de Brandebourg où naquit l'illustre Winckelmann) alors qu'il aurait fort bien pu se donner du comte de Romorantin ou du M. de Bourg-en-Bresse. Et ajoutons à ses amis français, entre autres, le poète milanais Vincenzo Monti, Silvio Pellico, l'auteur des *Prisons*, lord Brougham qui, quelques années plus tard, inventa Cannes, Sutton Sharpe, le directeur de l'*Edinburgh Review*, sa publication préférée, sans parler des fidèles de Civitavecchia.

Comme disait André Suarès (cité dans l'excellente préface du catalogue), Stendhal est le premier grand Européen depuis Montaigne... Il vit et pense européen, il finit peut-être européen contre la France. Et d'autant plus que, Napoléon tombé, il a dû supporter les *« noirs coquins »* de la Restauration, dont ne le consolent guère les *« Français du King Philippe »*. Et d'autant plus encore que le cosmopolitisme chez lui se complique d'un snobisme absolument ravageur et épileptoïde.

Certes l'anglomanie est à cette époque de rigueur. Et passe encore qu'il note dans son Journal en anglais ce qu'il pourrait parfaitement dire en français, bien que l'on ne voie pas très bien l'intérêt qu'il trouvait à écrire (je cite au hasard) : *« Those impressions* se disputent mon cœur » ou : « Superbe position de *love* dans son fauteuil *this evening the first March after* le *bacio* rasant les doigts, en donnant un baiser *to the visage of the charming daughter.* » Quel charabia !

Enfin, chacun a ses petites manies. Mais n'avez-vous pas frémi, *dear* lecteur, en lisant au début *of this article* que le sommet de l'*happiness* était pour lui de boire, *at half past twelve,* un punch léger ? Un punch léger ! Dominique, alors qu'il était si simple de se faire servir, *extra-dry* et dans un seau *of ice*, d'excellent champagne, lequel coulait à flots à l'époque, ce qui n'est plus le cas de nos jours.

Ces abominations font penser à ce pauvre Brillat-Savarin, une des plus fausses valeurs (il y en a d'autres) de l'histoire de la gastronomie, lequel ne pouvait s'arrêter dans une auberge sans commander un *bowl* de thé avec « d'excellentes rôties au beurre ». Des rôties au beurre que sans doute il trempait dans son *bowl* (pour rien au monde, il n'écrivait bol !). Quelle pitié ! Quelle déchéance ! Tout cela ne pouvait se terminer que par les horreurs de la nouvelle cuisine. Et terminons, nous-même, par une remarque plus consolante que notre vieil ami a consignée dans le chapitre 23 du merveilleux *Henry Brulard, his very master piece,* plus encore que *La Certosa* ou *The Red* : *« Et moi, je mets un billet à une loterie dont le gros lot se réduit à ceci : être lu en 1935. »*

ANDRÉ FERMIGIER.

AUX TUILERIES

Un Serra au soleil

CLARA, c'est un prénom féminin familier à Richard Serra et la moitié d'une de ses sculptures, la branche que l'on voudra de *Clara-Clara*, qui est faite de deux longues courbes d'acier corten symétriques et opposées, en X décollé, de chacune 36 mètres de long, 3,40 mètres de haut et 4,5 centimètres d'épaisseur. Soit une sculpture qui se parcourt et se traverse. Passons sur la symbolique qui n'est peut-être pas essentielle.

Clara-Clara pèse lourd, des tonnes et des tonnes, si bien qu'on a renoncé à l'installer dans le trou du forum, au Centre Georges-Pompidou où elle devait accompagner le parcours rétrospectif de l'œuvre du sculpteur américain, dont une des spécialités est de mettre l'architecture en danger effectif par le poids réel de ses œuvres, et, par leur poids visuel, de transformer en château de cartes l'espace construit qui les accueille. L'image de l'échafaudage de carton étant fournie par les sculptures elles-mêmes, dalles d'acier et rouleaux de plomb (pour les plus anciennes) simplement posés, à cru, les uns contre ou par-dessus les autres en équilibre instable, en cubes et volumes disjoints.

C'est donc Calder et ses « Stabiles » qui occupent le forum, tandis qu'à *Clara-Clara* on a trouvé une place au soleil, et laquelle ! Rien moins que le jardin des Tuileries, entre Orangerie et Jeu de Paume, sur l'axe de la plus longue et célèbre perspective parisienne. Ce dont il n'y a pas lieu de se plaindre. *Clara-Clara*, pour être américaine de souche, s'adapte très bien à son jardin à la française, où elle exerce ses pouvoirs en maître, comme si elle avait été faite pour la situation. Elle est là, très présente, forte forme, qui s'impose sans vraiment occulter quoi que ce soit, malgré ses dimensions, sans rien mettre entre parenthèses, au contraire, elle ne fait qu'ouvrir, souligner. Elle inerve, remue sans écraser son entourage.

Richard Serra est un homme de terrain, et son terrain c'est, depuis pas mal d'années maintenant, la ville, un jardin, un parc et le devant des musées, plutôt que le dedans ou tout autre lieu fermé qui réduit sa sculpture à ce qu'elle n'est pas : un objet, et l'enveloppe de considérations historico-hyper-spécialisées assez ennuyeuses sur ses rapports (et sa différence) avec le constructivisme ou le minimalisme. Aussi vaut-il mieux commencer par rendre visite à *Clara-Clara* avant d'aller à Beaubourg pour y compléter, si on le souhaite, son information sur l'artiste (né en 1939, à San Francisco) qui est mal connu en France. A l'exception d'une installation en 1977 galerie Daniel Templon, aucune pièce n'y a été montrée et encore moins montée, alors qu'ailleurs, d'Amsterdam à Berlin, de Saint-Louis à Manhattan, plus d'une a trouvé place. A ce propos, il faut annoncer qu'il y aura réparation : au printemps prochain la Défense inaugurera son Serra commandé par l'EPAD, une grande sculpture d'une dizaine de mètres de haut, faite de quatre dalles d'acier en appui. La maquette est présentée à l'exposition.

Serra a deux partis : les structures verticales, de préférence pour sites urbains (exemple de la Défense) et les structures développées à l'horizontale pour les espaces paysagers. *Clara-Clara* appartient à ce dernier. C'est une sculpture faite, on l'a dit, de deux immenses courbes symétriques en plan, et simple en soi, mais qui se décrit objectivement avec embarras, car s'en tenir aux strictes données matérielles ne dit pas grand-chose de la chose, qui se complique en élévation d'une part : les plaques ne sont en effet pas posées à la verticale, mais légèrement inclinées comme des rubans de cône dont l'un aurait été inversé, ce qui fait pencher les deux plans du même côté, évacue la symétrie de base et toute possibilité de lecture statique des formes ; d'autre part elle englobe notre propre perception de l'espace environnant, à partir des déplacements que l'on effectue à travers, dans et autour de la sculpture.

Clara-Clara c'est une invitation à la promenade, qui vous fait voir le monde autrement. Elle brise des certitudes, déplace, décentre, désaxe, sans pour autant saccager les lieux. Elle incite à une approche oblique, « par la bande » et vous laisse libre de vos choix d'orientation.

« Clara-Clara » ne pardonne pas

C'est peut-être cela qui angoisse. L'œuvre est propice à l'errance du regard qui, en glissant le long de ses flancs mouvants, balaye le champ visuel comme une caméra, sélectionne, additionne et s'ouvre dans un mouvement tournant. Et c'est ainsi que, par-dessus la ligne grise rouillée, le clocheton du grand Palais devient drôlement piquant, l'obélisque instable tout à coup. Le ciel bleu et calme, plus bleu, plus calme, et, plus bas, *La Seine et la Marne* de Coustou, un amas de corps blancs singulièrement ramollis, comme un Dali, le mobilier urbain, notamment le bassin, faible. *Clara-Clara* parfois ne pardonne pas.

De *Clara-Clara*, aux Tuileries, on entend dire des choses comme : *« pouah, qu'est-ce que c'est que cette horreur, un nouveau chantier ! »* et d'autres considérations habituelles lorsque la sculpture contemporaine affronte la rue, faute d'y être assez souvent mêlée. Mais retenons plutôt ce qui semble très positif, comme un signe d'intelligence de la part des piétons regardeurs qui la traversent presque obligatoirement s'ils franchissent la grille du jardin : *Clara-Clara,* sur toute sa longueur, est recouverte d'empreintes de pieds prises dans la poussière du sol, voire d'empreintes de pouce (nous avons vu personnellement un monsieur qui imprimait ainsi sa marque d'identité). C'est très joli, même si Serra le puriste y voit quelque désavantage, c'est une preuve que sa sculpture marche, que tout son travail s'y vérifie : qui consiste à faire circuler dans la sculpture pour prendre la mesure de soi et incorporer le monde. Ce qui en principe est tâche d'architecte.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Richard Serra*, Centre Georges-Pompidou et jardin des Tuileries, jusqu'au 2 janvier.

★ Le catalogue comporte deux études intéressantes : l'une d'Yves-Alain Bois situe Serra dans une perspective piranésienne. L'autre, de Rosalind Kraus, analyse l'œuvre de l'artiste à la lumière de Merleau-Ponty et de sa *Phénoménologie de la perception*.

A LA GALERIE DELPIRE

La condition animale

UNE photo de ouakari prise au zoo de Cologne, en 1978, par Michel Vanden Eeckhoudt, semble illustrer une chanson de Gérard Manset écrite en 1968 : *Animal on est mal.*

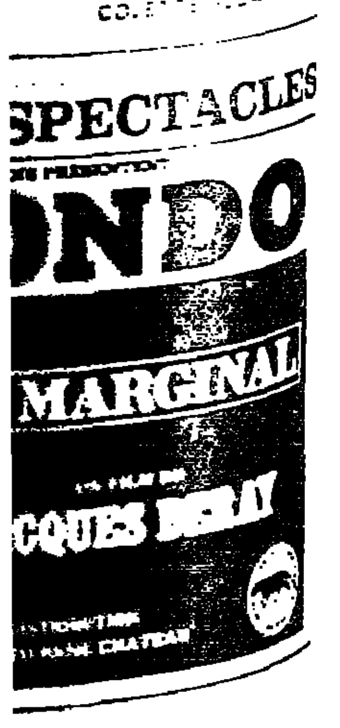
Il faut y regarder à deux fois : est-ce un homme, est-ce un animal ; est-ce une pelisse, est-ce une peau ; est-ce un faciès, est-ce un masque ; est-ce la réalité ou un cauchemar ; est-ce une danse, est-ce une souffrance ? Qu'est-ce que ressent la vitre où s'écrasent ces doigts spatulés ? Un homme rêve de la condition animale. Le ouakari n'est pas le seul à nous retourner les yeux ou le cœur : le tatou de Sarrebruck longe les rainures de béton à la recherche d'un trou de boue, d'une échancrure de jungle qu'il ne trouvera jamais, il prie pour que sa cuirasse ressemble enfin à ce béton qui le rendrait invisible ; le varan de Francfort a enfilé en catastrophe la combinaison d'une fausse bestiole encore plus invraisemblable que lui, on dirait, pour se carapater sous notre regard. Comme nous sommes près d'eux de l'autre côté de la vitre où parfois se prend un reflet « zeliguien ». Ils ne veulent pas de pitié : ils préfèrent les clins d'yeux meurtriers ou, comme ce varan qui tout à coup a l'air de faire du music-hall, les rites de séduction.

Michel Vanden Eeckhoudt essaye d'escamoter le zoo et ses architectures : l'éléphantarium de Bâle tangue comme la cale d'un navire ou un grenier de tremblement de terre, les trompes lancent des S.O.S. ; les lianes de caoutchouc qui pendent sous la volière des cormorans, à Sarrebruck, ressemblent aux tentacules d'une pieuvre céleste qui ferait tomber de la neige ; un œil d'alligator qui dépasse du bassin d'Amsterdam raconte la légende des égouts new-yorkais ; l'ourson noir de Lisbonne a reçu la permission de nous faire croire qu'il était resté au Mali. Michel Vanden Eeckhoudt ne donne pas que la note-grille, ou la note-réquisitoire, ou la note-illusionniste, il les brouille.

Le cou plumeux de l'autruche de Ypres s'embrase comme un néon ; le postérieur du rhinocéros d'Anvers penche comme un bâtiment menacé ; l'autruche de Maubeuge semble une incrustation millénaire gelée dans un bloc de glace ; un report de verrière enserre l'hippopotame d'Anvers dans un carcan d'eau ; le reflet du bébé alligator de Washington l'attache à un double siamois ; le dos du gorille de New York veut nous faire croire qu'il regarde la télévision en feuilletant distraitement l'écho boursier de Wall Street. En six ans de pérégrinations, Michel Vanden Eeckhoudt a réussi à créer son propre zoo, extraordinaire.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Ideodis/Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris 75006 – Jusqu'au 26 novembre – Un livre relié édité par Delpire : 220 f.







SÉLECTION

CINÉMA

Trois « Carmen » de Peter Brook

Hélène Delavault, Eva Saurova, Zehava Gale : trois films identiques où tout est différent, combinaisons multiples, jeu des interprétations d'un rêve, un opéra à trois dimensions, plus celle du cinéma.

ET AUSSI : *Un amour en Allemagne*, d'Andrzej Wajda (la Pologne en tête). *Les Princes*, de Tony Gatlif (mon pote le gitan). *Le Général de l'armée morte*, de Luciano Tovoli (cocasserie au bout de l'enfer). *Le Marginal*, de Jacques Deray (tout le monde en parle). *Papy fait de la résistance*, de Jean-Marie Poiré (idem). *Le Retour du Jedi*, de Richard Marquand (les nouveaux royaumes). *Rue Cases Nègres*, d'Euzhan Palcy (la vieille dame et l'enfant).

THÉATRE

« Les Blouses » à la Bastille

A partir du 15 novembre, pour le Festival d'automne, les nouvelles aventures de la famille Deschiens. Jérôme Deschamps, Michèle Guignon, Yves Robin, trois ahuris surgis de n'importe où, qui vont sans savoir où, à leur rythme qui n'est pas le nôtre. Ils ont leur difficulté d'être, et leur gaieté incompréhensible, irrésistible. Ils sont terriblement pareils à nous, bien qu'ils ne parlent pas. Mais il leur arrive de chanter, ils n'ont pas besoin de plus.

MUSIQUE

Le 6e Festival d'art sacré

Le Festival d'art sacré de Paris, après des débuts incertains, offre maintenant des programmes de haut intérêt, mariant les églises, les lieux, les genres, les époques et les ensembles de grande qualité. Ouverture les 15 et 16 novembre avec l'*Oratorio de Noël* de Bach, sous la direction de Ph. Herreweghe (St-Germain-l'Auxerrois). Le *Livre vermeil de Montserrat*, des œuvres de Mozart, Pergolèse, Haendel, Albinoni, Purcell voisineront avec la musique sacrée du nord de l'Inde, la musique orthodoxe russe, des oratorios de Gounod et Poulenc et de nombreuses partitions modernes : des hommages à Maurice Duruflé et à Olivier Messiaen, des premières auditions d'Ohana, Lenot, Calmel, Bleuse, Ibarrondo, Tisné, etc. Avec parmi les interprètes, l'English Concert de Trevor Pinnock, le Chœur de Moscou, le Chœur de New College d'Oxford, M. Corboz, M.-C. Alain, J.-L. Gil, L. Thiry, E. Higginbottom, B. Hayward, G. Prêtre et bien d'autres. (Du 15 novembre au *24 décembre* ; *renseignements* : 277-18-83).

Opération « Zig-Zag » à l'IRCAM

A L'IRCAM, festival d'un autre genre, l'Opération « Zig-Zag » présente des musiques d'aujourd'hui de tous pays, s'entrechoquant dans la pluralité des styles. Au premier concert (Centre Pompidou, le 10) : Dillon, Cage, Fénelon, Höller, et ensuite Scelsi, Xenakis, Ligeti, Dutilleux, Reich, Ferneyhough, etc. (Du 10 novembre au 21 novembre, Centre Pompidou).

ET AUSSI : *Sexolidad* de Ferrari (Festival de Lille, le 10) ; *2e et 3e Symphonies* de Rachmaninov, Orchestre National, dir. L. Maazel (Champs-Elysées, le 10) ; *Vive Offenbach* (Opéra-Comique, les 12, 14, 16, 18) ; *le Songe d'une nuit d'été* de Britten (Opéra de Lyon, les 12, 14, 16, 18, 20, etc.) ; récital M.-A. Estrella (Pleyel, le 14) ; Marionnettes de Salzbourg : *Flûte enchantée, Noces de Figaro, Barbier de Séville, Casse-Noisettes* (Th. du Ranelagh, du 15 novembre au 15 décembre ; tél. 288-64-44).

DANSE

Trisha Brown au Festival d'automne

Trisha Brown s'est initiée à de multiples techniques de danse (Jazz, Graham, Limon et Cunningham) avant de se lancer dans ce qu'elle a appelé l'« improvisation structurée ». *Pendant des années elle explore* le mouvement ; elle se pose les problèmes les plus inimaginables et les résout comme des équations avec en plus une touche d'humour qui déroute. Après cette période de recherches méthodiques, Trisha Brown semble s'orienter vers une danse plus théâtrale avec adjonction de musiques, de décors, de costumes. Au Festival d'automne elle présente des créations récentes sur des musiques enregistrées de Robert Ashley et Laurie Anderson, dans des costumes de Judith Shee et Rauschenberg. (Théâtre de Paris du 15 au 20 novembre).

ET AUSSI : Sigma 19 à Bordeaux : l'Atelier de recherche de *Sylvie Tarraube (le 9 novembre)*, Farid Chopel et Géd Marion (les 9 et 10), Karole Armitage (du 14 au 16). François Verret (18 et 19 novembre). *Par monts et par vaux* au Théâtre du Ranelagh (chorégraphie de J.-C. *Ramseyer autour d'un solo fétiche* 11-12 novembre). Kaghan et Cocosel au Théâtre 18 (un musicien, un danseur. *Le Puits de l'épervier* de Hideyuki Yano d'après Yeats au Théâtre d'Ivry (voyage initiatique à travers le corps, la parole et l'âme, à partir du 9 novembre). Mario Maya, au Carré Silvia Monfort (flamenco).

VARIÉTÉS-ROCK

Fela

La figure de proue de la musique noire africaine. Une musique bouleversée par le choc des cultures, revisitée par les musiques noires des Amériques, et *qui, comme l'homme africain*, se cherche dans le désordre des villes-champignons. Une musique qui intègre le jazz et la tradition, qui a la force de la nécessité. (Espace Balard le 16 ; Palais d'Hiver de Lyon le 17 ; chapiteau à Nîmes le 18).

Jean Guidoni

Un interprète qui occupe avec force l'espace. Des musiques tumultueuses écrites par Astor Piazzola et qui portent la violence et la douleur, la solitude, *la nostalgie et les espoirs* (*Olympia*, 20 h 30).

Tango argentin

Claudio Segovia et Hector Orezzoli ont réuni au Théâtre musical de Paris pour le Festival d'automne un groupe d'artistes populaires argentins, quelques-uns des tanguistes les plus prestigieux : le chanteur Roberto Goyeneche, le groupe du Sexteto Mayor, le danseur Juan Carlos Copes, le pianiste et chef d'orchestre Horacio Salgan, d'autres encore, qui retracent l'histoire du tango au travers d'un voyage musical (du 11 au 17 novembre).

ET AUSSI : Jacques Higelin au Casino de Paris ; Henri Tachan à Bobino ; Elvis Costello à Strasbourg le 10, à Lyon le 11, au Casino de Paris le 13 ; Kid Creole and The Coconuts à Bordeaux le 10, à l'Espace Balard le 13 ; ZZ. Top le 11 à Bordeaux, le 12 à Saint-Étienne, le 13 à Dijon ; Colette Magny au Théâtre de la Ville ; Nazare Pereira au Forum des Halles ; Kiss le 12 à Cambrai, le 13 à Metz.

EXPOSITIONS

« Au pays de Baal et d'Astarté » au Petit-Palais

Autrement dit, et moins joliment : dix mille ans d'arts en Syrie. Une exposition qui réunit des œuvres venues des musées d'Alep et de Damas ; des statuettes aux yeux immenses, des objets, des bijoux... Un des clous du parcours : le trésor d'Our mis à jour à Mari par l'archéologue André Parrot.

ET AUSSI : Balthus, Rouan au *Centre Georges-Pompidou*. Turner, *l'Art des cyclades*, au Grand-Palais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). *Informations téléphoniques* : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. – Jusqu'au 23 janvier.

RICHARD SERRA. – Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». – Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. – Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. – Stabiles, Forum. Jusqu'au 2 janvier.

PHILIPPE DE CROIX. – Photographies. Jusqu'au 4 décembre.

DESSINS TCHÈQUES DU XXe SIÈCLE. – Jusqu'au 12 décembre.

LUCAS SAMARAS. Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 27 novembre.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

LES PETITES SŒURS D'ALICE. – Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 5 décembre.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. – Jusqu'au 23 janvier.

CRÉER UN PRODUIT. – Jusqu'au 21 novembre.

B.P.I.

VISAGES D'ALICE. – Jusqu'au 28 novembre.

VOUS AVEZ DIT RURAL ? – Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F (gratuite le 2 décembre). Jusqu'au 9 janvier.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. – Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

D'UN AUTRE CONTINENT : L'AUSTRALIE, le rêve et le réel. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre.

JAZZ ET PHOTOGRAPHIE. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

TADANORI YOKDO. – Jusqu'au 16 janvier. – LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiches de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 11 décembre. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

EXPRESSIONS-SCULPTURES. Musée national des monuments français, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.

A LA RECHERCHE DE FRANZ KAFKA. Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

COLBERT, 1619-1683. – Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

HOMMAGE A JEAN EFFEL. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. et fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 novembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. – Réalités. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 18 décembre. – Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). – Un passé composé. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier. – L'architecte B. Goldberg. Galerie G. Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). – L'architecte H. Weese. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). – L'architecte W. Netsh. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). – L'architecte Madeyski. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 15 novembre.

ANNE ET PATRICK POIRIER : Architecture et mythologie. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 décembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

ROSEMARIE CASTORO. Sculptures et dessins. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 novembre.

PEINTRES KURDES. Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette (824-64-64). Jusqu'au 26 novembre.

COLLECTIONS-PASSION. Forum des Halles (niveau – 1). Sauf lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

DIANA BLOCH - ANDRÉ THIJSSEN. Photographies. – ALEXANDER LICHTVELD. Céramiques. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

IMAGES ET HISTOIRE CHYPRIOTE. Photographies. Centre culturel hellénique, 9, rue Mesnil (723-39-06). Sauf sam. et dim., de 10 h à 12 h ; jeudi, de 15 h à 17 h. Jusqu'au 15 novembre.

LA PRESSE, 1851-1881. Mairie du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. (Visite-conférence, le mardi à 15 h.) Jusqu'au 11 décembre.

BOLIVAR ET LA COLOMBIE. Mairie du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. (Visite-conférence, le jeudi à 15 h.) Du 11 novembre au 4 décembre.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

ASPECTS DE LA TAPISSERIE CONTEMPORAINE. Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dim. et fêtes, de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉATRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

CARL TH. DREYER. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

CHRISTIAN DIOR ET LE CINÉMA. Cinémathèque française, musée du cinéma, Palais de Chaillot (553-74-39). Sauf lundi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 décembre.

HOMMAGE A JEAN GROSJEAN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 30 novembre.

LATINO-AMÉRICAINS DE ROME. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

LE QUARTIER MONTPARNASSE ET LA TOUR. 56e étage de la tour Montparnasse. De 10 h à 22 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

PEINTURES ET ÉCRITS 1912-1983. – Galerie J. Spiess, 4, rue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 novembre.

NIGEL HALL, Sculptures ; ALAN GREEN, peintures ; PIERRE ALECHINSKY ; JIRI KOLAR. – Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 18 novembre.

UNE CHAMBRE A SOI. Photographies, tableaux, sculptures, etc. Le Lieu-dit, 171, rue Saint-Jacques. Jusqu'au 30 novembre.

S.O.S. SCULPTURE. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 décembre.

CHATIN, peintures. COLIN-DEMARZE, pliage textile ; LI SOUK-HI, tapisseries ; RIVALAN, sculpture, peinture. ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 23 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 17 décembre.

BLAIS, COMBAS, MIDDENDORF. Œuvres sur papier. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 novembre.

CALLIGRAPHIES ET ÉCRITURES. PALM, 75, rue du Temple (277-35-76). Jusqu'au 28 novembre.

SCULPTEURS DE L'ECOLE DE PARIS, de 1960 à 1975. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79) Jusqu'au 30 novembre.

ANTONIUCCI, BOUILLON, FONCHAIN. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 10 décembre.

AUTOUR DU NOIR. Pierres, peintres, poètes. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 décembre.

FÉTICHES, GRIGRIS, AMULETTES ET RELIQUAIRES. Le Sorbier, 70, rue Vieille-du-Temple (887-69-72). Jusqu'au 26 novembre.

LYDIE ARICKX. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 26 novembre.

CHARLY BANANA. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 7 décembre.

MARGUERITE BORDET. Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 26 novembre.

FRANÇOIS BOUE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quicampoix (887-60-81). Jusqu'au 24 novembre.

YVES BRAYER. Œuvres récentes. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 décembre.

ABEL CANTU. Tapisseries et sculptures. Notre-Dame Galerie, 5, quai de Montebello (283-50-17). Jusqu'au 30 novembre.

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Isle (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

CHAN KIN-CHUNG. Peintures. Galerie art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 26 novembre.

MARIE-THERESE CHEVALIER. Dessins-textiles. Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 24 novembre.

JEAN COCTEAU. – Galerie Proscenium, 35, rue de la Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 décembre.

PIERRE COLIN. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 19 novembre.

ÉLISABETH-ANNE CONIL LACOSTE. Galerie Haut/Bas, 26, rue Miollis (272-38-38). Jusqu'au 17 novembre.

DADO. Travaux récents. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 15 novembre.

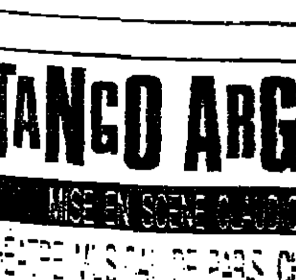
FAUTRIER. Dessins, encre, huiles. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 17 décembre.

FIEDLER. Peintures et gravures. Galerie A.-Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'à fin novembre.

SAM FRANCIS. Œuvres récentes. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 25 novembre

GELZER. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 25 novembre





هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

A career in Marketing with a technology Leader in the Semiconductor industry

Future oriented designs together with solid financial management and a personality based leadership style are the basis of our success and will also be the basis of our future growth.

One last step in this direction is National's capability in CMOS technology which is unprecedented and has established the Corporation as an industry leader – the majority of all new designs are based on this technology.

We are presently expanding our Industry Marketing Department and we are looking for a

Key Account Manager

for a leading European computer manufacturer

You will be located in our European Headquarters in Munich (Germany).

This position demands of you the development of strategic business plans in agreement with this key account and implementation thereof, together with a team of dedicated Sales, Technical Support, Quality Assurance and Customer Service people. The job includes creation and maintenance of good business relationships, contract negotiation, initiation of new products together with Product Marketing and assuring your customers of excellent service.

As the ideal candidate you should have an Engineering degree and several years of experience in Sales and/or Marketing in the Semiconductor Industry.

Your career should prove you to be a mature and professional business manager and should have given you a sound understanding of the trends and environment of the electronic industry.
Being mainly responsible for companies located in France, you should have French as a mother tongue and a good knowledge of the English language.
We offer an excellent salary and social benefits as normal for a large company. Moving expenses will be covered by the company.
If this opportunity has appeal please apply in writing, including a resume or call our Personnel Manager, Mrs. Adelheid Bartels, Tel.-No. 8141/103 213.



NATIONAL SEMICONDUCTOR GMBH
Industriestrasse 10
D-8080 Fürstenfeldbruck near Munich
West-Germany

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development with headquarters in Washington, D.C., is seeking highly qualified men and women for the following position:

SYSTEM PROGRAMMER

To support large IBM mainframes using primarily the VM/CMS operating system with OS as a guest operating system. The successful candidate will have several years of experience in at least two of the following areas:

- VM/CMS, VS/1, or MVS
- Telecommunications support
- Capacity planning
- Large scale databases

Experience with one of the following packages is an advantage: FOCUS, MODEL 204, or SAS.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. The positions are based at the Bank's Headquarters in Washington, D.C. Please send a detailed curriculum vitae, quoting reference No. 4-4-FRA-0101 to:



The World Bank
Staffing and Planning Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Nous recherchons :
pour l'un de nos Contrats en
EXTRÊME-ORIENT

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
CONDUCTEURS DE TRAVAUX

LES CANDIDATS devront :
posséder une expérience sur un Chantier de Centrale Nucléaire.

Tél. : (1) 577-37-17
ou adresser C.V. + prétentions à :
PRESTICER E.T.T. - 42, rue du Théâtre,
75015 PARIS.

English speaking businessman seeks. Young Lady able to teach German and French, willing to travel, available immediately upto Spring 1984. Write and send photo, experience, phone no, etc. to Publicitas S.A. Chiffre N° P. 115 784 CH-1002 Lausanne (Switzerland).

Organisateurs sur place recherchés pour New-Forest language School. Rémunération excellente. Contacter : M.A. WILD 6, Marley Avenue, New-Milton, Hampshire BH 25 5 LJ, England.

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development, with headquarters in Washington, D.C., invites applications from qualified men and women for the following two positions in the Administrative Services Department.

I. Chief, Facilities Planning and Design Division:

The Facilities Planning and Design Division has recently been established to plan the use and location of Bank facilities (in excess of 3.5 million square feet); to improve internal coordination between facility planning, design, and functional user requirements; to upgrade the quality of facility design; to assimilate advanced office technology into facilities; to improve interface between furniture and space design; and to plan, design, and evaluate all facilities alterations.

The successful candidate will manage a division within the Administrative Services Department, which shall be accountable for:

(a) Preparing and maintaining the master plan for the Bank's leased and owned facilities; determining immediate and future needs for facilities and developing long-term space allocation, utilization, and management plans.
(b) Supervising the design, project management, and evaluation of new facilities; developing the architectural terms of reference for bids and establishing the standards and specifications for the purchase of office furniture, art, and accessories.
(c) Managing the human and financial resources of the Division in a cost-effective and efficient manner.

Qualifications and experience:

1. B.S. degree or equivalent in engineering, architecture, or a related discipline.
2. At least 10 years experience as a manager in facilities planning, design and construction coordination, including space and interiors planning, preferably related to large office buildings (in excess of 500,000 sq. ft.) or office complexes.
3. Strong management background with proven ability to interact with all staff and management levels, provide leadership, and effect change in developing a new approach to facilities planning and design in a growth environment.
4. Experience in concept development, presentation of project proposals, development and monitoring of budgets and project scheduling, development and control of work program.
5. Experience in development, implementation, and monitoring of standards necessary to ensure a consistent and cost-effective level of facilities design, project implementation, control, and evaluation.
6. Strong interpersonal and communications skills.

II. Chief, Facilities Operations Division:

The Facilities Operations Division is responsible for the operation, maintenance, and servicing of all Bank-owned and leased facilities (in excess of 3.5 million square feet), and the provision of custodial warehousing/distribution services. Responsibilities also include the operation/management of general furniture, equipment/supply support services, furniture, property/equipment maintenance services, moving and warehouse services.

The successful candidate will manage a division within the Administrative Services Department, which shall be accountable for:

(a) Coordinating and directing the plant and building operations effort for a large complex of leased and Bank owned space.
(b) Providing and directing operational services related to the maintenance, upgrading, and rehabilitation activities of Bank-owned facilities.
(c) Directing the coordination of in-house staff and contractual management requirements in support of building and plant maintenance, renovation, and construction activities.
(d) Developing terms of reference for a variety of service contracts and evaluation criteria for ongoing assessment of contractual performance.
(e) Managing the human and financial resources of the Division in a cost-effective and efficient manner.

Qualifications and experience:

1. B.S. or equivalent in Business or Administrative Management or engineering.
2. At least 10 years experience as a manager responsible for operation, maintenance, and services for a large office building complex in excess of 2 million square feet.
3. Strong management background with proven ability to develop and control work programs, systems, budgets and exercise cost control.
4. Experience in development, implementation, and monitoring of standards necessary to ensure a consistent and cost-effective level of facilities operations and services.
5. Demonstrated capability to work under pressure, to provide leadership, and to effect change in a participatory work environment.
6. Capable of sound analytical judgment particularly in financal areas.
7. Strong interpersonal and communications skills.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. The positions are based at the Bank's Headquarters in Washington, D.C. Please send a detailed curriculum vitae, quoting reference No. 4-4-FRA-0102 to:

The World Bank
Staffing and Planning Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.



emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux



HELIOS STRECO DURANDO

membre d'Arthur Young International

recrute pour
LYON et GRENOBLE

auditeurs confirmés

Nous vous proposons :
- le cadre de travail stimulant d'un cabinet international d'Audit et de conseil.
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités pouvant conduire à l'association.
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

Nous vous demandons :
- le diplôme d'une grande école,
- une expérience d'au moins 2 ans.

Adresser votre C.V., ainsi qu'une photo et une lettre de candidature manuscrite à : HÉLIOS STRECO DURANDO - Département Recrutement B.P. 39 - 69811 TASSIN Cedex.

• VOUS ETES JEUNE DIPLOME ET VOUS AVEZ :
- une bonne formation de base commerciale et financière (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO, Sciences PO, etc...)
- le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.
- une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.

• VOUS RECHERCHEZ :
- une vie active qui suppose une certaine mobilité,



LE GROUPE bail équipement

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER

recherche

attachés (H/F) de direction

aptes, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement et de financement de voitures.

Résidence : 1ères affectations
LYON - LILLE - NANCY.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétent. sous réf. 81697 au Service du Personnel - BP 35 22, Place Vendôme 75021 PARIS Cedex 01.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC RÉGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR. Recrute programmeur, ayant bonnes connaissances et pratiques dans le domaine de la programmation des équipements publics (sociaux, sanitaires, culturels, sportifs, scolaires...). – D'une solide formation socio-économique, le candidat devra avoir le sens des relations et du travail en équipe. – Le poste est à pourvoir immédiatement.
Références exigées, envoyer dossier à l'adresse suivante : E.P.A.R.E.B. – A l'attention du Service des Etudes et des Programmes – B.P. 158 13744 VITROLLES Cedex.

SCOP de FORMATION rég. CAEN. rech. jeune diplomé(e) économie pour anim., milieu bancaire et coopér. Pet. exp. bancaire indisp. Goût pédagogie et trav. en équipe. Déplacements. Cont. 10 mois, poss. consolidation et association. Env. lettre C.V., photo. Ecr. s/n° 7.072 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Parlant anglais, expé V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent
Ecrire sous le n° T 042.877 M
RÉGIE-PRESSE
85 *bis*, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE D'OYONNAX

CHERCHE
POUR SON CENTRE CULTUREL
– Responsable Secteur Arts Plastiques (Diplômé de l'Ecole des beaux-arts) ; (ateliers, expositions, service d'enseignement).
– Connaissance de la gravure indispensable.
– Permis V.L. exigé.
Envoyer C.V. à Monsieur le Maire, 01108 OYONNAX CEDEX avant le samedi 12 novembre inclus.
Poste disponible à partir du 1er décembre 1983.

THOMSON-TITN Provence

Société d'ingénierie informatique, 650 personnes, crée un centre de génie logiciel dans son établissement d'Aix-en-Provence et recherche pour études et réalisations de logiciels de base portables dans les domaines des bases de données, de la gestion de transaction des systèmes répartis un

• Ingénieur logiciel chef de groupe

Grandes Ecoles ou équivalent, 6 à 10 ans d'expérience. (Réf. CGL/10)

• Ingénieurs d'études

Grandes Ecoles ou équivalent, 1 à 3 ans d'expérience. (Réf. CGL/11)

* * *

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la réf. choisie à THOMSON TITN - 7, rue Louis-Armand - Z.I. d'Aix-en-Provence - B.P. 83 - 13762 LES MILLES CEDEX.

MEDIA PA



LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES établissement public à caractère industriel et commercial recherche pour son centre scientifique et technique d'ORLÉANS-LA-SOURCE

UN CADRE ADMINISTRATIF

Afin de participer, au sein d'une unité travaillant exclusivement à l'étranger :
– A l'élaboration d'offres commerciales.
– Au suivi et à la vérification, en relation avec le Service comptable, des comptes et des imputations.
– A la création d'une cellule d'étude statistique.

Une formation de type Maîtrise de gestion ou école supérieure de commerce est requise avec 3 à 4 ans d'expérience en suivi d'affaires et présentation de devis.
Sérieuses connaissances en anglais et espagnol souhaitées.
Connaissance de l'informatique de gestion appréciée.
Adr. lettre de candidature avec C.V., réf. et prétentions sous référence CS 8363-7095 au : BRGM/DPEL - AP1, B.P. 6009 45060 ORLÉANS CEDEX.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ÉTABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS

recherche

INGÉNIEUR CALCUL SCIENTIFIQUE

PROFIL :
- Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
- Connaissances Mécaniques et Numériques indispensables.

MISSION :
- Développement de logiciels scientifiques dans les domaines de la dynamique du véhicule. (Modélisation, calculs de structures.)
- Assistance technique utilisateur.
- Participation à la définition, à la recherche et à la promotion d'outils méthodologiques en Informatique Scientifique.

Nationalité française exigée.

Adr. lettre + C.V. et rémunération souhaitée à :
M. le Directeur de l'E.T.A.S.
B.P. 4107 – 49041 ANGERS CEDEX.

Dans le cadre de son développement la société AKROS (60 personnes) spécialisée dans les treuils et le matériel de manutention

recherche

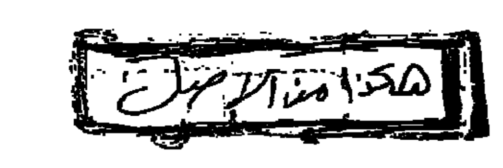
UN INGÉNIEUR

responsable de bureau d'étude

UN DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

niveau technique supérieur
C.V. + prétentions + photo à :
Société AKROS, 153, rue A.-Bergès
73000 CHAMBÉRY.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LULU. – Bataclan (721-18-81), 20 h 30 (9).

CENT MINUTES POUR CENT ANS. – Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) 20 h 30 (9 au 26 novembre).

L'INVITATION AU VOYAGE. – Lucernaire (544-57-34) 22 h 15 (9).

LE BONHEUR A ROMORANTIN. – Mathurins (265-90-00), 20 h 45 ; mat dim. 15 heures et 18 h 30 (14).

POI VENNE L'INTELLETTO. – Lycée Fénelon (236-73-44), 20 h 30 (14).

BATAILLES. – Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30 (15).

LE MARCHAND DE VENISE. – Sartrouville, Théâtre (3) (914-23-27) 21 heures (15).

SALLY MARA. – Lucernaire (544-57-34), 22 h 15 (15).

TANZL. – Escalier d'or (523-15-10), 21 heures (15).

A. VIOLETA. – Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (15).

HORS PARIS

LYON. – Gi oce d'ell oca (Ceux qui prennent le large, de Patricia Highsmith, Suite vénitienne, de Sophie Calle), à la Villa Lilith (7), 828-13-37, du 11 novembre au 18 décembre.

MARSEILLE. – Caligula, de Camus par le Mini Théâtre et la compagnie Art Nouveau, au théâtre de Lenche (91), 91-52-22, du 15 au 26 novembre.

OULLENS. – Macbeth, par la compagnie Françoise Maimone, au Théâtre de la Renaissance (7), 850-62-13, du 15 au 25 novembre.

AVRANCHES. – A toi Antigone, par le Pantagruélique-Théâtre (31) 88-09-39, au Théâtre municipal, les 15, 17 et 18 novembre.

THIONVILLE. – Léonie est en avance, de Feydeau, par le Théâtre populaire de Lorraine (8), 253-33-95, au Théâtre municipal, du 15 au 26 novembre, et tournée.

RENNES. – Ivanov, adaptation et mise en scène de Dominique Quehec, avec le centre dramatique, à la Parcheminerie (99), 79-47-63, du 15 novembre au 29 décembre; et tournée.

CLERMONT-FERRAND. – Preparadise sorry now, de Fassbinder, par le Théâtre permanent, (73) 37-21-33, aux entrepôts Jullia. Du 14 au 19 novembre ; et programmation de douze films du 16 au 22 novembre, avec débats.

VILLEURBANNE. – Scène au bord de la mer, par le Théâtre Narration. Du 15 au 19 novembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 9 et 11, à 19 h 30 : Raymonda ; le 10, à 19 h 30 : Madame Butterfly.

SALLE FAVART (296-06-11), les 10, 12 et 14, à 19 h 30 : Vive Offenbach ; le 15, à 20 heures : Concert Vivaldi.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 9, à 14 h 30 : L'Avare ; les 9, 11 et 15, à 20 h 30 ; le 13, à 14 h 30 : Félicité ; les 10, 12 et 13, à 20 h 30 : La Seconde Surprise de l'amour ; La Colonie ; le 14, à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (dim., lun.) : les 9, 10, 11, 12 et 15, à 20 h 30 : Tombeaux de poupées ; Spectacles pour enfants : les 11 et 12, à 15 heures : La traversée du dessert.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, à 20 heures : La Tempesta (en italien).

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (lun., mar.) : les 9, 10, 11 et 12, à 18 heures ; le 13, à 20 h 30 (grande salle) : Acting Shakespeare, par Ian McKellen.

TEP (797-96-06) (lun.) : les 9, 10, 11, 12 et 15, à 20 h 30 ; le 13, à 15 heures : La Mort de Danton ; le 12, à 14 h 30, et le 13, à 20 h 30 : San Mao, le petit vagabond ; La Petite Bande.

PETIT TEP (797-96-06), les 9, 10, 11, 12 et 15, à 20 h 30 ; le 13, à 15 heures : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), Débats-rencontres : le 9, à 14 h 30 : Cycle conteurs pour enfants ; à 18 h 30 : Économie, transmission et réception de l'information ; 21 heures : Situation de l'art contemporain à travers les grandes manifestations internationales : le 14, à 19 heures : Le gynophage ; à 21 heures : La revue Équivalences ; Concerts-animations : le 9, de 18 h 30 à 20 h 30 : Espace libre (Musiques d'ailleurs) ; les 10 et 14, à 19 heures et 20 h 30 : Opération Zig-Zag (œuvres de J. Dillon, J. Cage et Y. Holler) ; le 12, à 17 heures : Jazz contemporain ; le 14, à 12 h 30 : Musiques classiques du XXe siècle ; Cinéma vidéo : les 9, 10, 11, 12, 13 et 14, à 13 heures : Histoire d'une sculpture : Ipousteguy ; 16 heures : Duras filme ; 19 heures : l'Argentine à l'heure zéro ; les 9, 10, 11, 12 et 13, à 18 heures : Michael Snow. ; le 9, à 14 h 30 : Écran des enfants - Vive les fantômes ; les 10, 11, 12 et 13, de 14 heures à 20 heures : Graines de cinéastes.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). – Concert : le 14, à 18 h 30 : D. Merlet (piano) – X. Gagnepain (violoncelle) (Beethoven, De Falla).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : les 9, 10, 11, 12 et 15, à 20 h 30 ; Le 13, à 14 h 30 : L'art de la comédie ; les 9, 10, 11 et 12, à 18 h 30 : C. Magny ; le 15, à 18 h30 : I. Nuovi Virtuosi di Roma, avec P. Fontanarosa.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : (lun.) les 10, 11, 12 et 15, à 20 h 30 ; le 13, à 16 heures : Mario Maya, Ay Jondo.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), Semaines de la Marionnette ; les 9, 10 à 10 h 30 et 14 h 30 : Compagnie Dougnac ; les 11, 12,15 à 19 h 30, le 13 à 15 h : Le Vélo théâtre ; les 11, 12 à 20 h 30, le 13 à 16 h : Olifant ; les 11, 12, 15 à 22 h 30, le 13 à 17 h 30 : Théâtre Carouhe ; le 15 à 10 h, 14 h 30 et 20 h 30 : J.-P. Lescot.

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 9, 10 , 12, 13 à 21 h : Les Déménageurs.

ANTOINE (208-77-71), (L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 9 à 18 h 30 : Les Arbres de l'homme ; le 11 à 21 h, le 12 à 18 h 45 et 21 h : Moi ; les 14 et 16 à 21 h , le 15 à 18 h 45 : le Misanthrope ; le 15 à 15 h et 21 h : la Vie unanime ; le 9 à 21 h, le 13 à 15 h : la Fenêtre ; les 11 et 14 à 18 h 30 : la Difficulté d'être.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), mer. 19 h : le Pélican (dern.)

BASTILLE (357-42-14), à 21 h : les Blouses (à partir du 15).

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.) 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.), 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod zod-zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vater Land ; Th. du soleil (374-24-08), le 12 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; Atelier du Chaudron (328-97-04), mer. à 14 h 30, ven., sam. à 20 h 30, dim., à 16 h : Vague à l'âme ou le blues de la scène.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L., mar.) 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (Dim. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

CONSTANCE (258-97-62), mer., jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde ; ven., sam. 20 h 45, dim. 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30: Oscar et Wilde.

ELDORADO (208-23-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : Louise-Emma.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D., L.), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; (D., L.) 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77) (D., L.), 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), II. 21 h : le Rite du premier soir.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26) les 9 et 10, 21 h : Le malheur indifférent.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) (D., L., Mar.), 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), (D. soir, L.) 20 h 15 : Sam. 18 h, Dim. 17 h : Vive les femmes.

GALERIE-55 (326-63-51), (D., L.) 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 18 h : Dérive à l'écume d'amour (dern. le 13).

HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : La Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre (dern. le 12 ; (D., L.) 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. Dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) L., Mar., Ven., Sam., 20 h 30, Mer., Dim. 15 h, Mer. 18 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (Mer. soir, Jeu, Dim. soir), 20 h 30, Mer., 18 h 30, Dim., 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h, Sam. 19 h. et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 ; sam., 21 h 30 ; dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac (rel. except. le 15).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L.), 21 h ; dim, 15 h et 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h : Hérode le Grand..

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30 ; sam., 18 h 45 et 21 h 45 ; dim., 15 h 30 : l'Entourloupe (soirée suppl. le 10).

ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30 ; Sam., 22 h ; dim., 14 h 30 : Sarah ; sam., 19 h 30, dim., 17 h., lun., mar., 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 22 h ; dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 14 à 20 h 30 :Daninoscopie.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, Mer, Sam. 15 h ; Dim., 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h ; sam., 17 h ; dim., 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim, 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RANELAGH (288-64-44) le 15 à 20 h 30 : Les marionnettes de Salzbourg (La Flûte enchantée).

RENAISSANCE (208-18-50) (J., D. soir), 21 h ; dim., 15 h : Théâtre de Bouvard (dern. le 15).

SAINT-GEORGES (874-74-37) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim., 15 h : Ma vedette américaine.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h, mat. Dim. 15 h 30, Sam. 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.

STUDIO FORTUNE, le 11 à 21 h : Dans un siècle ou deux ; le 14 à 21 h : Des hippizes partout.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et Lys ; mer., lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente ; Semaines de la Marionnette, t.l.j. 10 h : les Enfants... Trotte-menu.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : mer., ven., lun. : le Grand Ecart ; jeu., sam., mar. : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE EN HERBE (277-15-92) jeu., sam. 20 h 30 : Silex.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. le 12 à 20 h 30, le 13 à 15 h : les Affaires sont les affaires ; les 9, 10, 11, 15 à 20 h 30 : Savannah Bay ; II. (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h: les Exilés.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, Ma.), 21 h, dim. 15 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan (dern. le 12).

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Bruits de peau.

TOURTOUR (887-82-48) (L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., L.), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres (mat. suppl. le 11 à 15 h) ; (D. soir, L.), 21 h, sam, dim 15 h : la Nuit du 16 janvier (dern. le 13, mat. suppl. le 11 à 15 h).

UNION (246-20-83) (D.), 20 h 30, jours pairs : le Chant général ; jours impairs : l'An 2000 n'aura pas lieu.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.) 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : The Debile Show ; L., Mer., Ven. 18 h 30 : le Grand Écart ; Mar., Jeu., Sam. 18 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Poésie de journalisme ; 23 h : A. Rivage.

LA PALETTE (251-01-17) (L., Mar.) 22 h : les Nymphes aux men (dern. le 14).

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : H. Ferdi ; 21 h 45 : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu; 22 h : les Burlingueurs.

TANIÈRE (337-74-39), les 9, 10, 11, 12 à 22 h 30 : Marie-Claude Vallez.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez; 23 h : Chez Panique.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 9 et 10 à 21 h : Aum Namo ; le 14 : Minati Mishra ; le 15 : Rathna Kumar.

LA DÉFENSE (773-65-11), les 11, 12 à 21 h ; le 13 à 18 h 30 : Limbes ; Ardanse.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h ; dim. 16 h : Kasel 5 (dern. le 13).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 20 h 30 ; dim., 15 h : Ballet national des Philippines (dern. le 13). A partir du 15 : Trisha Brown.

Les opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 ; sam., 15 h : Un mari à la porte.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), le 15, à 20 h 30 : Musiques d'Afrique.

BOBINO (322-74-84) (D. L.), 20 h 45 : H. Taclian ; le 14 à 20 h 45 : Elisabeth Wiener.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 9, à 20 h 30 : Stephen Back.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 14, à 20 h 30 : Groupe Anazhuac.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : Yvonne Bastien (dern. le 12).

FORUM (297-53-47), 21 h : Nazare Pereira.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 15 h : Thierry Le Luron.

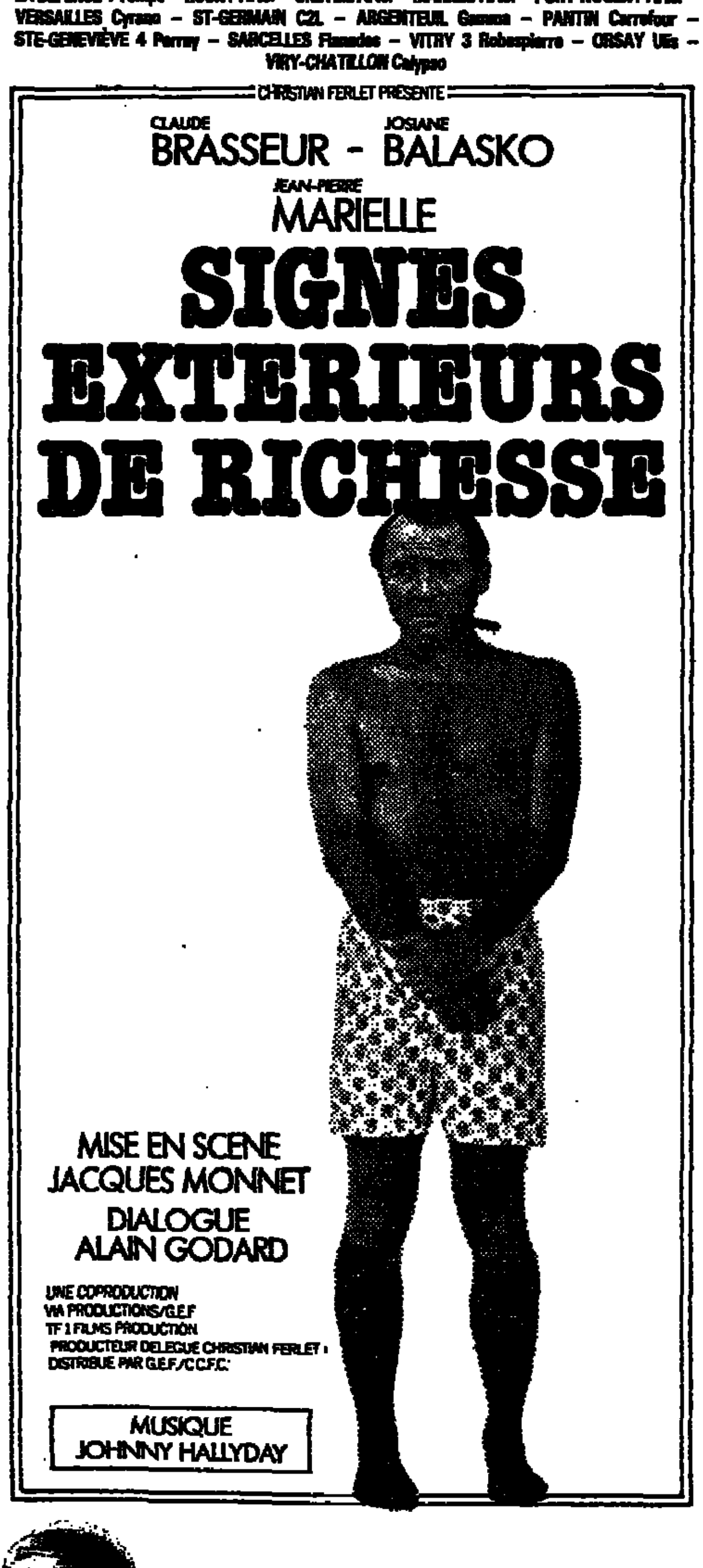
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Guidoni (sauf le 14) ; le 14, à 20 h 30 : Mannick.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. et dim., 15 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 15 à 21 h : Herman Van Veen.

TANIÈRE (337-74-39), les 9, 10, 11, 12, à 20 h 45 : G. Elbaz.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armason.





ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

هكذا من الأصل

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 9

Lucernaire, 21 h : Iris Mullet et Fr. Tomasi (Dowland, Sor, Torroba).
Salle Cortot, 20 h 45 : Hommage à Brahms (Quatuor Razumowsky ; E. Magnan ; M. P. Soma).

JEUDI 10

Salle Berlioz, Conservatoire national supérieur de musique, 20 h 30 : L. Vigneau, J.-L. Grégoire (Haydn, Constant, Schubert).
Lucernaire, 21 h : voir le 9.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel (Rachmaninov).
Centre Pompidou, 20 h 30 : Opération Zig-Zag : Ensemble intercontemporain. Dir. : R. Zollman (Dillon, Cage, Fénélon, Höller).
Salle Albert-Legrand, 20 h 45 : A. Ladrette (Bach, Britten, Kodaly).

VENDREDI 11

Lucernaire, 21 h : voir le 9.
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre Pasdeloup. Orchestre des Jeunes du Sud-Ouest. Chœurs de Saint-Céré. Dir. : M. Piquemal (Verdi).

SAMEDI 12

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : voir le 11.
Eglise suédoise, 18 h : W. Rademacher, U. Rörnborg, E. Hehr (Bach, Corelli, Haydn).
Lucernaire, 21 h : voir le 9.

DIMANCHE 13

Eglise des Billettes, 10 h : G. Harlé (Sosyn, Brahms, Bach).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : Solistes de l'Orchestre de Paris (Haydn, Beethoven).
Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Delabre (Mendelssohn, Dupré, Bach, Vierne).
Eglise Saint-Merri, 16 h : Catherine Joly (Chopin, Liszt, Messiaen).
Salle Cortot, 20 h 30 : Musique et tradition.

LUNDI 14

Salle Pleyel, 20 h 30 : M.-A. Estrella (Bach, Beethoven, Ravel).
Centre Pompidou, 20 h 30 : Quatuor Arditti (Wyttenbach, Harvey, Nono).
F.I.A.P. (589-89-15) 20 h 30 : M. Robson (Bach, Beethoven, Chopin, Fauré, Messiaen).

MARDI 15

Radio-France, studio 106, 18 h 30 : M. Baudouin (Monteverdi, Vivaldi, Scarlatti, Verdi), D. Longuet (Schubert, Schumann, Strauss), M. Baudoin et D. Longuet (Mozart).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris. Dir. P.-Y. Tortelier (Mozart, Haydn, Constant, Brahms).
Institut néerlandais, 12 h 30 : W. Hoogewerf, Th. Johansen. (Petrassi, Meijering, Sigurbjörnsson).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Trio A. Stocchetti (Bach, Haendel, Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur et Orchestre de la chapelle royale. Dir. Ph. Herreweghe (Bach) (Festival d'art sacré).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : A. Perez, Cl. Maindive, G. Pierrot (Mozart, Bull, Roussel).

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 17 h : le Cadeau de l'empereur.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30) (D., L., Mar.), 20 h 30 : B. Letort.
BAINS DOUCHES (887-34-40) le 9 à 20 h 30 : Cocteau Twins.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin ; le 13 à 20 h : Elvis Costello.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : B. Vasseur, St. Guerault.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Wognin (dern. le 10) (à partir du 11) : Les Gramacks.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 10 à 20 h : Big Youth ; le 13 à 20 h : Dennis Twist.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : le 10, Cyrill Jazz Sextet contre Jazzouillis Orchestra ; le 11, Alligators Rockabilly ; le 12 : P. Verbeke.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 10 M. Grailler, Duo W. Schotte-F. Cardon ; le 11, Fusion Jazz Quartet ; le 12, Quartet P. Hennebelle ; le 13 : Trio Ph. Deschepper.
ELDORADO (208-23-50), le 14 à 21 h : Apartheid Not, Affro Reggae.
ESPACE BALARD le 9 à 20 h : Deff Leppard ; le 12 à 20 h : Kid Créole et Coati Mundi.
FNAC-FORUM (544-39-12) : le 14 à 17 h : Chorus le 15 à 17 h : Rencontre avec le Grim de Marseille.
GUINESS TAVERN (233-26-45), Jeu. 22 h 45 : Shamrock.
MANU MUSICALE (238-05-71), le 15 à 20 h 30 : Cobra.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), Mer., 23 h : J. Kahne, L. White ; Jeu., 23 h : M. Anconina ; Ven., 22 h. : Y. Chelala ; 24 h. : Toly ; Sam., 22 h. : Y. Chelala ; 24 h. : M. E. Stevens ; Dim., Mar., 23 h. : A. Lauwmann ; Lun., 23 h. : C. Mendoza.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27) le 14 à 20 h 30 : Martial Solal Big Band.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : le 9 : A. Shepp, le 10 : Bobby Mc Ferrin, le 11 : Hannibal Marvin Peterson ; les 15, 16 : Hank Crayford, David Fathead Newman Quintet.
NOTES BLEUES (589-16-73) le 12 à 22 h : Solet Group.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 10, 11, 12 : Atlantico.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Mer., J.-Phil Wayne ; Jeu. : Watergate Seven + One ; Ven., New Orléans Wanderers ; Sam. : Swing At Six ; Lun. : New Jazz Off ; Mar. Buddy Tate, Harry Sweet Edison.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Catherine, J.-L. Rassinfosse, A. Romano (dern. le 13) ; (à partir du 14) : J. Gourley, P. Michelot, Ph. Combell.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.) 22 h : U. Beckerhoff Quartet (dern. le 12). (à partir du 15) : Celea Couturier Quartet.
SAVOY (277-86-88), 21 h : les 9, 10, 11, 12 : Swing Machine, les 14, 15 : M. Vallois, J. Bardy, J.-Cl. Jouy.
SLOW CLUB (233-84-30) les 9, 10, 11, 12, 15 à 21 h 30 : M. Laferrière.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) 21 h : C. Timotro (+ film).
SUNSET (261-46-60) les 9, 10, 11, 12 à 23 h : Ureb.
THEATRE NOIR (345-91-93) les 9, 10 à 20 h 30 : Randy Weston.
TWENTY ONE (260-40-51) 21 h : les 10, 11 : Richard Raux Quartet ; le 12 : Trio Marcia Maria.

En région parisienne

Antony, Théâtre de la résidence universitaire (661-14-27), (L.), 20 h 30 : Mémoires d'Isles : Maman N et Maman F (dern. le 13).
Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim., 17 h : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone. – Petite salle, les 9 et 10, à 21 h : Dernière Bande (en anglais).
Aulnay, Maison de la culture (868-00-22), le 9, à 20 h 30 : Une éclipse totale du soleil.
Bagneux, Th. Victor-Hugo (663-10-54). (L.), 20 h 30 : l'Opéra sauvage.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Mariage.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., le 15, à 21 : Matinée chez la princesse de Guermantes.
Cergy-Pontoise, Th. des Louvrais (032-79-00), le 15, à 21 h : le Château de Barbe-Bleue.
Champigny, C.C. Gérard-Philipe (880-96-28), le 15, à 20 h 30 : le Chariot de terre cuite.
Chelles, C.A.C. (421-20-36), les 10, 11, 12, à 20 h 30 ; le 13, à 16 h : le Prix Martin.
Choisy, Th. Paul-Eluard (890-89-79), les 9 et 10, à 20 h 30 : Monsieur de Pourceaugnac.
Clamart, C.C. Jean-Arp (645-11-87), le 15, à 20 h 30 : le Nombril.
Clichy, La Garenne, Th. Rutebeuf (739-28-58), le 12, à 20 h 30 ; le 13, à 15 h : Linda de Suza ; le 11, à 14 h 15 : les Pêcheurs de perles ; le 9, à 20 h 30 : les Ballets baltes.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), le 10, à 21 h : le Pain nu ; le 12, à 21 h : New Delit.
Eragny, Th. de l'Usine (032-79-00), le 12, à 21 h : Goliath.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), (D. soir, L., Jeu.), 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Marie Stuart.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 15, à 21 : le Prix Martin.
Montreuil-sous-Bois, Studio Berthelot (287-86-24), les 10, 11, à 21 h : Mauvaise Herbe.
Morsang-sur-Orge, Arlequin (904-13-70), Jeu., 21 h ; Dim., 17 h : S. T.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : le Marchand de Venise.
Sarcelles, Forum (419-54-30), le 15, à 21 h : A. Souchon.
Lucarne les 11 et 12 à 23 h : Richard Bohringer.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 9, 10, 11, à 21 h : le Chariot de terre cuite ; le 14, à 21 h : la Brigitta ; le 15, à 21 h : Hedda Gabler.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), les 10, 11, 12 à 21 h ; le 13 à 17 h : Société adoucie.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 14 et 15 à 20 h 30 : Tonio Kroger.
Théâtre de la Bastille (357-42-14) le 15 à 21 h : Les Blouses.

Concerts

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) (L., Mar.), les 9, 10, 11, à 20 h 30 ; le 12 à 15 h et 20 h 30 : le 13 à 15 h (dern.) : Une épopée musicale sur le diable.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), les 11, 12, 15 à 20 h 30 ; le 13 à 15 h : Tango.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), le 15 à 20 h 30 : Trisha Brown.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Musée Carnavalet, le 13 à 16 h : Ensemble vocal M. Piquemal. J. Boyer (orgue) (Mendelssohn).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (642-70-91), le 11 à 21 h. **Gagny, Théâtre** (302-81-33), le 12 à 20 h 30. **Orsay, Gymnase** (928-72-07) le 13 à 21 : Orchestre de l'Ile de France. J. Mercier (dir.) (Elgar, Walton).
Montereau, Salle des Fêtes (432-99-66), le 9 à 20 h 45. **Etréchy, Eglise** (080-33-77) le 10 à 21 h. **Le Pré-Saint-Gervais, Eglise de la Sainte Famille** (844-93-26) le 11 à 21 h. **Bezons, Centre P. Eluard**, (982-20-88), le 12 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).

FESTIVAL THÉATRAL DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY (412-85-89)

Enghien, Casino (412-90-00), le 12 à 21 h : Debout sur vos panpières ; le 13 à 16 h : Barouf à Chioggia.
Taverny, Théâtre du Cagibi (995-21-55), les 10 à 11 h à 21 h : Le Mur d'Albert.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Carte blanche à M. Bluwal : 15 h, la Nuit fantastique, de M. L'Herbier ; 19 h, la Couronne de fer, de A. Blasetti ; 21 h, Pêcheur d'Islande, de J. de Baroncelli.

JEUDI 10 NOVEMBRE

15 h, Les Cousins, de C. Chabrol ; Carte blanche à M. Bluwal : 19 h, le Chemin du ciel, de A. Sjoberg ; 21 h, Un numéro du tonnerre.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Carte blanche à M. Bluwal : 15 h, la Bataille de Russie, de A. Litvak ; la Libération de Paris, réal. les techniciens du Comité de libération ; 19 h, Adieu Léonard, de P. Prévert ; 21 h, Station Terminus, de V. de Sica.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

15 h, Knock, de L. Jouvet et R. Goupillières ; 17 h, les Amours de Carmen, de Ch. Vidor ; Carte blanche à M. Bluwal : 19 h, le Corbeau, de H.-G. Clouzot ; 21 h, les Anges du péché, de R. Bresson.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

15 h, Carrousel fantastique, de E. Giannini ; 17 h, Dentelles, de S. Youtkevitch ; Carte blanche à M. Bluwal : 19 h, Sciuscia, de V. de Sica ; 21 h, Païsa, de R. Rossellini.

LUNDI 14 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 15 NOVEMBRE

15 h, Arlette et ses papas, de H. Roussell ; 19 h, Plus dure sera la chute, de M. Robson ; Hommage à M. Bluwal : 21 h, Dom Juan ou le Festin de Pierre, de M. Bluwal.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 NOVEMBRE

15 h, la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h, la Ville abandonnée, de W. A. Wellman ; 19 h, Relâche.

JEUDI 10 NOVEMBRE

15 h, le Signal de l'amour, de F. Marion ; 17 h, Trois heures dix pour Yuma, de D. Daves ; Semaine du cinéma autrichien : 19 h, Bonjour capitaliste, de W. Grusch.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

15 h, Wine of youth, de K. Vidor ; 17 h, Trans-Europ-Express, de A. Robbe-Grillet ; Semaine du cinéma autrichien : 19 h, Opération Hydra, de A. Lepeniotis.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

15 h, la Chair et le Diable, de C. Brown ; 17 h 30, les Espions, de F. Lang ; Semaine du cinéma autrichien : 19 h, Artichaut, de J. Cook ; 21 h, Kassbach, de P. Patzak.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

15 h, Faust, de F.-W. Murnau ; Semaine du cinéma autrichien : 17 h, Anima, de T. Leber ; Kanga Mussa, de G. Hagmuller et D. Graf ; 21 h, le Poirier, de E.-J. Lanscher.

LUNDI 14 NOVEMBRE

15 h, la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h, le Pays de la haine, de H. Bartlett et J. Bricken ; Semaine du cinéma autrichien : 19 h, Ciel et Terre, de M. Pilz.

MARDI 15 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelle, 20e (364-51-98).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
LE FAUCON (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15). (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (h. sp.).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ritz, 18e (606-58-60).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (h. sp.) 14e (278-47-86).
ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TENDER MERCIES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Gaîté Boulevards, 9e (233-67-06).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES FILMS NOUVEAUX

AU NOM DE TOUS LES MIENS, film français de Robert Enrico. – Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES CŒURS CAPTIFS, film britannique de Michael Radford. – Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FAUX-FUYANTS, film français d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin. – Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (545-35-38).
GARÇON !, film français de Claude Sautet. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE, film français de Jacques Monnet. – Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (536-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SOLLERS AU PARADIS, film français de Jean-Paul Fargier. – Studio 43, 9e (770-63-40).



CINEMA

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (h.s.p.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND U.S.A. (A., v.o.) : Action-Christine (h.s.p.), 6e (325-47-46).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (329-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIC (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 5e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

LE BATEAU (All.) (v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FIREFOX (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-66-44).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cluny Écoles... Clnoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58), Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NIAGARA (A.,v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

AMÉRICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : l'Invasion secrète ; jeu. : Jerry chez les cinoques ; ven. : Moby Dick ; sam. : Et tournent les chevaux de bois ; dim. : les Naufragés des mers du Sud ; lun. : Certains l'aiment chaud ; mar. : Trois camarades.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. (sauf dim., mar.) 14 h : le Visage, t.l.j. 18 h (sf dim., mar.) : le Septième Sceau.

LE BRESIL (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). Tous les soirs à 21 h au même programme, sauf mardi : Chiquinho Timoteo et ses musiciens plus un film différent. Mer. après le spectacle ; jeu. 16 h : Bouche d'or ; jeu. après le spectacle ; ven. 16 h : la Chute ; ven. après le spectacle ; sam. 16 h : le Mariage ; sam. après le spectacle : Eros, le dieu de l'amour ; dim. après le spectacle ; lund. 16 h : Doramundo ; lun. après le spectacle ; mar. 16 h : Aleluia Gretchen.

NUITS DE CHINE (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) mer. 20 h : La Basquettense n° 5 ; mer. 22 h : Sœur de scène ; mer. 14 h, 16 h, 18 h : la Lettre à plume ; jeu. 14 h, 16 h : la Boutique de la famille Lin ; jeu. 20 h, 22 h : Corbeaux et moineaux ; jeu. 18 h : Nie Er (sans sous-titres) ; ven. 16 h, 20 h : Corbeaux et moineaux ; ven. 14 h, 22 h : la Boutique de la famille Lin ; ven. 18 h : Li Shizhen (sous-titres anglais) ; sam. 14 h, 20 h : la Lettre à plume ; sam. 16 h, 22 h : Corbeaux et moineaux ; sam. 18 h : Ma vie ; dim. 14 h, 20 h : Ma vie ; dim. 16 h, 22 h : Corbeaux et moineaux ; dim. 18 h : Nie Er ; lun. 14 h, 20 h : Corbeaux et moineaux ; lun. 16 h, 22 h : la Boutique de la famille Lin ; lun. 18 h : Li Shizhen ; mar. 14 h, 16 h, 20 h 15 : Corbeaux et moineaux ; mar. 22 h : la Lettre à plume.

GUY DEBORD (v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

CARL THEODOR DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) t.l.j. 16 h 15, 18 h 30, 21 h : Gertrud ; jeu., sam., dim., mar. 14 h : Ordet ; mer., ven., lun., 14 h : Dies Irae (Jours de colère).

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) mer., jeu., : Rebecca ; ven., sam., : les Enchaînés ; dim., lun., mar. : le Procès Paradine.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ITALIE (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) mer. : Amis pour la vie ; jeu. : la Dolce Vita ; ven. : Pâques sanglantes ; sam. : Deux sous d'espoir ; dim. : Riz amer ; lun. : Mamma Roma ; mar. : Bellissima.

KUROSAWA-MIZOGUCHI (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) mer. : la Rue de la honte ; jeu. : la Vie d'O Haru, femme galante ; ven., sam., dim. : Contes de la lune vague après la pluie ; mar. : Vivre.

PANORAMA DU JEUNE CINEMA FRANÇAIS Studio 43, 9e (770-63-40) mer. : 20 h 30 : Panique au montage. Le Facteur Zézay. Mur en béton. Vacances à Hollywood. Scoppitones des années 60.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) mer. : Œil pour œil ; jeu. : Honky Tonkman ; ven. : le Destin de Juliette ; sam. : Poussière d'empire ; dim., mar. : Frances.

CARLOS SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) mar. 18 h : Vivre vite ; lun. 22 h : Elisa Vida Mia ; mer. 18 h, sam. 20 h 10, jeu., mar. 14 h : Cria Cuervos ; ven. 20 h 10, dim. 18 h 10 : Mamma a cent ans.

HOMMAGE A TOURGUENIEFF (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) mer. 18 h, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, sam. 20 h, dim. 18 h, 22 h, lun. 16 h : Assia ; mer. 20 h, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, sam. 22 h, dim. 16 h, 20 h, lun. 14 h : l'Ermite ; mer 22 h, sam. et lun. 18 h, dim. 14 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h : Un nid de gentilshommes.

PAUL VECCHIALI, CINÉASTE ET PRODUCTEUR, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer. 18 h : Change pas de main ; mer. 20 h : la Machine ; mer. 22 h : Corps à cœur ; jeu. 18 h : les Jonquilles (c.m.) et l'Etrangleur ; jeu. 20 h : Femmes, femmes ; jeu. 22 h : les Ruses du diable ; ven. 18 h : la Machine ; ven. 20 h : Corps à cœur ; ven. 22 h : l'Etrangleur ; sam. 14 h : les Ruses du diable ; sam. 16 h : les Jonquilles (c.m.) et l'Etrangleur ; sam. 18 h : Femmes femmes ; sam. 20 h : Change pas de main ; sam. 22 h : la Machine ; dim. 14 h : la Machine ; dim. 16 h : Change pas de main ; dim. 18 h : Corps à cœur ; dim. 20 h : Cauchemar ; lun. 18 h : les Roses de la vie (c.m.) et les Ruses du diable ; lun. 20 h : En haut des marches ; lun. 22 h : Change pas de main.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h + ven., sam. 0 h 20.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun. 18 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 20 h 20, ven. 20 h 30, sam. 22 h, lun. 20 h 45.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mar. 21 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h, ven. 19 h, lun. 14 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), lun., mar. 14 h, 16 h, 18 h.

DE LA NUÉE A LA RÉSISTANCE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun. 12 h.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio-Galande, 5e (354-72-71) 18 h (sauf le 9).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 22 h, lun., mar. 20 h.

ÉQUATEUR (*) (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) lun., mar. 14 h.

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83), dim. 14 h 20.

LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) mer., jeu., vend., lun., mar. 18 h ; jeu., ven., sam. 0 h 15.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam. 19 h 30, lun. 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

KANAL (Pol., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) jeu., sam. 21 h 30, dim. 19 h.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h (sauf le 9).

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 19 h 50.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h 50, lun., 13 h 50.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-48-65), mer., vend. 22 h ; sam. 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h (sauf le 9).

PANIQUE A NEDDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., mar., 14 h 15 ; dim., 21 h 45 ; lun., 14 h 15, 21 h 45.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., muet) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., 15 h 45.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 05.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun., mar. 16 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), dim., 12 h 15.

REPULSION (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 05.

TOMMY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 25.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15 (sauf le 9).

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mar, 18 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu, 18 h ; sam., dim., mar., 22 h.

YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h.

Mercredi 9

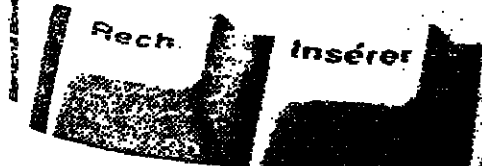
PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

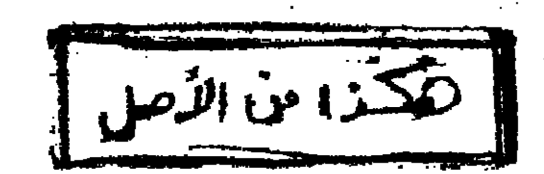
DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

Jeudi 10 n

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Les mercredis de l'information : Retour au Laos.**
Sur les traces des Hmongs ou Méos, cultivateurs d'opium. Dans la ville de Luang-Prabang, les difficultés politiques, le sous-développement d'un pays devenu communiste en 1975.

21 h 40 **Naissance d'une exécution : le Sacre du printemps,** d'Igor Stravinski, par l'Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta.

22 h 45 **La peinture sous verre.**
De F. Mani.
Renouveau de la peinture sous verre en Europe centrale et en Yougoslavie.

23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Histoire de Thérèse,** d'après A. de Richard.
Réal. P. Pillard. Avec M. Chevallier, J. Pinier...
L'histoire d'une jeune bourgeoise qui, veuve de guerre en 1917, tombe amoureuse d'un Allemand, sous le regard hostile de son fils de dix ans.

22 h 10 **Magazine : Les jours de notre vie,** réal. F. Bouchet.
Quelques aspects de l'hospitalisation à domicile (HAD). Chez des patients présentant des cas d'ulcère de jambe et de maladie de Parkinson...

23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Variétés : Cadence 3.**
Autour de Charles Aznavour, Dalida, Roland Magdane.

21 h 50 **Journal.**

22 h 10 **Documentaire : Entre ciel et terre,** réal. M. Paradisi.
Fonctionnement d'un centre de contrôle aérien : techniques, sécurité ; la journée d'un contrôleur du ciel.

23 h 5 **Prélude à la nuit.**
Concerto brandebourgeois, *de Bach, par les solistes de l'Opéra de Paris.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Le royaume du Bhoutan.**
18 h **Mon ami Guignol.**
18 h 15 **Les Indiens d'Amérique du Nord** (2e partie).
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **François Michel,** souvenirs et portraits ; les débuts de P. Boulez ; musiques de J.-S. Bach et de Mozart.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE à Lille

20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'hospice Comtesse à Lille) : Moines tibétains de la communauté Bon-Po.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : feuilleton ; vers 23 h 10, le Kalevala, épopée finlandaise d'E. Lonnrot.

Jeudi 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
17 h **Salut les Mickey.**
18 h **Feuilleton : le Provocateur.**
18 h 20 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe : Assemblée nationale.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Pauvre Eros,** de G. Regnier, avec J.-L. Bideau.
Julien Passerot vit dans un confort douillet un amour qu'il voit éternel, quand Edith le met à la porte de son domicile. Son ami Alex, philosophe cynique, lui fait découvrir le vaste marché amoureux... où chacun devrait trouver sa chacune.

22 h 15 **Document : Charles-André Julien,** de C. Jourde et J.-N. Roy.
Voyages et propos d'un hérétique.
Quatre-vingts années de souvenirs, de l'affaire Dreyfus à la victoire de la gauche, racontées par Charles-André Julien, ancien professeur d'histoire de la décolonisation à la Sorbonne. Une myriade d'informations sur le siècle, des anecdotes glanées dans les grands congrès socialistes ou dans les couloirs du Kremlin. Un document consciencieux.

23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Film : les Belles Familles.**
Film italien d'U. Gregoretti (1964), avec A. Girardot, P. Palella, S. Andenien, N. Loy, Toto, S. Milo. (N.).
Une Sicilienne, issue d'un milieu pauvre, rêve d'un « prince charmant » qui ne viendra jamais. La jolie femme d'un industriel cherche à rendre son mari jaloux en poursuivant de ses assiduités le valet de chambre vietnamien. Une femme se dévoue à deux malades (dont son époux) et un médecin lui fait la cour. Trois sketches construits sur des situations quelque peu scabreuses. Un produit très médiocre de la « comédie italienne ».

16 h 30 **Magazine : Un temps pour tout.**
Avez-vous mal au foie ?
17 h 25 **Luna, Luna, Luna.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe,** Sénat.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Martin Eden,** réal. G. Battiato.
Martin Eden, amoureux de Ruth, décide de chercher refuge dans les montagnes chez une veuve misérable. Un très beau personnage tiré d'un des plus grands livres de Jack London.

21 h 25 **Musiques au cœur : Carmen,** de E. Ruggieri.
Avec des extraits des différentes versions de « Carmen » au cinéma (Carmen vue par C. Chaplin, C. Saura, O. Preminger...) et à l'Opéra-Comique.

22 h 40 **Histoires courtes.**
« La Saisie », d'Y.-N. François ; *« Paris ficelle »,* de L. Ferreira-Barbosa.

23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma 16 : le Bois cormier.**
Réal. J.-P. Bernagaud.
Simon, jeune garagiste pauvre et en mauvaise santé (mentale) est aux prises avec le maire du village, riche et méchant, pour l'acquisition d'un domaine. Affligeant.

22 h **Journal.**
22 h 20 **Boîte aux lettres,** magazine littéraire de J. Garcin.
Spécial lettres belges. Avec F. Weyergans, P. Mertens ; portraits de S. Lilar, A.-J. Dubois.

23 h 25 **Prélude à la nuit.**
La Pologne, *de M. Cecconi-Botella, par la Péniche-Opéra.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Dis, raconte-moi la mer :** les instruments de la marine.
17 h 21 **Document : Un regard s'arrête.**
Paysages d'Espagne.
17 h 47 **La tribu fantastique.**
18 h **Magazine du rock : Rocking-chair.**
18 h 30 **Présence du théâtre :** autour de *A chacun sa vérité,* de Pirandello.
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique : libre-parcours jazz** (et à 13 h 30 et à 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** L'enfance aux trousses, de D. Blonay.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture :** à 15 h 20, Débat : l'homéopathie dans l'enseignement médical ; à 16 h, L'éducation artistique au lycée ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton :** Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine :** les SAMU.
20 h, **Dramatique :** My Sweet Destiny... obsession, par Y. Daoudi. Avec J.-P. Cisife, R. Coggio, H. Virlojeux, J. Danno...
21 h 45, **Profession : spectateur,** Guy Dumur : le théâtre à ciel ouvert.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

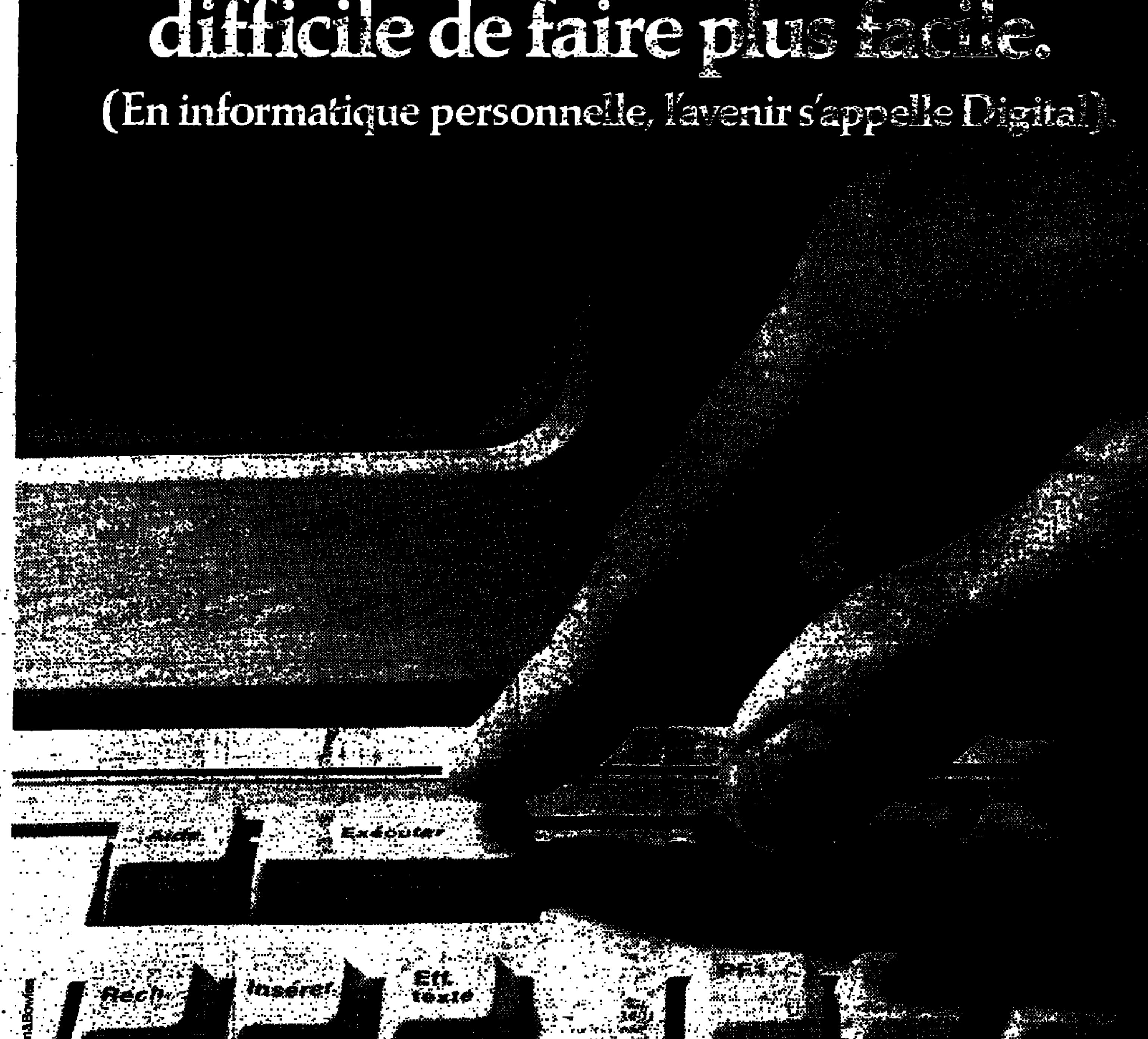
FRANCE-MUSIQUE à Lille

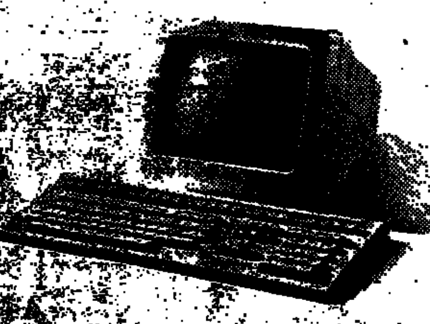
9 h 20, **Le matin des musiciens :** rituels de mort dans l'Europe catholique à l'âge classique ; œuvres de Gesualdo, Boyvin, Frescobaldi, Delalande...
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **L'après-midi des musiciens :** musiques et musiciens dans le Nord de la France ; œuvres de Hacquart, Lully, Grétry, Gossec.
17 h 5, **Repères contemporains :** J. Schwarz.
18 h, **L'imprévu** (en direct de Lille).
19 h, **Concert** (en direct du palais des congrès de Lille) : œuvres de Pleyel, Mozart, Berio, Ysaye, Haendel/Halvorsen avec D. Sitkovetsky, violon, G. Caussé, alto.
20 h 5, **Jazz.**
20 h 30, **Concert :** chants ambroisiens des quatrième et huitième siècles, Monodies du manuscrit de Bobbio par le Gruppo di Canti Ambrosiano del Duomo di Milano, dir. L. Benedetti.
22 h 30, **Fréquence de nuit :** « La ville d'Ys » ; 23 h 10, Ulysse : œuvres de Monteverdi, Debussy, Szymanowski, Purcell, Telemann...

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 NOVEMBRE

– *M. Georges Marchais,* secrétaire général du parti communiste français, est l'invité du journal de T.F. 1, à 13 heures.







CARNET

Naissances

– Gérald BARTHÉLEMY, Françoise, née Sérisé, et Inès ont la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,

le 29 octobre 1983.

– Marlène a la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Lise,

le 1er novembre 1983.
Docteurs Nicole et Jean-Bruno FRANCOZ,
127, boulevard des Etats-Unis.
03200 Vichy.

Décès

STANLEY CAMPBELL

– Mme Stanley Campbell,
Mme André Nourissat,
sa belle-mère,
M. et Mme Henry Campbell
et leur fille,
M. et Mme Gérald Campbell
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Edel,
M. et Mme Patrick Edel
et leurs enfants,
M. et Mme George Edel
et leurs enfants,
M. et Mme Francis de Raimond
et leurs enfants,
Mme Georges Delinon,
Les familles Henriot et Nourissat,

ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Stanley CAMPBELL,
secrétaire général
de la questure du Sénat,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu subitement en son domicile, lundi 7 novembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 novembre en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour à Grancey-le-Château (Côte-d'or).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

77, rue Bonaparte,
75006 Paris.

[Né le 24 août 1923 à Fécamp (Seine-Maritime), Stanley Campbell, ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques, licencié en droit, s'était engagé volontairement du 25 septembre 1944 au 20 mars 1946, période pendant laquelle il avait participé à la campagne des Vosges. Entré au Sénat comme administrateur le 1er décembre 1946, le bureau de la Haute Assemblée l'avait nommé, en 1969, directeur du service du secrétariat général de la présidence, puis, en 1976, directeur des services législatifs, adjoint au secrétaire général de la présidence et directeur général des services législatifs. Depuis 1981, Stanley Campbell exerçait les fonctions de secrétaire général de la questure.]

– Mme Georges Cagnac,
son épouse,
Thérèse, Charles-Henri, Bernard et Janine, Francis, Jean et Monique,
ses enfants,
Anne et Patrick, Vincent, Armelle, Béatrice, Valérie, Antoine, Marie-Odile,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CAGNAC,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 14 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

– Mme Jean Carof,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Recommandent à vos prières,

M. Jean CAROF,
ingénieur agronome,
croix de guerre 1914-1918,

endormi dans la paix du Seigneur dans sa quatre-vingt-treizième année.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 3 novembre en l'église Saint-Etienne de Rennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, boulevard De-Lattre-de-Tassigny,
35000 Rennes.

– Mme Jacques Chasteland,
son épouse,
Mme Emma Chasteland, sa mère,
M. Jean-Claude Chasteland, son frère,
Mme Jean Marioti, Mme Jean Patrick,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHASTELAND,

survenu le 7 novembre 1983.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à 10 h 30, jeudi 10 novembre.
66, avenue Raymond-Poincaré,
75016 Paris.

– Ses enfants, M. et Mme Bracourt,
Ses petits-enfants,
Sa cousine, Mme Bufferne,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

M. Louis DUCHE,
ingénieur E.C.P.,
président honoraire
de la chambre de commerce
de Limoges
et de la septième région économique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Limoges, le 4 novembre 1983.
50, rue de la Mauvendière,
87000 Limoges.

– Mme Genty, ses enfants,
Mme Libermann,
Mlle Libermann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GENTY,
inspecteur général adjoint de la santé

survenu à Paris le 4 novembre 1983.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 8 novembre 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Montibœufs,
75020 Paris.

– Micheline et Paul Paillat,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et belle-mère

Jeanne GUESNET,
née Vivier,

le 7 novembre 1983.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon, suivie de l'inhumation, à 14 heures, au Breuil-en-Auge (Calvados).
25, avenue du Château,
Meudon (92).

– Mme Marcel Laffore,
M. et Mme René Laffore
et leurs enfants,
Mme Claude Laffore,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel LAFFORE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur
des Ponts-et-Chaussées (e.r.),

survenu le 6 novembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 novembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Hilaire, à Agen.

Jousistes,
47450 Colayrac-Saint-Cirq.

– Mme Albert Laferrière,
M. Georges Laferrière,
M. Michel Laferrière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert LAFERRIÈRE,
receveur-percepteur en retraite,
prisonnier de guerre 1939-1945,

survenu le 28 octobre 1983, à l'âge de soixante-treize ans, à Créteil (94).
Selon son désir, la cérémonie d'incinération s'est déroulée dans l'intimité familiale.

Créteil.
Bordeaux - Montsalvy (15).
Outremont (Canada).

– nous apprenons le décès de

M. Joseph LE DIGABEL,
ancien sénateur du Morbihan.

[Né le 10 juin 1896 à Vannes (Morbihan), Joseph Le Digabel (indépendant) avait été maire de Theix. Directeur des caisses rurales du Morbihan, il n'avait pas pu obtenir, en 1958, le renouvellement de son mandat de sénateur qu'il détenait depuis 1948 et qui lui avait été confirmé en 1952.]

– On nous prie d'annoncer le décès, le 23 octobre 1983, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

M. Etienne LETARD,
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire,
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort,
arbitre expert honoraire
au tribunal de commerce de la Seine,
ancien président
de l'Académie vétérinaire de France,

La cérémonie religieuse a eu lieu, le jeudi 27 octobre 1983, en l'église Saint-Pierre de Charenton, sa paroisse, dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Charenton dans le caveau de famille.

De la part de ses parnts et amis.

32, rue Général-Leclerc,
94000 Charenton.

[Diplômé de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort en 1912, docteur vétérinaire en 1925, M. Etienne Letard enseigna à cette même école à partir de 1921 et occupa pendant dix années, de 1934 à 1944, la chaire de zootechnie à l'école vétérinaire de Lyon. Ses travaux principaux ont porté sur la génétique animale, l'étude de l'hérédité de plusieurs mutations, l'alimentation des animaux domestiques. M. Letard fut surtout un pionnier de la technique de l'insémination artificielle qu'il commença de développer en 1935, en dépit de l'opposition des éleveurs et négociants d'animaux reproducteurs.
Il accomplit des missions d'étude en U.R.S.S. et en Pologne et fut, entre 1937 et 1939, conseiller technique pour l'élevage du gouvernement grec.]

– M. et Mme Raymond Rizk
et leurs enfants,
Mlle Andrée Rizk

Mme Nagib Scaff
et ses enfants,
Mme Nagib Khair
et ses enfants,
Mme Michel Scaff
et ses enfants,
Mme Joseph Khayatt
et ses enfants,
Mlle Gisèle Scaff,
M. et Mme Joseph Aboukater
et leur fils,

La famille Farah Maalouf,

Joseph et Jean Scaff,
ses frères,

Les familles Rizk, Scaff, Aboukater, Ajami, Tannous, Abouchacra, Salamani, Issa, Alouf et Zaatar,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Abdallah RIZK,
née Emilie Scaff,

survenu le 6 novembre 1983 à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

Les condoléances seront reçues à la porte de l'église.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être envoyés pour le Liban.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Georges-Berger, 75017 Paris.
5, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

– M. et Mme Georges Maleville,
M. et Mme Michel Franc
et leurs enfants,
Me Thierry Maleville,
ont la douleur de faire part du décès de

Auguste-Jacques ROUGIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 28 octobre 1983.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 31 octobre à Exideuil-sur-Vienne (16150).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Rodin,
75116 Paris.
Manoir de Pomaret,
16150 Exideuil-sur-Vienne.

– L'institut Curie communique avec peine le décès du

docteur Georges RUDALI,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de recherche au C.N.R.S.,
chef de service à l'institut Curie
où il a travaillé de 1943 à 1983.

Ses recherches, couronnées de nombreux prix, lui ont acquis une réputation internationale et une place marquante parmi ses collègues.

L'incinération aura lieu le lundi 14 novembre 1983, à 9 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

– Les amis et collègues de

Georges RUDALI,
ancien chef de service à l'institut Curie.

partagent l'affliction de sa famille.
Ils garderont fidèlement le souvenir de sa personnalité chaleureuse.

هكذا من الأصل

CARNET

– Sa fille,
Sa petite-fille,
Ses nièces,
Parents et alliés,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine TAILLEFERRE,
compositeur de musique,
officier de la Légion d'honneur,

dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 novembre 1983 à Paris-14e, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 10 novembre, à 10 h 45, en l'église de Quincy-Voisin (Seine-et-Marne) dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

87, rue d'Assas,
75006 Paris.
(*Le Monde* du 9 novembre.)

– Mme André Terlinden,
née Colette Nothomb,
Ses beaux-enfants, enfants, petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André TERLINDEN,

à l'âge de soixante-neuf ans, en Avignon, le 22 octobre 1983.

Saint-Laurent-de-Carnols,
30200 Bagnols-sur-Cèze.

– M. et Mme Robert Vandange,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Denise Vandange
et sa fille,
Ses enfants, petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles VANDANGE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président d'honneur
de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul
de Saint-Pierre de Montmartre,

survenu le 1er novembre en son domicile, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, à Neauphle-le-Château (Yvelines) ont eu lieu le vendredi 4 novembre 1983 dans l'intimité familiale.

28, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.
14, rue Girardon,
75018 Paris.

Anniversaires

– Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

François-Robert BRURON,

disparu le 4 novembre 1974.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

L'enterrement de Reiser

«*De la part de* Hara-Kiri *en vente partout*», était-il écrit sur la couronne mortuaire déposée par la bande à Bernier. Ce fut le seul clin d'œil à l'adresse de Jean-Marc Reiser, inhumé civilement, mardi 8 novembre, au cimetière du Montparnasse à Paris, au cours d'une brève cérémonie totalement silencieuse.

Autrement, ce fut un enterrement comme les autres, ou presque. Certes, tous les pègreleux sortis des cartons du génial dessinateur ne sont pas suivis jusqu'à la tombe par cette cohorte d'amis – environ trois cents personnes – dans laquelle, outre l'équipe du professeur Choron, figuraient des visages connus comme ceux de Marina Vlady, Guy Bedos, Bernard Haller, Maurice Rich, Pierre Desproges, et des signatures comme celles de Cavanna, Siné, Gébé, Wolinski et de l'éditrice Régine Desforges.

Certes, le gros nez violacé et le crâne hirsute du personnage masculin favori de Reiser n'auraient pas fait se déplacer, s'il s'était agi du *vulgum pecus*, une caméra de TF 1 et une demi-douzaine de photographes. Mais pour le reste, ce fut la même attitude compassée, la même émotion mal contenue, la même gravité solennelle qui président à tous les enterrements.

C'est bien la preuve que, même si l'on possède au plus haut point l'esprit de dérision, jusqu'à gloser sur la mort des autres, y compris celle des enfants de l'autoroute de Beaune, on se trouve désarmé quand la mort frappe un proche, un être aimé. La mort redevient alors un tabou et, face à elle, même *Hara-Kiri* n'a plus envie de faire le mariole.

MICHEL CASTAING.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9.11.83 À 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 9 novembre à 0 heure et le jeudi 10 novembre à minuit.

Une perturbation atlantique, freinée par les hautes pressions d'Europe, pénètre lentement vers l'Est et atteindra jeudi l'ouest du pays, de la Bretagne à l'Aquitaine et au Languedoc. Sur les autres régions, les conditions anticycloniques prédominent toujours.

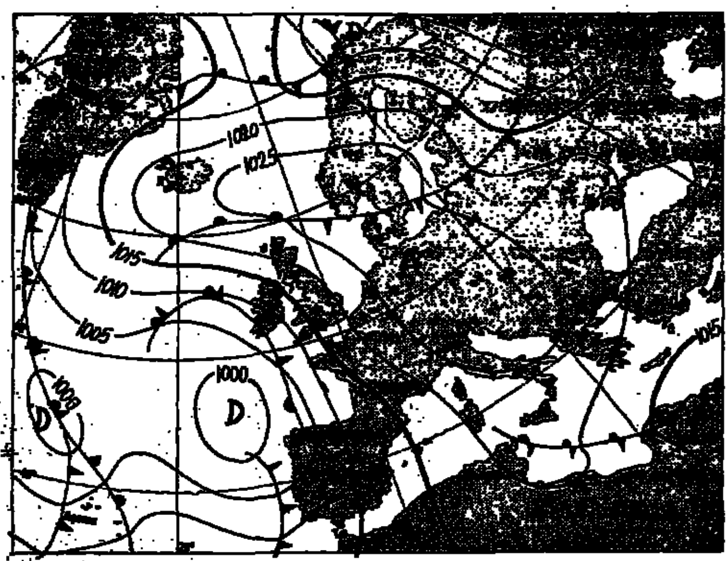
Jeudi matin, les brouillards seront encore fréquents sur les régions du Nord et de l'Est, et se dissiperont très lentement ou persisteront même localement. La zone très nuageuse et faiblement pluvieuse qui abordera le matin les côtes Atlantiques s'étendra l'après-midi de la Bretagne au Poitou à l'ouest du Massif Central et au Languedoc Roussillon, où les précipitations pourront parfois être fortes en soirée (région des Cévennes en particulier) ; Sur l'extrême Sud-Ouest le temps sera plus clément avec quelques apparitions du soleil. De la Normandie au Bassin Parisien, au Centre et aux régions du quart Sud-Est, le beau temps peu nuageux, doux et légèrement brumeux, prédominera. Les températures minimales évolueront peu, et les températures maximales, bien qu'en légère baisse, seront toujours très supérieures aux normales, excepté sur le Nord-Est où les brouillards ralentiront l'évolution diurne. Les vents, faibles de secteur sud dominant en général, pourront être assez forts de sud-est l'après midi sur le Languedoc et le Roussillon.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 9 novembre à 7 heures : 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 novembre au 9 novembre) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 16 et 2 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille-Marignane, 19 et 10 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 17 et 16 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 20 et 9 ; Toulouse, 19 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 35 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 18 et 8 ; Le Caire, 23 et 14 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 8 et 6 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 23 et 19 ; Genève, 10 et 4 ; Jérusalem, 16 et 10 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 11 et 0 ; Madrid, 18 et 13 ; Moscou, 8 et 5 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 10 et 6 ; Tozeur, 25 et 15 ; Tunis, 21 et 14.

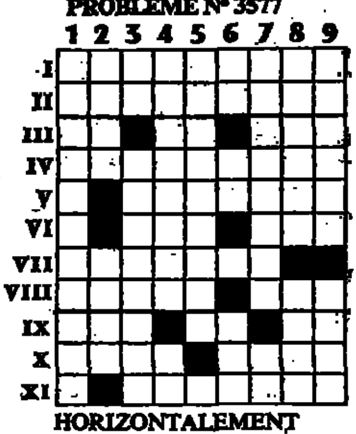
PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3577



HORIZONTALEMENT

I. Foyers de microbes. – II. Un avec lequel il vaut mieux éviter de faire le malin. – III. Négation. Des ronds dans l'eau. Mauvais état d'esprit. – IV. N'arrête donc pas de flotter. – V. Feu du ciel. – VI. Repousse ce que d'autres avancent. Demande de « repassage ». – VII. Ensemble de nuit. – VIII. Reflète un certain nombre de palais. Foule parfois ceux qui l'ont foulé. – IX. Donne du bon temps. Ecrits en sténo. Découvert. – X. S'étale sur le tapis. Plus il est haut et mieux il est vu. – XI. Tête d'affiche.

VERTICALEMENT

1. Amortisseur apprécié lors de certains atterrissages. – 2. Elle nous fait tourner la tête. Comble par sa présence. – 3. Grecque. Rarement arrosée dans le four. – 4. Dont l'adresse est marquée sur le côté. Est toujours vert. – 5. Sont toujours très sensibles à un petit brin de cour. – 6. Participe passé. Article. Séparation de corps. – 7. Telles des figures bestiales. Symbole chimique. – 8. Frappe assez fort pour renverser. Illustre inconnu. – 9. Ne conçoit pas le travail sans quelques arrêts. S'admire parfois dans la glace.

Solution du problème n° 3576

Horizontalement

I. Visagiste. – II. Intuition. – III. Rire. Arme. – IV. Oter. Me. – V. Lis. Pins. – IV. Oasis. Eau. – VII. Glatir. Ur. – VII. Iéna. Oing. – IX. Ti. Unie. – X. Trépan. En. – XI. Su. Dort.

Verticalement

1. Virologiste. – 2. Initiale. – 3. Stressantes. – 4. Aner. Itaïpu. – 5. G.I. Psi. – 6. Itami. Round. – 7. Sirène. In. – 8. Tom. Saunier. – 9. Enée. Urgent. GUY BROUTY.

11 NOVEMBRE

Les services ouverts ou fermés

● PRESSE. – Les quotidiens parisiens paraîtront normalement vendredi 11 novembre.

● BANQUES. – Elles seront fermées du jeudi 10 novembre (à partir de 11 h 45 ou de 12 heures) jusqu'au lundi 14 novembre au matin.

● GRANDS MAGASINS. – Tous les grands magasins parisiens seront fermés vendredi 11 novembre. Ils seront ouverts aux heures habituelles le samedi 12 novembre.

● R.A.T.P. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. – La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses services d'accueil du siège et des unités de gestion seront ouverts le jeudi 10 novembre jusqu'à 12 heures. Ils rouvriront aux heures habituelles le lundi 14 novembre.

● SÉCURITÉ SOCIALE. – La Caisse primaire d'assurance maladie de Paris indique que les centres et services seront ouverts le jeudi 10 novembre jusqu'à 14 heures. Des permanences seront assurées jusqu'à 15 h 30 pour les prises en charge et les renseignements. Les centres et services seront normalement ouverts au public le 14 novembre.

● MUSÉES. – Les musées nationaux suivants seront ouverts vendredi 11 novembre : le Musée des arts et traditions populaires (partiellement), Jean-Jacques-Henner, le Musée des monuments français, le château de Fontainebleau (partiellement), le château de Malmaison (partiellement). Le domaine de Vaux-le-Vicomte (château, Musée des équipages, jardins à la française) sera ouvert le 11 novembre. Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts le 11 novembre.

Le musée Rodin sera ouvert le 11 novembre de 10 h à 17 h 15

Les musées de l'hôtel national des Invalides : armée (et, en particulier, la salle 1914-1918), dôme royal (tombeau de l'Empereur) et l'église Saint-Louis seront ouverts le vendredi 11 novembre, de 10 heures à 17 heures. Des films pris pendant les combats qui se déroulèrent sur tous les fronts, de 1914 à 1918, seront projetés, dès l'ouverture et en permanence, au cinéma du Musée de l'armée.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures.

● LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), le 720-57-58 (informations en allemand).

● SPECTACLES. – Voir « le Monde des arts et spectacles » daté 10 novembre.

COMMÉMORATION

LES ANNIVERSAIRES DU 11 NOVEMBRE

Le président de la République à Oyonnax

Le 11 novembre 1983, au cours duquel sera célébré le soixante-cinquième anniversaire de l'armistice de 1918, marquera également deux autres dates historiques : le 11 novembre 1923, qui voyait M. André Maginot, ministre de la guerre et des pensions, allumer la flamme de la dalle du soldat inconnu, et le 11 novembre 1943, au cours duquel les habitants d'Oyonnax, médusés, virent défiler dans les rues un détachement armé des maquis de l'Ain. Le président de la République se rendra, à l'occasion de cet anniversaire, dans la ville d'Oyonnax.

Les principales manifestations de ce 11 novembre 1983 – dont certaines seront télévisées – se présentent de la manière suivante :

A PARIS. – 8 h 45, messe solennelle à Notre-Dame, en présence de M. Pierre Mauroy, premier ministre, et du cardinal Lustiger, archevêque de Paris (1).

10 h 50, place de l'Étoile-Charles-de-Gaulle, le président de la République passe les troupes en revue, puis dépose une gerbe sur la dalle du soldat inconnu ; vers 11 h 10, remise de décorations à dix anciens de la grande guerre ; à 11 h 50, dépôt de gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau et retour à l'Élysée de M. François Mitterrand ;

A RETHONDES. – 15 h, les cérémonies au carrefour de l'Armistice seront présidées par M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale ; 16 h 30, cérémonie au monument des déportés de Royallieu, près de Compiègne ;

A OYONNAX. – 16 h, arrivée du président de la République et défilé des survivants du 11 novembre 1943 : quatre-vingt-dix anciens résistants du maquis de l'Ain refont le parcours historique d'il y a quarante ans ; 17 h, départ du président de la République ;

A L'ARC DE TRIOMPHE. – 21 h, veillée jusqu'à 23 h.

(1) Un office protestant aura lieu le 13 novembre, à 10 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine (5e).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 9 novembre :

UN DÉCRET

● Portant application de l'article 36 de la loi du 31 décembre 1982 et relatif à l'affectation auprès des maires d'arrondissement et des maires délégués des communes associées de personnels communaux et à leurs conditions d'emploi.

DES ARRÊTÉS

● Définissant les emplois d'intérêt général du Crédit mutuel.

● Fixant les conditions d'application du décret du 25 septembre 1973 relatif au Fonds de prévoyance militaire.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration (sessions 1983).

RÉTROMANIE

TROPHÉES DE CHASSES AFRICAINES. – Une vente de trophées de grandes chasses africaines aura lieu à Morlaix, le 14 novembre, par Me Gérard Boscher, expert M. Roudillon. Cette vente exceptionnelle est constituée pour l'essentiel par la collection de Gabriel de Ramecourt.

En un demi-siècle, il a tué 258 espèces différentes, de l'alouette au lion. Plus de 200 massacres (têtes naturalisées), défenses et squelettes de fauves africains sont au catalogue de cette vente sans précédent. Mort l'an dernier à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, le comte de Ramecourt est l'auteur d'un livre *Grandes Chasses et petites choses d'Afrique,* paru en 1936.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 NOVEMBRE

« Quartier Latin », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre, M. Jacomet.

« La maison de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet au musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (M. Bouchard).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Occultisme et nazisme », 15 heures, métro Invalides (M. Czarny).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La Butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 heures, rue Pavée (Paris autrefois).

« Le vieux Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

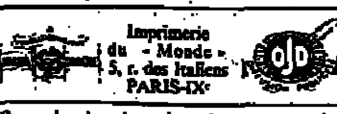
« Cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 45, métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCE

60, boulevard Latour-Maubourg, M. Henri Brumfeld, 14 h 30 : « La Thaïlande, connue et inconnue » ; 16 h 30 : « Pakistan : l'inconnu » (Rencontre des peuples).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Recrutement d'Informaticiens tunisiens
pour
L'ARABIE SEOUDITE

The Société Tunisio-Séoudienne d'investissement et de développement (Stusid) seeks, on the behalf of a major financial institution in riyadh and to the expansion of his M.I.S. division, for Tunisian data processing professionals: Systems analysts and programmers (Cobol).

1/ Systems analysts must have:
- Relevant degree
- Ten years progressive programming/analysis experience including at least 5 years of cobol programming and 3 years of systems analysis, with emphasis on on-line applications.
- Preference will be given to applicants with banking or related financial experience, and with experience of structured design

2/ Programmers cobol must have:
- A minimum of 5 years cobol programming experience on a DEC/1020 computer
- Experience in macros, optimisation techniques and structured programming techniques
- Will ideally be currently responsible for tops 10/20 maintenance in addition to general applications.

All candidates must be able to communicate effectively in both written and spoken english

Attractive remuneration in harmony with abilities

Interested persons should send full curriculum vitae in english. Please write before november 15th 1983 to:

Société Tuniso-Séoudienne d'investissement et de développement.
20, rue Asdrubal – Tunis

KUWAIT AIRWAYS
recherche
15 personnes pour être formées en tant que
HOTESSES
NAVIGANTES
BASÉES AU KOWEIT

- Niveau bac.
- Anglais courant.
- Age 20 ans à 26 ans.
- Mesurant 1,60 m à 1,75 m.
- Bonne apparence.

Envoyer curriculum vitae et photo à

KUWAIT AIRWAYS
6, rue de la Paix, 75002 PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscript. pour la pourvue à la Fac. des Lettres, d'un poste de Professeur ordinaire pour l'enseignement de l'Histoire de l'Art (Moyen Age – Renaissance). Titre exigé : doct. ès lettres ; Doct. d'Etat ou publications importantes ; habilitation. Les candidat. avec C.V., liste de publications doivent parvenir avant le 15-12-83 au Doyen de la Fac. des Lettres, bât. central, 1015 Lausanne (Suisse) Tél. du secr. : 021-46 31 26.

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONIQUE

Chef de projets confirmé

Couvertures et liaisons aériennes, surveillance électronique et données numériques forment l'ensemble des techniques très sophistiquées que notre département "Affaires et Secteurs" conçoit et fournit. Nous recherchons un

Ingénieur électronicien
Grande Ecole

Au sein du service Equipement Exploitation vous aurez la responsabilité complète des projets qui vous seront confiés. Vous animerez et coordonnerez de petites équipes d'ingénieurs et techniciens.
Nous souhaitons que vous ayez acquis au cours d'une première expérience professionnelle d'au moins 5 ans des connaissances dans l'un des domaines suivants :
systèmes logiques, analogiques, commutation à base de microprocesseurs, télécommunication.
Les possibilités d'évolution ainsi que les nombreux avantages liés à la taille de notre groupe (un des tout premiers mondial) rendent cette fonction particulièrement attrayante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Référence 640 à
CURRICULUM
26 rue du 4 Septembre 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
recherche
POUR SON ACTIVITÉ AÉRIENNE
DIRECTEUR
DE SON CENTRE DE
ROISSY
35/45 ans
Expérience confirmée du transit aérien dans un poste similaire

Très bonne maîtrise de l'anglais

Adresser CV et prétentions sous nº 21.462 référ. à porter sur l'enveloppe à la Publicité Française 23-27, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

Ville de Rosny-s-bois (93110) recrute :
1 formateur (trice) pour stage d'insertion 16/18 ans. Salaire brut 6.750 F. – contrat 10 mois. Envoyer C.V. M. le Maire, Hôtel de ville rue Rochebrune 93110 Rosny-sous-bois.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION cherche personnes capables de créer réseau de distribution pour article de grande consommation importante remise + commis. Tél. et voiture indispens. appeler : (1) 365-17-60. Paris et Rég. par.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » **est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune**

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F





emplois régionaux

DARTY

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

est recherché par une filiale de Province du Groupe DARTY réalisant plus **de 300 millions de CA avec 400 salariés.**

Ce cadre dirigeant aura la responsabilité des missions suivantes :
contrôle de gestion et planification, organisation et procédures administratives, informatique, trésorerie et relations bancaires, comptabilité et fiscalité, reporting.
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans, diplômé d'une grande école commerciale, ayant acquis une solide expérience dans un Cabinet d'Expertise comptable ou dans un poste similaire.

Ecrire à : Groupe DARTY, Secrétariat Général,
11, boulevard Pershing 75017 PARIS

IRAM, un institut franco-allemand pour la radio-astronomie en ondes millimétriques, basé à Grenoble, cherche un :

INGÉNIEUR
en électronique digitale

avec expérience pratique en conception et mise au point de circuits en logique câblée ECL/TTL à grande vitesse et en techniques d'interfaçage avec les ordinateurs, bonnes connaissances mathématiques exigées en traitement du signal (échantillonnage, analyse de Fourier, corrélation...).

Anglais écrit et parlé indispensable.

Age : 25/35 ans.

Niveau : diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Les candidats qualifiés enverront un c.v. et préciseront le montant de leur salaire actuel à :

IRAM, administrateur
voie 10, domaine universitaire
F 38406 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX.

L'Office H.L.M. de LORIENT recherche
son Chef de Service financier
Ce cadre « attaché » ou similaire sera titulaire d'une maîtrise de Gestion ou D.E.C.S.

Il justifiera d'une expérience de responsabilité équivalente dans le service financier d'un organisme d'H.L.M., d'une société du secteur tertiaire ou d'un établissement financier, ainsi que l'utilisation de systèmes faisant appel à l'informatique.

Adresser candidatures et Curriculum-Vitae à

O.P.C. – H.L.M.
4, boulevard du Général-Leclerc B.P. 403
56322 LORIENT CEDEX.

M.J.C. importante Le Mans recrute ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL 2 ans d'expérience :
Ecrire sous le nº T 042 884 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET JURIDIQUE PAU
recherche
RESPONSABLE DE PROJET

Maîtrise de Sc. Economique + formation comptable et financière + langues 3 ans de pratique. Dynamique, sens du contact. Travail en équipe.

Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite sous nº T 042824 M. RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur Paris 2e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

HOLDING PUISSANT GROUPE HEC, ESSEC... MBA

Contrôle de gestion planification

UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE PERFORMANT, nombreuses filiales France-Étranger (CA 7 milliards, plus de 7 000 personnes), offre une réelle opportunité de carrière à un **Jeune Financier** de grande envergure.

Sa mission :
- responsable plans et budgets au niveau groupe, établissement du plan consolidé,
- contrôle de gestion des filiales,
- participation aux études nécessaires à la définition de la politique, des objectifs et de la stratégie du groupe.

Sa formation et son expérience : HEC - ESSEC - ESCP... + MBA apprécié disposant d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans en budgets contrôle de gestion-planification, acquise au sein d'un important groupe ou organisme financier.
Larges et réelles perspectives d'avenir pour jeune candidat de valeur alliant la compétence financière au sens du dialogue.
Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.

Écrire sous référ. VF 190 AM.

Membre de Syntec.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Assistante d'un chasseur de têtes

Pour une secrétaire de direction (Bac+10 ans d'expérience, pratique de l'anglais) dans le 8ème, c'est l'opportunité d'une collaboration très personnalisée au sein d'une petite équipe de classe.

De la présence, de la vivacité d'esprit, beaucoup de rigueur, de l'aisance dans les contacts à haut niveau, une bonne capacité de rédaction, le sens de la confidentialité, l'intérêt pour la vie des affaires.

Adressez CV, lettre, photo, prétentions sous réf. 1563M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

Préservatrice Foncière TIARD

recherche pour son Département COMPTABLE

CADRE COMPTABLE réassurances cessions

MISSION :
- suivi des règlements,
- vérification des virements

PROFIL :
- BAC + 2,
- expérience 3 à 4 ans dans ce secteur d'activité.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Préservatrice Foncière Service Recrutement - 18, rue de Londres 75457 PARIS CEDEX 09.

Société de Services appartenant à un Groupe aux activités diversifiées recherche

RESPONSABLES D'UNITES D'EXPLOITATION AUTONOMES

pour deux de ses Centres

Ils gèrent des Centres de profit comprenant 100 personnes. Ils organisent et contrôlent les activités d'exploitation, la gestion du personnel et la gestion administrative.

Ces postes nécessitent une expérience de la gestion d'une unité de production acquise sur le terrain soit en milieu industriel, soit dans le transport ou la distribution.

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Adressez votre candidature sous réf. 1050-M à Françoise BARSI

LTM CONSULTANTS 63 avenue de Villiers 75017 Paris

ENTREPRISE banlieue Sud de Paris recherche

CHEF COMPTABLE

Expérience : 5 ans

Adresser C.V. à Mme MARX, Expert comptable, 77, rue Lafayette, 75009 Paris.

secrétaires

Association reconnue d'utilité publique quartier Madeleine recherche

SECRÉTAIRE

Excellente présentation et capacité d'initiatives nécessaires. Dactylo et connaissances comptables indispensables.

Adresser C.V. manuscrit photo et prétentions. Ecrire sous le nº T 043 0020 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

formation professionnelle

Formation continue Educ. Nat. Cour du soir Ts niv. Ens. gén. infor. Sur. Kremlin-Bicêtre 677-11-73

travail à domicile

Je dactylographie vos thèses, mémoires, et manuscrits à domicile. Tél. : 535-28-85.

traduction demande

Traductrice indépendante. 13 ans d'exp. export machine-outil. dipl. E.S.I.T., all., fr., angl. Tél. 735-19-71.

capitaux propositions commerciales

SALON-DE-PROVENCE Militaire retraité dispose local 100 m². Capitaux, exp. cciale, permis P.L. Etudie ttes propos. SZYJAN-BOY. La Monaque. 13.300 SALON.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE EXPORT, 41 ans, formation supérieure commerce international, bilingue français-espagnol, anglais courant, 13 ans d'expérience création et développement de réseau biens industriels et d'équipement, Espagne et Amérique latine.

RECHERCHE poste de responsabilité PARIS et R.P. (Missions acceptées, disponible immédiatement). (Section BCO/JCB/GR 428).

J.F. CADRE COMMERCIAL EXPORT, 39 ans, nationalité américaine (en règle séjour et carte de travail), anglais, allemand, italien, arabe, français courants. 7 ans d'expérience internationale domaine pétrolier, ciment, bitume en U.S.A., R.F.A. ; FRANCE). Grandes connaissances aspects opérations commerciales et suivis de contrats. Grande disponibilité.

RECHERCHE situation similaire avec responsabilité dans sociétés à vocation exportatrice désirant créer ou renforcer département export. (Déplacements acceptés FRANCE/ÉTRANGER). Section BCO/JCB 429).

DIRECTEUR NÉGOCE INTERNATIONAL, 53 ans, Ecole Commerce/CAMBRIDGE, anglais, portugais, espagnol. 20 ans d'expérience France/Etranger. Important volume d'affaires en affrètement, négoce, export/import en produits agricoles et alimentaires, non-alimentaires. Grande connaissance des marchés incluant Amérique du Sud, U.S.A., Extrême-Orient.

RECHERCHE poste dynamique dans société structurée. PARIS, (missions acceptées). (Section BCO/JCB/GR 430).

ÉCONOMISTE, 38 ans, nationalité GUINÉENNE, BECC, DESS, allemand courant ; notions d'anglais. Expérience en statistique, gestion financière et comptable, technique de l'exportation, gestion de projets industriels. Rompu aux relations haut niveau. Grande disponibilité.

OFFRE service à toute société désirant renforcer département EXORT ou GESTION. (Section BCO/JCB 431).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

ASSISTANTE SECRETAIRE DE DIRECTION

40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation.
Ecr. s/nº 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche d'emploi — Ingénieurs-Cadres. Pour un de ses groupes de Cadres, en recherche d'emplois ou de missions temporaires, le « GIER-Cadres Ile-de-France » adr. un APPEL AUX EMPLOYEURS pour recevoir offres d'emploi ou de missions temporaires au nº : 222-12-65 (GIER-Cadres Ile-de-France).

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Profil : 40 ans. Formation supér. Exp. : Marketing-Public. Dir. Filiale et Expert. Gestion et Adm. PME + 100 P transport et services. Habitué négociation internat. Am. lat., Maghreb, Sud-Europe. Anglais + Esp. conv. All. + Ita. ch. poste actif à resp. de Direction, France ou étranger, Privé ou Public.
Ecr. s/nº 6.557 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans, CAP comptable 2e degré, exp. 5 ans, en compt. indust., form. en micro-informatique de gestion. Etudie ttes propositions.
Ecr. s/nº 6.560 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Programmeur de gestion (control data) cherche emploi dans région SUD France. GRANIER 13, AV. FLAHAULT 34100 MONTPELLIER.

J.F. études sup. 10 ans expér. profes. DOMAINE IMMOB. connaiss. marketing, gestion juridique commercialisation adjt de direct. rech. poste similaire.
Ecr. s/nº 2.325 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STATISTIQUE

J.H. 28 ans, maîtrise de maths, DESS de démographie, diplôme de stats appliquées, connaît anglais, basic, fortran, APL, cherche poste chargé d'études.
Ecr. s/nº 2.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 44 a. Form.sc.-hum. Exp. recrut.-gest. Form. rech. fonct. similaire. Temps plein ou part.
Ecr. s/nº 2.306 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

SAINT-PAUL, 19, r. Charles-V. Part. appt de cl., 82 m²/3 p., clair, calme, 2e. 272-83-19.

QUAI AUX FLEURS très élégant et original 80 m², gd salon 5 m. haut., 1 chbre, éléments XVIIe siècle 296-58-88.

TOURNELLES Superbe, 3 pces, 80 m², étage noble, terr., park. 296-83-33.

5e arrdt

PROX. FACULTÉS Belle rénovation de qualité. **STUDIO, 2 PIÈCES** Équipés à neuf – Charme. Faibles charges – 321-66-55.

Mº GOBELINS 24, BD PORT-ROYAL. Bon imm. asc., bel., soleil, salon, s.-à-manger, 2 chbres, entrée, cuisine, bains, w.-c., chff. central ind., chbre service. Px intéressant — Voir pptaire sam., dim., lundi 14 à 17 h.

6e arrdt

St-Germain 5 p. 145 m² 2e asc.
Duroc 5 p. 150 m² s/jardin.
Sèvres 5 p. 175 m² bon état.
Montparnasse 5 p. 180 m².
Rapp bel imm. 6 p. 210 m².
Bellechasse 7 p. 180 m².
Duroc 7 p. 210 m² bon plan.
Montparnasse 8 p. 240 m².
LITTRÉ 544-44-45.

MONTPARNASSE-RASPAIL 4 p. 78 m², imm. pierre, balc. VUE LITTRÉ. T. 544-44-45.

VAVIN - 327-62-40 Ravissant 3 p. refait neuf. Belle prestation. Prix : 840 000 F.

RUE DE SEINE petit studio calme. 210.000 F. Tél. : 326-73-14.

DAUPHINE studio caractère tt cft mezzanine. 286.000 F. 325-97-16.

7e arrdt

ST-GERMAIN — BAC agréable 65 m², 5e ét., soleil. 780.000 F. Tél. : 326-73-14.

11e arrdt

BOULEVARD VOLTAIRE Gd 4 p. bourgeois, dble expo, balc., imm. p.-de-t. 995 000 F. **LERMS - 355-58-88.**

NATION Faub. St-Antoine. Gd. 2 p. tt cft, balcon, imm. ravalé. 267 000 F. **LERMS - 355-58-88.**

VOLTAIRE Urgent récent 135 m² 4/5 p. park. 990.000 F COGEFIM. 347-57-07.

RÉPUBLIQUE dans imm. pierre de t., bourgeois, superbe 3/4 p. 90 m² (luxe), sur rue et cour. Prix : 650.000 F. SIMRA 355-09-40.

12e arrdt

PROX. NATION immeuble, pierre de taille, réhabilité, 3 pces à rénover. 360.000 F COGEFIM. 347-57-07.

13e arrdt

NATIONALE, particulier vend appartement 70 m² + cave + parking. Prix : 540 000 F. 584-20-81, visites 9 h-13 h.

BUTTE-AUX-CAILLES Maison originale et tr. confort. 155 m² sur 3 niv. : entr., cuis., triple séj. à beaux volumes 60 m², 3 ch., 3 w.-c., 2 s. de bs, s. d'eau, cave, ch. cent. gaz, poss. park. en loc. 1 500 000 F. T. : 357-41-13.

GOBELINS récent beau 2p., tt cft park. Balc. 550.000 F 325-97-16.

14e arrdt

Mº PLAISANCE, NEUF Livré janvier 84, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 p. dont un duplex terrasse à partir 835 000 F. Tél. : 225-32-25.

MONTPARNASSE Neuf 2 pces 47 m² s/jardin. 840 000 F – Tél. 225-32-25.

Mº Denfert, 5, rue Lalande. 224-02-86 direct. Pptaire, 3 pces, 3e ét. 375.000 F. S/pl. 14 h-18 h tous les jours.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT **329, RUE LECOURBE** IMMEUBLE GD STANDING **STUDIO, 2, 3, 4 P.**
UN STUDIO ... 444.800 F
2 p. à partir de ... 698.400 F
3 p. à partir de ... 834.300 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert Du mardi au vendredi de 14 heures à 19 heures. Samedi de 11 h à 18 h. T. 575-62-78 ou 557-82-55.

Mº LOURMEL, très bel imm. Pierre de taille. 2 pièces, cuisine, tout confort, 2e étage. 395.000 F. Tél. : 557-50-06.

TRÈS BEAU 2 PCES Dans imm. bon stand. ét. élevé liv., cheminée, cuis. équipée s. de bains, chbre. 550.000 F PARIMMO. 554-70-72.

16e arrdt

FAISANDERIE magnifique 6/7 p. 230 m² divisibles mixte. 1.850.000 F 504-45-04.

17e arrdt

45 BIS, AV. DE VILLIERS Métro Malesherbes. Duplex avec mezzanine de 2-4-5 pièces et studios. Luxueuse réhabilitation. Visite mercredi-jeudi 13 h 30/17 heures.

PONT CARDINET 100 m² séjour dble, 2 chbres 3e ét. asc. VUE DÉGAGÉE Px 890.000 F. GARBI. 567-22-88.

18e arrdt

Près mairie, tr. bel imm. rénové, asc., ch. cent. Studio : cuis., s. de bs, w.-c. 46 m², occupé dame 75 a. 553-91-45.

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Mairie du 18e » **53, RUE DU SIMPLON** 23 APPTS DE STANDING **STUDIO, 2, 3, PARKG.**
Studio à partir ... 319.100 F
2 p. à partir ... 448.000 F
3 p. à partir ... 682.000 F
Renseignements 575-62-78.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste **IMMO MARCADET** 88, rue Marcadet. 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide **252-01-82.**

20e arrdt

Près NATION, imm. récent, grand 2 pièces, balcon, soleil. A SAISIR. Tél. : 634-13-18.

77 Seine-et-Marne

A VENDRE appt F4 CHELLES, situé près bord de Marne, face parc arboré, salon, s. à manger, 2 chbres, cuis., salle de bains, 5' gare de Chelles, 15' Paris-Est. Prix 280 000 F. T. 405-60-78 à partir de 19 h.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2. APPARTEMENT TYPE 2. 2e et dernier étage. 2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur. Prix : 480.000 F. Parfait état. Téléphone : 951-34-13.

91 - Essonne

MONTGERON 8 minutes gare. Part. vd. très beau 2 pièces, gde cuisine, s. de bs, w.-c. séparé, parking, cave. Tt confort dans petite résidence standing, calme, soleil. Tél. : 903-68-73.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Particulier vend à particulier coquet appartement 2 pièces 45 m², immeuble très bon standing. 480 000 F. Tél. soir : 354-44-48.

BOULOGNE 3e ét., séjour, 2 chbres, SOLEIL, VUE. GARBI 567-22-88.

94 Val-de-Marne

CHARENTON-ECOLE, dans petite résidence, 3 pces, entrée, cuis. équipée, bain, 3e-2e ét. S/jardin. Tél. : 834-13-18.

SAINT-MANDÉ, près bois, très beau, 4 P., tt cft, 95 m², 4e ét., vue très dégagée, soleil. Samedi de 14 h à 16 h : 30, AV. SAINTE-MARIE.

CRÉTEIL ÉGLISE Appts dans imm. rénové. 4-5 pces, chauff. indiv., asc., v.-o. Prêt conventionné A.P.L. MONTVAL 837-15-03.

95- Val-d'Oise

FRANCONVILLE (95) Particulier vend. F4. 83 m², balcon, 2 loggias, cuisine, salle de bains, salle d'eau, parking, cave. Prix : 450000 F, dont 95000 F prêt PIC, 413-95-68.

Province

CANNES — LE CANET urg., beau 3 p., soleil, gd balc. Prix à débattre. Tél. : (1) 651-61-31 le soir.

Cannes, imm. stand. très bel appt 5/6 pces. 180 m², 4 chbres, 3 bns, 3 W.C. cuis. équip. refaits à neuf park. plein sud, vue mer à 150 m plage. Prix très intéressant Tél. 10 h 30/12 h 30 15 h/18 h - (93) 47-03-35 Visite sur place jusqu'au 4/11

VENDS AUX DEUX-ALPES Jouissance 3 semaines, Pâques STUDIO confort, 4 personnes. 59.000 F. Club HOTEL STUDIO GARINET. TÉL. : 745-17-66.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ rech. pr clientèle tr. sérieuse APPTS TOUTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS. **TÉL. : 544-44-45.**

GROUPE DORESSAY recherche pour DIPLOMATES **APPT 200 A 300 m²** ACHAT OU LOCATION CENTRE ET OUEST DE PARIS. TÉL. : 624-93-33.

EMBASSY-SERVICE 8, avenue Messine, PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX — ACHAT ou LOCATION. – 562-16-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant 15e-7e arr. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

Recherche 1 à 3 pces Paris préfér. Rive gauche avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873.20.67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres affectés Paris IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. Appts 2 à 8 pces, villas, Paris. Banlieue. Garantie loyers possible. 504-482-21, poste 12.

Cherche 2 pièces confort. Paris ou Hauts-de-Seine. Mme François. Tél. 737-93-63.

URGENT Jeune homme sérieux devant faire études à Paris cherche chambre meublée ou studio. Pour tout renseignement, téléphone parents : M. et Mme PASSAIS, 16 (75) 58-82-11.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE cherche logement urgent Paris ou proche banlieue sud. Préférence studio ou 2 pièces 2.500 F charges comprises maximum. Tél. M. BROCHARD 687-22-38 de 9 h à 19 h.

Région parisienne

EMBASSY-SERVICE 8, av. de Messine. 75008 PARIS rech. pour Clientèle étrangère et Diplomates. VILLAS BANLIEUE OUEST, RÉSIDENTIELLE. **562-78-99.**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

immeubles

VERSAILLES OUEST EXCEPTIONNEL INVESTISSEURS **MURS DE BEL HOTEL PART. COMMERCIAL** SUR 800 m² TERRAIN **LOCATAIRE** STÉ NATIONALE 1er ORDRE RAPPORT ANNUEL 240.000 F Article 606 rembours. foncier. **RARE 1.900.000 F.** ÉTUDE BOSQUET 705-08-78.

SPÉCIALISTE 16e ACHÈTE COMPTANT 1 à 5 PIÈCES **PROMOTIC 553-14-14** 25, av. P.-Doumer, Paris-16e.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00. 8, RUE LA BOÉTIE-8e. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Libre Vincennes, Mº Bérault, imm. ancien, 2 p. tout confort. Px 80.000 + 1.525 F/mois. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

Appt 4-5 p. tt cft moderne, 120 m² près av. M.-Moreau, Valeur libre 720.000, vendu 420.000 occupé, 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

villas

LANDES-AIRE-SUR-L'ADOUR part. vd villa 8 pces, 4 chbres, terrasse, balcon, gar., chauf. élect. 600 m². Prix : 980.000 Francs. Tél. : (58) 76-67-41.

A CANET-PLAGE A 200 mètres mer, villa 3 façades, F4, 250 m² terrain avec garage, combles aménag. Autoris. construire, 1er ét., très bon état. Tél. (66) 61-91-60, Après 19 h.

pavillons

PAVILLONS JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

A VENDRE Pavillon TRAPPES 100 m² : rez-de-chaussée surélevé : cuis., w.-c., salle à mang., salon cheminée sur sous-sol total (gar. chauff. gaz, buanderie) + 1er étage : 3 chambres, salle de bains, grenier parqueté. 5 minutes de la gare SNCF et commerçants. Quartier calme, jardin (350 m²). Téléphoner : 050-85-33.

Belle maison ancienne parfait état dans village de caractère Côte d'Azur, comprenant grand living, 4 chambres, salle de jeux, salle de bains, cabinet de toilette, cuisine, nombreuses caves. Avec possibilités extension. Donnant sur jardin et bénéficiant exposition, vue exceptionnelles. Px dem. 1.000.000 F justifié. Tél. 842-04-40 (matin et soir), 707-63-43 (h. b.).

YPORT (76) Entre Fécamp et Étretat à 500 m de la mer VENDS MAISON Salle à manger, cuisine, 2 chbres au 1er, salle d'eau, 1 chbre mansardée, grenier aménagé, cellier + gde cave, possibilité rentrer 5 voitures, 550 m² de terrain. Tél. : 996-38-29 à part. 19 h.

Mº FONTENAY-aux-ROSES Pavillon récent 5/6 P., sur terrasse et jard., sud, calme. 1.200.000 F. 547-62-62.

fermettes

HAUT-POITOU. Fermettes de 1 à 10 ha. Maisons de camp. de 50.000 à 450.000 F. Rens : AGENCE LEON. 79390 THENEZAY.

manoirs

MONTARGIS LOIRET 1 h direct autoroute sud. A vendre cause séparation **LE MANOIR DE LA BELLE AU BOIS DORMANT** sur parc 40 hectares, beau plan d'eau traversé par rivière, splendide manoir construit tout en pierre apparente. Vaste réception, salon, bibliothèque, belle salle à manger Louis XIII, cheminée, cuisine aménagée, salle de chasse, salon bar, coin détente, 10 chambres, bains + chambres mansardées, caves voûtées, chauffage central. Le tout entièrement aménagé. PAS DE TRAVAUX. TURPIN RELAIS MIEL Montargis 16 (38) 92-72-32 ET APRÈS 20 HEURES 16 (38) 96-22-29 24 HEURES SUR 24.

propriétés

Bretagne-Sud, affaires exceptionnelles. Manoir breton XVIIe, proche Roche-Bernard, bordure Vilaine, parc boisé 43 ha, maison de garde, dépendances, 1.500.000 F.
Rég. LORIENT maison moderne 11 p., très grand standing, maison de garde, parc 2.7 ha, 2.000.000 F.
DAMGAN accès direct plage, maison 6 p., très confort., 800.000 F.
Cab. GAETAN DE LANGLAIS, 3, rue du Four, 56750 DAMGAN.

Vd demeure propriété 3 ha. et demi. 420.000 F. Tél. : 16 (48) 61-04-00.

25 km Rouen/Dieppe gde chaumière rénov. 400 m² habit. 5.000 m² terrain. Prix : 580.000 F. Tél. : (35) 70-83-90 et soir (35) 07-48-54.

120 km autoroute sud. MONTARGIS LOIRET orée forêt, ancienne chartreuse, colombage apparent, tuiles de pays, cachet rare. Séj. rustique, cheminée cuis., 3 chbres bain, w.-c., chf cent., tél., dépendances + maison amis. Le tout sur splendide terrain paysagé, 6.000 m² clos. AFFAIRE RECOMMANDEE habitable de suite. Prix total : 475.000 F. Long crédit, caisse d'épargne. TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS Tél. : 16 (38) 85-22-82. et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

Voir la suite de l'Immobilier et l'Agenda en page 26

Le Monde

économie

SOCIAL

M. Bergeron chez M. Mitterrand

« UN ÉCHANGE DE VUES »

M. André Bergeron a été reçu le 8 novembre pendant une heure par M. François Mitterrand. Selon le secrétaire général de F.O., le président de la République, évoquant les *résultats des élections à la Sécurité* sociale, lui a déclaré : « *Vous avez remporté un beau succès.* » De nouveau, M. Bergeron a « *vivement déconseillé* » l'organisation d'un Grenelle de la protection sociale, estimant « *de beaucoup préférables* » des consultations bilatérales. Il a affirmé que la négociation sur l'assurance-chômage devait se faire en concertation avec l'Etat.

M. Bergeron a rappelé au chef de l'Etat que la politique contractuelle avait besoin de « *grain à moudre* ». Bien qu'il « *ne méconnaisse pas les difficultés économiques* », il a demandé un assouplissement de certaines dispositions du plan de rigueur mettant en avant les risques de tensions sociales qui peuvent résulter du mécontentement des salariés sur leur pouvoir d'achat. Mais, a fait remarquer M. Bergeron, « *on ne négocie pas avec le chef de l'Etat, on n'a qu'un échange de vues* ».

● **La Chapellerie française : le président du conseil général de l'Aude s'oppose au commissaire de la République.** – Ainsi que nous l'avons annoncé (*le Monde* du 9 novembre, dernière édition), le travail a repris dans des conditions normales (deux fois quatre heures par jour), le lundi 7 novembre, à La Chapellerie française, à Couiza, près de Limoux (Aude). La moitié environ des cent soixante-dix salariés s'étaient mis en grève depuis le 10 octobre et avaient « séquestré » leur P.-D.G. et cinq cadres de l'entreprise le 18 octobre pour s'opposer à la mise en place d'un horaire quotidien de deux fois huit heures.

Lundi, les relations avaient été déclarées « *rompues* » avec le commissariat de la République par M. Capdeville, président du conseil général (P.S.) de l'Aude, après l'envoi, contre son avis et celui du maire, d'une compagnie de C.R.S. chargée d'assurer « *la libre circulation des personnes et la liberté du travail* » dans cette usine.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

« Les premiers demandeurs d'emploi relèvent de la solidarité »

estime M. Bérégovoy

Distinguer ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité : c'est le principe que M. Pierre Bérégovoy entend utiliser pour « *clarifier* » la protection sociale, et qu'il a de nouveau exposé à la presse à l'occasion de la présentation du rapport de la commission des *comptes de la Sécurité sociale pour* 1983. Pour le ministre des affaires sociales, ce principe peut s'appliquer à l'assurance-chômage qui fait l'objet de discussions entre les syndicats et le patronat. En particulier, « *les premiers demandeurs d'emploi, qui n'ont pu souscrire d'assurance, verser de cotisation relèvent de la solidarité* », a-t-il indiqué. Mais « *il faut différencier le système et son financement. Tout transfert à l'Etat de dépenses supplémentaires entraîne des financements appropriés.* » Indiquant qu'il n'était « *favorable à aucune des thèses en présence* », M. Bérégovoy a annoncé qu'« *il ferait connaître la position de l'Etat quand les partenaires sociaux auront fait le point* ».

Les consultations « *en vue de ce que l'on a appelé le Grenelle de la protection sociale* » doivent commencer « *au courant du mois de novembre* ». « *Elles seront orientées vers l'horizon 1985-1986*, a précisé le ministre. *Je prendrai mon temps. Si je vois qu'une rencontre générale est possible, nous l'organiserons.*

M. Bérégovoy a indiqué qu'il souhaitait maintenir les dépenses de la Sécurité sociale dans les limites de 1983 (+ 2,7 % en volume par rapport à 1982) : « *La volonté d'équilibrer les comptes sociaux* », a-t-il estimé est, *la condition de survie de notre système de protection sociale* ». Pour 1985, « *ou bien la croissance économique sera retrouvée, ou bien il faudra trouver d'autres formes de financement, s'interroger sur telle prestation versée* », a-t-il déclaré.

Le ministre a aussi souligné qu'il fallait « *arrêter le dérapage des dépenses hospitalières par un effort de rigueur et de gestion* », mais que, « *lorsque des dépassements de budget apparaîtront légitimes, les dérogations nécessaires seront accordées* ». Le Syndicat national des cadres hospitaliers avait affirmé que le bilan positif des comptes prévisionnels de la Sécurité sociale pour 1983 était obtenu « *de manière artificielle* » et que le refus de revaloriser le prix de la journée en 1983 aboutirait à « *un déficit de 1,2 milliard de francs pour les hôpitaux* » et à « *un transfert d'une partie des charges sur 1984* ».

● **Nouvelles mesures de l'UNEDIC limitant les conséquences de la suppression de la garantie de ressources.** – L'UNEDIC vient de rendre publiques de nouvelles mesures atténuant les conséquences de la suppression de la garantie de ressources pour les salariés qui, au lieu de partir en préretraite par une convention du Fonds national de l'emploi, ont été licenciés pour motif économique, avec la promesse de percevoir la garantie de ressources à soixante ans. Celle-ci étant supprimée par une loi du 3 août, cette promesse ne peut être tenue. Mais une circulaire de l'UNEDIC, en date du 3 novembre, spécifie qu'en vertu d'un accord patronat-syndicats du 15 septembre, et après examen individuel de leur cas, ces personnes pourront recevoir entre soixante ans et soixante-cinq ans une prestation égale à l'ancienne garantie de ressources (70 % du salaire brut). Il en sera de même pour des salariés concernés par des conventions spéciales de préretraites avant l'institution des préretraites F.N.E. en 1980.

● **Grèves dans les mines les 10 et 14 novembre.** – Après un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par l'intersyndicale des Houillères du bassin de Lorraine pour le jeudi 10 novembre, l'intersyndicale des fédérations de mineurs C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., a appelé ses adhérents à un débrayage de vingt-quatre heures le 14 novembre dans le Nord-Pas-de-Calais, tandis que la C.G.T. lançait une consigne similaire, pour la même date, dans le bassin du Centre-Midi et prenait contact avec les autres syndicats. Cette « *action nationale* », déclare la C.G.T., vise à obtenir « *la relance de la production, conformément aux engagements pris en 1981 et 1982* ».

● **Manifestations des fonctionnaires C.G.T.** – Plusieurs milliers de fonctionnaires C.G.T. (six mille selon les observateurs, plus de dix mille selon les organisateurs) ont manifesté dans l'après-midi du 8 novembre à Paris pour demander le maintien de leur pouvoir d'achat en 1983. Aux cris de « *halte à l'agression du pouvoir d'achat* », « *la feuille de paie, ça va mal* » et « *faisons payer les riches, pas les travailleurs* », ils ont atteint vers 16 heures la place du Palais-Royal, où se trouve le ministère de l'économie, s'en prenant également au président du C.N.P.F. en scandant : « *Delors des sous, y'en a dans la poche du patronat.* » Aucun slogan n'a été lancé contre M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique. Pour M. Guichard, un des responsables de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires, « *les décisions se prennent Rue de Rivoli* ». A Marseille, environ deux mille fonctionnaires C.G.T. ont manifesté.

Fonction publique : la clause de sauvegarde des salaires des fonctionnaires sera respectée

déclare M. Le Pors

L'Assemblée nationale a débattu, mardi 8 novembre, des crédits du secrétariat d'Etat à la fonction publique qui seront soumis au vote avec ceux du premier ministre. Le débat, en fait, n'a pas tant porté sur les crédits du secrétariat d'Etat lui-même (331 millions de francs, en progression de 12,4 % à structure budgétaire constante) que sur la masse des dépenses induites par la fonction publique et qui passent par lui : 462 milliards de francs (en augmentation de 7,17 %), soit 40 % des dépenses de l'Etat.

M. Anicet Le Pors s'est félicité de ce pourcentage puisque, en 1981, il était de 43,2 % et, en 1982, de 40,8 %. Pour l'opposition, le plus inquiétant est que le projet de budget ne prévoit aucune augmentation des traitements en 1984, alors que, a expliqué M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R., Marne), le revenu réel des fonctionnaires a déjà diminué « *de près de 5 % en 1983* ». La majorité aussi est inquiète, et M. Roger Rouquette (P.S., Paris) a demandé que les mesures de rattrapage pour 1982, prises en 1983, « *ne constituent pas un prétexte pour repousser toute hausse en 1985* ». M. Le Pors a répondu que la clause de sauvegarde, prévue par le relevé de conclusions du 22 novembre 1982, sera respectée.

M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) a, de nouveau, critiqué la troisième voie d'accès à l'ENA et, surtout, les rappels à l'« obligation de réserve », formulés par le secrétaire d'Etat après la réunion de l'association des anciens élèves de cette école, d'autant que, devant la commission des lois, M. Le Pors *s'était « interrogé » sur « le rôle joué, à cette occasion, par certains parlementaires de l'opposition »*. M. Michel Sapin (P.S., Indre) a répondu à M. Toubon en soulignant que les députés de l'opposition avaient eux-mêmes insisté, lors de la discussion du statut général de la fonction publique, sur la nécessité de maintenir l'obligation de réserve. Il a ajouté que la jurisprudence veut que celle-ci s'accroisse avec le rang hiérarchique et qu'elle impose la retenue dans la façon dont les fonctionnaires font connaître leurs opinions. M. Le Pors a assuré que, en la matière, le gouvernement ne nourrit « *nulle vindicte* » qu'il est « *serein* », mais qu'il sera « *ferme* ». Il a aussi confirmé que le concours de la troisième voie d'accès à l'ENA s'était déroulé « *dans des conditions parfaites de régularité* ».

Th. B.

A la S.N.C.F.

PERTURBATIONS SUR LES LIGNES DE BANLIEUE DE LA RÉGION PARISIENNE

Une fois de plus, le trafic des trains de banlieue était perturbé, ce mercredi 9 novembre, par des grèves d'agents de conduite de la S.N.C.F., décidée au niveau local par la C.G.T. et la C.F.D.T. Le premier de ces syndicats, qui a organisé une semaine d'action du 2 au 10 novembre, avait fixé deux « temps forts », le vendredi 4 et le mercredi 9. L'objectif : protester contre les sanctions frappant certains agents et revendiquer une meilleure application des temps de travail.

En région parisienne, vers 10 heures, seulement un train sur trois circulait sur les lignes de banlieue de Paris-Nord, deux sur trois à Paris-Montparnasse et un sur deux sur la ligne « C » du R.E.R. le trafic était normal, en principe, dans les autres gares (Paris-Est, Saint-Lazare et gare de Lyon).

Sur les grandes lignes, le service devait être assuré normalement, sauf au départ de Nantes et de Marseille.

● **15 millions d'économiquement faibles en Grande-Bretagne.** – 15 millions de Britanniques, soit plus d'un quart de la population, étaient économiquement faibles en 1981, contre 11,5 millions en 1979, indique un rapport publié le 1er novembre par le ministère de la santé et des services sociaux.

D'après les critères officiels, le « seuil de pauvreté » correspond au revenu d'une famille entièrement dépendante de l'Etat pour ses ressources (allocations chômage, prestations familiales, aide au loyer, etc.).

Un couple sans enfant et sans ressources touche par exemple de l'Etat 52,30 livres (600 F) par semaine pour vivre, auxquelles peut s'ajouter une indemnité de logement. Selon le rapport officiel, 2,8 millions de Britanniques disposaient en 1981 de ressources inférieures à ce niveau, ce qui représente une augmentation de 24 % par rapport à 1979. – (*A.F.P.*).

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

Les agriculteurs continueront à bénéficier de certains adoucissements de la fiscalité

Le projet de budget pour 1984 prévoit une opération « vérité » des revenus agricoles dont l'objectif clairement affirmé est de rapprocher — autant que faire se peut — la fiscalité agricole de celle de l'ensemble des Français. Le principe de base est de remplacer au maximum l'imposition forfaitaire par un calcul des revenus réels selon des méthodes comptables aussi simples que possible (*« une comptabilité d'épicier »*, a dit M. Rocard, ministre de l'agriculture) et, cela, en s'inspirant du régime prévu pour les petits commerçants et artisans par la loi de finances pour 1983.

Les députés de la majorité ne sont pas opposés à cette réforme, bien au contraire. Mais la technicité du sujet a permis de longues discussions entre ceux qui, insistant sur la spécificité de l'agriculture, voulaient protéger les « petits » et ceux qui, mettant en avant la nécessaire transparence des revenus, ne voulaient pas que les « gros » échappent à l'égalité de tous devant l'impôt. Le débat fut d'autant plus complexe que d'autres articles du projet mettent à contribution les agriculteurs : suppression de l'exonération de la taxe sur les contrats d'assurance dont bénéficiaient jusqu'alors les mutuelles agricoles, et limitation de l'exonération — au titre de l'outil de travail — pour l'impôt sur les grandes fortunes de la propriété des terres louées par des baux à long terme et des parts de groupements fonciers agricoles.

Finalement, après intervention de l'hôtel Matignon, un accord « politique » est intervenu, le mardi 8 novembre, entre le groupe socialiste et M. Henri Emmanuelli, accord dont la commission des finances devrait tirer les conséquences techniques ce mercredi 9 : le calcul des revenus sera encore simplifié sans trop mettre à mal leur connaissance ; l'assurance des biens strictement professionnels échappera à la taxation ; en revanche, aucun accord n'a encore pu être trouvé pour l'impôt sur les grandes fortunes. De plus, les coopératives agricoles pourront bénéficier, comme les coopératives artisanales et maritimes, de certains dégrèvements d'impôts sur les sociétés.

Th. B.

LA CONFCOLTIVATORI MANIFESTE A BRUXELLES

« A cause de la politique agricole commune, il faudra bientôt aller au jardin zoologique pour voir une vache. » Derrière cette banderole et d'autres, une dizaine de milliers d'agriculteurs italiens (cinq mille selon la police) membres de la Confcoltivatori, seconde organisation syndicale en Italie, proche des socialistes et des communistes, ont manifesté dans les rues de Bruxelles, mardi 8 novembre. Ils s'opposent à ce que la réforme de la PAC ne se réalise au détriment des produits méditerranéens.

Une délégation a été reçue par M. Gaston Thorn, président de la Commission et par les commissaires chargés de l'agriculture, du développement régional et de la politique méditerranéenne. La Confcoltivatori, qui est favorable à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté, *« dénonce l'injustice des propositions de la Commission qui renforcent le déséquilibre entre productions méditerranéennes et les produits du nord de l'Europe »*. Son président, M. Giuseppe Avolio, avait été reçu lundi 8 novembre par M. Michel Rocard, ministre français de l'agriculture.

Famines en Afrique

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS RÉPONDRONT A L'APPEL DE LA F.A.O.

La France et les Etats-Unis répondront favorablement à l'appel de la F.A.O. pour une aide alimentaire d'urgence destinée aux vingt-deux pays africains touchés par la sécheresse. M. Michel Rocard, mardi 8 novembre à Rome, a déclaré que la France saurait faire face à ses responsabilités, en accélérant le déblocage des aides déjà promises et en intervenant auprès de la C.E.E. Le secrétaire à l'agriculture des Etats-Unis, M. John Block, a annoncé le doublement de l'aide alimentaire pour ces pays, ce qui représente une contribution supplémentaire de 25 millions de dollars.

Devant l'ensemble des délégués, M. Rocard a défendu la politique agricole commune, démontrant qu'elle avait contribué à stabiliser les exportations agricoles du tiers-monde dont l'Europe est le principal débouché.

Aux pays en développement, qui accusent la C.E.E. de protectionnisme, M. Rocard a répondu qu'elle importait pour 27 milliards de dollars de produits agricoles du tiers monde, contre 11,6 milliards pour les Etats-Unis et 5,6 milliards pour le Japon. Il a invité les pays en développement à *« recentrer »* leurs économies sur les productions vivrières et a préconisé la création de *« zones régionales d'échange et d'autosuffisance »*, pour l'Afrique par exemple, à l'image du Marché commun.

CONJONCTURE

L'« été indien » de l'économie française

Difficile de qualifier la situation économique actuelle, a déclaré, mardi 8 novembre, M. Philippe Clément, président de la Chambre de commerce de Paris, qui venait de consulter de nombreux professionnels (industriels, commerçants, prestataires de services) sur la marche de leurs affaires.

Dans l'ensemble, le fléchissement de l'activité a été *moins important qu'on ne le craignait.* Cette bonne surprise s'explique de trois façons : la reprise aux États-Unis et en Europe a été *« plus nette et plus précoce que prévu »* : les stocks étaient moins importants qu'on ne le pensait au début de l'année ; le fléchissement de l'épargne a soutenu la consommation des ménages.

Mais si la situation est moins mauvaise qu'elle aurait pu l'être, a souligné M. Clément, *« des pans entiers de notre économie sont sinistrés »* et les contrastes s'accusent entre les branches qui vont bien et celles qui vont mal, voire très mal (M. Clément parle à ce sujet de « bipolarisation »).

Le président de la Chambre de commerce de Paris estime que l'état stationnaire de notre économie cache en réalité une grande fragilité : la décélération des prix reste limitée et incertaine (les écarts d'inflation se creusent avec la R.F.A. malgré l'encadrement des prix en France) ; le rétablissement actuel des comptes extérieurs risque d'être freiné par l'arrêt du déstockage pétrolier, la forte baisse des grands contrats de travaux publics à l'étranger (50 % environ en une année) (1) et la forte progression de la charge de la dette extérieure ; enfin, les déficits des comptes des administrations (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) ne sont peut-être pas stabilisés, du fait notamment des pertes de recettes qu'entraînera la stagnation de l'activité économique.

Tout compte fait, 1984 sera *« un très mauvais cru »*, a pronostiqué M. Clément. A l'entendre, l'économie française vivrait actuellement son « été indien », cette brève période de chaleur et de couleurs qui, aux États-Unis, précède l'hiver et ses grands froids.

AL. V.

(1) Au cours des neuf premiers mois de 1983, la baisse des contrats de grands travaux et de biens d'équipement a été de 30 % par rapport aux neuf premiers mois de 1982, selon les chiffres du ministère du commerce extérieur qui s'inscrivent respectivement pour 47,4 milliards de francs contre 67,7 milliards de francs.

BELGIQUE

● **Stabilité du chômage en octobre.** — Le chômage a augmenté de 349 personnes en octobre pour se situer à 511 618, soit 12,3 % de la population active. les chômeurs sont en diminution en Wallonie (− 1 384) et à Bruxelles (− 1 582), mais en augmentation en Flandre (+ 3 315).

Les femmes restent les plus touchées : 273 950 étaient à la recherche d'un emploi en octobre, soit 17,5 % de la population active féminine. Toutefois, leur nombre a diminué de 1 582 en un mois. Pour leur part, les jeunes de moins de vingt-cinq ans sans emploi — soit 157 591 — représentent près du tiers du nombre total des chômeurs belges. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	8,1455	8,1475	+ 170	+ 200	+ 330	+ 375	+ 890	+ 1010
$ can.	6,5895	6,5930	+ 145	+ 190	+ 315	+ 370	+ 875	+ 995
Yen (100)	3,4515	3,4540	+ 160	+ 185	+ 340	+ 370	+ 995	+ 1060
DM	3,0395	3,0412	+ 160	+ 175	+ 320	+ 345	+ 930	+ 990
Florin	2,7140	2,7160	+ 130	+ 150	+ 270	+ 295	+ 780	+ 830
F.B. (100)	14,9700	14,9790	+ 400	+ 500	+ 740	+ 870	+ 1690	+ 2030
F.S.	3,7430	3,7460	+ 270	+ 295	+ 540	+ 570	+ 1510	+ 1590
L (1 000)	5,0130	5,0163	− 200	− 160	− 420	− 360	− 1323	− 1200
£	12,0600	12,0760	+ 300	+ 355	+ 620	+ 720	+ 1740	+ 1970

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 3/4	9 3/4	10	10	10 1/4
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8
Florin	5 1/2	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	8	9	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2	10	11
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/8	4	4 3/8
L (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	17	18	17 1/2	18 1/2
£	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 1/8	9 7/16	9 1/4	9 5/8
F. franç.	12	12 3/4	12 1/4	13	12 1/2	13 1/4	14	14 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Hausse des prix de détail en septembre : + 0,8 %

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (sept. 83/ sept. 82)	des 6 derniers mois (sept. 83/ mars 83)	des 3 derniers mois (sept. 83/ juin 83)	du dernier mois (sept. 83/ août 83)
● ENSEMBLE	+ 10,1	+ 4,8	+ 2,2	+ 0,8
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,7	+ 5,1	+ 3,2	+ 1,3
Produits à base de céréales	+ 14,7	+ 7,3	+ 3,7	+ 1,5
Viandes de boucherie	+ 8,7	+ 4	+ 2,9	+ 1,1
Porc et charcuterie	+ 5	+ 2,6	+ 2,9	+ 1,4
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 9,4	+ 2,7	+ 1,7	+ 1,9
Produits de la pêche	+ 10,9	+ 4,4	+ 2,1	+ 0,8
Laits, fromages	+ 9,2	+ 4,1	+ 2,8	+ 0,6
Œufs	+ 28	+ 20,7	+ 21,9	+ 7,2
Corps gras et beurres	+ 6,7	+ 5,8	+ 5,1	+ 1,7
Légumes et fruits	+ 9,5	+ 7,7	+ 5,4	+ 2,4
Autres produits alimentaires	+ 9	+ 5,1	+ 2,4	+ 0,8
Boissons alcoolisées	+ 9,3	+ 5	+ 1,1	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 14,6	+ 5,4	+ 2,7	+ 0,9
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,3	+ 4,8	+ 1,9	+ 0,6
1) Habillement et textiles	+ 10,5	+ 4,9	+ 1,8	+ 1
Vêtements de dessus	+ 9,4	+ 4,0	+ 1,4	+ 0,8
Autres vêtements et accessoires	+ 11,8	+ 5,5	+ 2	+ 1,1
Articles chaussants	+ 10,1	+ 5,2	+ 2	+ 1,2
Autres articles textiles	+ 10,7	+ 5,4	+ 2	+ 0,9
2) Autres produits manufacturés	+ 9,2	+ 4,8	+ 2	+ 0,6
Meubles et tapis	+ 9,1	+ 4,5	+ 1,7	+ 0,6
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 7,9	+ 4	+ 1,9	+ 0,7
Autres articles d'équipement du ménage	+ 10,4	+ 5,4	+ 2,3	+ 0,8
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,6	+ 3,9	+ 1,7	+ 0,4
Articles de toilette et de soins	+ 5,8	+ 2	+ 0,5	+ 0,4
Véhicules	+ 10,8	+ 4,7	+ 3,5	+ 0,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 10,9	+ 5,1	+ 2,2	+ 0,6
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,3	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,3
Autres articles de loisir	+ 9,2	+ 4,1	+ 1,5	+ 0,7
Combustibles, énergie	+ 8,7	+ 6,4	+ 1,6	+ 0,8
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 12,8	+ 5,6	+ 3,8	+ 0,6
● SERVICES	+ 11,6	+ 4,7	+ 1,9	+ 0,6
Services relatifs au logement	+ 9,9	+ 3,7	+ 1,8	+ 0,2
dont : loyers	+ 9,9	+ 3,3	+ 1,6	—
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 12	+ 5,3	+ 2,5	+ 1,5
Services de santé	+ 13,2	+ 2,6	—	—
Transports publics	+ 12,1	+ 5,9	+ 2,3	+ 0,1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 13,4	+ 6,3	+ 1,9	+ 0,5
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 12,4	+ 5,3	+ 2,7	+ 0,9
Autres services (3)	+ 9,7	+ 5,1	+ 1,8	+ 0,6

L'indice de l'INSEE, calculé sur une nouvelle base (100 en 1980), s'est inscrit à 141,3 en septembre, contre 140,2 en août, en augmentation de 0,8 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois (juillet, août, septembre), les prix de détail ont augmenté de 8,9 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

RÉGIONS

La Haute-Normandie en quête d'une identité industrielle

I. – *Le combat politique des « Pap-Chap »*

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Rouen. – *« La C.G.T. fait Massada et les C.R.S. jouent à Jéricho. »* La boutade illustre le climat qui règne à Saint-Etienne-du-Rouvray, dans la papeterie de la Chapelle-Darblay. Un véritable camp retranché, avec des chicanes, des rouleaux de papier, des rondins de bois, des engins de travaux, des guetteurs équipés de téléphones de campagne. Toutes les six heures, les forces de l'ordre sont relevées, et à chaque mouvement des troupes les insurgés se préparent à soutenir un assaut qui n'arrive pas.

« Ils sont armés de carabine, dit un témoin, *et tirent les lapins pour passer le temps. »* Le préfet de région, M. Gerolami, dément que les occupants de l'usine possèdent des armes à feu, mais, ajoute-t-il, *« ils ont beaucoup de moyens de défense et d'attaque qui suffisent »*.

L'occupation musclée de l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est la réponse de la C.G.T. à l'opération d'un commando qui, le lundi 17 octobre, avait *« repris »* l'usine de Grand-Couronne (*le Monde* du 19 octobre). Quel commando ? Envoyé par qui ? Des « nervis » payés par la droite, selon la C.G.T. Des cadres décidés à reprendre le travail et qui savaient les défenses faibles, selon le préfet. Des spécialistes de ce genre d'opération certainement, indique la C.F.D.T., mais venus d'où ?

Un temps, on a pensé au Collectif de Saint-Aubain, association informelle qui regroupe les « Pap-Chap » désireux de reprendre le travail, composé de cégétistes, de cédétistes, de cadres, et même d'une personnalité du R.P.R., salariée de la Chapelle. Les responsables du Collectif ont démenti, et, devant le climat de violence et d'insécurité, ont dissous l'association.

De fait, on évoque à Rouen des poursuites en voiture, des menaces téléphonées, des agressions. Le nombre des alertes à la bombe aussi a augmenté.

Aujourd'hui, donc, le travail est effectif dans l'usine de Grand-Couronne, celle qui, à terme dans le plan Parenco, devait être abandonnée (*le Monde* du 20 septembre). La situation est bloquée à Saint-Etienne-du-Rouvray, là où le même plan prévoit d'importants investissements. Le tribunal de grande instance de Rouen a ordonné, le 24 octobre, l'évacuation. Depuis, les autorités hésitent, attendent le feu vert du premier ministre, qui ne se résout pas à heurter de front la C.G.T. Cela signifie bien que cette affaire de la Chapelle-Darblay n'est pas un conflit du travail comme un autre, mais un détonateur politique placé sous le siège de deux élus de la majorité : celui de M. Pierre Bourguignon, à Saint-Etienne-du-Rouvray, qui fut le « tombeur » de M. Roland Leroy en juin 1981 ; celui de M. Laurent Fabius, à Grand-Couronne, aujourd'hui ministre de l'industrie, et qui, à ce titre, décida l'adoption du plan Parenco.

Cette évacuation, dont le premier ministre redoute les retombées, est *« techniquement faisable »*, comme on dit pudiquement à Rouen. Mais cela risque d'être violent si les retranchés ont décidé de résister. L'usine évacuée, le plan papier de presse du gouvernement pourrait être mis en œuvre, mais à quel prix, dans quelle ambiance de haine entre vaincus et vainqueurs ?

Pourrissement...

Si la société qui doit être constituée au 1er janvier prochain (66 % IDI et banques nationalisées, 34% Parenco) pour reprendre la gestion de la Chapelle-Darblay ne l'était pas, le tribunal de commerce de Rouen n'hésitera pas à prononcer la dissolution. La C.G.T. feint de ne pas y croire. Pour sortir de l'impasse et éviter la liquidation catastrophique pour l'économie papetière et régionale, il existe peut-être une solution pas très brillante : celle du pourrissement. Dans cette optique, on laisserait la C.G.T. jouer toute seule à Fort-Chabrol à Saint-Etienne, tandis que Parenco réviserait son plan initial au profit de Grand-Couronne.

« Pas sérieux, disent les uns, *d'ailleurs John Kila, P.-D.G. de Parenco, n'a pas repris cette idée émise en son nom propre par le directeur technique Van Reenen. » « Pas très sérieux en effet*, disent d'autres, *mais à la réflexion... »*

Reste le médiateur. Qu'aurait-il à arbitrer ? Sur le plan technique, rien ou pas grand-chose tant le plan retenu par l'industrie paraît peu négociable et tant la C.G.T. aujourd'hui le refuse en bloc. De plus, un médiateur peut-il aller contre un jugement prononcé par un tribunal de grande instance ? Sauf à ce que la médiation porte sur les conditions d'évacuation de l'usine, on voit mal quel pourrait être son objet.

Comment en est-on arrivé à ce blocage ? Après un premier mouvement de refus, la C.G.T., acceptant des négociations, avait cherché elle-même des solutions industrielles dont aucune ne s'est révélée crédible. Puis, *« on a senti fin août un durcissement, dont nous ne connaissons pas la raison »*, dit un militant C.F.D.T. Aujourd'hui, la C.G.T. en revient à l'idée de la *« grand-messe »*, selon l'expression de M. Gerolami, on réunit tout le monde : les sociétés à capitaux d'Etat, qu'on fait venir de force, la filière bois, les organes de presse, et on crée une sorte de société nationale de papier de presse. Construction plus idéologique que technique.

Sur le plan social, le ministère de l'industrie a agi avec légèreté, présentant un plan coûteux en emplois sans contrepartie. C'est à l'initiative de la C.F.D.T. que fut reprise l'idée d'une cellule de reconversion, initiative originale, qui casse les habitudes administratives. Ses promoteurs, en effet, ne se bornent pas à retrouver des emplois mais suivent une approche industrielle globale, avec les aspects foncier, immobilier, technique, commercial, financier et de formation, que revêt une création ou une extension d'entreprise.

Après deux mois de fonctionnement, alors que les licenciements (370 dans la première tranche de 1983) ne sont effectifs que depuis le 1er novembre, 46 emplois sûrs ont été retrouvés, une petite trentaine sont en passe de l'être. Près de 180 places de stages, correspondant à des pré-emplois, dans des spécialités dont la région a besoin (maintenance des automatismes, magasiniers surtout) sont financées.

Légèreté...

S'ajoutent 70 stages individuels encore. Ces emplois et ces stages ne concernent pas uniquement les « Pap-Chap », mais, jusqu'à présent, la mission a eu un contact avec 280 d'entre ceux qui sont licenciés. Les autres font peut-être partie des occupants de Saint-Etienne.

Légèreté aussi, l'envoi des lettres de déclassement (*certaines étaient* des faux sur papier à en-tête volé) sans négociation préalable dans l'entreprise. Au cours de la « table ronde » du 20 septembre, tenue entre les syndicats et le ministère de l'industrie, il fut admis de réexaminer ces retrogradations poste par poste. Les pouvoirs publics ont accepté aussi à cette occasion d'étudier les projets des cadres de la C.G.C. concernant le maintien de deux machines (3 et 4) à Saint-Etienne-du-Rouvray après 1986 et la poursuite de l'activité à Grand-Couronne après 1989. Parenco ne s'est pas prononcé contre. Le ministère de l'industrie se dit sceptique. Et la C.G.T. continue de refuser tout en bloc, comme si cette réunion du 20 septembre n'avait jamais été une porte de sortie possible.

Mais, au fait, pourquoi sortir ? Parce qu'il semble bien que les jusqu'au-boutistes de la Chapelle-Darblay soient très isolés. Les salariés qui ont exprimé leur désir de reprendre le travail sont majoritaires (66 % à Grand-Couronne, 54 % à Saint-Etienne). Les « Pap-Chap » dans la région rouennaise constituent historiquement un monde à part, une sorte d'élite, du fait d'avantages salariaux et sociaux acquis dans l'entreprise sans qualification d'origine.

De fait, le soutien syndical, même cégétiste, s'exprime peu en dehors du minimum (collectes, communiqués). Les gros bataillons (Renault, les dockers) n'ont pas bougé. Plus intéressant encore : les travailleurs du Livre qui participent à l'action des « Pap-Chap » viennent de Paris. Ceux de la région rouennaise ne se sentent pas concernés, parce que l'affaire est dans les mains du parti communiste. *« Si les flics interviennent, on sera peut-être obligé de débrayer... »* Sans enthousiasme.

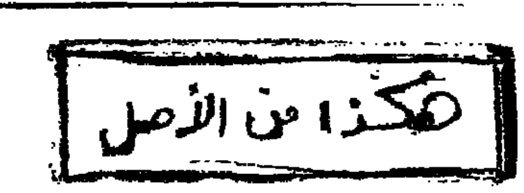
La configuration politique du département a effectivement son importance dans ce conflit. Pendant des décennies, le courant communiste, dont l'emprise est profonde, a partagé le pouvoir et la vedette avec l'actuelle opposition, qui avait elle-même ses propres divisions. Les socialistes sont venus récemment troubler le jeu. Cette redistribution des cartes se passe d'autant plus mal que les communistes de la région rouennaise, M. Roland Leroy en tête, ont plutôt une réputation d'« intégristes ». Ce qui fait dire à un parlementaire socialiste que *« le P.C. à Rouen est toujours en avance d'une phase sectaire. Au sein de l'union de la gauche, le P.C. essaie de jouer son jeu, là où c'est possible, d'où l'abcès de fixation sur la Chapelle-Darblay »*.

Les « Pap-Chap » risquent enfin de ne pas bénéficier dans l'opinion publique du capital de sympathie indispensable dans ce genre de conflit, comme il a pu se manifester autrefois à Lip. L'Etat paye chaque mois le déficit de l'entreprise (10 à 12 millions de francs). Le redémarrage de la Chapelle devrait donner lieu à des investissements considérables (construction d'une nouvelle machine et d'une unité de désencrage), et donc apporter du travail pour les autres entreprises de la région (mécanique surtout). L'opposition systématique de la C.G.T. risque, dit-on à Rouen, de compromettre ces projets et déjà donne à la Haute-Normandie une image négative qui n'incite guère les entrepreneurs à s'installer, alors que le tissu industriel s'effrite. Plus grossièrement, les décideurs et les acteurs économiques commencent à trouver que la crise que traverse la région mérite une attention que jusqu'alors les « Pap-Chap » monopolisent, en vain.

Prochain article :

L'OMBRE DE PARIS





هكذا من الأصل

ndustrielle

Prochain article : L'OMBRE DE PARIS

Avec ses satanés prix, Ikea me fait faire de sacrées économies.



KORPI. Chaise sapin massif naturel, vernis incolore. L 44 cm × P 46 cm × H 82 cm. (2 par emballage). Prix unitaire **170F**

Merci mon père de penser à économiser le denier du culte. Pour vous montrer les économies miraculeuses qu'IKEA peut vous faire faire, nous avons publié un catalogue. Un catalogue gratuit bien évidemment et qui vous prouve que nos prix n'ont pratiquement pas bougé ou ont même baissé (oh, miracle!). Ce miracle est réalisé grâce à une idée toute simple. Chercher dans le monde entier les fournisseurs les meilleurs et les moins chers. Et comme IKEA leur achète des quantités énormes, ils baissent leur prix. Une autre de nos idées toutes simples, c'est de vous faire travailler un peu. IKEA vend ses meubles en pièces détachées (c'est plus pratique à transporter), et vous les assemblez vous-mêmes.

Bravo mon père d'avoir compris et mis en pratique les idées IKEA.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven. : 11-20 h - Jeu. : 11-22 h
Sam. : 9-20 h - Dim. : 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois

IKEA

IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL
BOBIGNY 2 - TEL. (1) 832.92.95
(à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer. : 11-20 h - Jeu. et Ven. : 11-22 h
Samedi : 9-20 h

IKEA LYON CENTRE COMMERCIAL
DU GRAND VIRE VAULX-EN-VELIN

AFFAIRES

La consécration de François Dalle

C'est M. François Dalle, P.-D. G. de la société L'Oréal, qui a été élu *« manager de l'année »* par mille cinq cents patrons et les lecteurs de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*. Il était temps, car M. Dalle, âgé de *soixante-cinq ans, prendra sa* retraite à la fin de l'année prochaine avec pour successeurs désignés, M. Charles Zviak, vice-président du groupe, et comme directeur général un Anglais, M. Lindsey Owen-John, actuellement président de la filiale de distribution de L'Oréal aux Etats-Unis.

Voilà donc consacrée une réussite dans ces cosmétiques que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber affirmait préférer à la sidérurgie au début des années 70 au grand scandale des amoureux de l'industrie lourde. Et quelle réussite ! Plus de 13 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 54 % à l'étranger, deux cent quatorze filiales dans *plus de cent pays. Numéro un* mondial pour les produits capillaires et deuxième ou troisième pour les cosmétiques derrière l'américain Avon et aux côtés du japonais Shinseido : L'Oréal est devenue une grande multinationale. Quant à sa situation financière, elle est d'une santé insolente : 600 millions de francs de bénéfice net, trésorerie positive, endettement mince, fonds propres plus que confortables et une action dont la valeur a doublé cette année à la Bourse de Paris. *« La crise ? connais pas ! »*, a pu affirmer en substance le P.-D.G. de L'Oréal à la fin d'avril dernier, à l'occasion d'une de ses conférences de presse annuelles où, *avec une certaine truculence, il* énonçait quelques vérités propres à égratigner les doctrinaires de l'administration ou de la politique.

Doctrinaire, il ne l'est guère cet homme du Nord, massif aux traits larges, né à Lille d'un père petit brasseur et peu heureux en *affaires. « Monté »* à Paris, à la fin des années 30 pour faire sa licence en droit, *seul diplôme dont il dispose*, François Dalle sera logé chez les frères maristes, au fameux « 104 » de la rue de Vaugirard, où il fera la connaissance *de François Mitterrand, resté son* ami, et d'André Bettencourt, futur député et surtout futur mari de Liliane Schueller, fondateur de L'Oréal en 1908. Avocat sans grand succès, de son propre aveu, M. Dalle entre en 1942 comme stagiaire à la société des savons français (Monsavon), une des afaires précisément de M. Schueller. Ses capacités de travail séduisent le patron, et c'est l'ascension du jeune *Lillois* : directeur d'usine, directeur du marketing à L'Oréal, directeur général en 1950. En 1957, à la mort de M. Schueller, sa fille, devenue Mme Bettencourt, l'appelle à la présidence : il a trente-neuf ans. Et c'est l'ascension du groupe, cette *fois, et l'attaque* des marchés mondiaux avec le succès que l'on sait.

M. Dalle s'entoure d'une équipe fidèle, à la « japonaise », *qui, menée à la dure, toujours sur* la brèche, bien payée, va l'aider à gravir la pente.

Souplesse, décentralisation, innovation constante (plus de *deux mille chercheurs), action sur* le terrain, *notamment* auprès des coiffeurs du monde entier (quatre-vingt mille accueillis à Paris en 1982) : ce sont les recettes d'un *homme qui, toutefois,* entend bien rester seul pour décider en dernier ressort. Sur le plan politique, s'il est resté ami de M. François Mitterrand et a été l'un des fondateurs d'Entreprise et Progrès, l'une des cellules pensantes d'un C.N.P.F. où il siège depuis 1968, il se montre adversaire résolu de la planification *« à la marxiste », « orgueilleuse qui tombe dans les détails et se plante régulièrement sur les produits »*. Ce qu'il veut, c'est planifier *« les moyens de l'action »* et non les produits, être prêt, à tout *moment, à prendre les initiatives* et, en fin de compte, faire et refaire de la prospective. Ce sera sa tâche à partir de 1985, dans un comité *ad hoc*, pour meubler *sa retraite*.

FRANÇOIS RENARD.

ALORS QUE LA TENSION MONTE CHEZ LES POMPISTES

La Commission européenne estime la législation française sur les carburants contraire au droit communautaire

La tension monte chez les distributeurs de carburants à la suite de l'augmentation des *« rabais autorisés »* sur les carburants (de 10 à 17 centimes par litre) qui devait être officialisée ce mercredi *9* novembre par le comité des prix.

Les trois principales organisations des pompistes ont décidé de *« passer à l'action sous toutes ses formes »*. Déjà mercredi matin, une quarantaine de détaillants ont bloqué pour une durée indéterminée trois dépôts d'essence dans le département du Haut-Rhin. La *« guerre des rabais »* risque, par ailleurs, d'être relancée à la suite de l'avis de la Commission européenne estimant la législation française sur les carburants contraire au droit communautaire.

Dans le courant de l'été, de nombreux tribunaux avaient été saisis en référé, dans toute la France, de plaintes des distributeurs de carburants. Ceux-ci estimaient que des rabais sur l'essence supérieurs aux 10 centimes par litre, pratiqués dans les centres Leclerc, étaient des actes de concurrence déloyale en infraction avec la législation française sur les *prix minima*. Dans leur *défense*, les distributeurs des centres Leclerc avaient accusé pour leur part cette législation nationale de ne pas être — elle — conforme au droit communautaire. Les tribunaux allaient statuer de manière diverse, mais deux d'entre eux, ceux de Fontainebleau et de Nanterre, demandaient une interprétation des règles du droit communautaire à la Cour de justice européenne.

Saisis du dossier, les experts de la Commission européenne viennent de transmettre leur avis à la Cour de justice. *« L'existence d'un prix minimum a pour effet de protéger les raffineries françaises des conséquences extrêmes d'une situation découlant de l'ensemble du mode de fixation des prix... »* Si les experts de la C.E.E. acceptent depuis 1979 le système français dans ses principes — notamment le monopole commercial de l'Etat concédé ensuite à des tiers par l'attribution de licences d'importation, — ils estiment que *« ce monopole »* ne saurait *« concerner la fixation d'un prix minimum »*.

Aussi *« la législation française (...) est-elle contraire à l'article 30 du traité de Rome »*, qui interdit les restrictions quantitatives à l'importation dans le commerce entre Etats membres de la Communauté européenne. Le gouvernement français, en instituant un prix de vente minimum pour l'essence, *« inclut pour les critères mêmes de la fixation de ce prix un élément destiné à neutraliser l'éventuel avantage concurrentiel des produits importés »*.

Les experts de la C.E.E. estiment que le gouvernement français ne peut pas se réfugier, pour la fixation de ces prix minima, derrière la nécessité de garantir les approvisionnements pétroliers ni derrière la notion « d'ordre public ».

Ce dossier est désormais dans les mains de la Cour de justice de La Haye. Nul doute que la décision des pouvoirs publics français de porter de 10 à *17 centimes par litre le* montant des rabais autorisés est un « geste » en direction des autorités européennes. Reste à savoir s'il sera de nature à régler ce qui ressemble fort aujourd'hui à un imbroglio.

FISCALITÉ

M. DOUMENG OBTIENT POUR PRÈS DE 16 MILLIONS DE FRANCS DE DÉGRÈVEMENTS

La direction générale des impôts a adressé une lettre, le 8 octobre dernier, à M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. d'Interagra, lui accordant *« une série de dégrèvements pour un total de près de 16 millions de francs »*, affirme *le Canard enchaîné* dans son numéro du 9 novembre. Cette décision intervient après la série de recours déposés par M. Doumeng contre les redressements qui lui ont été notifiés en 1980 et qui portaient sur les années 1973-1976. Pour ces quatre années, toujours selon *le Canard enchaîné*, le P.-D.G. d'Interagra n'avait déclaré que 480000 F de revenus personnels, alors que, d'après l'inspection des impôts, la somme s'élevait à 18,8 millions.

La différence, a affirmé M. Doumeng à l'A.F.P., provient de dépôts résultant de ventes d'or réalisées pour son propre compte et de remboursements de prêts qu'il avait antérieurement consentis.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les Etats-Unis et la Côte-d'Ivoire ont participé aux pré-négociations sur le cacao

De notre correspondant

Londres. — C'est sur une note d'optimisme très prudente que les délégués des pays membres de l'Organisation internationale du cacao (O.I.C.) viennent de quitter Londres, après une semaine de travaux destinés à préparer les grandes lignes du quatrième accord qui devrait permettre enfin de régulariser efficacement le marché international du cacao (1). La tâche est particulièrement délicate, car les trois précédents accords (1972, 1975 et 1980) sur cet important produit de base — qui arrive au troisième rang des exportations agricoles mondiales, après le café et le sucre — se sont révélés inopérants.

Ainsi que l'a souligné M. Kobema Erbynn, directeur exécutif de l'O.I.C., l'espoir de parvenir à la définition d'un système de stabilisation de ce marché trop fluctuant tient déjà au fait que les Etats-Unis, *premiers importateurs, et la Côte* d'Ivoire, principal producteur, étaient représentés à Londres. Ces deux pays avaient refusé d'adhérer aux premiers accords, ce qui expliquait en grande partie l'échec de ceux-ci. En outre, la Malaisie, nouveau venu et trouble-fête sur le marché, a également envoyé un délégué.

Toutefois, l'adhésion des Etats-Unis et de la Côte-d'Ivoire est loin d'être acquise. Les membres de la délégation américaine sont restés fort discrets la semaine dernière, se cantonnant strictement dans un rôle d'observateur. Aux yeux de certains autres représentants, cette attitude laisse croire qu'il y a peu de chance de voir Washington — généralement hostile aux accords par produit (à l'exception de celui sur le café) — changer d'attitude.

La Côte-d'Ivoire a participé beaucoup plus activement à la réunion de Londres. Mais ses représentants ont confirmé des exigences qui inquiètent certaines autres délégations, surtout celles des pays importateurs. Les Ivoiriens demandent notamment que l'on puisse garantir les prix pour toute une campagne, ce qui reviendrait, ont objecté plusieurs de leurs interlocuteurs, à mettre fin à la spéculation et à fermer les bourses. Toutefois, dans un message, le ministre ivoirien de l'agriculture, M. Denis Bras Kanon, a souligné que son pays *« est disposé à faire montre de bonne volonté »*.

Au cours des débats du « comité préparatoire », une tendance assez nette s'est dessinée en faveur d'un retour à la combinaison des systèmes de contingentement des exportations et de constitution d'un stock régulateur — ce qui ne peut qu'accroître les réticences des États-Unis. *Mais une entente n'est pas* définitivement écartée avec les Américains, car les délégués présents à Londres ont prévu que cette combinaison ne soit pas simultanée. Reste seulement à choisir le système qui sera utilisé en premier et, à Londres, on ne s'est pas encore prononcé à ce sujet.

La discussion sera longue. D'autres réunions préparatoires sont prévues en décembre, en janvier et en mars, et ce n'est qu'à ce moment et en fonction des chances de succès que l'OIC décidera ou non d'organiser en mai à Genève, sous les auspices de la CNUCED, une négociation définitive pour la conclusion du nouvel accord. L'avenir reste donc incertain, tandis que le temps presse : l'accord de 1980 arrive à échéance en septembre 1984. D'ores et déjà, il est prévisible, même si tout se passe bien, que, pour des raisons de procédure, le quatrième accord ne pourra pas entrer en vigueur aussitôt après cette date, mais quelques mois plus tard.

FRANCIS CORNU.

(1) Voir le dossier sur « le circuit du cacao » publié dans *le Monde* du 25 octobre.

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE EN R.F.A.

Arbed-Saarstahl va recevoir une nouvelle aide de l'Etat

Le gouvernement ouest-allemand a décidé, mardi 8 novembre, d'accorder une nouvelle aide au groupe sidérurgique Arbed-Saarstahl, les syndicats ayant accepté le volet social de la restructuration.

L'entreprise filiale du groupe luxembourgeois Arbed recevra 86 millions de deutschemarks cette année (260 millions de francs), *puis* 100 millions de deutschemarks en 1984 (300 millions de francs). Les pouvoirs publics, d'autre part, prendront à leur charge une partie, 123 millions de deutschemarks, des frais d'intérêt et d'amortissement de l'énorme dette du groupe qui s'élève à 2,8 milliards de deutschemarks pour un chiffre d'affaires, l'an passé, de 2,1 milliards de deutschemarks.

Les syndicats ont accepté la suppression de 5 250 emplois sur les 17 200 de l'entreprise. Les salariés qui quitteront leur poste, la plupart en préretraite à partir de cinquante ans, ne toucheront que 82 % de leur salaire net, alors que les syndicats réclamaient 90 %.

Au total, l'entreprise recevra ainsi quelque 2,2 milliards de francs pour se restructurer, après avoir déjà reçu plus de 8 milliards de francs depuis 1978. Arbed-Saarstahl est la société la plus aidée de la R.F.A. Elle pose en Sarre où elle est implantée un gigantesque problème régional, puisqu'elle y fait travailler environ 27 000 personnes, soit le tiers des emplois industriels.

La direction estime que la restructuration engagée lui permettra de se rééquilibrer en 1986. De toute façon, M. Lambsdorff, le ministre de l'économie, a prévenu que cette aide serait la dernière.

Tous les sidérurgistes allemands souffrent de la crise de l'acier. L'existence de Klöckner est menacée. *Krupp*, après l'échec de la tentative de fusion avec Thyssen, doit chercher une nouvelle solution. Thyssen lui-même, numéro un allemand, n'est plus épargné et a *annoncé une première vague* de 8 000 licenciements, mais l'on parle d'un total de 15 000 à l'horizon 1985. Le regroupement des sept grands groupes envisagé par le gouvernement fédéral en deux entités Rhin et Rhur a échoué, mettant en lumière les difficultés politiques de toute restructuration d'intérêts privés et contradictoires en R.F.A. Certains observateurs pensent désormais qu'il faut en passer par des faillites pour restructurer le capital allemand. Bref, beaucoup reste à faire dans une sidérurgie allemande bien moins forte qu'on le croyait encore il y a quelques années.

REBONDISSEMENT DU CONFLIT DE L'ACIER ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

La commission américaine du commerce international a considéré lundi 7 novembre comme fondée la plainte déposée par une petite aciérie américaine contre deux *producteurs d'acier européens. Elle a* admis que Gillmore Steel Corp., dans l'Oregon, avait pu être affectée par les importations de tôles fortes en provenance de Belgique et de R.F.A.

Ce jugement remet en cause l'accord passé il y a eu un an entre les Etats-Unis et l'Europe sur l'acier. En échange d'une limitation des exportations européennes, soixante-*dix-sept groupes sidérurgiques* américains s'étaient engagés à ne plus déposer de plainte. Le jugement va entraîner une enquête du département du commerce. Procédure dont il est difficile de prévoir le *résultat*, mais qui risque, quoi qu'il arrive, de ralentir les commandes des importateurs américains, inquiets des éventuels droits compensatoires qui pourraient être imposés. — *(A.F.P.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINA[NCIERS]

PARIS

LA VIE DES SOCIÉT[ÉS]

INDICES QUOTIDIENS

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

COURS DU DOLLAR A TOKYO

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 novembre

Amélioration

Les professionnels ont eu du flair. « L'on sera mieux », disaient-ils avant la séance de mardi. Et une amélioration se produisit effectivement à la Bourse de Paris. Le mouvement de reprise, léger notons-le quand même, s'amorça dès l'ouverture, et, au coup de cloche final, l'indicateur instantané avait progressé de 0,3 % environ.

Cette séance eut sa vedette, Michelin, dont la hausse atteignit 7,7 %. L'état de santé de Bibendum, il est vrai, est moins mauvais (voir ci-dessous), le plan de rigueur maison commençant à porter ses fruits. Ceci expliquant cela, la Bourse a salué la nouvelle à sa façon. Mais si l'on sait pourquoi Michelin a monté, plus difficile est de connaître les raisons qui ont poussé le marché à manifester de meilleures dispositions.

Les spécialistes se perdaient en conjecture et les observateurs étaient bien embarrassés. Certes, Wall Street avait eu lundi moins mauvaise mine. Mais la confusion, là-bas, reste à son comble sur l'évolution des taux d'intérêt et, en France, l'on constate que la récession économique... bat son plein. Alors ? Alors, faute de pouvoir expliquer un phénomène d'autant moins compréhensible que les grands investisseurs ont pour la plupart dépassé leurs quotas en actions françaises, force est de se borner à le constater.

Détente sur la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,76 F et 10,83 F contre 10,83 F-10,97 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres, où son prix a été fixé à 382,15 dollars l'once contre 379 dollars.

A Paris, la reprise a été beaucoup plus timide avec le lingot à 99 500 F (+ 250 F) et une parité de 379,70 dollars l'once (+ 1,02 dollar).

Le napoléon a regagné 4 F à 655 F. Le volume des transactions a un peu augmenté : 12,91 millions de francs contre 11,69 millions de francs.

NEW-YORK

Calme

Une faible activité a régné mardi à Wall Street, en liaison avec la fermeture des banques pour les élections locales. Privé d'une partie de sa clientèle, le marché a tourné en rond et les cours se sont effrités, comme souvent en pareille occasion. Si, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain insignifiant de 0,10 point à 1 214,93, le bilan de la séance, en revanche, était négatif. Sur 1 953 valeurs traitées, 942 ont baissé, 625 ont monté et 386 n'ont pas varié.

Le manque d'affaires, mais aussi le sentiment tenace que les taux d'intérêt allaient remonter, ont contribué à entretenir la méfiance autour du Big Board. L'action Apple Computer a pâti de ses prévisions de résultats décevants. Normal. Mais General Motors a également souffert sans raison apparente, ce malgré la majoration de son dividende. A l'inverse, l'intérêt s'est porté sur des valeurs à propos desquelles circulaient des rumeurs d'OPA, comme Church's Fried Chicken. Bref, la Bourse a vogué au gré des nouvelles de type financier et... de ses états d'âme. Les transactions ont porté sur 65,14 millions de titres contre 69,4 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Alcoa	41 3/8	42 1/8
A.T.T.	61 1/2	61 1/4
Boeing	39 3/4	40
Chase Manhattan Bank	43 1/2	43 1/4
Du Pont de Nemours	50 3/4	50 5/8
Eastman Kodak	66 3/4	68 7/8
Exxon	38 3/8	38
Ford	64	63 3/8
General Electric	51 3/4	52 7/8
General Foods	51	51
General Motors	75 1/4	74 3/8
Goodyear	32	31 1/4
I.B.M.	122	122 1/8
I.T.T.	42	42 1/8
Mobil Oil	29 1/2	29 1/4
Pfizer	39	39
Schlumberger	50 3/8	48 3/4
Texaco	35 8/2	35 1/2
U.A.L. Inc.	32 6/8	33 5/8
Union Carbide	63 1/2	63 1/4
U.S. Steel	26 5/8	26 5/8
Westinghouse	47 5/8	47 5/8
Xerox Corp.	46 1/4	46 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

REYDEL. — L'action de cette entreprise du Nord a été introduite le 8 novembre sur le second marché de Lille. La demande a été considérable (600 237 titres, dont 125 175 aux prix de 365 F à 600 F). Seulement 4 % a été servi, soit 24 000 titres (20 % du capital). Un cours de 365 F a été inscrit (prix d'offre : 330 F).

INTERBAIL. — L'action de cette SICOMI, cotée jusqu'à présent au comptant à la Bourse de Paris, fera son entrée le 23 novembre prochain sur le marché à règlement mensuel (ex-marché à terme). Pour les neuf premiers mois de l'année, Interbail, qui a absorbé, en 1982, deux autres SICOMI, Actibail et Sicomur, a vu ses recettes atteindre 295 millions de francs. Le bénéfice pour cette même période atteint 98,5 millions de francs et devrait s'élever, selon les prévisions réalisées par Interbail, à 130 millions de francs pour l'exercice 1983.

S.N.C.F. — Prochain lancement d'un emprunt de 100 millions de deutschemarks auprès d'un consortium bancaire international, dirigé par la Commerzbank. L'emprunt porte intérêt à 8 1/8 %. Sa durée est de dix ans. Il est garanti par l'Etat français et doit être introduit à la Bourse de Francfort.

LESIEUR. — Ce groupe agro-alimentaire va procéder à une augmentation de capital d'un montant de 208 millions de francs. Cette opération sera réalisée par émission d'une action nouvelle, au prix de 950 F, contre six anciennes. Le groupe précise qu'il pourra ainsi saisir toute opportunité d'acquisitions d'entreprises correspondant à sa politique de croissance. Lesieur estime que son bénéfice net devrait progresser de 20 % cette année.

CEDIS. — Les prévisions de bénéfice pour 1983 sont difficiles, avec un chiffre d'affaires consolidé estimé de 8,2 milliards de francs (contre 6,43 milliards de francs en 1982), au lieu des 8,4 milliards attendus. Néanmoins, la marge de profit devrait rester très supérieure à 1 % dudit chiffre d'affaires (97,6 millions de francs pour l'exercice précédent). Un tassement des profits est donc inévitable, mais il ne remettra pas en cause la politique de distribution (32 F net par action pour 1982).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	7 nov.	8 nov.
Valeurs françaises	144,1	144,3
Valeurs étrangères	148,7	147,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 nov.	8 nov.
Indice général	140,2	140,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 nov. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 nov.	9 nov.
1 dollar (en yens)	237,25	236,75

BOURSE DE PARIS Comptant 8 NOVEMBRE

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 8/11

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1810	4,5 % 1973	1892	1900	1898	+ 0 31
3010	C.N.E. 3 %	3068	3080	3078	+ 0 32
176	Accor	176	176 50	176 50	+ 0 28
830	Agence Havas	896	910	910	+ 1 56
496	Air Liquide	498	498	497	+ 0 20
740	Euromarché	740	738	740	....
565	Europe n° 1	581	581	597	+ 2 75
750	Facom	733	738	738	+ 0 68
725	Fichet-Bauche	748	743	740	− 1 06
159	Financial	160	160	160	....
580	Gén. Electr.	571	555	560	− 1 92
800	Gen. Motors	839	811	815	− 2 86
78	Goldfields	77	76 20	76 40	− 0 77
200	Harmony	181	193 50	192 50	+ 6 35
39	Hitachi	40 25	40 10	40 20	− 0 12
695	Hoechst Akt.	697	699	696	− 0 28
89	Imp. Chemical	97 30	96 50	96 50	− 0 82
160	Inco. Limited	145 50	141	141 50	− 2 74
1370	IBM	1340	1317	1317	− 1 71
74	Ito-Yokado	76	75 45	75 45	− 0 72
440	ITT	456	457	457	+ 0 21
1540	Siemens A.G.	1537	1530	1534	− 0 19
182	Sony	160 10	160	160 10	....
210	T.D.K.	213 80	212 50	212 50	− 0 60
850	Unilever	833	822	822	− 1 32
685	Unit. Techn.	729	700	701	− 3 84
1060	Vaal Reefs	992	1007	1014	+ 2 21
505	West Deep	470	488	488	+ 3 82
480	West Hold.	441 10	450	451	+ 2 24
500	Xerox Corp.	500	495	495	− 1
2 45	Zambia Corp.	2 31	2 38	2 37	+ 2 59

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 152	8 147	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	303 940	304 080	292	312
Belgique (100 F)	14 970	14 973	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271	271 310	258	278
Danemark (100 krd)	84 450	84 420	79	87
Norvège (100 k)	109 140	109 280	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 087	12 085	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 505	8 515	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 016	5 018	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	374 320	374 310	364	385
Suède (100 krs)	103 220	103 220	99	108
Autriche (100 sch)	43 180	43 185	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 253	5 267	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 405	6 410	5	6 300
Canada ($ can 1)	6 592	6 591	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 438	3 454	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/11
Or fin (kilo en barre)	99500	100000
Or fin (en lingot)	99250	99500
Pièce française (20 fr)	651	655
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	631
Pièce latine (20 fr)	630	623
Souverain	752	752
Pièce de 20 dollars	3900	3920
Pièce de 10 dollars	1690	1705
Pièce de 5 dollars	1060	.....
Pièce de 50 pesos	4080	4040
Pièce de 10 florins	644	644

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1983 a été tiré à 502 935 exemplaires

A B C D E F G

LA « LOI DU MARCHÉ » DANS L'AUDIOVISUEL

• M. Pierre Lescure responsable d'antenne à Canal-Plus
• M. Michel Thoulouze directeur de la rédaction d'A 2

M. Pierre Lescure, qui était depuis novembre 1982 directeur de la rédaction d'Antenne 2, quitte la chaîne, en accord avec son P.-D.G., M. Pierre Desgraupes, pour devenir responsable d'antenne à Canal-Plus, la future quatrième chaîne de télévision. Il est remplacé à la tête de la rédaction par son adjoint, M. Michel Thoulouze; M. Albert du Roy, jusque-là responsable du service politique, économique et social, est nommé directeur adjoint.

Ni guerre, ni rumeurs, ni remous : un responsable s'en va, que l'on appelle ailleurs à d'importantes fonctions; son adjoint le remplace, qui travaillait avec lui en parfaite harmonie; le relai, se transmet, sous l'œil approbateur d'un P.-D.G. serein... Quoi de plus simple, au fond, et de plus naturel que ce changement soudain mais finalement logique, observaient mardi soir, à Antenne 2, les dirigeants de la chaîne? *« Un signe des temps*, déclarait tranquillement M. Pierre Desgraupes. *Nous entrons dans une ère nouvelle où l'éclatement du monopole et le début d'un jeu de la concurrence fera enfin jouer la loi du marché... Comment ne pas m'en féliciter puisque je l'ai toujours souhaité? »*

Un mouvement banal dans son principe au dire des responsables, et pourtant une première, puisque ont-ils tour à tour insisté, c'est la première fois dans l'histoire de l'audiovisuel français qu'un directeur de l'information part « heureux », en période de succès, et en bon accord avec son président. La première fois aussi qu'aucun problème de succession ne provoque ni crise, ni révolution de palais, ni spéculations politiques. Non. « *Ce qui domine dans cette affaire*, expliquait M. Desgraupes, *c'est l'esprit de continuité et d'efficacité. Antenne 2 est suffisamment autonome, maîtresse de son destin, pour que son organisme cicatrise de lui-même la plaie.* »

« Il y avait un risque évident, reprenait M. Pierre Lescure. *Mais à tout prendre, c'était le meilleur moment pour partir. Le choc est minime, étant donné les liens de complicité professionnelle et aussi l'amitié qui nous unissaient Michel et moi.* »

Voilà pour les explications. Restaient, bien sûr, les hommages et les *remerciements. Pour M. Pierre Lescure* surtout, journaliste mais aussi spécialiste de musique et homme d'audiovisuel complet, qui, âgé de trente-huit ans, continue une carrière jugée partout exceptionnelle. Pour, M. Michel Thoulouze, que M. Desgraupes considère comme « *l'un des meilleurs professionnels* » de l'audiovisuel et auquel il fait confiance pour faire preuve de nouvelles qualités et devenir « *un grand directeur de l'information* ». Enfin, pour M. Albert du Roy, venu il y a seulement onze mois diriger le service politique de la chaîne et qui a été, selon M. Lescure, le premier à traiter l'actualité politique « *comme on avait l'habitude de le faire dans les radios périphériques, c'est-à-dire normalement* ».

L'avenir ? Serein pour M. Desgraupes. La chaîne se porte au mieux. Et lui aussi, qui se considère encore en place pour deux ans. Quant à l'information, « *ce n'est pas à moi de vous en parler, je pratique la délégation au maximum, voyez avec Thoulouze...* » Des accents qui contrastaient singulièrement avec ceux de TF 1, où seul le P.-D.G., M. Hervé Bourges, s'est exprimé publiquement sur sa rédaction.

Le changement à Antenne 2 prendra effet le 21 novembre. Et le nouveau directeur sera peut-être plus *disert sur quelques aménagements* possibles – mais minimes – à l'intérieur de la rédaction. Quant à M. Pierre Lescure, qui laisse au président de Havas, M. André Rousselet, *le soin d'annoncer* prochainement sa mission, il se contente de rêver : « *Comment ne pas être attiré par un tel « challenge » et un boulot unique de page blanche ?* »

ANNICK COJEAN.

[M. Pierre Lescure est né le 2 juillet 1945. Ancien de R.T.L., R.M.C. et Europe 1, il avait présenté les journaux télévisés de la deuxième chaîne il y a une dizaine d'années. Il dirigeait la rédaction d'Antenne 2 depuis novembre 1982, après avoir été à la tête d'une unité de programme de variétés. Le journal d'Antenne 2 de 20 heures, pendant cette période, est devenu le journal le plus regardé par les téléspectateurs.

M. Michel Thoulouze, né en 1945, est entré en 1969 à la première chaîne. Il a fait toute sa carrière à la télévision. Licencié en 1977 par M. Jean-Pierre Elkabbach, il travaillera avec M. Jean-Marie Cavada sur FR 3, puis sur TF 1. Il entre à Antenne 2 en novembre 1982 comme adjoint du directeur de la rédaction, chargé des magazines, où *il lance* « Dimanche magazine », « Résistances », « A nous deux ». C'est un spécialiste du reportage.

M. Albert du Roy est né le 2 août 1938. Il *entre à Europe 1 en 1961* et devient journaliste politique. Il est rédacteur en chef adjoint de *l'Express* de 1975 à 1981 ; après un court passage au *Nouvel Observateur*, il est appelé comme rédacteur en chef à Antenne 2, en décembre 1982, chef du service politique et bientôt responsable également des secteurs économique et social. Il analyse et éclaire fréquemment à l'antenne les événements politiques.]

M. Paul Roux quitte la direction des renseignements généraux

La fin d'un feuilleton

M. Paul Roux, directeur central des renseignements généraux (R.G.), quitte ses fonctions pour rejoindre la direction de l'inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.). M. Pierre Chassigneux, actuel préfet de la Nièvre, le remplace.

La fin d'une époque, ou tout au moins celle d'un symbole. M. Paul Roux est un socialiste de longue date, dont l'engagement ne s'est pas démenti depuis que, à vingt-sept ans, en décembre 1953, il quitta un emploi à la S.N.C.F. pour devenir commissaire à la Préfecture de police de Paris. Sa nomination, le 1er juin 1981, à la tête des renseignements généraux fut, de toutes celles qui, dans la haute administration policière, ont suivi le changement de majorité, *la plus significative politiquement*.

A la tête d'un service « sensible », la gauche désignait l'un des siens dans un corps où ils ne sont guère nombreux, – et, qui plus est, un homme du métier, ayant fait carrière dans les R.G. parisiens jusqu'en 1973, secrétaire général adjoint du syndicat des commissaires de police de 1970 à 1979.

Puisque l'heure était au changement, M. Roux s'y attela. En douceur, quitte à décevoir les puristes. En 1977, une section socialiste Jean-Moulin de la police nationale n'avait-elle pas réclamé la dissolution des R.G., « *police politique* » estimait-elle. La démarche de M. Roux consistait à la fois à moraliser et à désacraliser le travail des R.G. (*le Monde* daté 17-18 avril). En substance : oui, une information politique et sociale du gouvernement, moins éclatée que celle de chaque département ministériel est nécessaire ; *non, elle ne suppose pas des* menées policières illégales. Aussi le premier acte public de M. Roux fut-il une circulaire du 2 juillet 1981 interdisant à ses services la référence, *dans les enquêtes administratives, « à des activités syndicales ou à des opinions politique, religieuses ou philosophiques »*. Foin d'angélisme, cependant à côté de ce travail « ouvert » restait celui, plus fermé, visant les « *menées violentes et subversives* ».

Voici donc une page tournée. Le départ de M. Roux serait sans signification notable si l'homme était lui-même partant. Or ce n'est pas le cas. En fait, feuilleton à suspense, le sort du directeur des R.G. est en jeu depuis une année. Dans une coalition d'intérêts divers, trois raisons essentielles expliquent son remerciement.

En premier lieu, les conséquences de la vague terroriste de l'été 1982. Inquiétude au sommet de l'État, souci de rentabilité plus que de morale : on commence alors a sussurrer que les R.G. ne sont pas efficaces, bien que les principales arrestations – Action directe et le F.L.N.C. – se soient faites sur leurs indications. Ensuite, la méfiance de la cellule antiterroriste de l'Élysée et de son entourage, qui savant le directeur des R.G. hostile à l'éclatement des centres de décision et partisan des hiérarchies traditionnelles. Enfin, troisième obstacle, l'animosité latente entre M. Roux et le nouveau directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe, le premier reprochant au second de lui avoir signifié, avant 1981, que son engagement à gauche gênerait sa carrière.

A ces raisons s'ajoutent des inimitiés et des reproches hétéroclites : une certaine « mollesse », l'homme n'aimant pas se mettre en avant ; une trop grande solidarité avec le corps des commissaires, bien qu'il n'y ait pas que des amis ; un changement insuffisamment perceptible à la base des R.G., etc. Le départ de M. Roux comporte cependant deux enseignements sur les rapports du pouvoir et de la police.

Le premier est la reprise en main de celle-ci par l'Élysée. Le successeur de M. Roux, M. Chassigneux, quarante et un ans, préfet de la Nièvre, est proche de M. Gilles Ménage, *directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand.* C'est l'Élysée qui, après avoir choisi, cet été le nouveau directeur des R.G. parisiens, M. Michel Lacarrière, issu de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), l'a emporté – une première tentative pour écarter M. Roux s'étant heurtée, en mai, à une fin de non-recevoir de M. Gaston Defferre. Le second enseignement est qu'échoue ainsi une tentative de transformation politique de la haute fonction policière : après la D.S.T., il y a un an, le corps des commissaires de police perd un nouveau poste important, au profit de celui des préfets...

EDWY PLENEL.

LE P.-D. G. DE MANURHIN MENACE DE DÉPOSER LE BILAN

Le plan de redressement de Manurhin, société alsacienne spécialisée dans la fabrication de matériels militaires et la construction mécanique, arrêté dans ses principes, le 21 octobre dernier, risque-t-il d'être remis en cause ?

Mardi 8 novembre, le P.-D. G. de Manurhin, M. Antoine Veil, a annoncé que la société alsacienne serait contrainte de déposer son bilan, si le pool bancaire n'acceptait pas le montage financier mis au point avec les pouvoirs publics le 21 octobre.

Le plan de restructuration de Manurhin, qui a perdu 740 millions de francs, prévoit la suppression de huit cent vingt-six emplois sur un total de plus de cinq mille : l'apport par Matra, principal actionnaire, de 385 millions de francs, portant ainsi sa participation de 33,6 % à 80 %, la consolidation, par le pool bancaire, de 550 millions de francs de créances à court terme en des prêts participatifs à long terme.

Sur les douze banques composant le pool de Manurhin, onze ont accepté, selon M. Veil, les conditions du plan de redressement, mais la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) s'y refuserait. « *Si l'unanimité des banquiers ne se fait pas d'ici quarante-huit heures, nous déposerons le bilan* », a précisé M. Veil.

Chez Matra, on se montre cependant soucieux « *de ne pas dramatiser. C'est un problème entre banquiers. Si l'un d'entre-eux a besoin d'un petit délai supplémentaire pour réexaminer le dossier avant d'apposer sa signature sur le protocole, ce n'est pas un drame.* »

● *Dollar un peu moins cher : 8,14 F.* – Sur des marchés des changes à nouveau très calmes, le dollar a cédé un peu du terrain qu'il avait gagné en début de semaine. A Francfort, il est retombé en dessous de 2,68 DM, à 2,6775 DM, et à Paris il est revenu de 8,15 F à 8,14 F.

● *Une déclaration de M. Bergeron.* – « *Les euromissiles sont à l'Est*, a déclaré M. Bergeron, le 8 novembre, au terme de son entretien avec M. Mitterrand. *Je suis d'accord avec les positions exprimées par le président de la République sur le plan international, notamment dans ses discours devant le Bundestag, en Belgique et en Grande-Bretagne.* »

M. CHADLI A L'ARC DE TRIOMPHE

L'effacement « d'un passé douloureux »

M. Chadli Bendjedid, président de la République algérienne, a déposé, mercredi 9 novembre, en début de matinée, une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu de l'Arc de triomphe. Arrivé à 9 h 30, le président Chadli, en compagnie de M. Jean Lorrain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, avait remonté en voiture l'avenue des Champs-Elysées, pavoisée aux couleurs de l'Algérie et de la France, en haut de laquelle s'étaient rassemblées plusieurs centaines de personnes, la plupart membres de la communauté algérienne de France.

Le chef de l'Etat a écouté les hymnes nationaux algérien et français, s'immobilisant ensuite devant la flamme pour la *Sonnerie aux morts*, avant de signer le livre de l'Arc de triomphe et de passer en revue les anciens combattants, qui lui ont présenté leurs drapeaux.

Brève cérémonie, tout à fait conforme à la tradition protocolaire, qui a déçu certains spectateurs algériens, des jeunes surtout, qui auraient sans doute souhaité, pour le moment fort de la visite du président Chadli, des symboles plus appuyés. Mais l'hymne algérien résonnait sous les voûtes de pierre, ciselées des noms de bataille, comme n'importe quel autre, et les drapeaux du F.L.N., du haut en bas des Champs-Elysées, éclairés par un soleil encore voilé de brume, n'ont pas retenu outre mesure l'attention des passants.

Au garde-à-vous à deux mètres d'une plaque de bronze dédiée à la mémoire des « *militaires morts pour la France en Afrique du Nord* », les anciens combattants, dont certains avaient servi pendant la guerre d'Algérie, reconnaissaient eux-mêmes que « *le passé était loin* » et que la sobriété de la cérémonie illustrait bien l'effacement définitif d'« *un passé douloureux* ».

● *Médecins sans frontières*, qui a pu envoyer une équipe médicale le dimanche 6 novembre à Tripoli et se prépare à y faire parvenir une seconde antenne, lance un appel pour les blessés des affrontements en cours. C.C.P. 4060 U Paris.

● *Manifestation de soutien à M. Yasser Arafat à Paris.* – 1 500 personnes environ, 2 000 selon les organisateurs, ont manifesté mardi 8 novembre en fin d'après-midi pour « *soutenir M. Yasser Arafat* » et dénoncer « *le massacre du peuple palestinien* ».

